

INSTITUTION

HENON-FERTÉ


SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS

HISTOIRE

DE

BERNADOTTE,

CHARLES XIV-JEAN.

—

I.

IMPRIMERIE DE BÉTHUNE ET PLON.

HISTOIRE

DE

BERNADOTTE,

CHARLES XIV-JEAN,

ROI DE SUÈDE ET DE NORVÉGE, ETC.,

PAR B. SARRANS JEUNE.

TOME PREMIER.

PARIS.

COMPTOIR DES IMPRIMEURS-UNIS,

QUAI MALAQUAIS, 15.

—

1845

INTRODUCTION.



Les soixante dernières années de l'histoire de l'Europe sont une preuve manifeste du déclin des monarchies. Mais, de tous les événements qui ont précipité ce déclin, le plus décisif, c'est la chute de l'empire de Napoléon.

Ce trône, élevé par la volonté de la nation la plus brave, la plus civilisée, la plus intelligente de la terre, et par le génie d'un grand homme, héritier

des triomphes et des forces de la révolution; ce trône, qui avait recomposé en quelques jours une société dissoute, porté l'héritage de Louis XIV du Rhin au Tage, et la gloire des armes françaises de Cadix à Moscou; ce trône, enfin, qui s'avançait dans l'avenir éclatant de gloire militaire, d'admirables institutions civiles, de créations gigantesques, de chefs d'œuvre et de lumières, disparut en quinze ans, comme s'il avait épuisé la sève de quinze siècles. C'est que, pour étouffer l'anarchie, Bonaparte avait tué la liberté, et que là où la liberté manque tout doit périr. L'empire des Césars mit, il est vrai, cinq siècles à s'écrouler, mais Dieu avait marqué son heure; il envoya un souffle de sa colère et le despotisme romain s'évanouit.

Dans un livre dont celui-ci n'est que le prologue (1), j'essaierai de dire les vicissitudes du règne de Napoléon, et de dérouler les causes successives de sa ruine.

Quelques mots cependant sur ce grand naufrage.

---

(1) L'auteur publiera incessamment une *Histoire du Consulat et de l'Empire français*.

Entre toutes les fatalités attachées à la fortune de l'empereur des Français, la plus funeste à son pouvoir, la plus féconde en résultats désastreux, est celle qui se personnifie dans Charles-Jean, dernier roi de Suède et de Norwége. Voilà pourquoi j'écris séparément l'histoire de Bernadotte.

L'homme, grand par la fortune, médiocre par le génie, dont l'orgueil offensé et l'ambition déçue purent renverser l'Empire, se rattache de trop près au plus grand événement du siècle, pour que la génération actuelle ne veuille pas, dès aujourd'hui, prendre sa mémoire à partie.

D'ailleurs Bernadotte est mort; la postérité a commencé pour lui.

Mais comment cet homme parvint-il à changer les destinées de l'Europe? Par quelles saturnales de la fortune, par quelle méprise de la conscience publique, un soldat, dont l'élévation ne se compose que d'accidents, fut-il conduit à décider du sort de la France.

Pour résoudre ce problème, il faut étudier les péripéties à travers lesquelles s'éleva la fortune de Bernadotte. Il faut remonter aux causes de

cette grandeur anormale, rechercher leurs rapports, leurs liens, leur dépendance, sortir du vague des accusations, saisir les actes et exercer la justice de l'histoire comme s'exerce la justice des lois, sans prévention et sans colère.

Tels sont les devoirs que je me suis imposés en écrivant les pages qu'on va lire; et s'il advient que je sème quelques réflexions dans le tissu des faits dont se compose l'histoire de Charles Jean, elles ne me seront dictées ni par l'amour, ni par la haine. L'historien doit, s'il le peut, se montrer philosophe, peintre, homme d'Etat, jamais homme de parti; et Tacite lui-même n'a pu se faire absoudre de sa partialité, par la beauté de son génie et ses profondes peintures du cœur humain.

La vie de Bernadotte comprend trois phases distinctes.

La première appartient à la religion de la liberté, et se mêle à tous les souvenirs de notre révolution de 1789, la plus grande des révolutions du monde. — Je dirai tout ce que Bernadotte fit de glorieux dans les rangs des armées de la république et du consulat.

La seconde est occupée par la passion de la renommée et la soif du pouvoir, par une rivalité insensée avec le premier capitaine du siècle, par l'insupportable tourment de se voir le sujet d'un héros, et par le développement d'une ambition délirante qui aboutit au plus irrémissible des crimes, l'oubli de la patrie. — J'achèverai de déchirer le voile qui enveloppe encore la politique de Bernadotte, et je traduirai le coupable devant le tribunal de la postérité.

La troisième période de la vie de Bernadotte semble demander pardon pour la seconde. Il y a, dans la royauté de Charles-Jean, des motifs de consolation pour l'humanité. Le soldat couronné ose s'isoler de l'Europe despotique et avouer son drapeau, sa morale et son culte pour la liberté des Suédois. — Aussi, raconterai-je avec bonheur son respect pour les droits des citoyens, sa tendresse et ses sollicitudes pour les misères du peuple.

Charles-Jean sortit noblement d'une vie pleine d'épreuves, d'angoisses et, peut-être, de remords. — On le verra s'occupant, à la dernière heure,

de ses devoirs de roi, s'entretenant sans trouble des choses de l'éternité et mourant en sage.

Soldat inconnu sous l'ancienne monarchie, Bernadotte s'était trempé aux feux de la révolution, et, grâce à la liberté, il était devenu un de ces guerriers qu'on peut comparer aux généraux les plus vantés de l'antiquité. Mais, pour apprécier sa carrière militaire, il faut d'abord se rendre compte des circonstances auxquelles il emprunta sa valeur et sa gloire, car la gloire et la valeur des hommes de la révolution est bien plutôt une question d'époque qu'une question de personnes.

Et quelle époque, quelle révolution que celle de 1789!

Par elle, une vieille nation, — chez laquelle tout paraissait usé, politique, sciences, arts, littérature, industrie, passions, — retrouvant en un jour les ardeurs de la jeunesse, fut tout à coup saisie d'un sublime enthousiasme pour tout ce qu'il y a de noble et de généreux dans la vie humaine : l'amour de la patrie et de la liberté, la haine de la tyrannie, une profonde sympathie pour les opprimés et un dévouement

immense aux intérêts des peuples. Echauffé par les promesses d'une espérance sans bornes, soutenu, dans ses efforts, par l'intime conviction du triomphe de l'égalité, chacun croyait fonder, en France, une ère de grandeur et de prospérité pour l'univers entier. Cette pensée était dans toutes les têtes; elle agitait toutes les âmes, et, dès le 14 juillet, l'héroïque peuple de Paris disait, avec l'accent d'une certitude prophétique : La révolution fera le tour du monde.

Alors la France possédait, sans le savoir, une race d'hommes d'élite, remarquables par la diversité de leurs aptitudes, et auxquels la révolution communiqua une magnanimité et un courage qu'ils n'auraient jamais trouvés, dans leur cœur, sous le règne des priviléges.

La révolution suscita cette génération d'orateurs qui fit, de la tribune nationale de France, la première tribune du monde. La Révolution leur donna pour chef ce géant de la parole qui lançait les gerbes de son éloquence sur les palais des rois, et conquérait une armée avec un discours adressé, comme un hommage de respect

de l'Assemblée et comme une menace du peuple, au descendant de Louis XIV.

C'est la révolution qui tira, du milieu de ce peuple, une foule de tribuns à son usage, improvisateurs de chaque jour, exaltés dans leurs passions, pénétrants dans leurs conjectures et dont l'énergie et l'audace soutenue abaissaient d'un mot les ambitions rivales, faisaient taire l'intrigue, déconcertaient les complots et imprimaient une impulsion irrésistible à la chose publique. Immense prédication de la liberté qui, embrassant la France entière et ralliant tout un peuple à un centre commun, exprimait, sous mille formes diverses, la volonté de vingt-cinq millions d'hommes! Bientôt sans doute on appréciera, avec une reconnaissante équité, les travaux de tous ces citoyens, — uniquement occupés des intérêts, des besoins et des dangers de la France, — qui, dans les administrations, dans les tribunaux, dans toutes les parties du service public, donnèrent l'exemple de tous les genres de dévouement et de sacrifices, sans attendre d'autre salaire que le témoignage de leur conscience et les regards de Dieu.

Quel Français, aujourd'hui même, pourrait, sans tressaillir d'orgueil, se rappeler le sublime mouvement de 1792 : ces légions d'artisans, de laboureurs, d'enfants de toutes les classes, courant rejoindre une armée déshabituée de la gloire et insuffisante pour couvrir nos frontières ; ces vétérans de la monarchie, heureux de recevoir dans leurs rangs les jeunes soldats de la république, qui, sans avoir jamais vu la fumée d'un camp ennemi, venaient apprendre la guerre en face des vieilles bandes de l'Europe, et imprimer aux lieutenants de Frédéric II l'immortel affront de Valmy, présage de toutes les humiliations qui attendaient l'Europe dans une autre guerre de Trente Ans?

Chose remarquable! pas une réputation militaire ne marchait à la tête de nos armées Les grands généraux qui allaient éclore se cachaient dans la foule des soldats, ou, tels que Moreau, Gouvion-Saint-Cyr, Pichegru, Jourdan, Kléber, Masséna et Desaix, n'étaient que des officiers improvisés par les suffrages de la levée en masse. Quant à celui qui devait le

surpasser tous, il sortait à peine d'une école militaire.

Ce fut, cependant, un moment d'une solennité terrible, que le jour où la France, appuyée sur ces enfants héroïques, se leva pour attendre l'Europe. On ne vit plus alors que les rois d'une part et un peuple de l'autre.

Et, quelques mois plus tard, quand la République, assaillie sur les Alpes, sur les Pyrénées, en Belgique, sur le Haut et Bas-Rhin, sur la Meuse et la Moselle, dans la Vendée, dans le Calvados, dans la Bretagne, à Bordeaux, à Lyon, à Marseille et à Toulon, éprouva des revers; quand, après la désastreuse bataille de Nerwinde et la défection de Dumouriez, les armées de la Convention étaient battues au Nord et au Midi, avec quelle majestueuse audace la France ne fit-elle pas face à tant d'ennemis! Quelle abnégation dans le sacrifice! quelle sublimité dans le dévouement! « Tous les Français, » tous les sexes, tous les âges, avait dit Barrère, » sont appelés par la patrie à défendre la liberté. » Toutes les facultés physiques ou morales, tous » les moyens politiques ou industriels, lui sont

» acquis; tous les métaux, tous les éléments sont
» ses tributaires. Que chacun occupe son poste
» dans le mouvement national et militaire qui
» se prépare. Les jeunes-gens combattront, les
» hommes mariés forgeront les armes, transpor-
» teront les bagages et l'artillerie, prépareront les
» subsistances; les femmes travailleront aux habits
» des soldats, feront des tentes et porteront leurs
» soins hospitaliers dans les asiles des blessés; les
» enfants mettront le vieux linge en charpie; et
» les vieillards, reprenant la mission qu'ils avaient
» chez les anciens, se feront porter sur les places
» publiques: ils enflammeront le courage des
» jeunes guerriers, ils propageront la haine des
» rois et l'unité de la République. Les maisons na-
» tionales seront converties en casernes, les places
» publiques en ateliers, le sol des caves servira à
» préparer le salpêtre, tous les chevaux de selle
» seront requis pour la cavalerie, tous les chevaux
» de voiture pour l'artillerie; les fusils de chasse,
» de luxe, les armes blanches et les piques servi-
» ront pour le service de l'intérieur. La république
» n'est plus qu'une grande ville assiégée; il faut

» que la France ne soit plus qu'un vaste camp. »

Et, à la voix du grand comité de salut public, la Révolution avait enfanté quatorze armées et douze cent mille soldats pour la défendre: les uns lui donnaient leur industrie, les autres leur fortune; ceux-ci leurs conseils, ceux-là leurs bras; tous, leur sang.

Sans doute, hélas! ces convulsions héroïques entraînèrent avec elles des excès épouvantables et des déchirements horribles. Sans doute, de cette vaste guerre contre la liberté, la France et la révolution, surgit une dictature populaire, inquiète, ombrageuse, oppressive et cruelle; mais la révolution, la liberté et la France furent sauvées. « Le mouvement » révolutionnaire une fois établi, dit M. de Maistre, » la France ne pouvait être sauvée que par le jaco- » binisme... Nos neveux, qui s'embarrasseront très- » peu de nos souffrances et qui danseront sur nos » tombeaux, riront de notre ignorance actuelle; » ils se consoleront aisément des excès que nous » avons vus et qui auront conservé l'intégrité du » plus beau royaume. »

Que fût-il arrivé au contraire, si, après le 31 mai,

le modérantisme l'eût emporté sur la dictature révolutionnaire, dans la lutte du peuple contre l'étranger et les partis? « Il est douteux, suivant un historien dynastique (1), que les Girondins eussent triomphé, même en se montrant unis, et surtout qu'en triomphant, ils eussent sauvé la révolution. Comment auraient-ils vaincu les ennemis étrangers sans fanatisme, comprimé les partis sans épouvante, nourri la multitude sans maximum, alimenté les armées sans réquisition? Si le 31 mai avait eu lieu en sens inverse, on aurait probablement vu dès lors ce qui se montra plus tard : le ralentissement de l'action révolutionnaire, les attaques redoublées de l'Europe, la reprise d'armes de tous les partis, les journées de prairial sans pouvoir repousser la multitude, les journées de vendémiaire sans pouvoir repousser les royalistes, l'invasion des coalisés, et, d'après la politique d'usage à cette époque, le démembrement de la France. »

La France arrachée à l'invasion, la liberté sauvée,

---

(1) Mignet, *Histoire de la Révolution*.

l'humanité rachetée, voilà ce qui restera éternellement des fureurs passagères d'un peuple soulevé par la tyrannie. Que reste-t-il au contraire des fureurs du despotisme? L'ordre dans le mal et un vain simulacre de prospérité dans la misère et de sécurité dans la honte. Voyez plutôt l'Europe.

Perdu jusque-là dans les rangs obscurs de la vieille armée, Bernadotte était un de ces hommes d'avenir que la révolution allait révéler et illustrer. Il la servit avec l'ardeur qu'inspiraient, dans ce temps-là, l'amour de la liberté et la passion de la gloire. Comme tous les autres citoyens, que leur intelligence et leur courage signalaient aux regards de la nation, il arriva d'un bond au commandement des phalanges républicaines. Il se fit remarquer sous le téméraire et malheureux Custines; il eut pour ami Kléber qui, devinant à ses premiers coups ceux qu'il porterait un jour, témoigna de sa valeur et commença sa fortune militaire; il servit avec éclat sous les ordres du modeste Jourdan, que l'immortelle victoire de Fleurus ne put enorgueillir. Dans la campagne de l'an III, il protégea la retraite de ce vertueux général, abandonné par

Moreau et tombé dans la disgrâce de Carnot, par suite de la réaction qui commençait à poursuivre tous les patriotes accusés d'un ardent républicanisme. Dans les conseils, dans la presse, parmi tous les hommes infidèles à la cause de la liberté, il était de mode alors d'exalter l'armée du nord aux dépens de l'armée de Sambre-et-Meuse; et le Directoire lui-même n'était pas exempt de toute prévention contre les braves qui la commandaient.

Cette remarque est d'autant plus essentielle, qu'elle peut servir à expliquer ce qui se passait déjà dans l'âme de Bernadotte. Ici, je le sais, je vais rencontrer des préjugés vivaces, et heurter une opinion d'autant plus enracinée que les générations l'ont reçue, toute faite, d'une réaction intéressée à anéantir la révolution, à diffamer ses œuvres et effacer sa gloire. Depuis quarante-cinq ans, sous le Directoire, sous l'empire, sous les Bourbons, on n'a cessé de calomnier cette époque de notre histoire, que quelques écrivains faméliques calomnient encore.

Il faut oser le dire cependant : malgré l'ombre sanglante que la terreur et ses cruels holocaustes

projettent sur 1793 et 1794, ces deux années n'en sont pas moins, avec 1789, 1790, 1791 et 1792, la plus belle, la plus grande, la plus magnifique époque de notre histoire. Jamais, en effet, le peuple français montra-t-il plus de courage, de dévouement, d'héroïsme et de constance? La conjuration politique et la conjuration armée de l'Europe, la guerre étrangère, la guerre civile, la famine, toutes les privations, tous les fléaux, tous les sacrifices, ne purent triompher de la vertu de ce peuple dans la crise la plus forte du laborieux enfantement de son indépendance.

L'avénement inattendu de la démocratie, en face des ruines de la monarchie, donna une trempe encore plus énergique au caractère national. A peine le mot république fut-il tombé du haut de la tribune, que chaque citoyen leva la tête au ciel avec un indicible orgueil. Et, quand la liberté eut voulu, quand la loi eut parlé, rien ne parut plus impossible aux Français. C'est qu'alors aucune passion lâche, aucun intérêt vil, aucune ambition criminelle ne luttait contre l'intérêt général. On se dévouait tout entier à la patrie, on lui donnait

son temps, ses veilles, sa fortune, le sang de ses enfants et sa propre vie.

Les armées étaient faites à l'image du peuple. Point d'orgueil dans le commandement, point de servitude dans l'obéissance. Animées du même enthousiasme que les citoyens, pleines du même désintéressement, rompues aux plus grandes fatigues comme aux plus dures privations, elles offraient un spectacle unique dans l'histoire militaire des peuples modernes : on eût dit les légions romaines des Camille et des Fabricius.

Prodigues de leur vie, comme les soldats, les généraux donnaient l'exemple d'une simplicité antique. Modestes après avoir improvisé les plus magnifiques conceptions de la guerre et triomphé des plus grandes armées de l'Europe, aucun d'eux n'eût trouvé dans son cœur une pensée d'usurpation; et, si elle eût pu y germer, il l'aurait bientôt abjurée en regardant, autour de lui, ce peuple ombrageux qui avait les yeux ouverts sur tout ce qui s'élevait, et ce comité prévoyant et jaloux qu'une salutaire défiance du pouvoir militaire n'abandonnait jamais.

Sous les yeux de ce gouvernement, qui aurait osé — même après la reprise des lignes de Weissenbourg et la bataille de Fleurus, — s'attribuer la gloire de la république? Hoche, malgré ses triomphes, fut arraché à l'armée de la Moselle, parce que, dans ce soldat de vingt-quatre ans, Saint-Just avait deviné le génie du gouvernement réuni au génie des batailles. Malheur à Bonaparte, si son front de penseur et d'ambitieux fût tombé sous les regards investigateurs du proconsul!

Tous les généraux de cette époque obéissaient à la république sans murmurer. Bernadotte était soumis et fidèle comme eux. Naturellement impatient du joug, il obéissait peut-être en frémissant, mais il obéissait et ne voyait rien encore au delà de l'horizon de la république. Si, après le 9 thermidor, un gouvernement stable et fort, un gouvernement appuyé sur la souveraineté populaire et l'autorité absolue de la loi, eût succédé au comité de salut public, les ambitions prétoriennes qui ont désolé la France n'auraient pu se produire, et Bernadotte, resté probablement une des gloires les plus pures de la répu-

blique, reposerait aujourd'hui aux Invalides à côté des cendres de Napoléon.

Malheureusement, la journée du 9 thermidor, qui semblait ne devoir être qu'une expiation des outrages faits à l'humanité, se transforma tout à coup, par l'impulsion même des plus ardents terroristes, en une guerre ouverte et acharnée contre les principes et les hommes de 1789. Une nouvelle terreur, aveugle, furieuse, sans limite et sans frein, envahit la France; toutes les passions se coalisèrent pour détrôner le peuple, anéantir la république, diffamer ses œuvres, déchirer ses lois, même les plus sages, et la punir d'avoir arraché le pays à la domination des étrangers.

Si l'échafaud révolutionnaire était horrible, hideux, épouvantable, celui-là du moins avait arrêté les exécutions populaires qui frappaient les victimes en masse, et, suivant l'expression d'un grand génie, les lois de la morale n'étaient pas méconnues; elles n'étaient que violées (1). Mais, après le 9 thermi-

(1) Chateaubriand.

dor, que de nouveaux exemples de ces vengeances sauvages le midi ne donna-t-il pas à la France indignée ! Et, cette fois, ce n'était pas le peuple qui renouvelait au loin les scènes de septembre.

Oui, l'humanité justement révoltée, des animosités profondes et le déchirant souvenir de pertes irréparables expliquaient peut-être ce sanglant besoin de représailles..... Mais alors ne parlez point d'une civilisation supérieure, couvrez-vous de cendres, et confessez que les mauvaises passions sont le triste apanage de tous.

Ces affreuses représailles ne suffisaient pas, néanmoins, aux desseins de la réaction. Vingt journaux à la solde du parti, enhardis par la plus scandaleuse impunité et fidèles échos d'une tribune furibonde, mettaient chaque matin le poignard à la main des séides. Enfin, la France était enveloppée d'un vaste réseau de conspirations monarchiques, et, tandis que la république mourante se débattait contre ses ennemis intérieurs, des négociations criminelles appelaient l'ennemi du dehors.

Cependant les armées soutenaient encore la renommée des soldats de 1794. Elles couvraient

de leurs lauriers les plaies de la patrie et étouffaient, sous des cris de victoire, les gémissements des victimes de la réaction dont nos soldats ne partageaient ni les fureurs ni les desseins.

Toutefois, parmi ces guerriers si fidèles à la liberté et au drapeau, si sensibles à l'honneur et la gloire, les ressorts de la discipline se détendaient chaque jour davantage. Et comment n'en aurait-il pas été ainsi? On les laissait sans solde, sans vivres, sans vêtements; on les séparait des généraux et des officiers formés par la guerre et la révolution; on ne leur parlait plus le langage de la liberté, et l'on substituait imprudemment le *Réveil du peuple* qui donna le signal des massacres réactionnaires, à l'hymne de la Marseillaise qui avait vaincu l'Europe.

Bientôt la corruption s'attaqua au cœur même de nos armées. Cessant d'avoir foi à la république, les généraux commencèrent à songer à leur avenir. Quelques-uns se laissèrent même tenter par l'or de l'étranger, et le prétendant put marchander et acheter la conscience de quelques autres. Enfin tout marchait à une contre-révolution imminente,

lorsque, s'éveillant tout à coup sur les bords de l'abîme, ceux des anciens révolutionnaires qui avaient embrassé la réaction avec le plus de ferveur, arrachèrent la Convention à sa fatale léthargie. Cependant les journées de vendémiaire, dans lesquelles Bonaparte rendit un éminent service à la liberté, ne rompirent point les trames royalistes qui eussent fini par triompher, même après les élections qui précédèrent la constitution de l'an III, si la Convention ne se fût réveillée à temps. Mais, grâce à la sage mesure qu'elle prit avant de déposer ses pouvoirs, les conspirateurs eurent la minorité dans les conseils, mais une minorité imposante, hostile, factieuse. On sait avec quel acharnement et quelle audace elle attaquait, à la tribune, les plus illustres chefs de l'armée, et surtout Hoche et Jourdan qui avaient les yeux ouverts sur les menées du parti. A la tête des députés factieux était Pichegru qui, après avoir préparé sa défection par la gloire, n'était entré dans les conseils qu'afin d'offrir à la contre-révolution un chef tout prêt à marcher à sa tête.

Cependant deux années de vraie liberté sous

le Directoire, les admirables campagnes d'Italie et la paix de Campo-Formio semblaient avoir relevé l'ascendant de la république. Mais les conseils renfermaient toujours des éléments de trouble et de dissolution. Les conspirateurs ne s'y bornaient plus à déclarer une guerre implacable au gouvernement; ils dirigeaient aussi les plus violentes attaques contre Bonaparte au milieu de ses plus grands triomphes. Enfin, les excès du parti contre-révolutionnaire réduisirent le Directoire au coup d'État du 18 fructidor. Hoche à l'armée de Sambre-et-Meuse, Bonaparte à l'armée d'Italie, — Bonaparte surtout que des révélations secrètes avaient informé des projets des royalistes, — communiquèrent à leurs soldats une impulsion favorable au gouvernement.

À cette époque, la gloire soudaine et immense du héros d'Italie lui avait déjà suscité d'inexorables ennemis, parmi les généraux des armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse. Tous, excepté Hoche qui adoptait noblement les lauriers de Bonaparte, voyaient d'un œil chagrin le vol de sa renommée, e se montraient inquiets et jaloux du rôle qu'il

jouait dans les affaires publiques. Cette influence souveraine d'un héros de vingt-six ans offensait l'orgueil des uns, alarmait le patriotisme des autres, et, soit rivalité naissante, soit ambition, soit impatience du joug de toute autorité, Bernadotte partageait cette hostilité moitié ouverte, moitié cachée, lorsqu'il conduisit en Italie une colonne de l'armée du Rhin.

Comme on le verra dans le cours de cette histoire, un mouvement de répulsion mutuelle fut le premier effet de l'entrevue des deux généraux. L'homme qui allait bientôt, comme ministre du Directoire, se rallier sans bonne foi au parti des Jacobins, trouvait l'armée d'Italie beaucoup trop révolutionnaire. C'est que Bernadotte n'était déjà plus le lieutenant de Jourdan et de Kléber, ni l'un des chefs de cette armée de Sambre-et-Meuse étincelante d'ardeur et de patriotisme; c'est qu'à ses yeux, l'avenir de la république et celui de la monarchie étaient également compromis, également douteux. Cependant Bernadotte servit avec distinction sous les ordres de Bonaparte qui, de son côté, mit une courtoisie chevaleresque à témoigner du

courage et des talents du général de l'armée du Rhin.

Celui-ci accepta les éloges et garda ses rancunes.

On sait le fatal départ de Bonaparte pour l'Égypte, emmenant avec lui la glorieuse armée d'Italie, vierge de défaites et de trahisons. Bientôt les revers succédèrent aux revers, les désastres aux désastres. La perte de l'Italie; la mort inexpliquée de Hoche qui aurait, peut-être, soutenu l'honneur de nos armes et la république chancelante; la lutte incessante du gouvernement contre les conseils où dominait la faction contre-révolutionnaire; la terreur qu'inspiraient au Directoire, et surtout à Carnot, les folles entreprises de quelques patriotes exaltés jusqu'au délire; la coupable tentative de Grenelle, que l'autorité pouvait prévenir et qu'elle laissa éclater pour frapper un grand coup sur le parti démocratique; les sanglantes exécutions qui suivirent cette journée; les mutilations successives que firent subir au Directoire les deux conseils qui semblaient se venger ainsi des proscripteurs de fructidor; la faiblesse de

sa dernière composition ; enfin, la nomination de Sieyès arrivant au pouvoir avec des vues de renversement : toutes ces circonstances avaient remis en question l'existence de la République. Sieyès n'en voulait pas, Barras semblait la regarder tomber avec indifférence et, autour d'eux, Fouché la trahissait.

Cet état de choses enhardit les royalistes. Sous les yeux des deux conseils qui étaient sans influence et sans autorité, parce qu'ils se trouvaient divisés ; en face d'un gouvernement assez aveugle pour ne pas voir sa chute prochaine, les contre-révolutionnaires jetèrent sur la France entière un vaste réseau de conspirations.

Au milieu de ces intrigues, Bernadotte figura long-temps encore parmi les amis de la république ; mais sa fidélité parut assez peu robuste pour que, au moment même où il rendait, comme ministre, les plus grands services à la France, on le crût capable de prêter l'oreille aux suggestions du prétendant (1). Alors, cependant, il inspirait au gou-

(1) Voir chapitre II du 1er volume.

vernement des craintes d'une tout autre nature. Entraîné par Sieyès qui tremblait à l'ombre d'un républicain, inquiet de l'exaltation qui renaissait parmi les Jacobins, et craignant de leur laisser un chef redoutable dans la personne de Bernadotte, le Directoire enleva le portefeuille de la guerre à ce général, par un outrage aussi gratuit qu'offensant. En effet, Bernadotte se fût accommodé du régime républicain, si la république eût présenté des garanties de durée pour elle et des motifs de sécurité pour lui. Mais ce soldat n'était pas trempé en homme de révolution. Il pouvait conspirer dans son cabinet, mais jamais il n'aurait eu l'audace de descendre dans la place publique. Aussi brave, aussi téméraire qu'on puisse l'être sur un champ de bataille, jamais il n'eût osé jouer sa tête dans une journée des barricades.

Le 18 brumaire déplut à l'ex-ministre du Directoire. Bernadotte eut même de fortes velléités de résistance, mais elles n'aboutirent qu'à beaucoup d'humeur et à une accession subite au fait accompli : il se rendit et ne se convertit pas.

L'avénement de Bonaparte, qui fut réellement

empereur dès le lendemain de la journée de Saint-Cloud, laissa une profonde impression dans le cœur jaloux et aigri de son rival. Peut-être même la défection du prince royal de Suède fut-elle la conséquence de l'ambition que l'exemple du premier consul développa dans l'âme vulgaire de Bernadotte. Il est certain qu'en tuant la république, Bonaparte ouvrit la voie aux plus vastes espérances de l'ambition, et que, dès lors, il assuma sur sa tête la responsabilité du sort de la France. Le roi Charles-Jean procède du premier consul s'instaurant Empereur devant les généraux de la république. Or, si Bernadotte fût resté l'un de ces généraux ; si la gloire du tribun n'eût point dégénéré en gentilhommerie ; si, à l'exemple de son maître, il n'eût pas voulu faire race, jamais nos femmes n'auraient entendu battre les tambours de l'étranger (1).

A cette époque, des vertus républicaines, du désintéressement, de la modération, des actes généreux envers le malheur, des mains pures de toute rapine, de beaux faits de guerre, une incon-

(1) Expression de Paul Courier.

testable capacité militaire et une grande popularité parmi les soldats, composaient à Bernadotte une renommée qui le désignait naturellement aux projets des défenseurs de la république et des partisans de la monarchie. Alors aussi brillait à Paris une femme célèbre dont le nom vivra dans la postérité, par des écrits empreints d'une vive imagination et marqués quelquefois au cachet de la plus haute raison. Attachée à l'école philosophique malgré la direction éminemment religieuse qu'elle avait reçue de son père et du culte protestant, avide de tous les genres de gloire, étincelante dans un salon, successivement en rapport avec les constituants, les membres de l'Assemblée législative et de la Convention, particulièrement liée avec Narbonne, Alexandre de Lameth et Talleyrand, avec Chénier et Barrère, avec Cabanis et Garat, Barras et Benjamin Constant; d'accord avec les héros du 18 fructidor, sans renoncer à ses relations sentimentales avec les victimes de ce coup d'Etat, madame de Staël avait une ardente passion pour la politique et voulait absolument jouer un rôle dans le gouvernement. Pleine d'enthousiasme pour le vainqueur de

l'Italie, elle s'approcha de ce grand homme avec l'espoir de le subjuguer, de régner de moitié avec lui ou du moins d'être admise à donner des conseils qui seraient écoutés. Malheureusement pour madame de Staël, le général Bonaparte connaissait son exaltation, son ambition, sa mobilité et son besoin insatiable d'intrigues. Cette femme, à moitié homme, et pourtant toujours femme, exerçait sur les esprits les plus distingués un ascendant presque ridicule tant il était absolu. Improvisatrice du plus rare talent, pleine de prétentions, mais pleine aussi d'abandon et de bonté, prêchant la liberté dans son salon comme à une tribune, elle fascinait, elle entraînait les hommes les plus graves du temps.

Instruit de toutes ces choses et averti, par un pressentiment qui tenait à sa pénétration instinctive, le premier consul, au lieu d'accueillir la fille de Necker, l'écarta impitoyablement de sa personne.

Dès ce moment, d'admiratrice passionnée, madame de Staël devint l'ennemie déclarée du premier consul. Cette femme se plaça ouvertement à la tête de l'opposition du Tribunat, où figuraient

Ginguené, Garat, Andrieux, Chénier, Daunou et Benjamin Constant; et, comme elle recherchait avec avidité toutes les célébrités de l'époque, Bernadotte ne tarda pas à devenir un des coryphées de la petite église. Or, de leur éloignement commun pour Napoléon, naîtra, entre Bernadotte et madame de Staël, une liaison qui portera un jour des fruits amers pour la France (1). Après avoir contribué, par ses intrigues et ses amours, à soulever l'Allemagne contre l'Empire, on verra cette femme entraîner le prince royal de Suède dans l'alliance de la Russie et dans une guerre sacrilége contre la France.

Sous l'Empire, qu'il avait vu s'élever avec chagrin et jalousie, Bernadotte obtint les plus grandes

(1) Bonaparte craignait le salon de madame de Staël; il en écartait ses amis en leur disant : « Vous me devez tout; j'ai fait votre réputation et » votre fortune; vous m'aimez avec sincérité : eh bien ! si je vous laissais » fréquenter cette femme trois mois, vous commenceriez par me blâmer » avec elle, ensuite vous passeriez à l'état d'opposition, enfin vous de» viendriez mes ennemis, et peut-être aurai-je le malheur de vous sur» prendre en conspiration flagrante contre moi. » Bonaparte ne voyait que trop juste.

dignités que pût dispenser la puissance souveraine. Mais ni les éloges, ni les récompenses, qu'il sollicitait avec ardeur et dont l'Empereur le comblait, ne purent le ramener à des sentiments d'affection et de reconnaissance. Rassasié d'or et d'honneurs, le maréchal de France, le sénateur de l'Empire, le grand-feudataire de la couronne, avait toujours au cœur quelque pensée d'insubordination ou de révolte. — J'expliquerai les justes sujets de mécontentement de Napoléon contre le prince de Ponte-Corvo, et comment le même homme qui s'était illustré sous le drapeau tricolore, manqua souvent à ses devoirs et compromit les intérêts les plus chers de son pays. Avec tout autre que Napoléon, Bernadotte eût payé de sa tête des fautes qui avaient toutes les conséquences de la trahison, si elles n'en portaient pas le coupable caractère. Mais, ainsi que le disait naïvement l'impératrice-mère, « le farouche monarque était bon jusqu'à la faiblesse, indulgent jusqu'à la témérité. » En effet, si, après la capitulation de Baylen, le général Dupont eût été fusillé, peut-être n'aurions-nous pas perdu l'Espagne; et si, malgré sa parenté et

ses services, la justice de Napoléon eût frappé le maréchal Bernadotte, après sa coupable désobéissance d'Auerstaedt et d'Iéna, le prince royal de Suède n'aurait pas, six ans plus tard, fixé les irrésolutions d'Alexandre, donné la main aux Anglais et forcé les alliés, qui manquaient d'audace, à pousser l'invasion jusque dans Paris.

Devenu, grâce à l'Empereur, héritier du trône de Suède, Bernadotte emporta dans sa patrie adoptive de profonds ressentiments, parmi lesquels il faut sans doute placer au premier rang l'importune conviction de ses fautes et l'insupportable injure de la clémence impériale.

Les exigences de Napoléon envers la Suède, motivées par les plus irrésistibles nécessités de la politique, accrurent et irritèrent les mauvaises dispositions de Bernadotte. Mal conseillé par les passions de son cœur, et surtout par les agents des puissances étrangères, il se retirait chaque jour davantage de l'alliance française, lorsque la conjuration des rois se groupa autour de lui, pour lui imprimer une impulsion qu'il était tout disposé à recevoir. Alors Louis XVIII, si fier de sa

naissance, lui adresse des lettres de frère; Alexandre vient à Abo, pour apprendre de lui la guerre et la politique; l'Autriche le proclame l'Agamemnon de la ligue européenne, et ne veut combattre que s'il combat; la Prusse n'aspire qu'à mettre ses légions sous ses ordres; l'Angleterre lui envoie des ambassadeurs, lui offre de l'or, des soldats, un second royaume en Europe, une colonie en Amérique, et, oubliant qu'il naquit Français, elle l'appelle un héros. La vertu de Bernadotte n'était pas de trempe à résister à de puissantes séductions; et quelle séduction, pour une âme ulcérée d'orgueil et de jalousie, que d'avoir, pour suppliants, pour frères, pour amis, pour disciples, les potentats qui naguère étaient aux pieds du vainqueur d'Austerlitz!

Alors se forma, par les incitations de l'Angleterre et les efforts secrets de Charles-Jean, la coalition de 1813, plus redoutable que toutes les autres, parce que les rois, devenus tout à coup révolutionnaires, parlèrent à leurs peuples le langage d'Arminius aux Germains, ou plutôt le langage de la Convention aux Français de 1793.... Et ce fut un

soldat de nos grandes guerres, qui, le premier, fit fermenter, au cœur de l'Allemagne offensée de notre domination, les principes d'indépendance et de liberté qui avaient vaincu l'Europe liguée contre la France révolutionnaire!

Hélas! les peuples ajoutèrent foi aux magnifiques promesses de leurs maîtres; ils saisirent leurs armes, marchèrent contre l'empire, et le génie des batailles fut vaincu par le génie de la liberté!

C'est une circonstance unique peut-être dans l'histoire du monde, que des rois absolus invoquant la liberté pour raffermir le despotisme. Terrible et salutaire enseignement pour les peuples dont l'imprudente générosité croirait encore à la parole des princes! — Je raconterai la participation de Bernadotte à cette œuvre inouïe de déception!

Cependant, si les rois de l'Europe avaient foulé aux pieds les engagements les plus sacrés envers Napoléon; s'ils avaient méconnu leurs intérêts les plus chers, pour embrasser l'alliance anglaise qui avait causé tous leurs désastres, en les précipitant dans le sanglant démêlé où elle dépensait beaucoup d'or et peu de sang, ces princes pouvaient

du moins être entraînés par de légitimes rancunes contre la France de la révolution, qui avait brisé le trône des uns et ébranlé celui des autres. Ces têtes couronnées avaient tremblé dix ans devant notre propagande armée ; ces souverains, institués par Dieu même, avaient été vaincus par un héroïque peuple, et obligés de recevoir la paix d'obscurs plébéiens devenus généraux d'armées ou chefs d'empire. Enfin, les représentants héréditaires du principe monarchique, ne pouvaient pardonner à la France d'avoir foulé aux pieds une couronne et donné à toutes les nations le signal de la liberté. On comprend donc que le ressentiment de tant d'injures fut profondément gravé dans leur cœur.

Mais lui, Bernadotte, qu'avait-il à reprocher à sa patrie ?... sa gloire et sa fortune. L'homme qui devait tout à la révolution, offrant son épée de despote en despote et tendant la main aux Anglais dont l'or coulait depuis vingt ans pour arracher à la France tout ce qu'elle avait puisé de grandeur, de force et de prospérité dans cette même révolution !..... — Je dirai comment cet homme, que la nature avait créé loyal et généreux, devint plus cou-

pable dans sa trahison que Condé dans sa révolte.

Assis sur les marches d'un trône, Charles-Jean n'était plus ni Français, ni Suédois, ni citoyen; ce n'était pas un caractère, c'était un prince qui voulait devenir roi; et pour être sûr de le devenir, il détrôna la France.

Ici finit la partie sévère de ma tâche.

Après avoir prononcé, contre le prince royal de Suède, un anathème que la postérité répétera peut-être, il me sera doux de montrer le roi Charles-Jean cherchant à expier, par trente années d'un bon gouvernement, ses torts envers sa patrie et la liberté du monde.

Sans doute, en étudiant la vie royale de Bernadotte, on peut y découvrir encore quelques révoltes de cet amour du pouvoir, qui grandit toujours avec la possession du trône; mais, en définitive, sous le règne de ce prince, la Suède a joui d'une prospérité inaccoutumée et d'une véritable liberté.

Peut-être la seconde partie de la vie de Charles-Jean appartient-elle aux vices de son époque, et la troisième aux qualités de l'homme.

Que si, en appréciant cette existence mêlée

de vertus et de vices, de bonnes et de mauvaises actions, mon jugement venait à s'égarer, je prierais mes lecteurs de ne pas oublier cette maxime de Mably : « Les erreurs d'un historien en politique ne » seront jamais graves ni dangereuses, quand sa » morale sera toujours exacte. »

HISTOIRE

DE

BERNADOTTE,

CHARLES XIV.

CHAPITRE PREMIER.

Origine de Bernadotte. — Ses premières années. — Il s'engage comme simple soldat. — Dix ans sous-officier. — L'hôpital et l'amphithéâtre. — Premières scènes révolutionnaires. — Bernadotte sauve son colonel. — Influence de cette action sur le reste de sa vie. — Guerres de la Révolution. — Bernadotte sous les ordres de Custine. — Sa conduite à l'armée du Rhin. — Il passe à l'armée des Ardennes. — Ses combats sur la Sambre. — Il sauve Marceau, et se place au premier rang des généraux de la République. — Il décide de la journée de Juliers. — Sa conduite au siége de Maëstricht. — Son énergie détermine le passage du Rhin. — Ses combats dans la campagne de l'an III, sous Jourdan. — Il sauve la vie à des émigrés pris les armes à la main. — Il conduit une armée en Italie. — Sa première entrevue avec Bonaparte. — Origine de l'antagonisme de ces deux généraux. — Bernadotte apporte au Directoire les drapeaux pris sur les Autrichiens. — Son ambassade à Vienne.

Charles XIV, Jean, naquit à Pau le 26 janvier 1763 (1).

Venu au monde à sept mois, par suite d'un accident de grossesse, ses premières années s'écou-

---

(1) Bernadotte (Jean-Baptiste-Jules) était second fils de M. Bernadotte, avocat au parlement de Pau, et de mademoiselle Saint-Jean de Boeil, sa femme.

lèrent attristées par les douleurs d'une enfance pénible, et, plus encore, par l'indifférence de sa mère, dont toutes les affections appartenaient à un premier-né. Cette partialité maternelle, qu'aucun motif légitime ne justifiait, blessa au cœur le jeune Bernadotte. La vie de famille lui devint insupportable, et, le 3 septembre 1780, à l'insu de son père, qui le destinait au barreau, où lui-même avait acquis une certaine célébrité, il s'engagea comme volontaire au régiment de Royal-la-Marine. Ce régiment tenait garnison dans l'île de Corse, où Charles-Jean fit ses deux premières années de service.

Prise à une époque où l'avancement dans l'armée était l'apanage exclusif des castes nobiliaires, cette détermination fut-elle l'effet d'une étourderie de jeune homme ou le résultat d'une vocation puissante? Les circonstances domestiques qui précédèrent le départ du soldat militent sans doute en faveur de la première de ces hypothèses; mais les faits dont se compose la vie du général de la République et du maréchal de l'Empire justifient pleinement la seconde. On peut donc avancer, dès à présent, que, si le hasard poussa Bernadotte dans la carrière des armes, ses instincts guerriers et ses talents militaires la lui firent magnifiquement parcourir.

Tombé gravement malade vers la fin de 1782,

Bernadotte obtint un congé temporaire qui le rendit pour quelque temps à ses foyers. Sa famille fit alors de vains efforts pour le détourner de la vie des camps. Tout entier à la lecture des grands capitaines, rêvant déjà peut-être la fortune des Catinat et des Fabert, il persista à rester sous le drapeau, et, après dix-huit mois passés au milieu des siens, il rejoignit son régiment, où il fut nommé successivement : caporal le 16 juin 1785, fourrier le 31 août suivant, sergent le 21 juin 1786, sergent-major le 11 mai 1788 et adjudant-sous-officier le 7 février 1790. Ainsi, l'homme qui devait un jour recueillir la succession de Charles XIII, servit dix ans avant d'obtenir l'épaulette de sous-lieutenant.

Cette première période de la vie militaire de Bernadotte ne présente rien de remarquable si ce n'est un accident qui prouve, une fois encore, à quoi tiennent les plus hautes destinées. Le Père Élisée, celui-là même qui, sous la Restauration, devint chirurgien ordinaire de Louis XVIII, passant un matin la visite d'une des salles de l'hôpital de Grenoble, arrive près d'un malade qui n'offre plus aucun signe de vie. L'homme de l'art tâte le pouls, il ne bat plus ; il interroge le cœur, les pulsations ont cessé ; il soulève un bras qui retombe froid et roide sur la couche. Alors, persuadé qu'il n'y a plus là qu'un cadavre, le Père Élisée ordonne de le porter au *dépôt*, et passe à un autre lit. Mais, à la suite du

Père Elisée, marchait un jeune chirurgien, M. Willars, qui, désirant sans doute *expérimenter* le sujet, fit signe aux infirmiers de transporter Bernadotte dans sa division, où, quelques moments après, il le trouva revenu d'une syncope que son collègue avait prise pour la mort.

En 1790, le régiment de Royal-la-Marine, dans lequel servait Bernadotte, était en garnison à Marseille. C'était au moment où la ville aux passions ardentes venait d'arborer la cocarde tricolore; inauguration tumultueuse qui faillit coûter la vie à M. d'Ambert, colonel de ce régiment. Véhémentement soupçonné de ne point partager l'enthousiasme démocratique, l'officier de l'ancien régime allait tomber sous les coups de la multitude, lorsque, de concert avec ce même Barbaroux qui brilla plus tard d'un si vif éclat dans le parti girondin, Bernadotte apaisa la sédition et arracha l'*aristocrate* au courroux populaire.

Cet incident décida peut-être de la fortune du Béarnais. Rentré à Paris, M. d'Ambert fit retentir les bureaux de la guerre de l'éloge de son adjudant, pour lequel il obtint, en novembre 1791, une lieutenance dans le régiment d'Anjou stationné en Bretagne. Bernadotte racontait avec bonheur cette circonstance de sa vie, et répétait souvent qu'il lui en avait plus coûté pour obtenir le rang d'officier, que pour devenir maréchal de France. Du

reste il conserva toujours une profonde reconnaissance pour son colonel, et lorsque, en 1799, ce malheureux officier fut arrêté, pour être rentré en France au mépris de la terrible loi contre les émigrés, Bernadotte, alors ministre de la guerre, écrivit au Directoire : « Si vous m'accordez la vie de » M. d'Ambert, ce sera la récompense de ce que j'ai » fait ou puis jamais faire pour la république. » Ne pouvant obtenir la grâce du royaliste proscrit, le ministre républicain pénétra secrétement dans le cachot de son ancien colonel, auquel il offrit de favoriser son évasion. Mais tous ses efforts furent vains : d'Ambert refusa de fuir une seconde fois, disant que la mort était préférable aux malheurs et aux misères de l'émigration. La sentence fut exécutée.

Cependant, le règne du favoritisme touchait à son terme, et une immense carrière s'ouvrait devant le mérite réel. Bientôt, aussi, allaient éclater ces grandes guerres de la révolution, du sein desquelles devait surgir toute une génération d'illustrations nouvelles. En 1793, Bernadotte fut nommé colonel d'une demi-brigade employée dans l'armée du Rhin, sous les ordres du général Custine et composée d'anciens soldats et de volontaires. Malgré cet amalgame, ce corps ne tarda pas à se faire distinguer par la bonté relative de sa discipline, et par la brillante valeur dont il fit preuve aux combats de Spire et de Mayence. Quoique Bernadotte n'eût encore que le

grade de colonel, l'habileté et le courage qu'il déploya dans la retraite de Custine, sur les frontières de la France, lui valurent le commandement d'une avant-garde dans l'armée du Nord. La 71e demi-brigade et le 3e régiment de cavalerie furent mis sous ses ordres, et, depuis ce jour, il fixa sur lui les regards de l'armée dont il devint bientôt un des chefs les plus considérables.

En l'an II, l'ennemi n'était séparé de Saint-Quentin que par le poste de Prémontré, dont la défense fut confiée à Bernadotte. Il remplit cette importante mission avec la vigueur d'un officier de trente ans et l'expérience d'un vieux capitaine. Assailli par dix escadrons de cavalerie, onze bataillons, autrichiens et anglais, et une artillerie formidable, il soutint bravement le choc de ces masses, leur disputa le terrain pendant sept heures consécutives, et, lorsque, débordé sur ses deux ailes, il reçut l'ordre de se retirer, il effectua sa retraite avec une lenteur et un aplomb qui lui méritèrent les applaudissements de l'armée et les félicitations des représentants du peuple.

Éminemment doué de l'éloquence des camps, Bernadotte contracta, dès cette époque, l'habitude, poussée depuis jusqu'à l'affectation, d'exciter ou d'apaiser par des harangues les passions de ses troupes, et il dut souvent ses succès les plus décisifs à la puissance de sa parole. Lorsque, par

exemple, l'armée du Nord marchait au secours de Landrecies, le brave général Goguet étant tombé sous le feu de ses soldats mutinés, Bernadotte s'élance au milieu des séditieux, fait ranger les deux brigades en bataille, tonne contre le meurtre dont l'une d'elles vient de se souiller en présence de l'ennemi, et échauffe à tel point le ressentiment de ces troupes, contre les coupables, qu'il ne parvient qu'à grand'peine à calmer l'exaltation qu'il a produite, et à les empêcher de faire elles-mêmes justice des assassins.

On sait de combien de succès et de revers fut mêlée la campagne de l'an II. Le 7 floréal, après des prodiges de valeur, la brigade de Bernadotte est enfoncée; son chef fait de vains efforts pour la rallier; sa voix n'est déjà plus entendue lorsque, arrachant ses épaulettes et les jetant au milieu des rangs dispersés par la mitraille, il s'écrie : « Je ne » suis plus votre général, puisque vous me laissez » déshonorer. » A ce mot de déshonneur quelques pelotons se reforment auprès de Bernadotte, qui les dirige sur les pièces abandonnées par les fuyards, s'en empare et, les tournant contre l'ennemi qui poursuit sa colonne, le force à rétrograder.

Cependant, vers cette époque, il s'en fallut peu que la tête de Bernadotte ne roulât sur l'échafaud. Sur je ne sais plus quelle dénonciation, le Comité de salut public avait ordonné au général

Ferran et au représentant du peuple Goupilleau de Fontenay, de le faire arrêter et conduire à Paris. Cet ordre étant arrivé au quartier-général la veille de l'attaque de Landrecies, on crut devoir en différer l'exécution jusqu'après le combat; mais Bernadotte s'y était si noblement conduit, que le représentant du peuple en référa sur-le-champ au Comité de salut public, qui changea le mandat d'arrêt en un brevet de général de division : grade que le proscrit de la veille n'accepta pas, par le motif que, n'ayant point encore reçu sa nomination de général de brigade, il ne pouvait être légalement promu à un rang supérieur.

Bernadotte passa ensuite à l'armée des Ardennes, où, par de brillants combats sur la Sambre, il justifia la réputation qui l'y avait devancé. Plus tard il fit partie de l'armée de Sambre-et-Meuse, et, là encore, son ascendant personnel apaisa une sédition dans laquelle le jeune et brave Marceau allait devenir la victime de quelques soldats révoltés. Mais Bernadotte, apercevant le danger, se précipita dans la mêlée et arracha son collègue des mains des furieux, qui, rendus bientôt à la conscience de leur crime, réclamèrent eux-mêmes le châtiment des instigateurs.

Dans les premiers jours de messidor, Bernadotte contribua, avec Kléber et Duhem, à un beau fait d'armes qui rendit l'armée française maîtresse du

cours de la Sambre et prépara l'immortelle journée de Fleurus, où il emporta, l'épée à la main, les hau teurs de Jouverai et les villages de Lerou et de Villebourou. C'est alors qu'à la demande de Kléber il fut nommé général de brigade sur le champ de bataille (1). Dès ce moment l'opinion publique plaça Bernadotte au premier rang des généraux de la République; et, nonobstant l'infériorité de son grade, il reçut le commandement d'un corps de dix mille hommes, à la tête duquel il alla prendre position sur la Meuse, força Kray devant Maëstricht et contraignit ce général à chercher un refuge sous le canon de la place.

Après avoir franchi le fleuve et investi le côté de la ville situé sur la rive droite, Bernadotte marcha sur la Roër, s'empara de Heinsberg, força le passage de la rivière, délogea le corps autrichien et prépara, par de savantes manœuvres, la mémorable bataille de Juliers, dont le résultat fut de rejeter l'ennemi sur la rive droite du Rhin. « C'est son courage et son » intrépidité, écrivait Kléber, qui ont décidé du » sort de la journée. »

Pendant le siége de Maëstricht, Bernadotte fut chargé de conduire l'assaut au fort de Wich avec dix bataillons, trois régiments de cavalerie et

(1) Sur le brevet qui lui fut délivré figurait cette mention : « *Pour traits de bravoure et actions d'éclat.* »

soixante pièces d'artillerie. C'était son premier essai dans la guerre de siége. Cependant, il dirigea cette opération avec une vigueur et une intelligence qui firent l'admiration de ses camarades. Maëstricht capitula après dix-huit jours de tranchée ouverte, et, pour prix de ses services, Bernadotte fut chargé de recevoir les armes des huit mille Autrichiens qui défendaient la place. Ce fut aussi à la suite de cette capitulation qu'il fut nommé général de division.

Après un court repos dans les environs de Maëstricht, le corps de Bernadotte rejoignit le gros de l'armée sur les bords du Rhin. Dans un conseil de guerre réuni par Jourdan pour délibérer sur le passage du fleuve, diverses opinions furent émises pour et contre l'opportunité de cette grande opération. Bernadotte exposa énergiquement la situation désastreuse de l'armée et soutint que, si, matériellement, les chances n'étaient point pour nous, politiquement nous devions, à tous risques, entreprendre le passage du Rhin. « Si nous voulons « fermement la victoire, elle est à nous, s'écria-t-il; « et si elle trompe notre courage, la mort sera notre « refuge. » Cette mâle allocution fixa toutes les incertitudes, et la campagne de l'an III fut décidée.

Bernadotte ouvrit cette campagne par la prise de vive force d'une petite île à la faveur de laquelle l'armée put établir un pont sur le fleuve et débou-

cher dans la plaine de Neuwied. C'est de ce point que Jourdan s'élança au cœur de l'Allemagne. Après s'être emparé des hauteurs de Nassau et avoir repoussé l'ennemi sur la rive gauche de la Lahn, Bernadotte courut investir Cassel, dont il dut bientôt abandonner le siége, pour voler au secours de l'armée de Sambre-et-Meuse débordée sur ses ailes par le corps de Clairfait. Forcée enfin de lever le blocus de Mayence et d'Érenbreistein, l'armée française effectua sa retraite sous la protection de la division Bernadotte, qui formait son arrière-garde. Parvenu devant Caudenback, ce général rencontra une forte colonne autrichienne à travers laquelle il se fraya un passage après des chances diverses et une lutte acharnée qui forment une des plus belles époques de sa carrière militaire.

L'armée avait repassé le Rhin et se dirigeait sur le Hundsruck suivie de près par les Autrichiens, qui s'établirent sur la rive droite de la Nahe. Indigné de cette profanation du territoire français, Bernadotte fit un retour offensif, assaillit les avant-postes ennemis, les chassa de Creutznach et s'empara de sept cents prisonniers, parmi lesquels se trouvait un certain nombre d'émigrés pris les armes à la main. La loi était positive, inexorable; elle les condamnait à mort. Mais Bernadotte, s'approchant de ces malheureux, leur demanda à quel corps ils appartenaient : « Vous le voyez bien, ré

» pondirent les chefs des émigrés, nous sommes » Français. — Vous voulez dire Belges, » repartit Bernadotte, et il ordonna de les confondre avec les Autrichiens tombés en son pouvoir. Le même jour il proposa au général Clairfait l'échange de ces prisonniers contre deux cents soldats de sa division, et sauva, par ce dangereux subterfuge, des Français qui, quelques heures auparavant, s'acharnaient contre leurs compatriotes.

Cependant, Clairfait, désespérant de pénétrer de nouveau dans Creutznach, leva son camp et se retira sur Mayence. Mais le prince Charles occupait encore la rive gauche du Rhin et menaçait toujours le territoire de la République. Kléber fut jeté sur l'aile droite de l'archiduc, qui repassa le Rhin à Mayence et à Bingen pour livrer bataille à son brave adversaire. Alors Bernadotte, voyant Kléber aux prises avec des forces incomparablement supérieures, franchit aussi le Rhin, fait dix-sept lieues en vingt-quatre heures, s'établit sur la rive droite de la Lahn, attaque l'ennemi sur les hauteurs de Nassau, le rejette sur la rive opposée, prend position sur les hauteurs d'Érenbreistein, protége la levée du blocus de cette forteresse, et repasse le fleuve en présence des masses imposantes de l'archiduc. Puis, à la suite d'une tentative téméraire pour enlever, avec quelques soldats, un détachement ennemi, dans la plaine de Neuwied, il se

trouve face à face avec plusieurs bataillons autrichiens. Déjà une partie de ses grenadiers a mis bas les armes, lorsque, rugissant de colère et leur montrant leurs camarades que l'ennemi massacre quoique désarmés : « Vous voyez, s'écrie-t-il d'une voix » tonnante, que vous n'échapperez pas à la mort » en jetant vos armes; reprenez-les donc et sachez » mourir comme de braves gens. » Rejoint alors par quelques centaines d'hommes et pouvant opposer huit cents baïonnettes à dix mille autrichiens, il recommençe la lutte et, après quatre heures d'un combat peut-être sans exemple, il reste maître du terrain.

Bernadotte poursuivit l'ennemi jusqu'à Montabaur ; et, après une série de brillantes opérations militaires, il atteignit les Autrichiens à Neuhoff, les débusqua des hauteurs de Visbaden, investit l'importante forteresse de Kœnigstein, traversa lé Main, pénétra dans le pays de Darmstadt et marcha sur Wurtzbourg, où, le 8 thermidor, il rencontra l'aile gauche de l'armée autrichienne, commandée par le général Kray, qu'il délogea de toutes ses positions depuis Balzauzen jusqu'à Hemau.

Ce mouvement ayant porté Bernadotte à deux marches en avant de l'armée de Jourdan, l'archiduc voulut surprendre cette faible avant-garde et, passant le Danube à Ingolstadt, à la tête de vingt mille hommes, il descendit le fleuve jusqu'à

Hemau. Cette manœuvre avait pour Bernadotte l'avantage de dégager ses derrières et de le placer en face de l'ennemi. Cependant, abandonné à ses propres forces qui n'excédaient pas huit mille combattants, il se trouvait en présence d'une armée de trente mille hommes. Ici commence une succession non interrompue de combats dans lesquels Bernadotte déploya autant d'habileté que d'audace. De ce nombre sont la sanglante affaire de Teinengen, le passage de la Pegnitz, les attaques de Nuremberg et la jonction de son corps avec l'armée principale dont il était séparé depuis trois semaines. Cette retraite est un des beaux faits de guerre dont nos annales militaires se glorifient.

Réuni à l'armée de Sambre-et-Meuse, Bernadotte contribua à chasser les Autrichiens de Bourg-Eberach, position qui fermait le passage aux Français.

Le Main une fois franchi, l'armée de Sambre-et-Meuse manœuvra sur Wurtzbourg afin de couvrir Francfort. Bernadotte devait se porter sur cette place à la tête de deux divisions, lorsqu'une indisposition grave l'obligea de céder à un autre la direction de ce mouvement. Mais, informé de l'échec que Jourdan venait d'éprouver à Wurtzbourg, il courut se replacer à la tête de ses troupes, attendit l'ennemi de pied ferme, et lui reprit l'artillerie enlevée la veille à Marceau. Il se dirigeait ensuite sur Altenkirchen pour soutenir ce jeune et brave géné-

ral, lorsqu'il apprit que Marceau venait d'être frappé mortellement et que sa division était en pleine retraite. A la vue du héros mourant sur un brancard porté par quelques grenadiers : « Soldats, s'écrie Bernadotte, ce n'est pas en fuyant que vous le » vengerez, retournez à l'ennemi. » Quelques instants plus tard l'armée républicaine avait perdu un de ses plus vertueux capitaines, une de ses gloires les plus pures, Marceau était mort. L'armée française opéra ensuite sa retraite par le défilé d'Altenkirchen, et déboucha sur le Rhin aux environs de Cologne.

Dans tout le cours de ces opérations, Bernadotte avait déployé beaucoup de courage et de talent; mais sa conduite avait-elle été aussi sage que brillante? Plusieurs écrivains militaires l'accusent d'avoir, dans ces mémorables circonstances, compromis le sort de l'armée de Jourdan en faisant une pointe hasardeuse qui l'engagea dans des opérations en dehors des prévisions du plan de campagne. Toutefois, il est incontestable que, par sa résistance opiniâtre aux forces supérieures de l'archiduc, Bernadotte épargna de plus grands désastres à Jourdan et protégea la retraite de son armée (1). Et telle était sans doute l'opinion du Directoire, lorsque, vers la fin de cette campagne, il lui écrivait : « La » République est accoutumée à voir triompher

(1) Voir les Mémoires de Jourdan et la Stratégie du prince Charles.

» ceux de ses défenseurs qui vous obéissent. »

Au mois de vendémiaire an V, Bernadotte courut au secours de Neuwied, cette porte de l'Allemagne dont les Autrichiens avaient tenté de s'emparer et qui resta ouverte à l'armée républicaine. C'est à cette époque qu'il reçut du Directoire le commandement de vingt mille hommes détachés de l'armée de Sambre-et-Meuse pour aller renforcer l'armée d'Italie. Il partit de Metz avec deux divisions, franchit le mont Cenis au milieu de l'hiver et rejoignit le général en chef à Milan. Bonaparte attendait l'arrivée de ces troupes pour ouvrir la campagne de l'an V. Le jour fixé pour le départ du corps de Bernadotte, un de ses régiments refusant de sortir de Milan, sous prétexte que la solde ne lui a point été payée, il accourt au galop et, d'une voix terrible, il commande *En avant.* Le régiment s'ébranle, hésite et s'arrête de nouveau. Alors Bernadotte saute de cheval, met le sabre à la main et, saisissant un grenadier : « Marche, lui dit-il, ou je te tue. » Cette fois encore sa voix imposa l'obéissance, la troupe se mit en marche; et les meneurs, placés sous bonne escorte en tête des divisions, furent livrés, humbles et désarmés, à la curiosité des populations italiennes.

Dès leur première entrevue, les deux généraux d'Italie et du Rhin éprouvèrent cette opposition instinctive de vues, de principes et de sentiments

qui les a toujours séparés. Rentré à son quartier-général, Bernadotte dit à ses officiers : « J'ai vu là » un homme de vingt-six à vingt-sept ans qui veut » paraître en avoir cinquante; cela ne me dit rien » de bon pour la République. » De son côté, Bonaparte parla avec quelque sévérité de la jactance méridionale de son nouveau lieutenant, auquel néanmoins il confia le commandement de son avant-garde. Bernadotte allait, une fois encore, se trouver en présence du prince Charles, que le conseil aulique avait rappelé, en toute hâte, des bords du Rhin dans la Haute-Italie. Il passa la Piave et arriva sur le Tagliamento huit jours avant l'archiduc. « Mes amis, dit-il à ses soldats au moment où ils » allaient tenter cette opération ; mes amis, n'ou- » bliez pas que vous sortez de l'armée de Sambre- « et-Meuse, et que l'armée d'Italie vous regarde. » Le Tagliamento fut franchi, et les Autrichiens, repoussés des positions de Godroïppo et de Gradisca, se retirèrent derrière l'Isonzo. Bernadotte les suivit dans leur retraite, mais il rencontra, au passage du fleuve, une résistance qui lui coûta quatre à cinq cents hommes d'élite; et si Bonaparte n'eût aussi traversé l'Isonzo, avec la division Serrurier, pour venir cerner la ville par les hauteurs de la rive gauche, il est douteux que la place eût capitulé (1). Quoi

(1) *Mémoires de Napoléon*, t. I, p. 210.

qu'il en soit, Bernadotte occupa Palma-Nova et la forteresse de Gradisca défendue naguère par quatre mille des plus braves soldats de l'archiduc. Puis, réuni à Masséna, il poursuivit le généralissime autrichien dans les défilés de la Carniole, passa les monts Léoben, rejoignit l'armée principale et prit une part glorieuse à cette rapide campagne qui conduisit les Français aux portes de Vienne et couronna, par le traité de Campo-Formio, les prodigieux triomphes de l'armée d'Italie. A cette occasion le directoire écrivait à Bernadotte : « Le » prince Charles a dû reconnaître, à Gradisca, ce» lui dont il a souvent redouté l'audace et l'habileté » en Allemagne. »

Après la signature des préliminaires de Léoben Bernadotte commanda le corps d'armée laissé par Bonaparte sur les frontières d'Allemagne, et fut provisoirement investi du gouvernement du Frioul et de l'État vénitien. Animés d'une haine profonde contre l'Autriche, les habitants de ces provinces proposèrent alors au général français de former des bataillons, pour combattre cette puissance, dans l'éventualité d'une nouvelle rupture. Mais, sachant que leur pays allait passer sous la domination de François II, qui pourrait les punir cruellement de leur dévouement à la France, Bernadotte n'accepta point leurs services, en taisant, néanmoins, le motif de son refus.

Au mois de fructidor an V, Bonaparte chargea Bernadotte d'aller présenter au Directoire les derniers drapeaux conquis sur les Autrichiens. On a prêté au général en chef de l'armée d'Italie, la pensée d'avoir voulu, dans cette circonstance, éloigner son lieutenant du théâtre des négociations, afin de lui dérober la connaissance de quelques articles secrets. Des historiens croient aussi que, pressentant la nécessité de diriger des troupes sur Paris, pour soutenir le gouvernement, Bonaparte craignait que Bernadotte ne s'opposât à ce mouvement prétorien. Quoi qu'il en soit de ces conjectures, Bernadotte arriva à Paris cinq jours avant le coup d'État du 18 fructidor : auquel il refusa de concourir, parce que, disait-il, la cause de la République ne lui paraissait pas sérieusement compromise; et qu'il était de son « devoir de ne pas » mêler un sabre de plus à cette échauffourée déjà » trop essentiellement militaire. » Il alla même jusqu'à blâmer hautement les adresses foudroyantes que le général en chef de l'armée d'Italie avait fait signer à ses divisions contre les projets *liberticides* des clichiens (1).

A quels sentiments Bernadotte obéissait-il en s'élevant contre l'intervention de l'armée dans les affaires civiles de l'État? Si son improbation eut pour

(1) Voir pièces justificatives, n° 1.

motif réel le respect de la constitution, il fit acte de bon citoyen. Mais la conduite de Bernadotte était moins honorable, si, comme il est permis de le penser, elle ne fut provoquée que par l'éloignement que les deux généraux éprouvaient déjà l'un pour l'autre. Or, au 18 fructidor, Bernadotte était un des plus chauds partisans de la République, contre laquelle les clichiens conspiraient ouvertement. Il est donc fort douteux que la seule rigidité des principes l'ait empêché de se joindre aux patriotes qui voulaient étouffer les complots royalistes.

Rendu à l'armée d'Italie en octobre 1797, Bernadotte insista avec énergie sur la nécessité de conclure la paix. Pour y déterminer Bonaparte il puisa ses arguments dans l'intérêt même de sa gloire. « Le Directoire, lui dit-il, est scandalisé du peu d'é» gards que vous avez pour lui; l'armée de Sambre» et-Meuse vous est opposée; l'armée du Rhin est « persuadée que vous êtes la cause de la disgrâce » de Moreau, son chef; les royalistes savent que les » événements de fructidor ont arrêté leurs desseins, » et que ces événements sont, en partie, votre ou» vrage; les républicains vous observent; ils sont » devenus froids, même pour ce qui touche votre » renommée...... Je vous le répète, faites la paix; » car si vous avez des revers vous ne pourrez comp» ter sur la moindre protection ni sur aucun secours : » tous les partis s'en réjouiront. » Ce conseil était

diamétralement opposé aux intentions du Directoire, qui, au contraire, excitait Bonaparte à continuer la guerre et à fonder partout des républiques. Cependant, le 17 octobre 1797, le traité de Campo-Formio, le premier conclu entre l'empereur et la république, fut signé à Passeriano.

A cette époque, Bernadotte était allé reprendre le gouvernement du Frioul et le commandement des troupes qui formaient l'arrière-garde de l'armée d'Italie. Mais, prêt à rentrer en France, Bonaparte prit des dispositions qui lui enlevèrent la moitié des forces qu'il avait amenées des bords du Rhin. Ce fut là, pour Bernadotte, la cause d'un profond ressentiment. Il écrivit au Directoire, pour lui demander un commandement à l'Ile-de-France, une inspection d'infanterie, de l'emploi à l'armée de Portugal ou, enfin, sa retraite. Il adressa, en même temps, au général Bonaparte une lettre qui commençait par ces mots : « *Quoique j'aie à me plain-* « *dre*, je me séparerai de vous sans cesser d'avoir « pour vos talents la plus grande estime. » Le Directoire lui offrit alors le gouvernement des îles Ioniennes, cédées à la France par le traité de Campo-Formio. Peu de temps après il lui accorda le commandement en chef de l'armée d'Italie, dont l'intérim avait été confié à Berthier. Cette mesure déplut à Bonaparte, qui, sous le nom de son ancien chef d'état-major, espérait conserver toute son in-

fluence sur l'armée d'Italie. Mais, au moment où Bernadotte allait prendre le commandement des mains de son prédécesseur, il reçut l'ordre de se rendre à Vienne, comme ambassadeur de la République. On voulut encore voir dans ce brusque changement l'œuvre de Bonaparte, qui, pour maintenir Berthier à la tête de l'armée, aurait persuadé au Directoire que Bernadotte était le seul homme capable de le représenter dignement à la cour de François II; et d'empêcher ce prince de reprendre les armes, malgré les nouvelles attaques dirigées par la France contre la Suisse et les États du pape.

Après avoir long-temps hésité, Bernadotte partit pour Vienne le cœur plein de regrets et d'amertume; ce qui ne l'empêcha pas de maintenir l'état de paix avec l'Autriche, quoique, par l'occupation de Berne et la réunion de Mulhouse et de Genève à la République, le Directoire semblât prendre à tâche de provoquer cette puissance. Cependant, les habitants de Vienne ayant célébré avec éclat l'anniversaire de l'armement des volontaires envoyés contre les Français, Bernadotte, pour répondre à cette démonstration peu bienveillante, donna, le même jour, une fête splendide en l'honneur des victoires de la République, et arbora le drapeau tricolore sur la façade de son hôtel. L'apparition des couleurs révolutionnaires fut le signal d'une violente émeute. La populace pénétra dans l'intérieur de l'hôtel de

l'ambassade, dont Bernadotte et ses officiers l'expulsèrent à coups de fusil. Mais il s'attacha ensuite à éteindre ce nouvel incendie en atténuant la gravité de l'insulte, dans son rapport officiel; et en conseillant au Directoire de se contenter d'une simple réparation, que l'empereur était disposé à faire à la France. Toutefois, quittant immédiatement la capitale de l'Autriche, il se retira à Rastadt, pour y attendre de nouveaux ordres. Alors, peu satisfait d'une modération qui contrariait sa politique, le Directoire nomma Bernadotte à l'ambassade de Hollande; qu'il n'accepta point, alléguant son inaptitude aux fonctions diplomatiques.

Ce fut dans ces circonstances que Bernadotte revint à Paris, où il épousa mademoiselle Désirée Clary, quatrième fille de madame veuve Clary, et belle-sœur de Joseph Bonaparte. Cette jeune personne, précédemment destinée au malheureux général Duphot, mort dans l'insurrection de Rome, habitait Paris avec sa sœur et son beau-frère à l'époque de la campagne d'Égypte. Joseph demanda sa main pour Bernadotte, qu'il voulait attacher aux intérêts de la famille Bonaparte, et le mariage fut célébré le 16 août 1798, dans son hôtel de la rue du Rocher (1).

---

(1) On lit à ce sujet, dans les *Mémoires de Napoléon*, t. I, p. 210 : « Si Bernadotte a été maréchal de France, prince de Ponte-Corvo et roi,

» c'est ce mariage qui en a été la cause. Napoléon jugea convenable de
» faire la belle-sœur de Joseph princesse et reine. Son fils Oscar, prince
» de Sudermanie, est filleul de Napoléon. On attendit, pour le baptiser,
» son retour d'Égypte. Il le nomma Oscar, parce qu'alors, il lisait avec
» intérêt les poésies d'Ossian..... Les écarts du prince de Ponte-Corvo
» pendant l'Empire, lui ont toujours été pardonnés à cause de ce mariage. »

CHAPITRE II.

Bernadotte nommé, pour la seconde fois, général en chef de l'armée d'Italie. — Pourquoi il refuse ce commandement. — Il prend celui de l'armée d'observation du Rhin. — Il est nommé ministre de la guerre. — Situation des armées françaises à cette époque. — Promesses hyperboliques du nouveau ministre. — Premiers actes de son administration. — Ses plans de campagne repoussés par les généraux. — Impulsion imprimée par lui aux opérations militaires. — Ses principes démocratiques réduits à leur propre valeur. — Bernadotte et le duc d'Enghien. — Bernadotte quitte le ministère. — Sa conduite au 18 brumaire. — Dernier effort de son républicanisme. — Il ne refuse aucune des faveurs dont le comble le premier consul. — Il est nommé commandant en chef de l'armée de l'Ouest. — Sa conduite dans la Vendée. — Il trempe dans une conspiration militaire contre le gouvernement consulaire. — Il revient à Paris et se trouve compromis dans un autre complot. — Indulgence de Bonaparte. — Parti des généraux et des sénateurs. — Bernadotte nommé gouverneur-général de la Louisiane et puis ambassadeur aux États-Unis. — Bernadotte, Gérard et la sibylle.

Au mois de pluviôse an VII (janvier 1799), la rupture avec l'Autriche étant imminente, Bernadotte fut nommé, pour la seconde fois, général en chef de l'armée d'Italie. Mais l'Italie retentissait encore du grand nom de Bonaparte, et l'héritage de cette gloire immense était un fardeau difficile à porter. Bernadotte, qui comprenait cette difficulté, présenta au gouvernement un mémoire dans lequel, — après avoir cherché à établir que l'armée d'Italie ne se composait que de cent trois mille hommes, Français ou alliés; que la police et les garnisons des places en

absorbaient cinquante mille, et qu'il n'en restait que cinquante-trois mille pour agir offensivement sur l'Adige et lier les mouvements de l'armée d'Italie avec ceux de l'armée d'Helvétie, — il demandait vingt mille soldats de plus, à tirer ou de l'intérieur de la France ou de l'armée de Naples. C'était décliner, sous un prétexte spécieux, une responsabilité accablante. « Quoique l'ennemi aît cent mille hom- » mes, je crois, disait Bernadotte, qu'avec soixante- » dix mille Français ou auxiliaires je le forcerai » dans ses positions. Alors *j'armerai les Vénitiens*, » j'arriverai sur l'Isonzo, et je poursuivrai ma » marche sur Vienne (1). »

Napoléon a réfuté, dans ses Mémoires, cette évaluation des forces françaises en Italie, à l'époque où le commandement en fut offert à Bernadotte. « Alors, dit l'Empereur, il y avait en Italie, cent » dix mille hommes français, indépendamment des » Piémontais, des Polonais, Cisalpins, Romains et » Napolitains. Bernadotte se crut, avec raison, in- » capable de diriger cette armée : il fut donc bien » conseillé (2). » Quoi qu'il en soit de l'incapacité relative dont le captif de Sainte-Hélène frappe trop sévèrement Bernadotte, on peut, sans insulter à la gloire de ce général, penser qu'il recula devant

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire de Charles XIV Jean, roi de Suède.*

(2) *Mémoires de Napoléon*, t. I, p. 213.

les exigences formidables qui s'attachaient au commandement de l'armée d'Italie.

Le Directoire persista à n'accorder que cinquante mille hommes, et Bernadotte donna sa démission en s'écriant que « Turenne et Bonaparte lui-même » seraient battus avec une telle armée! » L'armée d'Italie fut battue en effet; mais c'était Scherer qui la commandait, et non pas Turenne ou Bonaparte. Alors Bernadotte alla prendre, sur le Rhin, le commandement de l'armée d'observation, et ravitailla tout d'abord les forteresses déplorablement négligées par le gouvernement directorial. Il releva les ouvrages extérieurs de Mayence et d'Erenbreistein, et fit occuper Manheim par le général Ney. Mais, atteint d'un crachement de sang qu'il attribuait aux fatigues d'une longue guerre, il dut bientôt à abandonner son commandement, pour venir se faire soigner à Paris.

Bernadotte était à peine rétabli, lorsque le Directoire l'appela au ministère de la guerre; poste éminent qu'il dut surtout aux menées de Joseph et de Lucien Bonaparte, aux yeux desquels, dit un historien, il avait acquis assez de renom et de popularité pour seconder le projet de porter leur frère à la tête du gouvernement. Quels que fussent les motifs qui faisaient agir les frères du général de l'armée d'Orient, il est certain qu'ils suggérèrent à Siéyes l'idée de remettre le portefeuille de la guerre à Bernadotte.

C'était peu de temps après la révolution du 30 prairial. La lutte prolongée des factions avait porté à leur comble les maux de la patrie; le désordre était partout et les revers de nos armées égalaient les calamités de l'intérieur. Nous avions perdu l'Italie; nos soldats, réfugiés sur les Apennins, luttaient péniblement pour protéger nos frontières contre les insultes de l'ennemi; quelques marches encore et l'étranger donnait la main aux révoltés du Midi; la Suisse était rentrée presque tout entière sous la domination impériale; la frontière du Rhin était à découvert, la Hollande défendue par seize mille hommes seulement, et la Belgique prête à nous échapper. De plus les armées de la république étaient en proie à tous les besoins, nos camps étaient sans approvisionnèments, nos arsenaux vides et les coffres de l'État épuisés. Les conseils législatifs étaient, comme le Directoire lui-même, composés de partis opposés, sans homogénéité, et Siéyes, en entrant dans le gouvernement, avait pu dire qu'il fallait sauver la république, si on ne pouvait sauver la constitution (1).

Telle était la situation au dehors et au dedans, lorsque Bernadotte accepta le ministère de la guerre. Tous les détails de sa courte administration ne sauraient entrer dans le cadre de ce livre. Nous dirons

(1) *Histoire de la Révolution*, par Thiers.

seulement que le nouveau ministre commença par tout promettre, sans trop savoir comment il tiendrait ses promesses, et sans croire même à la possibilité de leur réalisation. Cette assurance hyperbolique, trait distinctif de son caractère, se révèle surtout dans ces lignes intrépidement adressées à Brune, le lendemain de l'entrée de Bernadotte au ministère :..... « Annoncez à l'armée de prompts » résultats, citoyen général ; vos promesses ne se» ront point déçues : la solde sera alignée, la cava» lerie remontée, l'artillerie améliorée et mise en » mouvement, la subsistance du soldat assurée. Des » fonds suffisants alimenteront enfin la guerre, jus» qu'à ce qu'elle puisse s'alimenter elle-même..... » Encore quelques efforts et vous allez rendre la paix » au monde! Si vos destinées sont les plus illustres, » ne sont-elles pas aussi les plus douces, quand elles » obtiennent de tels résultats, » etc. (1).

Cependant il faut reconnaître que Bermadotte imprima une direction prompte, ferme et soutenue aux affaires de son département, tant à l'intérieur qu'à l'exterieur. Les gardes nationales furent réorganisées d'un bout à l'autre de la France, et cette force presque improvisée suffit pour contenir les mécontents et arrêter le développement des insurrections du Midi et de l'Ouest. Cent mille hommes

(1) Voir pièces justificatives, n° 2.

de nouvelles levées, dus au premier essai de la conscription militaire et dont l'organisation était déjà commencée, furent dirigés sur nos frontières armés, équipés et passablement habillés. Une secousse salutaire, une énergie nouvelle furent imprimées à tous les ressorts du gouvernement. Aussi la France reprit-elle une partie de sa prépondérance sur la rive gauche du Rhin, en Hollande, en Belgique, et put-elle maintenir sa ligne défensive des Alpes. L'immortelle victoire de Zurich et la défaite des Anglo-Russes, sur le territoire de la république batave, furent les grands événements de cette époque.

Des écrivains dont l'indépendance peut au moins être suspectée ont fait honneur de ces événements au génie réorganisateur de Bernadotte. Mais la renommée de ce général est assez riche de son propre fonds, pour pouvoir se passer d'une gloire d'emprunt. D'ailleurs les panégyriques ne sont pas plus de l'histoire, que les panégyristes ne sont des historiens. Quant à nous, qui ne recevons d'impulsion que de notre conscience, nous croirions mal honorer la mémoire d'un grand homme, en lui attribuant des mérites qu'il n'eut pas.

A l'époque de l'avénement de Bernadotte au ministère de la guerre, le Directoire, voulant essayer un nouveau système de guerre, lui demanda (1)

(1) *Histoire de la Révolution française*, par Thiers.

un plan de campagne, qu'il se hâta de présenter, mais qui heureusement ne fut pas mis à exécution. Rien n'était plus susceptible de combinaisons multiples, qu'un champ de bataille aussi vaste que celui sur lequel on opérait. Au début, on avait pensé qu'il fallait agir à la fois sur le Danube et en Suisse. Après la bataille de Stockach, on ne voulut plus agir qu'en Suisse et on supprima l'armée du Danube. En ce moment, Bernadotte pensa autrement; il prétendit que la cause des succès des alliés était dans la facilité avec laquelle ils pouvaient communiquer, à travers les Alpes, d'Allemagne en Italie. Pour leur interdire ces moyens de communication, il voulait qu'on leur enlevât le Saint-Gothard et les Grisons, à l'aile droite de l'armée de Suisse, et qu'on formât une nouvelle armée du Danube qui reportât la guerre en Allemagne. Pour former cette armée du Danube, il proposait d'organiser promptement l'armée du Rhin, et de la renforcer de vingt mille hommes enlevés à Masséna. C'était compromettre celui-ci, qui avait devant lui toutes les forces de l'archiduc, et qui pouvait être accablé pendant ce revirement. Il est vrai qu'il eût été bon de ramener la guerre sur le Danube, mais il suffisait de donner à Masséna les moyens de prendre l'offensive, pour que son armée devînt elle-même cette armée du Danube. Alors il fallait tout réunir dans ses mains, au lieu de l'affaiblir. Dans le plan

de Bernadotte une armée devait être formée sur les Grandes-Alpes, pour couvrir la frontière contre les Austro-Russes du côté du Piémont. Joubert, réunissant les débris de toutes les armées d'Italie, et renforcé des troupes disponibles à l'intérieur, devait déboucher de l'Apennin, et attaquer Suwarow de vive force.

« Ce plan, approuvé par Moulins, fut envoyé aux généraux. Masséna, fatigué de tous ces projets extravagants, offrit sa démission. On ne l'accepta pas, et le plan ne fut pas mis à exécution. Masséna conserva le commandement de toutes les troupes depuis Bâle jusqu'au Saint-Gothard. On persista dans le projet de réunir une armée sur le Rhin, pour couvrir cette ligne. On forma un noyau d'armée sur les Alpes sous les ordres de Championnet, et on envoya tous les renforts possibles à Joubert, qui devait déboucher de l'Apennin. »

Ce dont Bernadotte peut légitimement revendiquer le mérite, c'est d'avoir habilement et vigoureusement secondé, par d'habiles combinaisons et une prodigieuse activité, les plans généraux du pouvoir exécutif. La critique sévère que Napoléon a dirigée contre son administration n'est pas plus fondée que l'éloge sans borne qu'en ont fait ses apologistes (1). L'impulsion donnée par Bernadotte aux

(1) « Bernadotte fut deux fois ministre de la guerre, il ne fit que dès

opérations militaires de la France peuvent se résumer ainsi : Il fit franchir le Rhin par l'armée du général Muller, investir Philisbourg, menacer Ulm en se portant sur l'Ens, éclairer les mouvements de l'armée russe qui traversait la Bavière, la tenir en échec et empêcher les princes de la rive gauche de joindre de nouvelles troupes aux forces autrichiennes. Ces opérations avaient également pour but d'appeler l'archiduc sur les bords du Rhin, de dégager ainsi l'armée d'Helvétie et de permettre à Masséna de prendre l'offensive. Le prince Charles, craignant, en effet, de se voir déborder par l'armée du général Muller, s'éloigna des montagnes de la Suisse, à la tête de vingt-cinq mille hommes, et Masséna, libre de ses mouvements, put livrer l'immortelle bataille de Zurich, dont le résultat fut d'affaiblir les liens de la coalition et de ranimer l'ardeur des légions républicaines. En envoyant à Brune tous les secours dont il pouvait disposer, Bernadotte contribua également aux succès de l'armée de Hollande contre les Anglo-Russes à Bergen et à Castricum. Sans doute il n'était plus ministre lorsque ces grands

---

» fautes, il n'organisa rien, et le Directoire fut obligé de lui retirer le » portefeuille. Il n'était pas ministre quand Masséna décida de la cam- » pagne par la victoire de Zurich à la fin de septembre 1799 : il fut tout » à fait étranger à ces combinaisons. » (*Mémoires de Napoléon*, t. I, p. 213.)

événements s'accomplirent, mais il faut reconnaître que son administration les avait préparés (1).

Quelques historiens bénévoles ont prétendu que Bernadotte, sincèrement dévoué à la constitution de l'an III, n'accepta le ministère que pour soustraire la France à la dictature de Bonaparte, dont il pénétrait les projets d'usurpation. Il avait, disent-ils, deviné ses vues ambitieuses, et un des motifs qui le déterminèrent à entrer au pouvoir fut d'éviter que le retour du général de l'armée d'Égypte ne devînt une nécessité publique. *Il ne pouvait supporter l'idée de voir retomber sa patrie sous l'autorité d'un seul homme quel qu'il fût*, et tous ses efforts tendaient à former un contre-poids à l'influence de Bonaparte (2). C'eût été là assurément une noble ambition; mais les faits permettent-ils de la donner pour motif à la conduite de Bernadotte, à l'époque où ce général, déjà allié de la famille Bonaparte, accepta le portefeuille de la guerre des mains du Directoire? Sans contester la sincérité de ses principes démocratiques en 1799, ne peut-on pas attribuer son acceptation à un autre ordre d'idées et d'intérêts? Examinons. A cette époque Bernadotte était encore républicain, et les patriotes trouvèrent un appui

(1) Voir pièces justificatives, n° 3.

(2) Touchard-Lafosse: — *Encyclopédie des gens du monde*; — *Fastes de la Légion d'honneur*, etc., etc.

dans le nouveau ministre : cela est incontestable. Cependant ce général était beaucoup moins prononcé que la plupart de ses collègues de l'armée d'Italie (1), et l'on doit se souvenir qu'en arrivant sur le Tagliamento sa division croisa souvent le fer avec les soldats d'Augereau au sujet du mot *monsieur* que les officiers de l'armée du Rhin substituaient volontiers au nom de *citoyen*. Bernadotte avait une ambition inquiète, et que les rapports secrets du Directoire avec Joubert avaient déjà offusquée. Depuis la mort de ce général, il croyait qu'on songeait à Moreau pour favoriser un coup d'Etat; et, en effet, Sieyès avait fait d'inutiles tentatives pour associer Moreau à ses projets. Toutes ces circonstances excitèrent le mécontentement de Bernadotte et contribuèrent, autant au moins que ses principes politiques, à le rattacher à la cause des patriotes.

C'était au moment où Jourdan (27 fructidor) fit aux Cinq-Cents la fameuse proposition de déclarer la patrie en danger : proposition qui entraînait la levée en masse et un retour aux grandes mesures révolutionnaires. Elle fut combattue par les *politiques* et défendue par les patriotes, avec une égale ardeur. Les premiers soutenaient qu'elle n'aurait pour résultat que d'exciter des craintes exagérées et des agitations dangereuses; les seconds mainte-

(1) *Histoire de la Révolution française,* par Thiers, t. x, p. 378.

naient qu'elle seule pouvait sauver la révolution. Dans cet état de choses, on répandait le bruit que, pressé par les jacobins, Bernadotte allait se placer à leur tête et faire une *journée*. C'est alors que Barras, Sieyès et Fouché convinrent, dit M. Thiers, d'arracher à Bernadotte sa démission sans la lui donner, et nous verrons bientôt comment le président du Directoire exécuta ce projet.

A la même époque, le parti royaliste faisait, auprès du nouveau ministre de la guerre, une tentative en sens contraire de celle des patriotes. Chiappe, ancien conventionnel tout dévoué à la dynastie proscrite, se présente un jour chez Bernadotte, et, abordant brusquement la question : » Général, lui dit-il, le régime républicain ne peut » plus se soutenir ; un mouvement général va éclater » dans le but d'une restauration royaliste ; le duc » d'Enghien, lieutenant-général de l'armée royale, » est à Paris au moment où je vous parle ; je suis » chargé de vous faire connaître l'état des choses ; » le prince vous estime ; il est prêt à accepter les » conditions qui pourront vous convenir ; d'hors et » déjà, il vous offre l'épée de connétable. » Bernadotte répondit, sans hésiter, que le duc d'Enghien n'aurait point à se repentir de la confiance qu'il plaçait dans sa loyauté, mais qu'il ne pouvait écouter ses propositions ; que pendant trois jours il garderait le secret le plus profond sur tout ce

qu'il venait d'apprendre, mais que, ce délai expiré, il instruirait le Directoire de ce qui se passait. Le duc d'Enghien se trouvait-il réellement à Paris? Bernadotte pouvait le croire; mais c'est un point historique qui n'est pas encore suffisamment éclairci.

Cependant, Sieyès, après avoir fatigué Bernadotte par une résistance systématique à tous les actes de son administration, résolut de se débarrasser de ce ministre incommode. Supposant qu'il lui avait offert sa démission dans une conversation extra-officielle, et saisissant un moment où Gohier et Moulins étaient absents, il lui écrivit, le 28 fructidor an VII :

« Le Directoire, citoyen ministre, d'après le vœu » que vous lui avez si souvent manifesté de repren- » dre votre activité aux armées, vient de vous rem- » placer au ministère de la guerre. Il charge le gé- » néral de division Millet-Mureau du portefeuille de » la guerre par intérim : vous lui en ferez la re- » mise. Le Directoire vous recevra avec plaisir, » pendant le séjour que vous ferez à Paris, pour » conférer sur les objets relatifs au commandement » qu'il vous destine. Le président du Directoire, » SIEYÈS. »

Indigné de cette destitution motivée sur un mensonge, Bernadotte répondit aussitôt : « Je reçois à » l'instant, citoyens directeurs, votre arrêté d'hier,

» 28, et la lettre *obligeante* qui l'accompagne...
» *Vous acceptez une démission que je n'ai pas don-*
» *née.* » Cette lettre se terminait par la demande du traitement de réforme, dont Bernadotte avait, disait-il, autant besoin que de repos. Un arrêté du Directoire du 30 fructidor lui accorda purement et simplement son traitement de réforme.

Mais deux des directeurs, Gohier et Moulins, qui n'avaient été informés de la destitution du ministre de la guerre que le lendemain du jour où l'arrêté avait été rendu, se plaignirent qu'une mesure de cette importance eût été prise sans leur participation : « Vous savez, mes collègues, leur dit
» négligemment Barras, que trois membres du Direc-
» toire peuvent prendre une décision, et que la majo-
» rité fait loi. » Moulins et Gohier sortirent alors du conseil, et, revêtus de leur costume officiel, allèrent, accompagnés de leurs gardes d'honneur, offrir au ministre disgracié une preuve éclatante de leur estime et de leurs regrets. La nouvelle de la destitution de Bernadotte fut annoncée aux Cinq-Cents, au moment où l'on allait voter sur la question de savoir si la patrie serait déclarée en danger. Elle y excita une vive rumeur, et le sage Jourdan lui-même demanda que les patriotes jurassent de mourir sur leurs chaises curules. Toutefois cette proposition fut rejetée à une majorité de deux cent quarante-cinq voix contre cent soixante et onze, et, « le même

» jour, dit Gohier, la République perdit un bon
» général et un excellent ministre (1). »

L'événement que nous venons de rapporter se passait un mois avant le débarquement de Bonaparte, coïncidence qui, plus tard, donna lieu aux partisans de Bernadotte de répandre le bruit que sa destitution avait eu pour but d'enlever un défenseur à la République menacée. Mais Bernadotte, ministre, eût-il sérieusement combattu l'usurpation du 18 brumaire? Il est permis de poser cette question, quand on réfléchit aux respects empressés dont l'ex-ministre du Directoire environna la puissance consulaire dès qu'elle fut assise, et à la facilité avec laquelle le sévère républicain de l'armée du Nord accepta les récompenses impériales et les titres monarchiques. Quoi qu'il en soit, on ne peut nier que le ministère de Bernadotte n'ait été un ministère réparateur et fécond en heureux résultats. Encore quelque temps, et cette administration passagère eût nécessairement exercé une heureuse influence sur l'ensemble des affaires du pays.

On a écrit qu'en apprenant le débarquement de Bonaparte sur la côte de Provence Bernadotte avait pressé le Directoire d'envoyer le général fugitif devant une commission militaire. La vérité

(1) *Mémoires de Gohier.*

est que Bernadotte ne se joignit pas aux généraux qui allèrent saluer le retour du héros des Pyramides (1).

Il ne vit Bonaparte que douze jours après son arrivée à Paris; et, dans cette entrevue, il combattit avec énergie l'opinion du général de l'armée d'Orient, sur l'état prétendu déplorable de la République. Mais, pour bien apprécier la valeur de cette opposition, il ne faut point oublier que Bernadotte, s'attribuant l'heureux rétablissement de nos affaires, ne pouvait pas convenir de l'existence d'une situation qu'il prétendait avoir changée. La défaite des Russes en Suisse, le maintien d'une ligne défensive entre les Alpes et les Apennins, la capitulation des Anglais au Helder, la destruction des Russes en Hollande, la dispersion des insurgés de la Haute-Garonne; tout cela, disait-il, était son ouvrage, et tout cela ne constituait point un état de choses qui nécessitât une révolution. La vérité est encore qu'aussi long-temps que le 18 brumaire resta à l'état de projet Bernadotte et Moreau éprouvèrent

---

(1) « Il y avait une quinzaine que Bonaparte était à Paris, et presque » tout était déjà préparé. Berthier, Lannes, Murat gagnaient chaque jour » les officiers et les généraux. Parmi eux, Bernadotte, par jalousie; Jourdan, par attachement pour la République; Augereau, par jacobinisme, » s'étaient jetés en arrière et avaient communiqué leurs craintes aux patriotes des Cinq-Cents, mais la masse des militaires était gagnée. » *Histoire de la Révolution*, par Thiers.

des velléités de résistance. Bernadotte voulut même un instant se faire déférer, par le Directoire, le commandement de la garde du corps législatif et celui de toutes les troupes de la 17e division, pour s'opposer aux manœuvres qui se tramaient contre la République. Le 17 brumaire, Bonaparte lui ayant demandé sa parole de ne rien faire contre lui : — « Comme » citoyen, je vous le promets, répondit-il, c'est-à-» dire qu'en ma qualité de citoyen je n'irai ni aux » casernes haranguer les soldats, ni sur les places » publiques exciter la garde nationale et le peuple. » Mais si le Directoire m'appelle, ou si le Corps lé-» gislatif me donne le commandement de sa garde, » je marcherai contre ceux qui tenteront de renver-» ser illégalement ce qui existe. » Ce fut là le dernier effort du républicanisme expirant de Bernadotte, et Napoléon, dit Ségur, garda dans son cœur le souvenir de cette résistance. Il suivit long-temps des yeux les mouvements de Bernadotte. En résumé ce général n'aida ni ne combattit la révolution du 18 brumaire. Il n'accepta point, comme Moreau, la honteuse mission de garder à vue deux membres du Directoire, mais il ne fit rien de décisif pour empêcher Bonaparte de s'emparer de la dictature. Seulement, Bonaparte ayant, après l'expédition de Saint-Cloud, fait arrêter plusieurs membres des Cinq-Cents, qui lui avaient rendu le triomphe difficile, Bernadotte blâma loyalement cet acte

d'autorité et obtint la mise en liberté des républicains arrêtés. Voilà à quoi se borne son rôle dans les événements des 18 et 19 brumaire.

Cependant, aux yeux du premier consul, une réminiscence d'opposition n'avait pu effacer de glorieux services. Le 4 pluviôse an VIII, Bernadotte fut nommé conseiller d'État et, quelques semaines plus tard, commandant en chef de l'armée de l'Ouest. Il ne refusa ni l'une ni l'autre de ces faveurs; mais il faut ajouter qu'au moment de partir pour Marengo le premier consul lui avait dit: « Si je succombe, » vous vous trouverez à la tête de quarante mille » hommes presqu'aux portes de Paris.... Dans vos » mains sera le sort de la République. »

On sait quelle était à cette époque la situation désastreuse des départements de l'Ouest. Fatiguées de combats stériles, épuisées de sang et de ressources, la paix était devenue pour ces provinces le plus impérieux des besoins. Toutefois, quelques chefs s'efforçaient encore d'y ranimer les discordes civiles; et une flotte anglaise, ayant à bord dix-huit mille hommes de débarquement, menaçait le littoral vendéen. Bernadotte repoussa avec succès les débarquements partiels qui furent tentés sur la côte, et dissipa sans effort les bandes royalistes auxquelles la présence des Anglais avait rendu l'espérance et le courage. Toutes les sollicitudes du général en chef eurent ensuite pour objet la pacification morale de

la Vendée, œuvre dans laquelle il se montra plus conciliateur que guerrier. Il n'eut à sévir que dans de rares circonstances ; et, pendant les deux années de son commandement, il n'y eut nulle part des rassemblements redoutables.

Cependant, au quartier-général et sous les yeux mêmes de Bernadotte, s'était préparée une insurrection militaire qui avait des ramifications dans les autres parties de la République. Ce mouvement, à la tête duquel se trouvait le chef d'état-major Simon, et qui avait pour principaux agents le colonel Pinoteau commandant le 88e régiment d'infanterie de ligne, Marbeau aide-de-camp de Bernadotte, et presque tous les officiers supérieurs de la garnison de Rennes, fut prévenu, le jour même où il devait éclater, par la fermeté de Mounier ancien membre de la Constituante et alors préfet du département d'Ile-et-Vilaine. Appuyé sur le 79e régiment, le seul de la garnison qui ne fût point dans le complot, Mounier fit arrêter Simon, Pinoteau et plusieurs autres conjurés, au moment où, sous prétexte d'une revue, ils allaient réunir leurs troupes sur la place d'armes où l'explosion devait avoir lieu. Marbeau, dans la voiture duquel la police avait saisi, aux portes de Versailles, un ballot de proclamations contre le gouvernement consulaire, fut saisi à Paris et détenu onze mois dans les prisons du Temple. Mais Bernadotte, dont la participation au

complot de Rennes ne peut être mise en doute, était parti depuis quelques jours pour Paris, après avoir adressé à l'armée de l'Ouest une proclamation dans laquelle on lisait : « La paix vous rend à une vie » plus douce ; jouissez dans le repos du souvenir » de vos triomphes, et *ne perdez jamais de vue que » l'élan de la liberté vous a conduits.* » Paroles qui décelaient un ressentiment mal éteint.

Les deux généraux se revirent sous l'influence de ces événements. L'irritation du premier consul eut sans doute châtié sévèrement la conduite de Bernadotte, s'il ne se fût agi d'un allié de sa famille, dont la punition eût produit un éclat fâcheux pour sa politique. Bonaparte, cédant à cette considération ainsi qu'aux prières de son frère Joseph, pardonna à Bernadotte et se borna à lui ôter son commandement. Cependant de nouvelles et graves présomptions ne tardèrent pas à planer sur la tête du général disgracié mais impuni. La conclusion du concordat, le rétablissement des solennités du culte, la grande cérémonie religieuse de Notre-Dame, pour célébrer la réconciliation de la France avec l'Église, provoquèrent, on s'en souvient, une grande explosion de mécontentements et de murmures parmi les républicains ; une conspiration fut organisée. « Ces réunions insensées, dit un an- » cien ministre de la police, avaient pour chef le » général Bernadotte. Quoique allié de la famille

» Bonaparte, il avait assisté plusieurs fois aux réu-
» nions où l'on discutait les moyens de se défaire
» du premier consul. A la vérité il s'opposait à ce
» qu'on lui arrachât la vie, mais il conseillait un
» enlèvement à force ouverte (1). » De son côté, M. de Ségur affirme (2) que Bonaparte entrevit Bernadotte à la tête d'une conspiration républicaine qui se tramait contre lui; conspiration qui fut dénoncée par un complice arrêté pour d'autres causes. « Cette
» fois, ajoute M. de Ségur, Bernadotte était perdu,
» si Napoléon eût pu le convaincre (3). » Dans son excellent ouvrage sur le Consulat et l'Empire, Thibaudeau affirme également que Bernadotte fut impliqué dans des intrigues et des complots à l'occasion desquels on arrêta l'adjudant-général Donadieu, le colonel Tornier, le général Delmas, et plusieurs autres notabilités militaires. Cette nouvelle conjuration fut découverte à Davoust par le général Oudinot, qui, ne voulant pas cependant perdre ses camarades, leur écrivit en secret de se tenir sur leurs gardes, et stipula avec le gouvernement qu'il ne serait pas versé une seule goutte

(1) *Mémoires du duc de Rovigo*, t. I, p. 434.

(2) *Histoire de Napoléon et de la grande Armée en* 1812.

(3) « Le premier consul, dit le *général Gourgaud*, avait plus de preuves
» qu'il n'en fallait pour mettre Bernadotte en jugement. Il eut la bonté
» de céder aux instances de Joseph et de sa femme, il oublia tout; Ber-
» nadotte n'oublia rien. »

de sang. Tout se borna donc à quelques exils ordonnés sans jugement et sans bruit. L'un des exilés fut même chargé de se rendre à Londres, pour y observer la conduite des émigrés, et ce fut lui qui, le premier, appela l'attention de la police française sur le complot de Georges Cadoudal.

Cependant Bernadotte, sérieusement impliqué dans la conspiration d'Aréna et de Sérachi, fut obligé de se disculper. Il demeura prouvé qu'il avait envoyé à Sérachi une somme de douze cents francs, mais il expliqua cet envoi par le prix d'un buste que cet artiste avait modelé pour son compte. Cette fois encore, le premier consul jugea prudent de ne point pousser plus avant l'investigation, et de ne pas divulguer une affaire qui, compromettant un membre de sa famille, pouvait affaiblir la confiance du pays dans la stabilité de son pouvoir. Enfin, quels que fussent les projets de l'opposition militaire en l'an IX et en l'an X, soit générosité, soit politique, le premier consul jugea convenable de les couvrir d'un voile que l'histoire n'a point encore entièrement levé. Quant à Bernadotte, voici ce que dit à son sujet une femme célèbre dont ce général fut le héros : « Il se formait, autour de lui, un parti de généraux » et de sénateurs qui voulaient savoir de lui, s'il n'y » avait quelques résolutions à prendre contre l'usur- » pation qui s'approchait à grands pas. Il proposa » divers plans qui se fondaient tous sur une mesure

« législative quelconque, regardant tout autre moyen » comme contraire à ses principes. Mais pour une » telle mesure il fallait une délibération d'au moins » quelques membres du sénat, et pas un d'eux n'o- » sait souscrire un tel acte. Pendant que toute cette » négociation dangereuse se conduisait, je voyais » souvent le général Bernadotte et ses amis; c'était » plus qu'il n'en fallait pour me perdre, si leurs des- » seins étaient découverts ... Enfin Bonaparte s'ar- » rêta devant l'idée de frapper le général Bernadotte, » soit qu'il eût besoin de ses talents militaires, soit » que les liens de famille le retinssent, soit que la » popularité de ce général dans l'armée française » fût plus grande que celle des autres, soit enfin » qu'un certain charme dans les manières de Ber- » nadotte rendît difficile, même à Bonaparte, d'être » tout à fait son ennemi (1). »

Ainsi donc Bernadotte ne subordonnait le renversement de l'autorité consulaire qu'à une *mesure législative quelconque*. Pour attaquer Bonaparte, il n'exigeait qu'une déclaration de quelques membres du sénat; moyennant quoi ses principes étaient à couvert! Et cependant ce tribun farouche, qui se laissait combler de titres et de bienfaits par le tyran, criait à la calomnie dès que Bonaparte, *qu'il*

(1) Madame de Staël.

n'avait jamais cessé d'admirer, cessait de lui sourire. Enfin Joseph, dit Thibaudeau, passait sa vie à négocier des raccommodements, et le premier consul pardonnait toujours. Était-ce l'amour de la liberté et de la patrie qui inspirait Bernadotte et Moreau? Se dévouaient-ils au salut de la République, sur les ruines de laquelle Bonaparte allait rétablir la monarchie?.... Le monde a vu Moreau supplicié par le canon de la France dans les rangs de ses ennemis, et le républicain Bernadotte combattant au milieu des cosaques pour affermir une couronne sur sa tête. Moreau a, toutefois, cet avantage sur Bernadotte que, disgracié par Bonaparte, il ne trahissait pas sa confiance en conspirant contre lui.

Cependant Bonaparte, voulant peut-être jeter Bernadotte en dehors de sa sphère, le nomma gouverneur-général de la Louisiane récemment cédée à la France par le traité de Saint-Ildefonse. De son côté, Bernadotte, qui voyait dans cette possession lointaine le siége d'un pouvoir indépendant, accepta avec empressement. Mais la rupture du traité d'Amiens ayant déterminé le gouvernement consulaire à vendre la Louisiane aux États-Unis, la nomination de Bernadotte restait sans objet. Bonaparte lui imposa alors l'ambassade de Washington, et cette fois tout était convenu et arrêté, lorsque la frégate qui devait transporter la légation française dans le Nouveau-Monde reçut l'ordre de

conduire le général Ernouf à la Guadeloupe, où venait d'éclater une insurrection. Un bâtiment de l'État, en armement à Brest, fut destiné à prendre Bernadotte à La Rochelle pour le mener en Amérique. Mais à peine ce navire était sorti du port, qu'il lui fut enjoint d'y rentrer pour recevoir à son bord deux mille hommes envoyés à l'armée de Saint-Domingue. Enfin Bernadotte fut officiellement informé que la négociation qu'il devait suivre à Washington était terminée, et que l'Angleterre venait de déclarer la guerre à la France; double incident qui rendait sa mission inutile. Il écrivit alors au premier consul : « Je » vois dans le *Moniteur* que l'Angleterre déclare » la guerre à la France, j'offre au gouvernement » mes services et mon épée; je partirai demain » pour Paris. » Ce brusque départ, qu'aucun ordre n'autorisait, déplut au premier consul, qui consentit à conserver à Bernadotte son traitement de commandant en chef, mais qui refusa de lui donner une nouvelle destination.

Voici, en terminant ce chapitre, une anecdote peu digne, peut-être, de la gravité de l'histoire, mais qui ne sera pas sans intérêt pour l'étude des personnages de cette grande époque. Un aide-de-camp de Bernadotte, aujourd'hui maréchal de France, avait souvent entretenu son général des prédictions d'une pythonisse qui jouissait à Paris

d'une certaine célébrité. Parlant un jour des prophéties de cette femme : « Maintenant, dit le colonel Gérard, que tout prend une marche extraordinaire (c'était en janvier 1804), il serait curieux de savoir ce qu'elle aurait à nous raconter..... Voulez-vous faire sa connaissance? — Volontiers, répondit Bernadotte, » et, le lendemain, les deux hommes de guerre arrivent ensemble chez l'oracle féminin. Le colonel présente son général comme un riche négociant qui désire interroger la sorcière sur le sort réservé à quelques opérations commerciales qu'il va tenter sur diverses places d'Allemagne : « Monsieur, dit elle, vous n'êtes point négociant, vous êtes militaire et même dans les hauts grades. » — Sur les assurances qu'on lui donne du contraire, elle sourit, hoche la tête et continue : « Eh bien, monsieur, si vous vous livrez à des opérations de commerce, le succès ne couronnera pas vos entreprises, et vous serez forcé de les abandonner pour suivre la route qui vous est tracée par le destin. » — Elle reprend les cartes, les examine de nouveau et, paraissant les combiner avec une attention profonde : « Monsieur, poursuit-elle, non seulement vous êtes dans les hauts grades militaires, mais vous êtes ou vous serez parent de l'*empereur*. — De quel empereur? s'écrient à la fois Bernadotte et Gérard. — Je voulais dire

» du premier consul... mais bientôt vous le verrez empereur. » Puis ses doigts se promènent sur les points cabalistiques; elle paraît frappée d'une nouvelle vision et s'écrie d'un ton inspiré et solennel : « Oui, il sera empereur..... mais voilà » quelques nuages qui vous séparent. » Bernadotte jette un regard d'intelligence sur Gérard. La devineresse poursuit : « Il n'a pourtant aucun éloignement pour vous, et vous éprouvez de » l'affection pour lui..... Ah! comme son étoile » monte!... » La vieille s'arrête un instant et sa figure semble s'allonger de surprise; puis elle reprend avec force : « Monsieur, il faut éviter de vous » brouiller avec lui, car il sera bien puissant...... » il verra tout le monde à ses pieds.... et vous, » loin, bien loin de lui, *vous serez roi*.... Oui, ré» péta-t-elle, en grossissant sa voix,... vous serez » roi.... » Elle se tut, et, comme le silence se prolongeait : « Hé bien? dit Gérard..... — Je n'en » puis annoncer davantage, car je ne vois plus » rien, » et, ramassant avec humeur tout son grimoire et paraissant accablée de fatigue, elle se rejeta dans son fauteuil.

Bernadotte et son aide-de-camp étaient entrés chez cette femme, croyant y trouver un sujet de plaisanterie; ils en sortirent sérieux et pensifs. Le général fut d'abord tenté de voir une mystification dans ce qui venait de se passer; mais l'atta-

chement et la loyauté du colonel Gérard, lui firent bientôt repousser une telle supposition. Ils se sont bien souvent rappelé cette étrange scène, que ni le roi de Suède ni le maréchal de France n'ont pu oublier (1).

(1) *Mémoires pour servir à l'Histoire de Charles XIV Jean*.

CHAPITRE III.

Fondation de l'Empire. — Bernadotte impérialiste. — Il est nommé commandant de l'armée du Hanovre. — Vive l'Empereur ! — Sa modération dans l'administration du Hanovre. — Une contre-vérité de Bernadotte. — Il commande le 1er corps d'armée dans les campagnes de 1805. — Sa conduite à Austerlitz. — Après le traité de Presbourg, il occupe le marquisat d'Anspach. — Bernadotte prince et grand feudataire de l'Empire. — Il ouvre les hostilités contre la Prusse. — Sa conduite à Auerstaedt et à Iéna. — Sa querelle avec Davoust. — Napoléon veut le faire fusiller. — Examen impartial des torts qui lui sont imputés. — Murat, Berthier et Soult ennemis de Bernadotte. — Premiers indices de trahison. — Découragement et plaintes de Bernadotte. — Il ressaisit à Halle la gloire qui lui a échappé à Auerstaedt. — Jalousie de ses rivaux. — Présomption extravagante. — Il s'attire de nouveau les reproches de Napoléon. — Il poursuit Blücher jusque sous les murs de Lubeck.

L'Empire venait de s'élever sur les ruines de la République, et le dernier des Romains était allé s'asseoir aux banquets de César.

C'était en mai 1804. Bernadotte fut un des premiers dignitaires de la nouvelle cour. Un décret du 10 mai lui conféra le titre, peu démocratique, de maréchal de l'Empire; il reçut ensuite le commandement de l'armée de Hanovre, et adressa à ses soldats un ordre du jour dans lequel on lisait : « .... Chérissez à jamais la main conservatrice » qui a sauvé votre patrie; elle assure à vos pères » la garantie de leurs propriétés, à vous la récom-

» pense de vos services, et à tous une vieillesse » tranquille et heureuse. Répétez, avec tous vos gé- » néraux et avec tous les bons Français : Vive » l'Empereur! »

La main conservatrice qui avait sauvé la patrie était naturellement celle du déserteur de l'armée d'Orient, que le ministre du Directoire, le coryphée des patriotes de 1799, aurait volontiers, dit-il, fait fusiller le 17 brumaire; mais au 17 brumaire avaient succédé le 18 et le 19.... La question était résolue.

Nommé bientôt grand-cordon de la Légion d'honneur, Bernadotte distribua à ses troupes, dans une grande solennité, les insignes de cet ordre de chevalerie, et fit, à ce sujet, une nouvelle proclamation où l'on ne trouve plus un seul reflet de son éloquence républicaine. Du reste, et quoi qu'en ait dit Napoléon (1), il est juste de reconnaître que le maréchal de l'Empire administra les provinces conquises avec autant d'intelligence que de modération, et que les habitants de l'électorat, comme l'armée placée sous ses ordres, furent constamment l'objet de ses plus vives sollicitudes. Il s'attacha à rendre la domination française le moins oppressive possible, réprima sévèrement les exactions et sut si bien se concilier l'estime des ha-

(1) « Il protégea en Hanovre les dilapidations. » *Mémoires de Napoléon*, t. I, p. 214.

bitants de ce pays, que, lorsqu'il fut question, six ans plus tard, de le nommer prince royal de Suède, le souvenir des services qu'il avait rendus aux populations allemandes contribua puissamment à déterminer son élection. Ses formes étaient d'une politesse exquise, mais son désir excessif de plaire à la société hanovrienne le rendait quelquefois peu scrupuleux sur les moyens de capter leur bienveillance. Un jour, par exemple, un vieux général retiré du service de la Compagnie des Indes racontant, devant Bernadotte, qu'au siége de Kuladore il avait recueilli dans sa tente un jeune sergent du régiment français Royal-la-Marine, dangereusement blessé dans une sortie tentée par M. de Bussy, et dont il voudrait bien avoir des nouvelles...... — « Je vais vous en donner, dit vivement Berna- » dotte..... Ce sergent blessé sous les murs de Ku- » ladore, ce prisonnier auquel vous sauvâtes la vie, » c'est le maréchal de l'empire qui vous parle dans » ce moment, et qui s'estime heureux de recon- » naître publiquement ce qu'il vous doit. » On devine aisément la stupéfaction et l'attendrissement du bon Hanovrien. Mais les officiers de Bernadotte, sachant bien qu'il n'avait jamais servi dans l'Inde, et ne concevant rien à cette scène, lui demandèrent quel but il s'était proposé en se substituant au sergent de Kuladore : « Qui sait! leur répondit froide- » ment le maréchal, Von-Gonheim (c'était le nom

» du général hanovrien) accusait peut-être d'ingra- » titude son obligé du régiment où j'ai fait mes » premières armes, et j'ai voulu payer la dette de » mon ancien camarade! » C'était là, sans doute, l'élan d'une âme généreuse, mais c'était aussi une effusion par trop méridionale. Quoi qu'il en soit, lorsque Bernadotte dut quitter son gouvernement, pour aller prendre part à la mémorable campagne de 1805, il emporta avec lui les regrets et l'estime des Hanovriens.

Destinée à former le 1er corps de la grande armée, l'armée de Bernadotte se porta rapidement sur Wurtzbourg. Il rallia à ses divisions les troupes bavaroises qu'une attaque soudaine des Autrichiens avait dispersées et enleva Munich au général Kienmayer, qu'il rejeta de l'autre côté de l'Inn. La mission de Bernadotte était de tenir en échec les corps des généraux Kutusoff et Kienmayer, et de les empêcher de secourir Ulm défendu alors par le général Mack. Ces deux corps réunis présentaient une force de soixante cinq mille hommes, à laquelle le maréchal n'avait à opposer que vingt-cinq mille combattants, Français ou Bavarois. Après la reddition d'Ulm (1), Bernadotte s'empara de l'électorat

(1) On lit à ce sujet, dans les mémoires attribués à Napoléon : « Bernadotte fut parfaitement étranger à toutes les opérations d'Ulm. Le corps » du maréchal Soult, double du sien, était à Munich. » Cette assertion est évidemment contraire à l'exactitude des faits.

de Salzbourg, occupa la Bohême et pénétra en Moravie, tandis que Napoléon marchait sur Vienne. Il arriva devant Brunn le 1er décembre 1805, et entra en ligne, la veille de la bataille d'Austerlitz.

Le premier corps prit une large part aux événements de cette immortelle journée (1). Au moment où la garde de l'empereur Alexandre fut mise en déroute, Bernadotte s'avança à la tête du centre de l'armée, fit charger vigoureusement sa cavalerie, et contribua à enfoncer les lignes russes. Il avait reçu l'ordre de se rendre à Sokolnitz; mais il prit sur lui de passer par Iczikowitz pour marcher sur Pratzen, qu'attaquait de front le maréchal Soult. Cette manœuvre audacieuse fut, dit-on, une des causes décisives du gain de la bataille.

Toutefois, la conduite de Bernadotte, dans ce grand conflit, ne put échapper à toute critique. Quelques écrivains militaires reprochent à une de ses divisions d'être revenue à sa première position, après avoir mené battant, pendant une lieue, l'infanterie de la garde russe; tandis que, si elle eût poursuivi ses succès, encore une demi-heure, elle se serait trouvée à cheval sur la route d'Austerlitz à Olitsch : point de retraite de la gauche de l'armée ennemie, dont la destruction eût été complète. L'empereur fut, en effet, vivement contrarié

(1) *Mémoires du général Savary*, t. II, p. 211.

par le mouvement rétrograde de cette division.

Après la signature du traité de Presbourg, Bernadotte fut chargé d'occuper le marquisat d'Anspach détaché de la Prusse pour être annexé à la nouvelle monarchie bavaroise. On sait que ce fut là un des griefs qui, l'année suivante, contribuèrent le plus à la levée de boucliers de Frédéric-Guillaume.

Le 5 juin 1806, quand Napoléon eut placé sur sa tête la couronne des rois lombards, il investit Bernadotte de la principauté de Ponte-Corvo, comme grand feudataire de l'Empire, « pour la » posséder, portaient ses lettres patentes, *comme fief immédiat de notre couronne.* » On a fait dire à l'Empereur qu'en conférant à Bernadotte la souveraineté et le titre de prince et duc de Ponte-Corvo il n'avait voulu que *sortir de pair la femme de ce maréchal, qui était belle-sœur de Joseph* (1). On a ajouté que Napoléon, dans sa jeunesse, avait aimé mademoiselle Désirée Clary, et que ce premier amour était le principe de son inimitié pour son mari. La cause attribuée à l'élévation de Bernadotte n'est ni vraie ni vraisemblable, et, alors même que, sous l'empire de ses justes ressentiments, Napoléon aurait dicté, à Sainte-Hélène, les paroles qu'on lui prête, faudrait-il croire que ce grand homme eût cédé à de telles considérations? La vérité est qu'en

(1) *Mémoires de Napoléon* écrits par le général Montholon.

1806 Bernadotte était, malgré les travers de son esprit, un des plus habiles généraux de l'Empire, et qu'en plaçant sur sa tête une couronne ducale la politique de l'Empereur était intéressée à récompenser de beaux faits d'armes; et, plus encore, à attacher ce maréchal à sa fortune, par tous les liens de la reconnaissance. Il est vrai, cependant, que le général Bonaparte avait éprouvé du goût pour mademoiselle Désirée Clary, devenue plus tard madame Bernadotte. Mais voici comment avait fini ce juvénile attachement, auquel succéda une estime de tous les temps. A l'époque du 12 vendémiaire an V (5 octobre 1795) mademoiselle Clary était, avec son frère, à Gênes où se trouvaient aussi Joseph Bonaparte et sa femme. Quand la nouvelle des événements de Paris arriva dans la famille de mademoiselle Clary, cette jeune personne s'abandonna à des plaintes amères et blâma sans ménagement le rôle que venait de jouer le général Bonaparte. Joseph fut tellement scandalisé de cette sortie aristocratique qu'il crut devoir faire connaître immédiatement à son frère les opinions royalistes de sa belle-sœur. Mais, lorsque la lettre de Joseph parvint à Bonaparte, le cœur du jeune général avait déjà choisi madame de Beauharnais, et ce nouveau sentiment lui avait fait oublier un premier penchant. Mais revenons aux grands événements de 1806.

Tout annonçait une prochaine rupture entre la

France et la cour de Berlin. Le rassemblement des troupes du roi de Prusse et de l'électeur de Saxe laissait peu de doutes à cet égard. Alors Bernadotte se rapprocha de Nuremberg, afin de couvrir les frontières de la Confédération du Rhin; et de pouvoir, au premier signal, occuper les débouchés de Kronach et de Saalfeld, où il s'établit, en effet, le 2 octobre 1806. Le 8, il concentra son corps d'armée dans les environs de Nordhalben, pénétra sur le territoire ennemi, et ouvrit les hostilités par un engagement avec l'avant-garde prussienne commandée par le général Tauenzien. Puis il enleva la ville de Saalbourg et défit l'ennemi au combat de Schleitz, première affaire sérieuse de la campagne.

Après diverses opérations entreprises dans le but d'éclairer les mouvements de l'armée prussienne dans la direction de Weymar et d'Iéna les corps de Bernadotte et de Murat se portèrent sur Naumbourg, où celui de Davoust avait déjà pris position. Ici eut lieu, entre Davoust et Bernadotte, une querelle de préséance qui faillit être fatale au sort de l'armée, et qui devint un grave sujet d'accusation contre le prince de Ponte-Corvo. L'empereur, qui, le 13 octobre, était incertain de la position du corps de Bernadotte, donna l'ordre à Davoust de se porter, à la pointe du jour, à Apolda, où se trouvaient dix-huit mille Prussiens commandés par le duc de Brunswick : « Si le prince de Ponte-Corvo, porte

» cet ordre, était dans vos environs, vous pourriez » marcher ensemble. » Bernadotte affirma à son collègue que les forces prussiennes, stationnées à Apolda, étaient beaucoup plus considérables que ne le croyait l'Empereur : « mais, ajouta-t-il, laissez-» moi traverser votre camp, je vais les attaquer et » vous me soutiendrez. » Davoust prétendit que, son corps d'armée étant posté à l'entrée du défilé de Koesen, c'était à lui de le franchir le premier, et il refusa de livrer passage à Bernadotte. Celui-ci insista, mais inutilement, sur son droit d'ancienneté, qui, en l'absence de l'Empereur, lui conférait, disait-il, le commandement supérieur. Davoust ne voulant rien entendre, Bernadotte leva son camp, se retira à Dornburg, et passa la Saale le lendemain à la pointe du jour.

Cependant, Davoust fut attaqué dans la nuit par le roi de Prusse à la tête de soixante mille hommes; agression qui donna lieu à la bataille d'Auerstaedt, qui couvrit de gloire ce maréchal. Mais le sort de cette immortelle journée fut long-temps incertain. Davoust réclama plusieurs fois, mais en vain, l'appui des dix-huit mille hommes de Bernadotte, qui, en se jetant sur les derrières de l'ennemi, eût pu glorieusement réparer sa faute de la veille. Le prince de Ponte-Corvo se contenta de manœuvrer, sans tirer un seul coup de canon. Quant à Davoust, aux prises avec des forces doubles

des siennes et qui avaient pour elles l'avantage du terrain, sollicitant sans succès la coopération de son collègue et surtout l'appui de sa cavalerie, il avait, avant trois heures après-midi, perdu le cinquième de son monde. Il gagna la bataille, mais il ne put poursuivre l'armée prussienne; tandis que, si le prince de Ponte-Corvo avait voulu le soutenir, le sort de cette journée sanglante eût été décidé plusieurs heures auparavant, et l'armée ennemie exterminée dès cette première rencontre. Aussi, l'irritation de l'Empereur fut si grande, en apprenant la conduite de Bernadotte, que son premier mouvement fut de le livrer à un conseil de guerre et de le faire fusiller. Le décret était même signé (1); mais, au moment de le remettre au major-général, Napoléon le déchira, par égard, dit-il, pour la princesse de Ponte-Corvo (2).

(1) Montholon, t. I, p. 215.

(2) Voici comment Napoléon rend compte lui-même de cette affaire, dans ses *Mémoires* : « Bernadotte commandait le premier corps fort de » dix-huit mille hommes. Il était arrivé à Naumbourg derrière le maréchal » Davoust, qui commandait le troisième corps fort de trente mille hommes. » Bernadotte avait l'ordre de soutenir ce maréchal, ce qui formait une » masse de cinquante mille hommes pour défendre les défilés de Kosen » et le champ de bataille d'Auerstaedt. La moitié du corps de Davoust » avait déjà passé la Saale, lorsque Bernadotte arriva et prétendit prendre » la tête de la colonne sous le prétexte insensé qu'il était le nº 1. Comme » de raison, Davoust s'y opposa en lui objectant que ce serait perdre un » temps précieux, mêler les corps d'armée dans un défilé, ce qui ferait un » grand mal. Bernadotte leva alors son camp et se porta sur Dornburg;

Telle est la version de tous les historiens militaires qui ont écrit sur la bataille d'Auerstaedt. Nous l'avons résumée, sans lui rien ôter de ce qu'elle contient de sévère pour le prince de Ponte-Corvo. Nous n'avons dissimulé ni les fautes imputées à ce général, ni le sentiment peu honorable de jalousie auquel ses critiques les attribuent. Mais, écrites sous l'influence de passions et de rivalités de métier, ces relations présentent-elles une juste appréciation des faits? C'est ce que nous devons examiner, avec l'impartialité de l'histoire qui ne dit rien de faux, n'omet rien de vrai, ne connaît ni haine, ni amitié, et ne doit accepter légèrement ni le blâme, ni l'éloge.

Établissons d'abord l'enchaînement des faits qui amenèrent les mémorables événements d'Auerstaedt et d'Iéna.

Par suite de divers mouvements de concentration, trois corps d'armée se trouvent réunis, le 13 octobre 1806, sous les murs de Naumburg. Ce sont les corps du grand-duc de Berg, du maréchal Da-

---

» à la pointe du jour, il passa la Saale. Cependant Davoust, à la pointe » du jour, fut attaqué par le roi de Prusse à la tête de soixante mille » hommes, l'élite de ses troupes. Il sentit alors toute la privation des » dix-huit mille hommes de Bernadotte. C'est ce qui donna lieu à la bataille d'Auerstaedt. Bernadotte, de Dornburg, aurait pu réparer sa faute, » mais il se contenta de parader et ne tira pas un coup de canon. Les généraux, officiers et soldats étaient au désespoir. »

voust et du prince de Ponte-Corvo. Le lendemain, 14, une grande bataille doit être livrée. Murat et Davoust en sont prévenus; Bernadotte seul reste sans instructions, au risque de paralyser un corps d'armée dont l'importance ne peut être douteuse. Le même jour, vers cinq heures du soir, le grand-duc de Berg reçoit l'ordre de quitter Naumburg, et de marcher sur Iéna par Camburg et Dornburg. Une heure après, par une dépêche adressée au *maréchal Davoust* et à *communiquer au prince de Ponte-Corvo*, celui-ci est invité à suivre le mouvement du grand-duc de Berg. Vers huit heures du soir, le major-général transmet au maréchal Davoust un ordre ainsi conçu : « L'Empereur vous ordonne, » monsieur le maréchal, de vous porter demain, à » la pointe du jour, sur Apolda. Vous y trouverez » dix-huit mille Prussiens commandés par le duc de » Brunswick. S. M. veut que, dans l'hypothèse où » le maréchal Lannes aurait été attaqué ce soir du » côté d'Iéna, vous manœuvriez immédiatement sur » la gauche de l'ennemi, et que vous le poursuiviez » l'épée dans les reins. Si l'attaque n'a pas eu lieu, » vous recevrez les dispositions pour la journée de » demain. — L'armée prussienne est rassemblée » dans les environs de Weymar: elle va être atta- » quée. Si le prince de Ponte-Corvo était dans vos » environs et qu'il n'eût pas encore ses ordres, « vous pourriez marcher ensemble; mais l'Empe-

» reur espère qu'il sera déjà en marche, avec la » cavalerie du grand-duc de Berg, sur Dornburg et » Camburg. »

» Signé BERTHIER. »

Conformément à ces prescriptions, le prince de Ponte-Corvo, qui se trouvait encore à Naumbourg à neuf heures du soir quoiqu'il dût en être parti à six et demie ou sept (1), se prépare à marcher le lendemain sur Apolda avec le maréchal Davoust. Mais, ainsi que nous l'avons déjà dit, un déplorable conflit s'élève, en ce moment, entre les deux maréchaux. Fort de son ancienneté de grade et du numéro de son corps d'armée, le prince de Ponte-Corvo réclame le droit de faire tête de colonne par le défilé de Koesen; tandis que le maréchal Davoust prétend rester maître du terrain parce que ses avant-postes occupent déjà l'entrée du défilé, et qu'un déplacement de troupes en présence de l'ennemi pourrait entraîner de fatales conséquences. Alors Bernadotte, alléguant que l'ordre de se réunir à Davoust est facultatif, reste où il se trouve, et écrit au major-général qu'il attend de nouvelles instructions (2). Cependant, le 14 octobre, après quatre heures du matin, il se porte sur Dorn-

(1) Lettre du prince de Ponte-Corvo au major-général datée de 6 heures du soir, où il annonce qu'il va se mettre en marche dans une demi-heure.

(2) Voir pièces justificatives, n° 4.

burg et de là vers Iéna. Mais il n'atteint les hauteurs d'Apolda qu'à quatre heures du soir : irrité, dit-il, de l'insulte du major-général, qui semble dédaigner de lui transmettre des ordres directs. La difficulté de gravir des défilés comparables à un *passage des Alpes* est, selon lui, la cause de ce re tard (1).... Il était trop tard en effet pour prendre sa part de la bataille; et, comme le dit un de ses biographes, Bernadotte commença son mouvement trop tôt pour Auerstaedt, trop tard pour Iéna : aussi resta-t-il presque étranger à ces deux grands faits d'armes.

Mais cette absence des deux champs de bataille, Bernadotte l'attribue à des ordres fallacieux; et il en fait peser toute la responsabilité sur le major-général de l'armée. De là cependant le blâme sévère que l'empereur dirigea sur sa conduite, et les mesures rigoureuses qu'il voulut un instant prendre contre lui. Cependant, mieux éclairé sur les faits, et appréciant peut-être ce qu'il y avait de malveillance dans les procédés de Berthier à l'égard de Bernadotte, Napoléon revint bientôt de sa colère contre le Prince de Ponte-Corvo, qu'il laissa maître de manœuvrer désormais comme il l'entendrait. Nous dirons tout à l'heure comment Bernadotte

(1) Lettre du prince de Ponte-Corvo au major-général, 14 à 9 heures du soir.

usa de cette liberté d'action; mais résumons d'abord les caractères de sa conduite dans cette mémorable circonstance.

Après la communication qui lui fut faite, par le maréchal Davoust, de la dépêche du major-général à la date du 13 octobre, portant que, si le prince de Ponte-Corvo se trouvait encore à Naumbourg, les deux corps d'armée pourraient marcher ensemble, Bernadotte avait-il encore, comme il l'affirme, le choix de suivre le grand-duc de Berg sur la route de Camburg, ou de marcher, le lendemain, avec le maréchal Davoust, dans la direction d'Apolda? Évidemment non. Et, quelque hypothétique que fût, dans ses termes, l'ordre de Berthier, il est incontestable que la présence du prince de Ponte-Corvo dans les environs de Naumbourg à huit heures du soir impliquait la réunion et le mouvement simultané de son corps d'armée avec celui du maréchal Davoust dans la direction d'Apolda. Bernadotte interpréta-t-il ainsi la lettre de Berthier? Oui, car il adopta immédiatement le parti qu'elle prescrivait. Pourquoi donc ne voulut-il plus ensuite opérer conjointement avec son collègue? Il l'avoue lui-même: parce que, dans le refus de Davoust de lui livrer l'entrée du défilé, il vit une offense hiérarchique à son rang d'ancienneté, un oubli de nous ne savons quels édits régulateurs des préséances militaires sur le terrain; parce que, il le reconnaît encore, il était

déjà offensé des procédés inconvenants dont le major-général usait à son égard, en dédaignant de correspondre directement avec lui.

Telles furent les futiles considérations qui empêchèrent Bernadotte d'obéir à un ordre précis, quoi qu'il en dise, et de concourir à un des plus magnifiques exploits de la guerre. Ces considérations constituent-elles un tort réel, un sacrifice coupable des intérêts généraux à la vanité blessée, un oubli des premiers devoirs du soldat et du citoyen?.... En présence des désastres qu'eût pu entraîner le refus du prince de Ponte-Corvo, et des grands avantages dont sa bouderie criminelle frustra l'armée impériale nonobstant la victoire remportée par Davoust, il n'est pas un officier français qui, interrogeant froidement sa conscience, y puisse trouver la justification de la conduite de Bernadotte.

Voilà pour le blâme, voici pour la justice.

Non, il n'est ni vrai ni vraisemblable que le but des opérations équivoques de Bernadotte, dans la journée du 14 octobre, depuis son départ de Naumbourg jusqu'à son arrivée sur les hauteurs d'Apolda, ait été de ternir la gloire de Davoust au risque de compromettre le salut de l'armée. Une si abominable intention n'entra point dans sa pensée, et, s'il n'arriva pas à temps pour prendre une part décisive à l'une ni à l'autre des deux grandes luttes de cette immortelle journée (Auerstaedt et Iéna),

c'est qu'il en fut empêché par des obstacles de terrain plus puissants que sa volonté; tels, par exemple, que le défilé de Dornburg, que ses dragons seuls mirent six heures à gravir. C'était bien assez de la faute du 13, sans lui prêter un crime pour le 14. Mais le maréchal Bernadotte, et c'est ici le cas de le dire, comptait de nombreux et puissants ennemis dans les sommités de l'armée. Son ancien républicanisme, sa molle résistance au 18 brumaire, sa complicité impunie dans plusieurs complots démocratiques, la rapidité ultérieure de sa fortune militaire, son alliance avec un membre de la famille impériale, son ambition inquiète, son humeur jalouse, les susceptibilités insoutenables de son caractère et, plus que tout cela peut-être, l'éclat de sa renommée lui avaient valu peu d'amis et beaucoup d'adversaires intéressés à le perdre dans l'opinion de l'empereur.

De ce nombre étaient, surtout, Murat, Berthier et Soult. En se faisant les détracteurs occultes de Bernadotte, en le dépréciant aux yeux de leur maître, en propageant dans l'ombre des accusations calomnieuses, ces maréchaux n'obéissaient pas moins à des passions envieuses qu'à des projets de trahison que l'avenir a plus tard révélés.

Pour Murat, qui aspirait follement à la succession de Napoléon, Bernadotte, administrateur, guerrier et orateur, était un obstacle à écarter.

Pour Berthier et Soult, rompus l'un et l'autre à tous les calculs de l'intrigue, Bernadotte était un instrument, plus encore qu'un rival, dont il fallait agacer l'humeur colérique et nourrir les ressentiments contre Napoléon, que de perfides insinuations présentaient comme la source des injustices et des persécutions qu'ils provoquaient eux-mêmes. Quand on scrute aujourd'hui les documents officiels, on reconnaît, malgré les mutilations qu'ils ont subies, les traces évidentes d'une félonie remontant à une époque qui confond l'imagination. Nous lèverons un jour le voile qui couvre encore ces odieuses machinations des créatures de l'empereur, contre le héros qui édifiait si imprudemment la fortune de ses ennemis. Bornons-nous aujourd'hui à signaler quelques faits qui attestent le soin avec lequel Berthier, Soult et Murat s'ingéniaient à fomenter une perpétuelle mésintelligence entre Napoléon et le prince de Ponte-Corvo.

Berthier fut le principal instrument de ces manœuvres déloyales. Tantôt ce sont des instructions générales qu'il n'envoie pas à Bernadotte, pour jeter de l'incertitude dans ses mouvements; tantôt des ordres qu'il lui transmet trop tard, afin de pouvoir insinuer qu'il les a enfreints ou mal exécutés; tantôt des rapports qu'il dénature au préjudice de sa gloire; tantôt des bulletins où il lui marchande l'éloge le plus mérité, pour blesser son amour-propre

et exciter ses faciles clameurs. Tout cela a constitué, pendant plusieurs années, un système persévéramment suivi, un piége toujours tendu à l'orgueil et à l'irritabilité de Bernadotte. Aussi le voit-on souvent se plaindre avec amertume, ou prêt à succomber à son découragement. C'est ainsi que, le 21 octobre 1806, il écrit à Berthier qu'on est extrêmement sensible aux reproches qu'il vient de lui adresser au nom de l'empereur; qu'il a la certitude de ne les avoir point mérités, et qu'il est d'autant plus extraordinaire qu'on l'accuse de ne point encore avoir passé l'Elbe, que lui, Berthier, lui a prescrit la veille de se rendre à Calbe (1). Le 27 décembre 1806 Bernadotte mande à Napoléon : « Sire, » le major-général écrit au maréchal Bessières qu'il » n'a point de mes nouvelles, et pourtant je lui écris » tous les jours. » Le 3 février 1807, il se plaint de n'avoir point reçu des ordres qu'on dit lui avoir expédiés le 31 janvier. Le 2 mars, il accuse indirectement le major-général d'avoir antidaté une dépêche qu'il lui a adressée; cependant, s'il avait été prévenu à temps, il aurait pu marcher au premier signal et chasser l'ennemi, tandis qu'il va perdre une jour-

(1) Petite ville placée sur la Saale, à sept lieues de Magdebourg. — Berthier avait écrit à Bernadotte de la part de l'Empereur : « Vos soldats, » dans cette circonstance, seront sans doute fâchés de n'avoir point toute » la part qu'ils devaient avoir dans la gloire de cette campagne. »

née à faire des préparatifs. Le 5, il demande à Berthier l'explication d'un ordre si singulièrement équivoque, qu'il ne le comprend pas. Enfin, le 11 avril 1809, il adresse à l'empereur une lettre qui exprime tous les dégoûts qui le dévorent. « Sire, » dit-il, ce qui se passe journellement à mon égard, » affectant mon moral de la manière la plus sensible, » achève d'épuiser les forces que je trouve encore » dans mon âme. Je suis venu à Dresde sans aucune » instruction ; la première lettre qui en contienne, » et que les hasards de la guerre auraient pu me » rendre si importante, m'est expédiée par la poste » et ne m'arrive qu'au bout de seize jours. Tout » cela, Sire, me fait trembler pour la suite de mes » opérations, et je me vois exposé à ce que mes efforts soient continuellement paralysés par une » force cachée dont il me serait impossible de » triompher. Je conjure Votre Majesté de m'accorder ma retraite, à moins qu'elle ne préfère me » réserver pour quelque expédition lointaine où » mes ennemis n'aient plus d'intérêt à me nuire. »

Le bulletin de la bataille d'Iéna annonçait que l'empereur Napoléon allait marcher contre la réserve prussienne, suivi de soixante mille hommes. Cette réserve, commandée par le prince Eugène de Wurtemberg, avait pris position à Halle, place située à dix lieues nord-ouest de Leipsick, couverte par la Saale, flanquée de vieilles murailles et défendue,

sur plusieurs points, par des étangs et des marécages. Le 14 octobre, tandis que le corps de Davoust allait prendre deux jours de repos, Bernadotte, qui brûlait de ressaisir la part de gloire qui lui avait échappé à Auerstaedt et à Iéna, se précipite sur Halle à la tête de quinze mille soldats, force les deux passages de l'Elster défendus par la réserve prussienne, attaque Halle de plusieurs côtés à la fois, triomphe de tous les obstacles, et, après une multitude de combats acharnés contre des forces doubles des siennes et favorisées par tous les avantages topographiques, il s'empare de cinq mille prisonniers, trente-quatre pièces de canon et de magasins considérables.

Bernadotte déploya dans cette circonstance une activité, une bravoure et des talents qui imposèrent à ses ennemis, et le firent combler d'éloges par Napoléon. Ajoutons que, malgré les fatigues d'un combat de dix heures, son premier soin fut de rétablir l'ordre et la tranquillité dans une ville qu'une résistance longue et sanglante semblait devoir livrer à tous les ressentiments du soldat. Mais cet éclatant triomphe avait ranimé la jalousie des ennemis du prince de Ponte-Corvo. « Ils sont humiliés, lui » écrivait le brave Lefebvre; si tu n'avais point » réussi on t'en saurait meilleur gré, et cela parce » que tu es un général du Rhin. »

Que les adversaires de Bernadotte vissent avec

dépit le brillant succès de ce maréchal, c'est fort probable. Mais est-il permis de penser que Napoléon lui-même ait partagé ce mauvais sentiment? Cependant, telle était la présomption du prince de Ponte-Corvo, que, dans des mémoires évidemment écrits sous sa dictée, on ne craint pas d'affirmer que son triomphe de Halle excita au plus haut point l'envie de l'empereur des Français. L'orgueil est une infirmité du cœur humain, qu'il faut plaindre. Ce qu'il y a de vrai dans tout ceci, c'est que, visitant le champ de bataille de Halle, Napoléon s'étonna que Bernadotte eût osé attaquer cette position formidable avec des forces si inférieures à celles de son ennemi. « Je ne sais, dit-il, si j'aurais entre- » pris de la forcer avec moins de cinquante mille » hommes, alors même qu'elle n'aurait été défen- » due que par vingt-cinq ou trente mille... Berna- » dotte ne doute de rien. » Mais cet éloge, dont l'exagération n'était qu'un dédommagement délicat des sévérités d'Iéna, fut interprété par le prince de Ponte-Corvo comme l'expression d'un sentiment peu généreux. Une pareille aberration ne se réfute pas. Quoi qu'il en soit, la victoire de Halle brisa le faisceau des troupes de Frédéric-Guillaume, que dès ce moment on ne put plus atteindre que dispersées et fugitives.

Le 22 octobre Bernadotte passa l'Elbe à Barby, mais seulement après un jour de retard; circonstance

qui, malgré son succès à Halle, lui attira quelque nouveau reproche de la part de Napoléon (1). Le 25 il se mit à la poursuite des corps prussiens qui avaient quitté l'Elbe, pour se retirer sur l'Oder; il atteignit Blucher à Boizenburg, lui coupa le chemin de Stralsund, mais ne put l'empêcher de faire, le 30, à Damberg, sa jonction avec le duc de Weymar. A ce moment Bernadotte, qui n'avait pas avec lui plus de douze mille hommes, se trouva en présence de vingt-cinq mille combattants, qu'il ne cessa de harceler dans leur retraite. Enfin, dans la soirée du 18 novembre, il joignit Blucher entre Jabel et Nassentin, attaqua dans cette position son arrière-garde forte de dix mille hommes, et lui prit des bagages et mille prisonniers.

Dès ce moment divers combats, dans l'un desquels, celui de Crevitz, il faillit tomber aux mains de l'ennemi, conduisirent Bernadotte sous les murs de Lubeck, où Blucher se préparait à lui opposer une énergique défense.

---

(1) C'est à cette occasion que Berthier écrivit au prince de Ponte-Corvo la lettre du 21 octobre que nous avons déjà rapportée ainsi que la réponse de Bernadotte.

CHAPITRE IV.

Bernadotte sous les murs de Lubeck. — Prise de cette place. — Scènes de carnage. — Humanité de Bernadotte. — Capitulation. — Lettre emphatique de Bernadotte à Napoléon. — Nouveaux ombrages de Bernadotte. — Sa jalousie contre Murat et Davoust. — Il commande l'aile gauche de la grande armée de Pologne. — Pourquoi il n'est d'aucun secours à la bataille d'Eylau. — Fidélité douteuse de Murat, de Berthier et de Soult, en 1806. — Examen de la conduite de Bernadotte. — Il est blessé. — Regrets de Napoléon.

Quand le prince de Ponte-Corvo arriva sous les murs de Lubeck culbutant et chassant devant lui les Prussiens de Blucher, un corps de seize cents Suédois venait de s'y embarquer pour descendre la Trave et rejoindre ses vaisseaux à Travemunde. Bernadotte le fit poursuivre et enlever par le général Rouyer; mais il traita ces prisonniers avec tant de ménagement et de coquetterie, que cet épisode de la guerre de 1806 fut, dit-on, l'origine de la résolution qui, trois ans plus tard, appela un enfant de la République française à la succession du trône de Suède. « Siècle étrange où les Dalécarliens de Gustave Vasa demanderont pour roi un soldat du Béarn, et où de si singuliers hasards détermineront leur préférence (1)! »

(1) Bignon.

Blucher avait forcé les portes de Lubeck avec l'intention de s'y défendre jusqu'à la dernière extré mité. Malheureusement pour cette ville, elle conservait encore quelques ruines de vieilles fortifications dont le général prussien tira parti pour résister avec acharnement. Située au milieu d'une plaine marécageuse, entourée d'accidents de terrain trop peu considérables pour servir de point d'attaque aux assiégeants, protégée par une enceinte bastionnée et par de larges fossés où coulent les eaux de la Trave et de la Wachaitz, adossée à un fort assez important (le *Burg-Thor*), défendue enfin par vingt-cinq mille hommes d'élite répandus sur les remparts, dans la ville ou aux environs, Lubeck était dans toutes les conditions d'une défense opiniâtre. Attaquée à six heures du matin par le corps du prince de Ponte-Corvo et, bientôt après, par celui du maréchal Soult, cette malheureuse ville se défendit avec un courage héroïque. « Mais, dit un historien, malgré les décharges multipliées qui se faisaient à mitraille, les portes sont enfoncées, les bastions escaladés, et, pénétrant par la porte de Trave, le corps du prince de Ponte-Corvo entre dans la ville au pas de charge, tandis que celui du maréchal Soult y pénètre par la porte de Muhlen. C'est en vain que les Prussiens se défendent avec rage, et qu'ils établissent de nouvelles batteries dans les rues. Malgré le canon qui foudroie tout ce qui se

présente, rien ne peut arrêter l'impétuosité des Français : ils se précipitent dans les différents quartiers, poursuivent les Prussiens de maison en maison, dans les églises, dans les édifices publics, à travers une grêle de balles qui pleuvent des toits et des étages supérieurs. Nos troupes sont obligées d'employer les mêmes moyens pour balayer les remparts. Le massacre devient général, horrible; les morts et les blessés s'amoncèlent dans les rues, devant les maisons et sur le seuil des portes. Au milieu de cette épouvantable confusion, l'habitant qui n'a pas observé toute la neutralité exigée par les lois de la guerre, tombe victime de l'acharnement des deux partis qui le méconnaissent, ou croient avoir des reproches à lui faire. Enfin la malheureuse ville de Lubeck éprouve toutes les horreurs inévitables dans une place emportée d'assaut. Le pavé, dit Touchard-Lafosse, était jonché de morts, teint de sang. Enfin la garnison, réduite aux dernières extrémités, met bas les armes, et quatre mille hommes destinés à être passés au fil de l'épée implorent la générosité du vainqueur et obtiennent la grâce d'être traités comme prisonniers (1). »

Hâtons-nous de dire, cependant, que le prince de Ponte-Corvo fit de nobles efforts pour arrêter le sac de cette malheureuse cité et mettre un terme

(1) *Histoire des guerres de la coalition.*

aux horreurs dont elle était le théâtre; grâce à lui, dès que la lutte eut cessé l'humanité reprit ses droits : la ville de Lubeck lui en conservera un long et reconnaissant souvenir.

Cependant les colonnes mutilées de Blucher avaient pu sortir de la ville à la faveur du tumulte. Murat, se frayant difficilement un passage à travers les débris et les cadavres qui encombraient les rues, les poursuivit à la tête de la cavalerie des généraux Lasalle et d'Hautpoul, et les culbuta dans les marais de la Trave. Déjà les Français étaient maîtres de Travemunde, dernier refuge de Blucher, qui ne pouvait plus se retirer que sur le territoire danois, dont la violation ne fût pas restée impunie. Dans cet état de choses le prince de Ponte-Corvo se préparait à forcer les Prussiens dans Ratkow, au moment où Blucher demanda à capituler. Cette capitulation fut signée dans ce hameau le 7 novembre 1806. Elle livrait à l'armée victorieuse cinquante et un drapeaux, vingt et un mille hommes, parmi lesquels cinq mille de cavalerie, le général en chef Blucher, le prince Frédéric-Guillaume de Brunswick-Oels et plusieurs autres généraux.

Ainsi fut consommée en vingt jours l'entière destruction de tout ce qui avait combattu à Iéna. Infanterie, artillerie, cavalerie, tout fut fait prisonnier de guerre. On comprit même dans la capitulation les détachements prussiens qui, jetés sur les

flancs, avaient été coupés par la rapidité de la marche du prince de Ponte-Corvo. Deux petits corps isolés, composés de quelques bataillons d'infanterie et de débris de cavalerie, se rendirent également, l'un au général Drouet à Lunebourg, l'autre au général Savary à Wismar. Dans leur indiscrète vengeance les Prussiens avaient souvent insulté aux capitulations de l'Autriche : quel châtiment pour leur orgueil (1) !

En annonçant à l'Empereur les grands résultats de ces deux jours de combat, le prince de Ponte-Corvo lui écrivait : « Demain, Sire, j'aurai l'honneur » d'envoyer à Votre Majesté les drapeaux conquis, » dont treize ont été enlevés sur les champs de bataille; elle verra avec plaisir les enseignes du » grand Frédéric réunies à celles du grand Gustave. » J'attends maintenant les ordres ultérieurs de Votre » Majesté. A moins qu'il ne faille voler à de nouveaux combats, je la supplie de permettre au » 1er corps de cantonner une douzaine de jours.... » Je m'estimerais heureux, Sire, si, dans les différentes marches que j'ai faites et les combats que » j'ai livrés, j'ai pu satisfaire Votre Majesté. »

Le témoignage de la satisfaction impériale, un peu sollicité, il est vrai, par la lettre qu'on vient de lire mais complétement mérité, ne se fit pas atten-

(1) Bignon; — *Histoire de France depuis le 18 brumaire.*

dre. Pendant son séjour à Lubeck, le prince reçut de Napoléon une lettre datée de Berlin le 13 novembre 1806, ainsi conçue: « Mon cousin, j'ai reçu » les drapeaux que vous m'avez envoyés (1), j'ai vu » avec plaisir l'activité et le talent que vous avez dé- » ployés dans cette circonstance, et la bravoure dis- » tinguée de vos troupes. Je vous en témoigne ma » satisfaction et vous pouvez compter sur ma recon- » naissance. » Entre autres témoignages de sa haute bienveillance, l'Empereur nomma général de brigade le colonel Gérard, alors aide-de-camp du prince de Ponte-Corvo et aujourd'hui maréchal de France.

Cependant, toujours dévoré par le besoin d'occuper la scène tout entière, Bernadotte se montra peu satisfait du bulletin officiel qui annonçait à la France les événements des 6 et 7 novembre. L'ordre du jour par lequel l'Empereur témoignait son contentement au grand-duc de Berg et aux corps sous ses ordres, pour leur brillante conduite à Lubeck et l'activité qu'ils avaient mise dans leur marche à la poursuite de l'ennemi, fut aussi un sujet de douleur pour le prince de Ponte-Corvo. Comme il avait pénétré le

(1) En envoyant ces drapeaux, Bernadotte écrivait à Napoléon : « Je » supplie Votre Majesté de vouloir bien recevoir cet hommage offert par » le premier corps de la grande armée à son auguste chef, comme un » nouveau gage du dévouement sans bornes dont nous sommes tous ani- » més pour votre *personne sacrée*..... » Et le dévouement à la liberté, qu'était-il devenu ?

premier dans la ville, il revendiquait avec amertume l'honneur de ce fait d'armes, et voyait une injustice révoltante dans les éloges accordés aux autres maréchaux. Il est vrai que les rapports séparément adressés à l'Empereur, par Murat, Soult et Bernadotte, différaient matériellement sur quelques circonstances décisives de l'occupation de Lubeck. Le prince de Ponte-Corvo écrivait le 7 novembre, à sept heures et demie du soir : « Comme nous venions de pénétrer dans la ville, le général Legrand, du corps du maréchal Soult, arrivait de Ratzburg et se présentait de l'autre côté. Il s'est élevé une discussion entre cette division et la division Rivaud, au sujet de deux mille prisonniers qui, en sus des quatre autres mille, se trouvant poursuivis par les nôtres, ont été se jeter sur les troupes du général Legrand ; mais je suis arrivé pour mettre fin à cette discussion, etc. » Le maréchal Soult mandait, au contraire, que son avant-garde était entrée dans la ville, par la porte de Mülhen, *en même temps que le premier corps y pénétrait par un autre côté.* Enfin Murat écrivait le même jour au major-général que les trois têtes de colonne arrivées *à peu près* en même temps sous les murs de Lubeck, s'étaient rencontrées sur la place qu'elles avaient fini de nettoyer de toutes les troupes prussiennes qui défendaient pied à pied les rues et les carrefours. Or, rédigé d'après ces

deux derniers textes, le bulletin officiel attribuait aux trois maréchaux une part égale dans la victoire de Lubeck, tandis que le prince de Ponte-Corvo prétendait à la gloire d'avoir seul enlevé cette place dans laquelle ses collègues ne seraient entrés qu'après lui. C'était là évidemment la prétention exagérée d'un amour-propre déjà alarmé par de nombreuses injustices, et qui voyait partout des ennemis de sa personne et des rivaux de sa gloire. La vérité est que le prince de Ponte-Corvo, dont la marche rapide et la savante stratégie avaient puissamment contribué à refouler l'armée prussienne dans Lubeck, prit une part immense à cette victoire dont les corps de Murat et de Soult partagèrent les périls et les lauriers. Pendant les opérations qui la préparèrent, les mouvements des trois corps d'armée étaient si bien combinés, que leurs avant-gardes, dit un historien, arrivaient presque en même temps sur l'ennemi.

Après quelques jours de repos dans les canton nements de Lubeck, le premier corps se porta sur Berlin où il arriva le 28 novembre, mais dont il partit le même jour pour marcher à la rencontre des Russes qui s'avançaient en Pologne. Ce mouvement avait pour but de remplacer aux environs de Posen et de Thorn le corps du maréchal Ney qui s'était avancé sur Gollup pour observer les débris de l'armée prussienne. Le prince de Ponte-

Corvo se trouvait ainsi commander l'aile gauche de la grande armée, dans la campagne qui allait s'ouvrir. Placé désormais à la tête de trois corps d'opération, il allait manœuvrer sur le flanc droit et les derrières des troupes russes, lorsque les rigueurs de l'hiver et le mauvais état des routes déterminèrent l'Empereur à faire prendre des quartiers d'hiver à ses armées. Dans ce nouvel état de choses, le prince de Ponte-Corvo fut chargé d'occuper l'importante position d'Osterrode et de couvrir les siéges de Dantzig et de Graudentz, en complétant par ce mouvement le blocus de ces deux places.

Cependant, les Prussiens avaient réuni des troupes à Preussisch-Holland, dans le but de lier leurs forces de la Basse-Vistule avec les corps postés sur la Passarge. Bernadotte se porta sur Preussisch-Holland et balaya tout ce qui s'y trouvait d'ennemis. Puis, apprenant que l'armée russe avait fait un mouvement sur l'Alle, contre les cantonnements du maréchal Ney, il manœuvra avec une rare habileté, et massa des forces considérables à Morhungen où il remporta un avantage décisif sur un corps de vingt mille Russes qu'il chassa de cette position, après plusieurs combats acharnés. La victoire de Morhungen eut pour résultat de maintenir les communications du 1er corps avec la grande armée. Mais Bernadotte ayant reçu l'ordre de rétrograder de quelques lieues, prit position le len-

demain sur la route de Lobau où son arrière-garde fut vigoureusemeut assaillie par l'ennemi. Toutefois, le 1er corps conserva cette position jusqu'au 31, époque à laquelle l'Empereur lui prescrivit de manœuvrer pour couvrir Thorn et empêcher à tout prix que cette place ne tombât au pouvoir des Russes. Il effectua alors un mouvement rétrograde dans lequel son arrière-garde eut à repousser les vives attaques de l'ennemi au défilé de Brattian. Cependant, les avantages remportés ailleurs par d'autres corps de la grande armée ayant forcé les Russes de battre en retraite, Bernadotte reçut l'ordre de se reporter en avant. Cet ordre lui parvint dans la matinée du 3; il partit de Strasburg le 4 et arriva le 8 à Reichertswald, après avoir chassé devant lui quelques partis ennemis. Là il lui fut enjoint par le major-général de se jeter à la poursuite du général prussien Lestoq, qui, séparé de l'armée russe, cherchait à opérer sa retraite sur Kœnigsberg. Bernadotte prit immédiatement sa direction sur le Frisch-Haff; mais arrivé le 9 à Behlenhoff, il y recut, dit-il, l'avis de la bataille de Preussisch-Eylau livrée le 8, et l'ordre de rejoindre immédiatement la grande armée.

Dans ses griefs contre Berthier, le prince de Ponte-Corvo a souvent affirmé que s'il ne put être d'aucun secours dans cette sanglante journée, c'est que les instructions captieuses et malveillantes du

major-général l'avaient intentionnellement retenu en arrière. Cette opinion, au moins hasardée, n'est corroborée par aucune autorité historique, mais il est certain que, par une fatalité attachée au sort de Bernadotte, son absence d'Eylau prévint l'extermination des Russes et laissa la victoire incertaine entre les deux armées. Mais cette absence doit-elle lui être imputée à crime? Voici la vérité sur cet événement qui donna lieu à tant de conjectures. Le 31 janvier, toutes les forces de Napoléon étaient concentrées dans un rayon de douze à quinze lieues : Murat à Wittemberg, Davoust à Myszyniec, Ney à Gilgenbourg et Augereau à Neidenbourg. Dans cet état de choses, le plan de l'Empereur était d'aborder l'aile gauche de Benigsen et de couper la retraite de ce général. Pour cela, il avait envoyé à chacun de ses lieutenants l'ordre d'être rendu à Preussisch-Eylau dans la journée du 8, *de manière à pouvoir livrer bataille le* 9. Mais, en même temps il avait été prescrit au prince de Ponte-Corvo de manœuvrer pour attirer l'ennemi sur la Basse-Vistule. Malheureusement l'officier chargé de cet ordre tomba dans un parti de cosaques, sans avoir pu anéantir la dépêche dont il était porteur. Cet incident fut immense dans ses résultats. Instruit du projet de Napoléon, Benigsen put réunir son armée à temps, et se mettre en mesure d'attaquer les Français vingt-quatre heures

avant que la concentration de ceux-ci fût achevée. De plus, le prince de Ponte-Corvo, privé des instructions qui devaient régler ses mouvements, se trouva à trois marches en arrière des autres corps français et en dehors, par conséquent, du grave événement qui allait s'accomplir. Aussi, quand, la veille du jour fixé pour la bataille, l'empereur arriva à Eylau avec la garde et les corps d'Augereau et de Davoust, y fut-il attaqué par toutes les forces russes réunies dès la veille. On sait les phases diverses de cette sanglante lutte dans laquelle, après d'immenses pertes, l'armée française n'obtint d'autre avantage que celui de coucher sur le champ de bataille (1). Arrivés au moment où toutes les chances semblaient se déclarer contre nous, Ney et Soult avaient changé la face du combat. Mais Bernadotte, dont les quatre divisions d'infanterie et les deux divisions de cavalerie eussent certainement transformé un résultat douteux et stérile en une victoire éclatante, ne paraissant pas, l'Empereur dut se borner à faire suivre l'ennemi pour l'honneur des armes. Cet événement retarda la paix, en sauvant l'armée russe d'une défaite imminente.

Mais, bien que Bernadotte n'eût point reçu à temps

(1) » Les Russes n'avaient combattu à Eylau que pour faire respecter » leur retraite qu'ils effectuèrent ensuite sur Kœnigsberg, sans coup » férir. »

l'ordre de se rendre sur le terrain, ses ennemis lui firent un crime de n'y être point arrivé à propos. Ils se basaient sur ce fait, que le général d'Hautpoul qui était en communication avec le prince de Ponte-Corvo et qui vint mourir glorieusement dans les champs d'Eylau, lui avait fait part des instructions qu'il avait reçues et de l'intention de l'Empereur de livrer une grande bataille. Or, le prince de Ponte-Corvo avait, disait-on, une trop longue expérience de la guerre, pour ne pas voir que si aucun ordre direct ne lui était parvenu, ce ne pouvait être que par suite d'un accident fortuit. Dans de telles conjonctures tout autre que Bernadotte ne fût pas resté immobile; mais il était dans la destinée de ce maréchal d'avoir un rôle à part dans toutes les grandes batailles livrées par l'Empereur. Rien n'annonce cependant que dans cette circonstance Napoléon se soit laissé aigrir par les insinuations malveillantes qui bourdonnaient autour de lui toutes les fois qu'on croyait possible de l'indisposer contre le prince de Ponte-Corvo. L'Empereur ne lui parla de cet accident que comme d'une fatalité déplorable sans doute, mais indépendante de sa volonté.

Cependant, Bernadotte, indigné de la persistance avec laquelle on s'acharnait contre sa réputation, incrimina hautement tous les ordres qu'il avait reçus depuis quinze jours du major-général qui, dans un but coupable, avait voulu lui laisser ignorer les

mouvements de l'armée et le séparer des opérations de l'Empereur. Quoi qu'il en soit du mérite de cette accusation, voici ce qu'on lira un jour, au sujet de la bataille d'Eylau, dans un manuscrit dont l'auteur s'attache à prouver que, dès 1806, les maréchaux Murat, Berthier et Soult avaient cessé d'être fidèles à leur maître : « ..... Le corps du maréchal Ney di-
» rigé vers Kreutzbourg, ne put arriver que tard dans
» la journée, et le maréchal Bernadotte, retenu en
» arrière par les instructions captieuses et malveil-
» lantes de Berthier, ne put être d'aucun secours.

» Un acte de prudence de la part de l'Empereur
» eût été d'opérer un mouvement rétrograde sur
» une position choisie à portée du maréchal Berna-
» dotte.

» Il en eut l'idée pendant la nuit, mais il l'aban-
» donna bientôt, trompé par les rapports de Murat
» et de Soult qui lui montraient les Russes en
» pleine retraite. Aussi, dès la pointe du jour, aper-
» cevant Benigsen en ligne, éprouva-t-il de vives
» inquiétudes, et il déplora en termes amers l'im-
» péritie de ses deux lieutenants qui avaient si mal
» jugé des mouvements de l'ennemi, et celle du
» major-général qui avait retenu en arrière le
» corps entier du maréchal Bernadotte. — L'Empe-
» reur ne songea pourtant pas qu'il y eût trahison;
» mais, aujourd'hui, quand on scrute les documents
» officiels qui ont précédé la bataille d'Eylau, on

» reconnait, *malgré les soustractions et les mutila-
» tions* qu'ont subies nos archives militaires, des
» traces évidentes de félonie et de corruption; car
» outre les faits déjà signalés et les instructions
» fautives de Berthier, on voit que les rapports d'a-
» vant-garde sont constamment trompeurs, incer-
» tains ou contradictoires. »

Maintenant, examinons la situation personnelle du prince de Ponte-Corvo. En admettant comme certain que le général d'Hautpoul lui eût communiqué l'ordre qui l'appelait sur le champ de bataille d'Eylau, Bernadotte devait-il prendre la même direction nonobstant le manque d'instructions? Certes, si Bernadotte n'avait pas été en butte aux accusations de désobéissance et aux soupçons de toute nature qui le poursuivaient; si la scène d'Auerstaedt eût été moins récente; s'il eût été affranchi de tout soupçon, il aurait pu suivre, même sans ordre, le mouvement du général d'Hautpoul : c'eût été l'élan d'un soldat qui accourt au bruit du canon, et, quoi qu'il fût advenu, nul n'eût osé lui en faire un crime. Mais, poursuivi par la malveillance, calomnié dans toutes ses intentions, abreuvé de dégoûts, Bernadotte pouvait-il prendre un parti dans lequel, en cas d'insuccès ou seulement d'inutilité, ses ennemis n'auraient pas manqué de trouver un acte d'insubordination ou de félonie? Son absence du champ de bataille d'Eylau put donc être, avant tout, le ré-

sultat de craintes qui, en paralysant son libre arbitre, étouffaient ses inspirations militaires. D'ailleurs, si on veut bien se rendre compte de son immobilité et de ses incertitudes, il ne faut point perdre de vue l'ordre qui lui prescrivait de poursuivre Lestoq et d'acculer ce général sur le Frisch-Haff. Cette opération était assez importante, dans le système général de la campagne, pour que le prince de Ponte-Corvo n'osât point l'abandonner de son chef.

En résumé, c'est en marchant sur le général prussien que Bernadotte parvint, le 9 février, à Behlenhoff où il reçut l'avis de la bataille du 8, et l'ordre de se réunir à la grande armée. Il arriva le 11 à Eylau où était établi le quartier-général de l'Empereur. Le 17, il se remit en marche pour aller reprendre ses cantonnements sur la Passarge. Dans ce mouvement, il rencontra à Stangendorf le corps du général Lestoq composé de sept mille Prussiens et de cinq mille Russes; il le défit et le rejeta sur Braunsberg où il l'atteignit de nouveau et le défit encore. Lestoq fut forcé de repasser la Passarge, laissant entre nos mains des drapeaux, de l'artillerie et quinze cents prisonniers. Ce combat, qui eut aussi pour résultat d'éloigner l'ennemi de nos quartiers d'hiver, fut glorieusement soutenu par le général Dupont bien secondé par les généraux Laboussey et Barois. Cependant, le 2 mars, l'ennemi

s'étant approché des cantonnements français, l'Empereur ordonna un mouvement général sur toute la ligne. Mais, le 4, les troupes reprirent leurs cantonnements sur la rive gauche de la Passarge, et, dès ce moment, elles ne furent plus inquiétées jusqu'au commencement de mai, époque à laquelle commença une nouvelle série de combats qui peuvent être considérés comme la troisième campagne de Prusse.

Dans les premiers jours de juin, l'armée russe augmentée de quelques divisions prussiennes, fondit tout à coup sur les quatrième et sixième corps de l'armée française, dirigeant en même temps plusieurs fausses attaques sur les points occupés par le corps de Bernadotte. Ces démonstrations n'eurent d'abord aucun résultat sérieux. Mais, le 5 juin, une forte colonne ennemie, soutenue par vingt pièces de canon, attaqua vigoureusement la tête du pont de Spanden, dont elle fut repoussée par les troupes du général Frère. Cette attaque pensa coûter la vie au prince de Ponte-Corvo. Apercevant un de ses régiments inutilement exposé aux ravages d'une batterie russe, le maréchal avait ordonné de lui faire prendre une autre position; mais, mal compris, cet ordre s'exécutait avec lenteur et la mitraille continuait à éclaircir les rangs de nos soldats. Alors Bernadotte pousse son cheval au milieu du feu; et une balle le frappe lui-même à la colonne

vertébrale. Quelques lignes plus près, et cette balle tuait du même coup un maréchal de France et un roi de Suède; elle changeait le cours des événements et faisait de nouvelles destinées à l'Europe.

Revenu de la première commotion, Bernadotte donna ses instructions au général Maison et se retira pour se faire panser. Puis il remonta à cheval et voulut reprendre le commandement, mais l'intensité de la douleur l'obligea bientôt de quitter le terrain et de se faire transporter au milieu de sa réserve. Plus tard, il dut confier son commandement au général Dupont et se porter sur les derrières, afin d'y faire soigner sa blessure qui prenait chaque jour un caractère plus grave. L'Empereur plaça alors le 1er corps sous les ordres du général Victor qui gagna son bâton de maréchal dans les dernières luttes de cette mémorable campagne. Mais Napoléon qui, malgré ses préventions contre le prince de Ponte-Corvo, finissait toujours par être juste et bon à son égard, témoigna un vif regret de l'accident qui mettait hors de combat l'un de ses plus habiles lieutenants; et il lui fit écrire par son major-général : « Il est difficile de vous exprimer, » prince, la peine que l'Empereur et nous avons » éprouvée de vous savoir blessé, surtout dans un » moment où Sa Majesté a tant besoin de vos ta- » lents. »

CHAPITRE V.

Traité de Tilsitt. — Bernadotte gouverneur des villes anséatiques et de tous les pays situés entre les bouches de la Traves et celles de l'Elbe.— Expédition des Anglais contre Copenhague. — Rapports de Bernadotte avec le Danemark. — Démonstrations militaires contre la Suède. — Napoléon ne veut pas sérieusement faire la guerre à cette puissance. — Défection du corps espagnol de la Romana. — Détails sur cet événement. — Bernadotte égaré par son amour-propre. — Appréciation de son administration comme gouverneur des villes anséatiques. — Le mobilier de son hôtel.

La bataille de Friedland, dans laquelle la blessure de Bernadotte ne lui permit point de combattre, termina la campagne et la guerre de 1807.

Les traités de Tilsitt signés le 7 juillet, entre la France et la Russie, et, le 9, entre la France et la Prusse, assirent sur de nouvelles bases le système politique de l'Europe, et apportèrent de notables changements dans l'organisation territoriale du continent. Mais ces traités n'appartiennent à notre sujet que par les stipulations qui affectent les pays sur lesquels le prince de Ponte-Corvo va exercer un véritable pro-consulat.

S'il est aujourd'hui une vérité hors de contestation, c'est que la paix du continent ne pouvait exister sans la paix maritime. Il fallait à tout prix

dompter l'Angleterre ou la contraindre à une réconciliation avec la France. Ce résultat fut, à toutes les époques du règne de Napoléon, le but essentiel de sa politique, le mobile de tous ses actes. Tels étaient aussi le grand objet de la guerre de 1807 et l'idée-mère des conventions de Tilsitt. Mais, pour atteindre l'Angleterre, il ne suffisait pas d'avoir soulevé tout le continent contre cette puissance; il fallait encore interdire à son commerce l'entrée de tous les ports germaniques, l'accès et le séjour de tous les fleuves du nord de l'Allemagne; il fallait arracher ces populations à un simulacre de neutralité maritime qui les enrichissait, et les plier aux dures nécessités d'une guerre à outrance; en un mot, il fallait leur faire accepter les rigueurs du fameux décret de Berlin (1), au risque de froisser de nombreux intérêts et de créer des haines inextinguibles.

Assurément, le décret de Berlin n'était qu'un grand acte de représailles pour les violences inouïes que l'Angleterre exerçait sur l'Océan, contre le droit des gens universellement respecté par les peuples policés. C'était l'application, faite à l'Angleterre sur tous les rivages européens, des principes qu'elle appliquait elle-même sur toutes les mers. Juste ou

---

(1) Du 21 novembre 1806.

non au point de vue des franchises commerciales des États neutres, jamais mesure ne fut plus politique, ni moyen de guerre plus légitime et plus efficace. Les plus grands hommes d'État de l'Angleterre l'ont depuis hautement avoué : « Le blocus continental » était la conception la plus profonde et *la plus* » *dangereuse qui eût jamais été imaginée pour arri-* » *ver à l'extinction graduelle de la puissance bri-* » *tannique* (1). » Sous la pression du système continental, la ruine de l'empire britannique n'était plus en réalité qu'une question de persévérance et de temps. Mais, quelqu'indispensables que fussent ces représailles à l'affranchissement maritime de l'Europe, elles n'en imprimaient pas moins à la domination française un caractère d'oppression et de tyrannie qui la rendait odieuse, surtout aux populations riveraines de la Baltique. Là se trouvaient le littoral anséatique, que devait nécessairement ruiner le système continental, et la Prusse qui, réduite à ses possessions de la rive droite de l'Elbe, écrasée sous le poids des contributions de guerre et humiliée de ses défaites, ne pouvait voir dans la paix qu'une nécessité transitoire. Sur l'autre côté de la mer du Nord, était la Suède gouvernée par un prince en

---

(1) It is indeed the deapest and most mischiavous contrivance ever yet devised for the gradual extinction of England. —V. pièces justificatives, n° 5.

démence, allié opiniâtre de l'Angleterre, et qui, même pendant les négociations de Tilsitt, alors que la Prusse et la Russie avaient posé les armes, défiait [redacted]t le vainqueur de Friedland (1). Venait ensu[redacted]anemark récemment enlevé à une neutralité fructueuse, pour être enchaîné au système continental, mais qui, suivant un historien, craignait plus encore Napoléon qu'il ne redoutait les flottes anglaises.

Tels étaient les grands débouchés qu'il fallait nécessairement fermer à l'industrie britannique. Le prince de Ponte-Corvo fut chargé de cette tâche difficile. Le 14 juillet 1807, il reçut l'ordre

(1) « A Tilsitt, la Suède, comme l'empire ottoman, avait été sacrifiée à la Russie et au système continental. La fausse ou folle politique de Gustave IV fut la cause de ce malheur. Depuis 1804, ce prince semblait s'être mis à la solde de l'Angleterre. Lui-même avait rompu le premier l'alliance de la France et de la Suède; il s'était opiniâtré dans cette fausse politique jusqu'à lutter d'abord contre la France victorieuse de la Russie et bientôt contre la Russie réunie à la France. La perte de la Poméranie en 1807, celle même de la Finlande et des îles d'Oland réunies à la Russie en 1808, n'avaient pas ébranlé son obstination.

« Ce fut alors que son peuple irrité ressaisit la puissance qui lui avait été ravie en 1772 et en 1778 par Gustave III, et dont son successeur faisait un si mauvais usage. Gustave IV fut arrêté, déposé, sa descendance directe exclue du trône, son oncle mis à sa place, et le prince de Holstein-Augustembourg élu prince royal de Suède. La guerre avait été la cause de cette révolution; la paix en fut le résultat : elle fut signée avec la Russie en 1809; mais le prince héréditaire mourut alors subitement, etc. » De Ségur, *Histoire de Napoléon et de la Grande-Armée en* 1812, t. I, p. 37.

d'occuper les villes anséatiques, et de gouverner tous les pays situés entre les bouches de la Trave et celles de l'Elbe et du Veser, jusqu'à l'Ost-Frise. Arrivé à Hambourg le 26, son premie[illegible]fut de se livrer à une enquête minutieuse su[illegible]ation générale des pays compris dans son gouvernement.

« L'occupation des ports du Holstein, écrivait-il » à l'Empereur, causerait un préjudice notable à » l'Angleterre; mais cette mesure serait incom- » plète tant que la ville de Copenhague resterait » sous la dépendance anglaise. » Bernadotte pensait que la fermeture du Sund entraînerait la conclusion de la paix, et que, pour atteindre ce résultat, le cabinet de Copenhague se résignerait assez volontiers aux sacrifices nécessités par cette expédition. Mais, informé des armements qui se faisaient dans les ports d'Angleterre, Napoléon n'avait pas la même confiance dans les dispositions du gouvernement danois, dont il gourmandait énergiquement la mollesse et l'imprévoyance. Aussi, le 2 août écrivit-il à Bernadotte que, si l'Angleterre n'acceptait pas promptement la médiation de la Russie, il fallait que le Danemark lui déclarât la guerre ou que la France la déclarât au Danemark (1). « Dans ce » cas, ajoutait Napoléon, vous serez destiné à vous » emparer de tout le continent danois. »

(1) « Votre langage doit être celui-ci : vous récrier beaucoup sur ce que

L'événement ne tarda pas à justifier les prévisions de l'Empereur. Le 3 août, une expédition sortie des ports d'Angleterre et ayant à bord trente mille hommes de débarquement, se présenta à l'entrée du détroit. Elle se composait de deux divisions dont l'une alla menacer la Séelande, tandis que l'autre jetait l'encre devant Kronenbourg. Le 16, le prince royal de Danemark déclara la guerre à la Grande-Bretagne, et réclama enfin la coopération des troupes françaises. Mais treize jours s'étaient écoulés depuis l'apparition des forces britanniques dans le Sund, et cette lenteur à appeler la France à la défense du Danemark avait fait naître de graves soupçons dans l'esprit du prince de Ponte-Corvo. Il y voyait la preuve que cette puissance redoutait surtout de nous immiscer dans ses affaires, et que ce n'était qu'à la dernière extrémité qu'elle se décidait à recourir à nous (1). Il répondit au prince royal que le concours de la France serait proportionné au degré de résistance

» cette puissance a ouvert le passage du Sund et laissé violer une mer » qui, pour les Danois, aurait du être aussi inviolable que leur territoire. » J'ai donné les ordres les plus précis et fait témoigner mon mécontentement, par mes agents d'Hambourg, sur ce que mes ordres ne sont point » exécutés. Veillez à ce que toutes les mesures soient prises pour que » tout le mal qu'il est convenable de faire à l'Angleterre ne soit pas neutralisé. » *Lettre de Napoléon du 2 août 1807.*

(1) Les journaux de Londres avaient annoncé que l'expédition du Sund

que les Danois opposeraient eux-mêmes aux Anglais. Cependant, la cour de Copenhague rompit avec l'Angleterre qui ne lui demandait rien moins que l'abandon de sa capitale et de la Séelande aux troupes britanniques. Bernadotte offrit alors vingt-cinq mille hommes au prince royal dont il reçut encore une réponse évasive, comme si l'entrée des Français sur le sol danois ne lui paraissait pas moins regrettable que les hostilités de l'Angleterre. Dans ces circonstances équivoques, le prince de Ponte-Corvo demanda l'autorisation d'entrer dans le Holstein, nonobstant les hésitations du cabinet danois. Mais, soit que Napoléon ne pressentît pas la catastrophe de Copenhague, soit, comme tout l'annonce, qu'il attendît, pour ordonner une expédition en Danemark et ultérieurement en Suède, que les Russes fussent entrés en Finlande, ce monarque montra lui-même quelque indécision, tandis que les Anglais marchaient droit à leur but. En effet, pendant que le Danemark perdait un temps précieux en négociations cauteleuses, la flotte britannique bombardait Copenhague, et s'emparait de toute la marine danoise composée de dix-huit vaisseaux, quinze frégates et plusieurs bricks. Ce grave événement se passait du 2 au 7

était faite de concert avec le Danemark, et pour lui fournir un appui qu'il réclamait.

septembre. Alors Bernadotte, qui n'avait encore à sa disposition que des troupes hollandaises et espagnoles (1), fut renforcé d'une division française accourue de Stralsund. Mais il ne lui parvint aucun ordre de mouvement, et ce ne fut que vers la fin de janvier qu'on lui prescrivit de tenir un corps de dix-huit mille hommes prêt à pénétrer, au premier signal, en Séelande et en Scanie, pour s'y réunir aux troupes danoises, et former une armée combinée qui serait placée sous son commandement.

Toutefois, ce projet ne reçut son exécution qu'au mois de mars 1808. Alors seulement le prince de Ponte-Corvo se dirigea sur les îles danoises à la tête d'un corps composé de dix-huit mille Français et de

(1) On se souvient des armements suspects que l'Espagne avait faits pendant la campagne d'Iéna, et des proclamations indiscrètes du prince de la Paix. C'est alors que, pour neutraliser un ennemi prêt à se déclarer, et conformément aux stipulations des traités, l'Empereur demanda au cabinet de Madrid l'envoi, sur les bords de l'Elbe, d'un corps de quatorze mille Espagnols. Le prince de la Paix avait invité Napoléon à désigner lui-même le commandant de ces troupes, en recommandant à son choix les généraux Castaños et O'Farill. Mais Napoléon refusant ou différant de se prononcer, le gouvernement espagnol déféra le commandement au marquis de la Romana qui avait été élevé en France où il vécut long-temps. « Or, dit un historien, si le corps espagnol avait eu pour chef le général Castaños, celui-ci n'aurait pas battu Dupont à Baylen; s'il avait obéi à O'Farill, la désertion n'aurait pas eu lieu. » On sait, en effet, que ce général était tout dévoué à la France.

treize mille Espagnols commandés par le célèbre marquis de la Romana (1). Réunies aux troupes du Danemark, ces forces présentaient un effectif de trente-six mille hommes.

Évidemment, le but de cette expédition était moins d'envahir la Suède dans l'intérêt du système français, que de paraître faciliter aux Russes l'occupation de la Finlande, conformément aux conventions secrètes de Tilsitt. Cela résulte des instructions adressées, les 15 et 25 mars, au prince de Ponte-Corvo. On lit dans la première de ces dépêches : « Prince, l'Empereur a reçu la nouvelle que » les Russes sont entrés en Finlande, et que les » premiers coups de fusil ont été tirés contre les » Suédois. L'intention de Sa Majesté est que vous » activiez votre marche autant que possible; s'il » arrivait, comme on croit avoir lieu de l'espé- » rer, que les Belts vinssent à geler, vous ne devez » pas hésiter à les passer avec trente mille hommes. » Dans la seconde, on remarque cette observation: « Des frontières de la Russie à Abo, il y a un mois de » marche; ainsi les Russes ne peuvent y être arri-

(1) Cette division, qui formait le contingent espagnol au service de la France, avait été dirigée vers le nord de l'Allemagne, au moment où Napoléon méditait l'invasion de la Péninsule; on verra tout à l'heure comment les machinations britanniques et le patriotisme castillan parvinrent à déjouer les calculs et à tromper la prudence de l'Empereur.

» vés que du 20 au 25 mars. Or, avant d'entrer en » Scanie, il est nécessaire de connaître : 1° si les » Russes sont arrivés à Abo; 2° le nombre de trou- » pes que les Danois veulent employer dans l'expé- » dition de Scanie. » Et plus loin : « L'Empereur » vous défend expressément de passer en Suède, » si les Danois n'ont quatorze mille hommes à » joindre à vos troupes, *Sa Majesté n'a point un assez » grand intérêt dans cette expédition,* pour la hasarder » avec moins de trente mille hommes. » Il ressort de cette circonspection inusitée, que la France n'avait en effet qu'un intérêt très-secondaire au succès de l'expédition contre la Suède. Napoléon voulait se montrer fidèle à ses engagements secrets envers la Russie, mais voilà tout. D'ailleurs, cette guerre ne devant plus produire une forte impression sur l'Angleterre, Napoléon n'y attachait qu'une médiocre importance et il n'eût pas demandé mieux que de la voir traîner en longueur. Cèla est si vrai que le duc de Vicence, son ambassadeur à Pétersbourg, continuant à exciter le gouvernement russe à un grand déploiement de forces contre la Suède, l'Empereur désapprouva ce zèle inopportun et écrivit de Bayonne, le 22 mai, qu'il n'avait « rien à » gagner à voir les Russes à Stockholm. » Aussi les Suédois avaient déjà obtenu, en Finlande, de notables avantages contre les Russes, que la France ne menaçait point encore la Suède d'une invasion sé-

rieuse. Mais, alors même que cette invasion fût réellement entrée dans la politique de Napoléon, des événements d'avant-garde que nous rapporterons tout à l'heure, en auraient indéfiniment ajourné l'exécution.

Quand le corps du prince de Ponte-Corvo arriva à Copenhague, le dégel était complet, et la flotte anglaise avait repris ses positions dans le Sund. Alors venaient d'avoir lieu l'invasion de l'Espagne et l'abdication de Charles IV. La nouvelle de ce grand événement pouvait produire un effet dangereux sur l'esprit des auxiliaires espagnols qui servaient avec nous dans le nord de l'Allemagne. Aussi, le 29 mars, le major-général adressa-t-il, de Bayonne, la dépêche suivante au prince de Ponte-Corvo : « L'Empereur m'ordonne de vous expédier » un courrier pour vous porter le *Moniteur* de ce » jour (1). L'intention de Sa Majesté est que vous » teniez ces nouvelles secrètes aussi long-temps que » vous le pourrez ; vous en causerez avec le comman- » dant des troupes espagnoles, et vous prendrez » toutes les mesures nécessaires pour que les der- » niers événements ne produisent aucun mauvais » effet sur les soldats. Sans doute la haine que ces » troupes, comme tous les Espagnols, portent au » prince de la Paix, leur rendra cette nouvelle

(1) Il contenait l'abdication de Charles IV.

» agréable; mais, comme on assure qu'il y a un » parti de formé en faveur du roi Charles IV qui a » été *forcé de donner sa démission*, et qu'*il est pos-* » *sible que le prince des Asturies ne soit pas long-temps* » *à la donner aussi*, il est nécessaire de dérober le » plus long-temps possible à ces troupes la connais- » sance de ces événements. »

Le prince de Ponte-Corvo porta, avec autant de prudence que faire se pouvait, les événements de Bayonne à la connaissance des divisions espagnoles placées sous ses ordres, et il reçut sur-le-champ leur serment de fidélité au roi Joseph. Ce serment de fidélité, prêté à un prince étranger, dans de telles circonstances, par des soldats dont l'attachement à leur roi et à leur patrie était proverbial, devait naturellement être suspect à Bernadotte. Mais la faiblesse de ce général pour les troupes étrangères qu'il était toujours disposé à croire dévouées à sa personne, sa présomption démesurée, sa confiance aveugle dans le marquis de la Romana qui avait su s'emparer de son esprit en caressant toutes ses vanités, laissèrent s'accomplir un des plus déplorables événements de cette époque. En effet, dans les conditions politiques et militaires où l'empire était alors placé, c'était un grave, un déplorable événement que la défection d'un corps considérable de troupes étrangères commandées par un maréchal de France. Pour l'insurrection espagnole c'était à la

fois une nouvelle force de résistance et une immense impulsion morale; pour les autres ennemis de la France, c'était le premier indice d'une défection générale, le premier symptôme d'une dislocation possible de tant d'élémens hétérogènes qui formaient la puissance impériale. Enfin, cet événement devait exalter les espérances des adversaires de Napoléon, et affaiblir la confiance de ses amis dans la solidité de son pouvoir.

Déjà prévenu de la révolution de Bayonne et du soulèvement de l'Espagne, par des avis arrivés de Cadix, de Galice et de Londres, le marquis de la Romana, de concert avec l'amiral anglais Keath et don Rafael Lobo envoyé près de lui par la députation des Asturies, avait arrêté le projet de passer avec ses troupes sur les vaisseaux anglais qui stationnaient dans la Baltique. La Romana, dit un historien, avait les qualités ou les défauts qu'exigeait la circonstance. Homme d'esprit, éclairé, plus adroit qu'il n'appartient à un noble caractère, il portait au plus haut point le désir de la célébrité. Il est permis de croire que le rôle de Xénophon tentait son imagination aventureuse, et que l'idée de ramener son corps de troupes en Espagne l'occupait depuis le moment où la querelle s'était envenimée entre le parti français et le parti de Ferdinand VII. Pour mieux déguiser ses véritables intentions, la Romana avait paru embrasser le parti français avec chaleur, comme étant

celui de la gloire, de la philosophie et de la civilisation. Dès le 17 juin il avait écrit au maréchal Bernadotte qu'il était prêt à reconnaître le nouveau roi et à lui obéir, *convaincu des avantages que l'Espagne devait retirer de sa nouvelle constitution*. La Romana s'était aussi emparé de l'esprit de Bernadotte, en flattant l'amour-propre de ce maréchal toujours jaloux de plaire aux troupes qu'il commandait, et surtout aux troupes étrangères (1).

Vainement, huit jours avant l'exécution de ce plan, le gouvernement danois avait-il fait connaître au prince de Ponte-Corvo qu'il existait des intelligences suspectes entre la Romana et l'amiral anglais; vainement, par une dépêche du 15 avril, l'Empereur lui-même avait-il recommandé les divisions espagnoles à *toute sa surveillance*. Aveuglé par les protestations et les serments de la Romana, Bernadotte ne vit que des craintes chimériques dans les avis qu'il recevait de toutes parts, et il laissa au chef espagnol la liberté de répartir ses soldats de la manière la plus propre à favoriser leur embarquement. Il est juste, cependant, de reconnaître qu'en traçant au prince de Ponte-Corvo le plan de campagne qu'il devait suivre, le major-général lui avait prescrit de faire passer trois régiments espagnols dans les îles danoises, *mais aucun régiment fran-*

(1) Bignon.

çais, jusqu'à ce qu'il eût reçu de nouveaux ordres. Or la proximité des îles danoises et des stations navales de l'Angleterre, dut être la cause déterminante de la défection qui allait s'accomplir. Quoi qu'il en soit, il y avait alors six mille hommes en Scanie, quatre mille dans l'île de Langeland et deux ou trois mille en Jutland ou en Séelande. La Romana se trouvait de sa personne dans l'île de Fionie, avec six mille soldats auxquels il fit prêter le serment de fidélité au roi Joseph; mais les régiments qui étaient cantonnés en Jutland le refusèrent avec éclat. Les uns et les autres étaient également déterminés à se soustraire à la domination de la France, et, dès que le vice-amiral Hood parut devant Nyborg, tous levèrent le masque et se préparèrent à passer sur les vaisseaux britanniques.

Alors, Bernadotte dont les yeux étaient enfin dessillés, franchit le petit Belt et marche sur la Romana qui, avec une grande partie de ses troupes, s'était enfermé dans la forteresse de Nyborg pour y attendre les chaloupes anglaises. L'embarquement s'effectua dans la nuit du 10 au 11 août, et six mille vieux guerriers castillans firent voile pour l'Angleterre.

La division espagnole qui se trouvait dans la Séelande fut désarmée par les Danois et livrée au gouverneur des villes anséatiques. Puis, tout ce qui n'avait pu prendre part à la défection de la Romana

fut enoyé en France comme prisonnier de guerre.

Enfin, l'invasion de la Finlande par les Russes, la révolution qui éclata à Stockholm au mois de mars 1809, la déposition de Gustave IV et l'avénement au trône, du duc de Sudermanie qui se hâta de demander un armistice aux puissances avec lesquelles la Suède était en guerre, toutes ces circonstances réunies mirent un terme aux opérations que nous venons d'esquisser. D'ailleurs, la guerre allait bientôt appeler le prince de Ponte-Corvo sur un plus vaste théâtre. Mais, avant de le suivre sur de nouveaux champs de bataille, où sa conduite donnera lieu à de nouveaux reproches, il faut rendre hommage à la manière avec laquelle il avait administré les villes anséatiques.

Ainsi qu'on l'a déjà vu, l'application rigoureuse du système continental à des populations maritimes qu'avait enrichies le commerce britannique, la destruction impitoyable de toutes les marchandises anglaises que pouvait découvrir la police, la cessation de tous les armements dans les ports du littoral et la détresse des populations riveraines entretenaient, dans ce pays, des sentiments de désaffection et de haine que la force comprimait mais n'étouffait pas. Le prince de Ponte-Corvo comprit ces difficultés et s'attacha à atténuer par les formes la sévérité des mesures qu'il était chargé de faire exécuter. Il gouverna les villes anséatiques comme il

avait gouverné le Hanovre, c'est-à-dire avec une modération, un esprit d'ordre et de justice qui allégeaient autant que possible le poids écrasant de la domination française. Exercées par lui, les exigences les plus acerbes perdaient toujours quelque chose de leur rigueur, parce qu'il avait soin d'apporter une grande équité dans la répartition des sacrifices, et de ne les accompagner d'aucune vexation gratuite. Nul ne posséda à un plus haut degré que Bernadotte le talent de régulariser le désordre, de dignifier la force et de se créer des droits à la reconnaissance des populations qu'il était condamné à opprimer. C'est ainsi, par exemple, que, grâce à l'autorité morale que lui valaient ses bons procédés, il put mettre à exécution une mesure qui, confiée à des mains moins habiles, eût inévitablement produit une commotion générale. Voulant réduire les pays anséatiques à l'impossibilité de renouer leurs communications commerciales avec l'Angleterre, Napoléon avait résolu de transporter leurs matelots sur ses propres flottes. En conséquence, un décret du 17 février 1808 prescrivit au gouverneur-général de lever trois mille marins sur le littoral de Hambourg, de Brême et de Lubeck, et de les diriger sur Flessingue et Boulogne. Cet impôt du sang, qui achevait de ruiner l'existence politique et commerciale de ces provinces et qui s'attaquait aux sentiments les plus intimes de la fa-

mille, provoqua une telle explosion de mécontentements qu'on put craindre un instant une résistance ouverte. Cependant, Bernadotte apporta tant de ménagements dans l'exécution de cette levée qu'elle s'effectua sans troubles, et, si le contingent de matelots exigé par l'Empereur ne lui fut point entièrement fourni, c'est parce que son lieutenant voulut bien voir une impossibilité là où il n'y en avait probablement pas.

Ce n'était point seulement dans les circonstances sérieuses que le prince de Ponte-Corvo faisait preuve d'un sentiment parfait des convenances; il portait plus de modération encore dans les choses qui lui étaient personnelles. Les magistrats de Hambourg ayant affecté à son logement un hôtel dont le mobilier tombait presque en lambeaux, il n'eut garde de se plaindre de ce manque d'égards; mais un jour qu'un des sénateurs de la ville était venu lui demander la grâce d'un prisonnier, et lui déclarait, en riant, qu'il ne le quitterait qu'après l'avoir obtenue, dût-il rester huit jours dans son *palais* : « Va pour huit jours » et même pour quinze, répondit Bernadotte; mais » dites-moi, je vous prie, quelle est la partie de » l'hôtel que vous voulez habiter, afin que je la » fasse meubler convenablement. Tout ceci est bon » pour un soldat comme moi, mais je ne souffrirai » pas qu'un sénateur tel que vous soit aussi mal » logé. » — Le lendemain le mobilier de l'hôtel du

gouvernement fut renouvelé avec tant de luxe, que le prince dut intervenir pour empêcher qu'on ne substituât trop de magnificence à trop de simplicité.

Bernadotte entrait aussi dans tous les détails relatifs au bien-être de son armée; aucune des branches du service n'échappait à sa vigilance. Le casernement, la nourriture, la solde, l'habillement, les hôpitaux, la discipline étaient l'objet de ses soins les plus assidus, et sa sollicitude s'étendait également aux troupes françaises et aux corps étrangers placés sous ses ordres. Il s'occupait sans cesse à ranimer, à fortifier le moral des uns et des autres; il pourvoyait largement à leur subsistance, complétait les cadres, remaniait l'organisation, agissait, trop souvent peut-être, sur l'imagination des soldats par des ordres du jour et des harangues, les tenait constamment en haleine et préparés à de nouveaux combats.

De là les sympathies ardentes des populations du nord de l'Allemagne pour le prince de Ponte-Corvo, et cette réputation d'équité cosmopolite qui, en 1810, favorisèrent si efficacement son élection comme prince royal de Suède.

CHAPITRE VI.

L'Autriche prélude à une nouvelle guerre. — Dissimulation de ce cabinet. — Efforts de la France pour maintenir la paix. — Agression des Autrichiens et ouverture de la campagne de 1809. — État de la Suède à cette époque. — Bernadotte prend sur lui d'accorder un armistice à cette puissance. — Arrière-pensée de ce général. — Ses plaintes continuelles. — Il demande encore sa retraite. — Sa participation aux premiers événements de la campagne. — Sa conduite à la bataille de Wagram. — Examen de cette conduite et de la disgrâce qui en fut le résultat. — Acte de rébellion morale. — Bernadotte part pour Paris.

Formée en 1791, vaincue mais non dissoute par les triomphes de la révolution et du consulat, reconstituée sur de nouvelles bases par les articles secrets du *traité de concert* du 11 avril 1805, la ligue des aristocraties de l'Europe contre la France régénérée, était encore en armes depuis la Baltique jusqu'à la Méditerranée. Indifférente au choix des moyens, elle s'acharnait depuis dix ans à la perte d'un seul homme, parce qu'elle considérait cet homme comme l'appui le plus redoutable du système qu'elle voulait anéantir. Elle avait voué à l'empereur Napoléon cette guerre perpétuelle et d'extermination que Pitt n'avait pas craint de proclamer en plein parlement, et dont le but était le renversement de la dynastie impériale, celui de toutes les institutions créées par la révolution, l'abaissement

de la France nouvelle, le démembrement des provinces réunies par les traités et le rétablissement complet de l'ancien ordre de choses. Tels étaient en 1809, comme en 1791, les desseins patents ou secrets de la coalition dont l'Angleterre était l'âme et le bras.

Les événements de Bayonne, la défection du corps de la Romana, les progrès de l'insurrection espagnole, les désastres de Baylen et de Vimiero, l'abandon de Madrid, avaient ranimé les espérances et réchauffé le courage de la coalition. Sous prétexte des inquiétudes que lui occasionnait, disait-elle, la formation de quelques camps français en Silésie, la maison d'Habsbourg, que le traité de Presbourg avait laissée trop forte, préludait à une nouvelle levée de boucliers. Dès le mois d'août 1808, toute la monarchie autrichienne était sous les armes. Vainement cette puissance avait-elle la certitude que Napoléon ne méditait rien contre sa sécurité; elle affectait des craintes hypocrites, et faisait appel à toutes les forces vives de l'empire dont elle représentait l'existence comme menacée par ce même homme qui, ayant eu deux fois son sort dans les mains, l'avait deux fois respectée.

L'aristocratie autrichienne nourrissait l'agitation populaire par des dons patriotiques; le cabinet renouait ostensiblement ses relations avec l'Angleterre dont elle recevait de nouveaux subsides; vingt bâ-

timents marchands sortaient du port de Trieste, à la vue de l'escadre britannique, pour aller chercher à Malte les marchandises de Londres et les agents de M. Stadion offraient secrètement cent mille fusils aux insurgés espagnols.

Alors, un cri de guerre parti de Vienne, retentit dans toute l'Allemagne; des troupes sont concentrées en Gallicie et en Bohême, les milices sont partout organisées et les archiducs parcourent les provinces, appelant le peuple à la défense de la patrie comme si la patrie était en péril. « Et cependant, écrivait M. de Champagny au comte de Metternich, vous savez bien que, loin de menacer l'Autriche, nous ne lui demandons que d'être en paix avec nous; que nous ne prétendons à rien de ce qu'elle possède; que nous mettons du prix à vivre avec elle dans une parfaite harmonie (1). » Le ministre français ajoutait que l'Empereur pouvait vouloir ignorer les préparatifs de la cour de Vienne, mais qu'il ne pourrait pas se les dissimuler longtemps; que chargé de veiller à la sûreté de la confédération du Rhin, il l'avertirait de se tenir sur ses gardes; qu'il appellerait son contingent; que, lui-même, il ferait marcher des troupes de l'intérieur vers le Rhin, et que de toutes parts on serait sous les armes. « Dans un tel état de choses, disait M. de

(1) Lettre de Bayonne du 16 juillet.

Champagny, une étincelle suffira pour produire un incendie (1). »

L'Autriche, à laquelle aucune perfidie ne coûte, qu'aucun danger ne décourage, qu'aucune humiliation ne rebute et qui revient sans cesse à ses voies par toutes les fins, l'Autriche protesta de l'innocence de ses intentions et du caractère purement défensif des mesures qu'elle prenait. A l'entendre, elle ne songeait qu'à refondre ses vieilles institutions militaires; et à les mettre en harmonie avec le système de guerre des autres états de l'Europe. Mais Napoléon n'eut pas de peine à comprendre que de simples modifications dans le régime militaire de l'Autriche n'exigeaient point que cette puissance mît instantanément 400 mille hommes sur pied, qu'elle les armât, les exerçât et leur présentât le danger comme imminent et, par conséquent, la guerre comme inévitable. Désirant, néanmoins, épuiser toutes les voies de la conciliation, le ministre des relations extérieures écrivait le 30 juillet à M. de Metternich : « Voulez-vous que les camps » français en Silésie soient levés? ils le seront. » Voulez-vous que l'armement des places de cette » province, qui vient d'être ordonné, soit contre- » mandé? il le sera; que les approvisionnements

---

1) Lettre de Toulouse du 27 juillet.

» de Palma-Nova cessent? ils cesseront. Des déclarations publiques vous seront données, si vous le désirez; elles seront telles que la supposition d'une attaque, de la part de la France, sera évidemment absurde. »

Déjà, quelques mois avant, Napoléon, pour répondre à une demarche amicale et pacifique de l'empereur d'Autriche, s'était empressé de donner des ordres pour faire lever les camps des troupes de la confédération (1), et d'écrire à François II qu'il avait craint de voir les hostilités se renouveler; que la *faction de la guerre* poussait l'Autriche dans des mesures violentes et des malheurs plus grands que les précédents; que si les actes de l'empereur François montraient de la confiance, ils en inspireraient; que la meilleure politique aujourd'hui était la simplicité et la vérité; qu'il lui confiât ses inquiétudes et qu'elles seraient dissipées sur-le-champ; qu'ayant été maître de démembrer ses états, il ne l'avait pas fait; qu'ainsi tout compte se trouvait soldé; qu'il était toujours prêt à garantir l'intégrité de la monarchie autrichienne, etc.

Toutes ces tentatives, et bien d'autres encore, ne changèrent rien aux intentions de l'Autriche.

---

(1) La lettre de l'empereur d'Autriche avait été portée à Napoléon à Erfurth, par M. de Vincent. Schoell dit à ce sujet que l'Autriche n'étan pas prête, devait dissimuler.

Entraînée par l'Angleterre, cette puissance avait résolu la guerre, et la France dut, malgré elle, s'y préparer. Quelques mois plus tard, l'Autriche commence brusquement les hostilités sans aucune déclaration préalable et tandis que l'empereur des Français est occupé en Espagne avec l'élite de ses troupes.

En novembre 1808, Napoléon était allé prendre, en personne, le commandement de ses armées sur les bords de l'Èbre. Son apparition en Espagne avait été suivie par des victoires qui avaient glorieusement réparé les revers de Dupont à Baylen et de Junot en Portugal. Les armées espagnoles avaient été culbutées à Baylen, à Valmaseda, à Espinosa, à Tudela, à Somosierra, et le 3 décembre il avait ramené son frère triomphant dans la capitale des Espagnes. Apprenant, alors, que l'armée anglaise, commandée par le général Moore, s'est imprudemment avancée dans la Vieille-Castille, l'Empereur franchit le Guadarrama avec sa garde et le 6e corps d'armée et marche rapidement sur le Duero, à la poursuite d'un ennemi qu'il eût infailliblement écrasé, s'il eût pu l'atteindre. Mais la nouvelle des changements survenus dans la politique de l'Europe et des armements de l'Autriche ayant forcé Napoléon de revenir à Paris (23 janvier 1809), ce prince dut laisser au maréchal Soult le soin de poursuivre cette armée qui, après des pertes énormes, fut obligée de chercher un refuge sur les vaisseaux de l'escadre bri-

tannique à la Corogne. Rentré en France, l'Empereur s'efforça en vain de conserver la paix : il dut se préparer à la guerre d'Allemagne. Cependant, quelque courte qu'eût été son absence, la situation de l'Europe avait changé dans l'intervalle. Toutes les puissances s'étaient de nouveau coalisées pour lui susciter la guerre, et il n'était pas jusqu'à la Porte Ottomane qui ne promît à la cour de Vienne des secours en hommes (1).

Enfin, le 6 avril 1809 le prince Charles adressa à son armée une proclamation dans laquelle, à l'imitation des juntes espagnoles, il parlait du salut de la patrie et des libertés de l'Europe réfugiées sous ses bannières. Un passage de ce manifeste trahissait la formation d'une nouvelle coalition : « Bientôt, y était-il dit, des troupes étrangères, » étroitement unies à nous, combattront avec nous » l'ennemi commun. » Or, quels étaient les auxiliaires promis à l'archiduc? Les événements ont surabondamment prouvé qu'en avril 1809, la fidélité de la Russie à l'alliance française était déjà ébranlée, et que la Prusse n'attendait qu'une circonstance favorable pour se déclarer con re Napoléon. Cette puissance était déjà l'âme de toutes les sociétés secrètes qui existaient en Allemagne et notamment de la confédération formée à Kœnigsberg,

(1) *Mémoires du marquis de Lucchesini.*

dans le but « de ranimer les courages, de mûrir les » résolutions et de préparer les forces nécessaires » pour tirer une glorieuse vengeance de l'implacable » ennemi de la monarchie prussienne. »

Aussi, sans déclaration préalable, au mépris de tous les droits et de tous les usages sanctionnés parmi toutes les nations civilisées, l'Autriche commença les hostilités sur tous les points à la fois : en Pologne, en Italie, en Bavière, en Franconie, dans le Tyrol; et partout des proclamations incendiaires appelèrent les peuples à l'insurrection. Cette scandaleuse rupture éclata le 8 avril 1809.

Dès la fin de mars, le prince de Ponte-Corvo avait reçu l'ordre de se rendre du Hanovre à Dresde, pour y présider à la formation d'un des corps de la grande armée. Mais, avant de suivre Bernadotte sur ce nouveau théâtre, rappelons une circonstance qui ne sera pas étrangère à son élévation au trône de Suède.

Comme on l'a vu dans le chapitre précédent, un des premiers soins du successeur de Gustave IV avait été de solliciter la cessation des hostilités avec la France, le Danemark et la Russie. Au milieu des embarras inextricables dans lesquels la démence du roi détrôné avait plongé la Suède, la paix était devenue la plus urgente des nécessités pour ce malheureux pays. L'officier chargé par le duc de Suder-

manie de porter cette demande d'armistice au prince de Ponte-Corvo, ne put le rejoindre qu'à Dresde, où venaient de l'appeler les ordres de l'Empereur. Alors, et sans se croire tenu d'en référer à son gouvernement, Bernadotte s'empressa de prescrire aux généraux français qui commandaient sur les bords de la Baltique, non-seulement de suspendre les hostilités contre les Suédois, mais encore de recevoir dans les ports de leurs juridictions respectives tous les bâtiments suédois qui s'y présenteraient.

Quelle était l'arrière-pensée de Bernadotte? Pressentait-il déjà le sort qui l'attendait, et voulait-il préparer l'événement qui, un an plus tard, le fit asseoir sur les marches du trône de Charles XIII? L'empressement avec lequel il accueillit la proposition du duc de Sudermanie et les égards excessifs dont il environna, dans cette occasion, les intérêts suédois, semblent prêter quelque autorité à cette conjecture. Il est du moins certain que la suspension d'armes fut blâmée par l'Empereur, comme ayant pu le compromettre envers la Russie et le Danemark, en paralysant les opérations de la première de ces puissances en Finlande et les projets de la seconde sur la Scanie. Aussi, le 11 avril, Bernadotte, qui se plaignait d'ailleurs de l'isolement dans lequel on paraissait le laisser, en ne lui adressant ni ordres ni instructions, écrivit à Napoléon

pour solliciter sa retraite ou de l'emploi dans une expédition lointaine, « où, disait-il, mes ennemis » n'auront plus d'intérêt à me nuire. » Cependant il accepta le commandement du 9e corps d'armée composé de trois divisions saxonnes réunies à Dresde et de deux divisions des troupes du grand-duché de Varsovie, formant ensemble une masse de cinquante mille hommes (1). Les garnisons de Glogau et de Dantzig furent également placées sous les ordres de Bernadotte qui, le 25, reçut l'ordre d'entrer en Bohême. « Napoléon allant marcher sur Vienne, » lui écrivait le major-général, attend avec la plus » grande impatience votre arrivée entre la Bohême » et Ratisbonne pour coordonner vos opérations et » celles de l'armée. Alors Davoust marchera sur » l'Autriche. Le 9e corps trouvera à Ratisbonne la » division Dupas et la réserve formée par le général » Rouyer de tous les détachements qui arrivent de » divers côtés. »

Vers la fin d'avril, Bernadotte quitta les bords

(1) Sans avoir l'air de se préoccuper des doléances de Bernadotte, Napoléon lui écrivait le 19 : « Mon cousin...... Je suis arrivé à l'armée depuis deux jours; j'ai mis tout en mouvement, et j'espère chasser bientôt » cette nuée d'Autrichiens sur les bords de l'Inn. Tenez-vous au courant » des mouvements des Russes du côté de la Gallicie, et de ce qui arrivera » au cabinet de Dresde. La Saxe est en guerre avec l'Autriche; aucun » ministre ni envoyé autrichien ne doit être souffert à Dresde, il ne doit » exister aucune communication avec la Bohême. »

de la Saale, afin de se rapprocher de la ligne d'opérations de l'armée d'Allemagne. Une lettre du 30 lui avait donné carte blanche pour faire le plus de mal à l'ennemi, suivant les circonstances. Il entra le 9 mai à Plaven, et, se dirigeant sur Passau, il arriva à Lintz le 17, au moment où les Wurtembergeois allaient être forcés d'abandonner cette ville dont il contribua à défendre la tête de pont. Ce mouvement circulaire n'avait pas peu contribué à multiplier les inquiétudes de l'archiduc et à retenir une partie de ses forces en Bohême. Cependant, on reprocha encore à Bernadotte d'avoir agi avec lenteur dans cette circonstance; « mais cette fois, dit un » historien militaire (1), il faut s'en prendre à la » composition du corps qu'il commandait. » En effet le prince de Ponte-Corvo écrivait au major-général qu'il était indispensable que l'armée saxonne fût appuyée et stimulée par l'exemple d'autres troupes plus aguerries qu'elle. « Il me faudrait, disait-il, des » troupes aguerries, des généraux expérimentés pour » diriger les diverses colonnes.... Les Saxons, je le » répète, sont hors d'état d'agir isolément. Il n'y a » aucun de leurs généraux auquel je puisse confier » une opération détachée. Avec des Français je » compterais sur l'énergie et l'expérience des

(1) Le général Pelet.

» troupes; mais, je le répète, avec les Saxons je ne » puis rien (1). » Cependant, après avoir assuré la conservation du pont de Lintz et fait retrancher l'importante position de Post-Lingberg, Bernadotte manœuvra pour opérer sa jonction avec la grande armée dont il forma l'aile gauche, sous les ordres immédiats de Napoléon.

Ici va se produire un des événements les plus importants de la vie militaire de Bernadotte; événement immense dans ses conséquences, parce qu'on peut, jusqu'à un certain point, lui attribuer la conduite ultérieure du prince de Ponte-Corvo envers Napoléon et envers la France. On comprend déjà qu'il s'agit ici de la bataille de Wagram qui fut, pour Bernadotte, l'occasion d'une éclatante disgrâce.

Pour être juste envers tout le monde, il faut mettre en regard la version de Bernadotte et celle de ses accusateurs, sur cette affaire mémorable. Mais donnons d'abord la description du champ de bataille de Wagram : elle est nécessaire à l'intelligence des faits qui vont se dérouler.

« ..... L'île de Lobau s'avance considérablement » sur la rive gauche du fleuve, au delà d'une ligne » formée par le grand courant de Spitz à Fischa- » mend. La chaleur qu'on éprouvait depuis long-

(1) Lettres du prince de Ponte-Corvo au major-général, 30 avril, 6 et 28 mai. — Voir Pièces justificatives, n. 6 et 7.

» temps et l'abaissement des eaux, laissaient pres-
» qu'à sec les petits bras, surtout vers Asparn et
» Mühlleuten. En avant et autour du saillant de la
» Lobau, s'étend à perte de vue la plaine immense
» de Marchfeld, sans le moindre accident, où
» l'on aperçoit seulement quelques villages. A
» deux petites lieues vers le nord, coule le Russ-
» bach, ruisseau marécageux qui se dirige du
» nord au sud jusqu'à Deutsch-Wagram, et après
» ce village, de l'est à l'ouest, parallèlement au Da-
» nube. La rive gauche est bordée par un rideau
» assez élevé, qui se recourbe vers le nord à Mark-
» grafen-Neusiedel, et dont le prolongement vers
» l'ouest au delà de Wagram, peut se lier avec le
» pied des collines de Stamersdorf. C'est cette der-
» nière ligne de hauteur que l'armée autrichienne
» occupait d'abord dans toute son étendue; la gauche
» vers Léopoldsdorf; la droite par Gerasdorf sur
» Stamersdorf. Celle-ci s'appuyait au Bisamberg
» qui est à quatre lieues d'Enzersdorf, et qui touche
» au Danube. On peut considérer Stamersdorf,
» Wagram, Léopoldsdorf et le sommet de la Lobau,
» comme formant un losange assez régulier, au
» centre duquel se trouve Raschdorf et dont le
» fleuve ferme le côté sud-ouest. Les trois premiers
» points présentent le développement entier de l'ar-
» mée ennemie; le quatrième est l'emplacement
» des ponts par lesquels nous débouchions. En

» se portant sur l'une des ailes de l'archiduc, Na-
» poléon ne faisait que l'obliger à rectifier la posi-
» tion trop étendue qu'il avait prise. En occupant
» Wagram, plus rapproché que les deux autres
» points, il perçait le centre de l'armée ennemie;
» celle-ci pouvait d'autant moins se reformer, qu'elle
» décrivait une tenaille dont les pointes étaient
» avancées. Si le généralissime s'emparait du ter-
» rain qui environne le saillant de la Lobau, la re-
» traite de notre armée devenait difficile. Elle pou-
» vait être réduite au seul pont de l'extrême droite
» ou de l'embouchure. Ce saillant et Wagram étaient
» les deux points stratégiques du champ de bataille.
» Tel se présentait le terrain où l'armée autrichienne
» allait décider du sort de son pays, et même, en
» ce moment, de celui du continent (1). »

Quelle fut, sur ce terrain, la conduite du prince de Ponte-Corvo dans les journées des 5 et 6 juillet?

Du rapport qu'il présenta à l'Empereur, le 7 à trois heures du matin, il résulterait que le 5 (première journée de la bataille de Wagram), le maréchal, après avoir reçu les instructions de Napoléon, marcha à l'ennemi, qu'il rencontra à Raschdorf (2). Les troupes réunies, en ce moment, sous son commandement, étaient peu nombreuses, deux

(1) *Mémoires sur la guerre de* 1809 par le général Pelet.
(2) Voir Pièces justificatives, n. 8.

bataillons français et la moitié de son artillerie ayant été retenus dans l'île de Lobau par ordre de l'Empereur. Le maréchal chassa l'ennemi de la position de Raschdorf et marcha sur Deutsch-Wagram. Sa réserve, composée d'une faible division française sous les ordres du général Dupas et qui s'avançait à une distance d'un quart de lieue de la première ligne, fut détachée de son corps sans qu'il en fût informé. Alors trois mille chevaux ennemis débouchèrent sur sa gauche; il les fit charger par le général Gérard qui les culbuta. Bernadotte marcha ensuite sur Deutsch-Wagram, emporta cette position que défendait un corps de quarante mille hommes, et s'y maintint long-temps malgré les efforts de l'artillerie ennemie; mais, plusieurs bataillons saxons ayant, par erreur, fait feu les uns sur les autres, et Bernadotte n'ayant plus la disposition de son arrière-garde, l'ennemi, profitant de cette confusion, réattaqua Wagram et s'en empara. Bernadotte l'en chassa de nouveau, mais les obus et l'incendie le mirent dans l'impossibilité de s'y maintenir. Il était alors plus de minuit. Le maréchal réunit toutes ses troupes entre les villages de Wagram et d'Aderklaa, et bivouaqua presqu'au milieu de l'ennemi, en avant de près d'une lieue des autres corps de l'armée française. Le 6, à trois heures du matin, les Autrichiens manœuvrant pour l'envelopper, il dut se retirer sur l'armée française et prendre po-

sition sur un plateau en arrière du village d'Aderklaa. C'est là qu'il fut rejoint par l'Empereur sous les yeux duquel les Saxons combattirent vaillamment, pour soutenir les troupes de Masséna à la dernière attaque de ce village. Pendant le reste de la journée du 6, Bernadotte qui avait perdu la moitié de ses troupes, dans les combats de la veille et de la nuit, contribua avec les lanciers et l'artillerie de la garde impériale, à repousser les Autrichiens qui cherchaient à pénétrer le long du Danube jusqu'à la tête du pont, et il se trouva, le soir, à Léopoldau où il attendit les ordres ultérieurs de l'Empereur.

Telle est la substance du rapport du prince de Ponte-Corvo, sur sa coopération à la bataille de Wagram. De plus, dans des notes inédites mais destinées à servir à la composition de ses mémoires, Bernadotte cherche à établir que, sans l'échec qu'il éprouva, la veille, à Deutsch-Wagram, la journée du 5 eût été décisive; et, cet échec, il l'attribue avec aigreur tantôt à l'inhabileté des manœuvres de l'Empereur, tantôt à une perfidie froidement calculée pour le perdre, lui Bernadotte. Suivant ces notes il aurait eu, le 6 au matin, une vive altercation à ce sujet avec Napoléon. « Sire, aurait dit le » maréchal, Votre Majesté est trop élevée pour pou- » voir ni vouloir ambitionner la gloire de personne; » mais un acte de déloyauté ou de trahison a failli » me faire perdre, hier, le fruit de trente années de

» bons services. » Bernadotte voulait parler de la direction donnée, sans qu'il en fût informé, à son arrière-garde, circonstance à laquelle il attribuait son insuccès. « Le général Mathieu Dumas, dit-il » ailleurs, fut envoyé à Aderklaa, le 6 juillet, à 5 » heures du matin; je lui témoignai mon indi- » gnation, de ce que mon corps d'armée avait été » sacrifié d'une manière déloyale, par la destina- » tion qui avait été donnée à la division Dupas et » à deux régiments de cavalerie saxonne, au mo- » ment même où le général Savary me portait l'or- » dre de forcer la droite de l'ennemi. Je priai le » général Mathieu Dumas de prévenir l'Empereur, » qu'après la bataille, je lui demanderais l'autori- » sation de quitter l'armée. »

« Si cette perfidie n'était pas froidement calculée, on peut dire, ajoute Bernadotte, que le commandant en chef était dans une extrême ignorance des mouvements de son ennemi, puisqu'au même instant où il enlevait à son lieutenant de gauche toute sa réserve, sans l'en prévenir, il portait cette même réserve de la gauche à son centre, pour attaquer une position inutile. La principale opération de la journée, après le passage du Danube et la marche en avant, devait être l'occupation de Deutsch-Wagram qui était devenu le pivot de l'armée ennemie; pivot qui formait sa communication principale avec la Bohême. Le dernier sous-lieutenant de l'armée au-

rait reconnu, par l'assiette du terrain, la nécessité d'avoir Wagram ce même soir. Un capitaine expérimenté, au lieu d'ôter au prince de Ponte-Corvo sa réserve et une partie de son faible corps de bataille, lui aurait envoyé vingt mille hommes au moins, pour prendre Wagram ce même jour. La bataille n'aurait pas eu lieu le lendemain, et la Bohême aurait été conquise (1). L'existence de la France fut mise en problème à Wagram.»

(1) Cette opinion est aussi celle qu'émettent, quoique dans un esprit différent, les autorités les plus compétentes. Voici, par exemple, ce que le général Pelet dit à ce sujet dans son remarquable ouvrage sur la campagne de 1809. « Le généralissime n'avait auprès de lui qu'une partie de son » armée; celle-ci pouvait être entièrement rassemblée dans la nuit. Il était » de la plus haute importance de prévenir cette réunion, d'occuper le camp » retranché du Russbach, où elle serait le plus facilement et le plus tôt » effectuée. En emportant cette position et surtout Wagram, centre de la » ligne brisée que formait l'armée ennemie, on évitait une nouvelle bataille pour le lendemain; on obtenait des résultats qui ne pouvaient » être attendus que d'une grande victoire; on maintenait, on augmentait » même la dispersion des ailes qui s'avançaient en pointe. Les corps du » Russbach, étant battus ou un peu vivement pressés, n'auraient pu rejoindre ceux de la droite et de la gauche. Cette attaque n'a pas été mentionnée dans les bulletins français, parce qu'elle n'a pas réussi; elle a » été mal jugée par quelques personnes. Il faut donc la présenter avec plus » de détails.

» Lorsque nos troupes s'approchèrent du Russbach, l'Empereur se » porta le plus avant possible, vis-à-vis de cette position. Les arbres qui » bordaient le ruisseau, la crête même du plateau, enfin les baraques du » camp cachaient les dispositions de l'ennemi. Quelques-uns pensaient » qu'il se retirait, et que sa canonnade avait pour objet de masquer ce » mouvement. On voyait cependant des travailleurs à Neusiedel et à Bau-

Aux récriminations du prince de Ponte-Corvo, des écrivains d'une autorité imposante répondent que ce maréchal avait reçu, vers sept heures, l'ordre de marcher rapidement pour soutenir l'attaque du centre; qu'il s'avança fort tard et lorsque Dupas, Lamarque et Oudinot étaient déjà repoussés; que son attaque présentait plus de facilité que les autres; qu'à Wagram, se trouvait l'extrémité du corps de Bellegarde et que celui-ci, allongé sur un terrain de quinze cents toises, mis en désordre par Lamarque et Dupas, n'avait placé que deux ou trois bataillons dans le village. Suivant ces relations, qui s'accordent

---

» mersdorf. Napoléon s'assura que les hauteurs étaient occupées, sans » pouvoir déterminer la force des corps qui s'y trouvaient. Il résolut de » les attaquer. Vers six ou sept heures, les ordres furent portés par Savary » à Oudinot et à Bernadotte. Au même moment l'empereur envoyait Reille » au vice-roi pour lui ordonner d'enlever le rideau, en recommandant à » son aide-de-camp de rester auprès de ce jeune prince. Enfin il fit pres- » crire à Davoust de canonner vivement Neusiedel, et de l'attaquer par » les deux rives du Rossbach. Ainsi la majeure partie de l'armée allait » réunir ses efforts contre trois corps ennemis, pendant que Masséna con- » tenait seul, vers la gauche, tous ceux qui étaient devant lui.

» La canonnade s'établit sur toute la ligne; elle fut dirigée particulière- » ment sur Baumersdorf, qui devint la proie des flammes. L'artillerie à » cheval de la garde s'étant avancée vers la gauche, entre Dupas et Ber- » nadotte, écrasa de son feu les masses autrichiennes. Malheureusement, » les corps qui devaient attaquer simultanément étaient à des distances » inégales et n'agirent pas *avec un égal dévouement*. La nuit arrivait, et » l'on ne pouvait pas perdre de temps à attendre le mouvement des ailes. » L'attaque n'eut pas lieu avec tout l'ensemble nécessaire; ce fut la seule » cause qui l'empêcha de réussir. »

toutes sur ce point, il y avait une distance considérable entre ces troupes et celles qui étaient sur leur droite. Wagram, village assez étendu et situé au coude du Russbach, pouvait être entouré par nos feux et assailli par trois ponts qui traversent le ruisseau. Les hauteurs s'abaissent autour du village. Pendant long-temps, Dupas le débordait et le prenait à revers. Il paraît même certain que ses tirailleurs avaient atteint les premières maisons au-dessus de Wagram, à l'entrée du chemin de Baumersdorf. Dans ce moment Bernadotte aurait facilement enlevé et conservé ce poste. La relation officielle de l'Autriche porte que le corps saxon marcha le dernier de tous, s'empara de Wagram défendu par le régiment de Reuss-Plaven, et qu'il en fut chassé par une attaque que firent, sur ses deux flancs, deux bataillons, l'un de ce régiment et l'autre de Mitrowski. Cependant les Saxons se retirèrent sur Aderklaa, qu'ils abandonnèrent après quelques heures (1).

La vérité est que, dans ces deux journées, Bernadotte se battit avec courage, mais les forces laissées à sa disposition étaient évidemment au-dessous des difficultés de sa tâche. Sans admettre que, mû par un sentiment indigne de lui, l'Empereur ait voulu compromettre la gloire de son lieutenant, en compromettant aussi la fortune de ses armes,

---

(1) Pelet, *Mémoires sur la guerre de* 1809.

on doit du moins reconnaître que, dans cette grande circonstance, Napoléon se montra peu soucieux des lauriers de Bernadotte. Du reste, le 6 comme le 5, l'étoile de ce maréchal avait pâli, et le chagrin qu'il en éprouvait lui arracha plusieurs fois des allusions blessantes pour son maître. Voyant sa ligne serrée en colonnes profondes et inutilement exposée aux ravages de l'artillerie ennemie, il ordonna à ses généraux de se déployer; et, sur leur observation, que l'Empereur les avait fait former dans l'ordre où ils se trouvaient : « Obéissez, s'écria-t-il; j'ai, moi, pour habitude de ne faire tuer » que le moins de monde possible. » Ces paroles acrimonieuses furent entendues de Napoléon qui en conserva un amer souvenir. Cependant, les chances de la journée furent long-temps incertaines; mais, grâce à un effort héroïque de cent pièces d'artillerie commandées par Lauriston, et vigoureusement soutenues par le neuvième corps, le combat fut rétabli et la bataille gagnée.

Le prince de Ponte-Corvo s'attribua l'honneur de ce mouvement décisif, auquel, en effet, il avait pris une part glorieuse, à la tête de sept ou huit mille Saxons. Cependant le bulletin officiel qui rendait compte à l'Europe de la bataille de Wagram, l'un des plus grands événements de ce siècle, faisait à peine mention de l'armée de Bernadotte. « Obligé de punir, dit, à ce sujet, le général Pelet,

» Napoléon cacha le châtiment avec la faute. L'ar-
» mée, qui se plaignait hautement de la conduite du
» prince Bernadotte ; qui l'accusait d'avoir augmenté
» ses dangers et diminué sa gloire, à Wagram comme
» à Austerlitz et à Iéna, ne put voir sans un grand
» étonnement son ordre du jour aux Saxons inséré
» dans les gazettes allemandes. » Voici cette proclamation que le prince de Ponte-Corvo eut, selon les uns, l'incroyable témérité; selon les autres, le louable courage d'adresser à son armée :

« Saxons, dans la journée du 5, sept ou huit mille
» d'entre vous ont percé le centre de l'armée enne-
» mie et se sont portés sur Deutsch-Wagram, mal-
» gré les efforts de quarante mille hommes soute-
» nus par cinquante bouches à feu ; vous avez com-
» battu jusqu'à minuit et bivouaqué au milieu des
» lignes autrichiennes ; le 6, dès la pointe du jour,
» vous avez recommencé le combat avec la même
» persévérance, et, au milieu des ravages de l'artil-
» lerie ennemie, vos colonnes vivantes sont restées
» immobiles comme l'airain. Le grand Napoléon a
» vu votre dévouement ; il vous compte parmi les
» braves. Saxons, la fortune d'un soldat consiste à
» remplir ses devoirs ; vous avez dignement fait le
» vôtre. »

Dès que cette proclamation fut connue, l'Empereur prononça la dissolution du 9e corps, et adressa aux maréchaux et aux ministres seulement, un ordre

du jour sévère pour Bernadotte. Ce document portait : « Sa Majesté témoigne son mécontentement » au maréchal prince de Ponte-Corvo, pour son or- » dre du jour daté de Léopoldau et qui a été in- » séré, à une même époque, dans presque tous les » journaux. Indépendamment de ce que Sa Majesté » commande son armée en personne, c'est à elle » seule qu'il appartient de distribuer le degré de » gloire que chacun a mérité. — Sa Majesté doit le » succès de ses armes aux troupes françaises, et non » à aucun étranger. L'ordre du jour du prince de » Ponte-Corvo, tendant à donner de fausses préten- » tions à des troupes au moins médiocres, est con- » traire à la vérité, à la politique et à l'honneur na- » tional. Le succès de la journée du 5 est dû aux » corps des maréchaux duc de Rivoli et Oudinot, » qui ont percé le centre de l'ennemi, en même » temps que le corps du duc d'Auerstaedt le tour- » nait par sa gauche. — Le village de Deutsch-Wa- » gram n'a pas été en notre pouvoir dans la jour- » née du 5. Ce village a été pris; mais il ne l'a » été que le 6 à midi par le corps du maréchal » Oudinot. — Le corps du prince de Ponte-Corvo » n'est pas resté *immobile* comme l'airain : il a » battu le premier en retraite. Sa Majesté a été » obligée de le faire couvrir par le corps du vice-roi, » par les divisions Broussier et Lamarque comman- » dées par le maréchal Macdonald, par la division

» de grosse cavalerie aux ordres du général Nan-
» souty, et par une partie de la grosse cavalerie de
» la garde. C'est à ce maréchal et à ses troupes
» qu'est dû l'éloge que le prince de Ponte-Corvo
» s'attribue, » etc.

Jusques à quel point ces mutuelles récriminations étaient-elles fondées ? Ce n'est pas ici le lieu de décrire la mémorable bataille de Wagram, de développer les combinaisons stratégiques qui la préparèrent, ni d'apprécier les résultats politiques et militaires qui la suivirent. Mais il faut du moins rappeler le caractère général de ce grand événement, pour reconnaître ce qu'il y a de rancune et de passion individuelle dans la critique qu'en a faite Bernadotte. Au jugement de tous les historiens militaires et de tous les hommes d'État, français ou étrangers, qui ont médité la guerre de 1809, la bataille de Wagram est une des plus remarquables des temps anciens et modernes, par les travaux gigantesques qui l'avaient préparée, par le nombre des soldats qui s'y entrechoquèrent, par l'acharnement de la lutte, par ses alternatives de succès et de revers, par les phases diverses du combat, l'uniformité du terrain, la grandeur et la soudaineté des mouvements, l'immensité de l'échelle des opérations, la profondeur du génie qui fixa la fortune, et les conséquences immenses du triomphe. Ainsi, lorsque le prince de Ponte-Corvo représente la victoire de Wagram comme un évé-

nement fortuit, contraire à la loi des probabilités, étranger aux calculs de la science et aux inspirations du génie, il obéit à ses ressentiments personnels, mais il ment à sa raison militaire et politique.

D'un autre côté, les hommes (et ils sont nombreux), qui accusent le prince de Ponte-Corvo d'être arrivé sur le champ de bataille avec des idées de défection; d'avoir, le 5, attaqué mollement l'ennemi et abandonné sans nécessité l'importante position de Deutsch-Wagram; de n'avoir point su ou voulu prévenir, le 6, la déroute de ses troupes, qui fit, disent-ils, le scandale de l'armée (1), — ces hommes satisfont d'anciens et de nouveaux griefs, mais ils calomnient le courage de Bernadotte qui, sans doute, caressait trop souvent des idées d'intrigue et des projets de complot, mais qui ne les porta jamais sur un champ de bataille. Seulement, Bernadotte disait vrai lorsque, dès l'ouverture de la campagne, il écrivait à Napoléon qu'il ne pouvait rien exécuter de grand avec des Saxons, et, à Wagram, ses troupes justifièrent cette légitime appréhension. Elles combattirent mollement et compromirent, sans contredit, la renommée de leur chef dont le génie militaire et l'intrépidité personnelle furent, dans cette circonstance, impuissants à suppléer à l'insuffi-

---

(1) Norvins.

sance du nombre et au dévouement énervé de ses soldats. Qu'en présence de tels faits, Bernadotte se sentît profondément blessé des calomnies dont il était l'objet, c'était juste, c'était naturel; mais que sa mauvaise humeur allât jusqu'à vouloir immortaliser des troupes qui, tout au plus, ne méritaient ni le blâme ni l'éloge; qu'il les signalât à l'admiration de l'Europe, comme autant de Spartiates qui avaient opposé à tous les efforts de l'ennemi leurs colonnes vivantes *immobiles comme l'airain*, c'est ce qu'on ne peut expliquer que par l'infatuation native de son caractère. Son ordre du jour eut donc moins pour but de rétablir la vérité altérée par les bulletins officiels, que de satisfaire son orgueil blessé : il fit un acte de rébellion morale contre l'autorité de son souverain, une levée de boucliers contre les préventions plus ou moins justes de l'armée. Napoléon fut profondément irrité de la conduite de son lieutenant. Quelques historiens prétendent même qu'il lui ôta, sur le terrain, le commandement du 9e corps. Ce fait n'est point prouvé; mais il est certain que le prince de Ponte-Corvo s'étant rendu, le lendemain de la bataille, au quartier général de Wolkersdorf, l'Empereur refusa de le voir, et lui fit signifier l'ordre de rentrer en France.

Bernadotte partit immédiatement pour Paris, « dans l'intention, dit un de ses apologistes à gages, de s'y occuper uniquement de sa santé, que de

longues fatigues avaient altérée d'une manière sensible; mais il ne lui sera pas permis de goûter le repos dont il a besoin, et l'ardeur de son patriotisme le fera presque aussitôt accourir sur l'Escaut, où il sauvera les provinces belgiques de l'invasion de l'Angleterre (1). »

Dans le chapitre qui va suivre, nous examinerons avec impartialité la valeur de cet éloge.

---

(1) Montgaillard., *Histoire de France.*

CHAPITRE VII.

Débarquement des Anglais en Seelande. — Cet événement réveille les espérances des ennemis intérieurs de Napoléon. — Intrigues de Fouché et de Talleyrand. — Conspiration ourdie contre l'empereur. — Ses divers foyers. — Soult, Ney, et Saint-Cyr. — Fouché veut qu'on noie Napoléon dans le Danube. — Bernadotte à Anvers. — Manœuvres de police. — Étude du caractère de Bernadotte. — Une de ses lettres à madame Moreau. — Un aveu. — Lutte entre la tête et le cœur de Bernadotte. — Un ordre du jour plus imprudent que coupable. — Il éveille les soupçons de l'Empereur. — Mesures de précaution. — Nouvelle disgrâce de Bernadotte. — Sa résistance. — Il revient à Vienne. — Son entrevue avec Napoléon. — Supposition vaniteuse et injuste de Bernadotte. — Indulgence de Napoléon. — Bernadotte est nommé gouverneur-général de Rome avec un traitement de deux millions. — Il vise à autre chose.

Bernadotte venait d'arriver à Paris, lorsque la nouvelle du débarquement des Anglais sur la plage de Brée-Zandt (1), se répandit tout à coup dans la capitale de l'Empire. C'était dans les premiers jours d'août 1809. Depuis plusieurs mois il se faisait dans les ports britanniques, d'immenses préparatifs qu'on supposait, généralement, destinés contre la péninsule hispanique, ou contre quelque point de l'Allemagne septentrionale. Un débarquement sur ces

(1) L'expédition anglaise, signalée le 29 juillet au matin, vint mouiller au nord de Cadzand et de Walcheren. Le 30 la descente s'opéra sur cette dernière île, à la plage de Brée-Zandt.

parages eût, en effet, favorisé le développement de l'insurrection germanique, et, peut-être, entraîné la Prusse dans la guerre contre la France. Cette expédition, que retardaient les intrigues de la cour de Saint-James, sur le choix d'un commandant en chef, et que le cabinet de Vienne pressait inutilement, aurait pu épargner de grands désastres à la maison d'Habsbourg et créer de sérieux embarras à Napoléon.

Alors aussi se tramait en Portugal, sous les auspices du maréchal Soult (1), une grande conspiration militaire, qui n'était pas étrangère aux délais qu'éprouvait le départ de l'expédition britannique. Si cette conspiration, dont nous expliquerons ailleurs l'origine, les instruments et le but, avait réussi, l'armée anglaise aurait débarqué dans la Gironde, pour favoriser la marche des insurgés sur Paris. C'était en prévision de cet événement, que l'Angleterre avait réuni 39 vaisseaux de ligne, 36 frégates et 100,000 hommes dont 45,000 soldats, et dépensé 500 millions. Mais les incidents qui arrêtèrent l'explosion d'une révolte militaire en Portugal, la victoire de Wagram, l'immobilité déjà trop prolongée de l'expédition qui était prête depuis

(1) Dans un autre livre sur la période impériale, l'auteur produira les preuves de la complicité du maréchal Soult dans la conspiration militaire du Portugal, etc.

le 10 juin; toutes ces circonstances durent changer la destination de cet armement formidable.

Néanmoins, comme une tentative sur le littoral allemand n'offrait aux Anglais qu'un avantage incertain et éloigné, elle avait été éludée, malgré les instances de l'Autriche. C'était un intérêt direct, prochain, immédiat, que recherchait le cabinet de Londres, et cet intérêt appelait son armée à l'embouchure de l'Escaut, à Flessingue, à Anvers le grand chantier de la marine française.

En effet, depuis dix-sept ans, l'occupation de la Belgique n'avait cessé d'être une cause incessante d'alarmes pour l'Angleterre (1). Ses craintes, ses jalousies s'exaltèrent encore à la vue des immenses travaux exécutés dans les ports de ce pays. Notre marine portée à 100 vaisseaux de ligne, au milieu de tous les embarras de la guerre continentale et maritime; le bassin d'Anvers prêt à abriter 40 vaisseaux; des chantiers où 20 grands navires pouvaient être construits à la fois; Flessingue apte à recevoir une escadre toujours prête à appareiller; le bassin de Terneuze, d'où 40 vaisseaux pouvaient, en une marée, s'élancer sur les côtes britanniques; l'Escaut lié avec l'intérieur, par le canal de Saint-

(1) On assure que la reconnaissance de la république par le gouvernement anglais, ne tint qu'à la réunion de la Belgique à la France. — Pelet.

Quentin; avec le reste de l'Europe, par le canal du Rhin, et apportant dans nos chantiers les bois de tous les pays, c'en était plus qu'il ne fallait pour exciter les Anglais à un effort désespéré contre la France. Enfin : « les plus habiles marins de l'Angleterre avaient reconnu qu'en partant de l'Escaut, pour faire une descente sur leurs côtes, la France avait toutes les probabilités en sa faveur, et que la possession de cette partie de la mer du Nord lui donnerait une supériorité incontestable, alors surtout que la Hollande était subordonnée à sa politique. Notre ennemie, embrassée par une longue ligne de ports depuis le Texel jusqu'à Brest, devait finir par succomber (1). » Il était donc du plus haut intérêt pour la Grande-Bretagne de ruiner nos établissements de l'Escaut, et, pour obtenir ce grand résultat, ce n'était pas trop, pour cette puissance, de courir les hasards d'une guerre d'invasion sur un sol dont la possession fut, à toutes les époques, une des conditions essentielles de la prospérité et de la sécurité militaire de la France. Enfin, la nouvelle de l'armistice de Znaïm et la crainte de voir la paix rétablie sur le continent, déterminèrent le ministère anglais à diriger sur les bouches de l'Escaut, les forces de terre et de mer qu'il tenait réunies depuis deux mois dans les Dunes et dans la Tamise.

---

(1) *Mémoires politiques et militaires.*

L'expédition appareilla les 28 et 29 juillet, sous les ordres de lord Chatham, commandant de l'armée, et de sir Richard Strachan, chef de l'escadre. Le 30, la descente s'opéra dans l'île de Walcheren. De criminelles intelligences existaient depuis long-temps entre nos ennemis du dedans et ceux du dehors. Les Anglais comptaient surtout sur les trames ourdies dans une partie de la Belgique et de la Hollande. « Les défections, les manœuvres secrètes, les ventes » de forteresse, dit *Montvéran*, auraient été effec- » tuées si l'expédition annoncée en mars, prête au » mois de mai, eût eu lieu à cette époque (1). » Ces trames, dont Paris était le centre, avaient aussi leurs foyers à Bruxelles et Amsterdam. D'un autre côté, l'excommunication fulminée par le pape, en 1809, avait eu pour but principal de détacher les peuples et le clergé de l'obéissance à Napoléon, et ce moyen avait exercé une influence déplorable sur le fanatisme des catholiques belges, parmi lesquels les prières *pro imperatore* cessèrent aussi long-temps que le triomphe de Napoléon ne fut pas constaté par la paix de Schœnbrunn. Aussi un premier acte de félonie ou de lâcheté accueillit-il les Anglais, à leur débarquement sur le territoire hollandais. Un général de cette nation, Bruce, évacua Weere sans combat, livra à l'ennemi l'important passage du Slou, qui

(1) *Histoire critique et raisonnée de la situation de l'Angleterre.*

l'introduisit dans l'Escaut oriental, sans qu'il dût essuyer le feu de Flessingue ni de Cadzand, et le conduisit ainsi à quatre lieues d'Anvers, trois jours seulement après son débarquement. Plus tard, un officier français, auquel était confiée depuis plusieurs années l'importante défense de Flessingue, livra, par capitulation, cette place aux Anglais avec 4000 prisonniers. Non-seulement le général Monnet n'avait pris aucune disposition pour défendre Flessingue, mais il avait encore méconnu l'ordre formel de faire couper les digues, et, quand il posa les armes, le 15 août 1809, le rempart était sans brèche et l'ennemi à 800 mètres de la place (1).

La nouvelle de ce débarquement parvint rapidement à Paris, où se tramait une conspiration sénatoriale et militaire contre Napoléon. Enhardie par les événements d'Essling, l'audace des conspirateurs avait été refrénée par la victoire de Wagram ; mais l'apparition des Anglais raviva toutes leurs intrigues, et, comme le dit un contemporain, ils ne s'en tinrent pas à de simples espérances, à de vains projets : ils en vinrent à des mesures qui pouvaient avoir les plus graves résultats, et que nous signalerons tout à l'heure. D'un autre côté, la présence des Anglais

(1) Le général de division Monnet, qui commandait Flessingue, fut condamné à mort par contumace; mais, rentré en France après les événements de 1814, la Restauration rétablit cet officier dans son grade et ses dignités.

sur un sol qui faisait partie du territoire français, produisit une sensation profonde, et ouvrit un champ sans limite aux calculs de l'ambition et de la haine.

Les ennemis de Napoléon firent sonner haut l'imprévoyance de ce monarque, qui, disaient-ils, avait laissé sans défense le côté le plus vulnérable de son empire, pour aller guerroyer à quatre cents lieues de ses frontières. Soit irréflexion ou absurde jalousie, quelques membres de la famille impériale contribuèrent à accréditer cette opinion, par l'imprudence de leur conduite (1). Le roi Louis, par exemple, faisait annoncer, dans son journal officiel, la création d'une nouvelle armée destinée à couvrir Anvers et plus forte que « celle dont l'absence avait » procuré aux ennemis l'occasion de se rendre maî- » tres de l'île de Walcheren et de Sud-Beveland, » *malheur que tout le monde avait prévu depuis l'é-* » *loignement de l'armée nationale.* » De son côté, Fouché, en ordonnant la levée des gardes nationales, osa dire, dans une circulaire adressée aux préfets :

---

(1) Chaque membre de la famille impériale avait, à Paris, des agents qui soignaient ses intérêts ou ses préventions On assure que dès cette époque, Joachim y entretenait, pour cet objet, trois de ses aides-de-camp, et son premier chambellan. L'un d'eux fut arrêté au commencement de 1810, et on trouva dans ses papiers dix-neuf lettres qui révélèrent ses projets. — Le général Pelet, *Collection de mémoires politiques et militaires.*

« Prouvons à l'Europe que si le génie de Napoléon » peut donner de l'éclat à la France, *sa présence » n'est pas nécessaire pour repousser l'ennemi.* » Enfin, Talleyrand, qu'une étroite intimité liait au duc d'Otrante depuis l'invasion de l'Espagne, disait publiquement que le moment de se montrer était arrivé, si l'on ne voulait se résigner à « n'avoir en » France que des mamelucks et des Polonais (1). »

C'est au milieu de ces excitations factieuses, qu'on apprit à Paris la nouvelle de la capitulation de Flessingue rendue aux Anglais, après un simulacre de défense, quoique cette place, abondamment pourvue de vivres et de munitions, eût une garnison de 4000 hommes.

On veut qu'à cette époque, le prince de Ponte-Corvo ait encore trempé dans une conspiration ourdie par Fouché, pour renverser l'Empereur. Ceci mérite quelques explications.

Qu'il existât, en 1809, une conspiration permanente contre Napoléon; que, si ce grand homme avait été défait dans les plaines de la Moravie, on eût essayé de lui barrer le chemin de la France, c'est ce dont il n'est plus permis de douter. L'histoire déchirera un jour le voile qui couvre encore les complots tramés, à cette époque, par quelques-uns des grands dignitaires de l'Empire, et leurs intel-

(1) Thibaudeau, Bignon, Norvins, etc.

ligences criminelles avec les ennemis de leur pays. Il suffit aujourd'hui de rappeler les symptômes qui, à la fin de 1809, révélaient l'existence d'une conspiration anti-impérialiste. Cette conspiration avait ses foyers sur divers points éloignés. A Oporto, le maréchal Soult intriguait ouvertement pour se faire décerner la couronne de Portugal. En Espagne, on préparait des insurrections républicaines dans plusieurs corps de l'armée, et l'on irritait le mécontentement de Ney et de Saint-Cyr, dont la loyauté eût reculé sans doute devant une rébellion ouverte, mais dont le mécontentement et les discours imprudents enhardissaient les véritables conjurés. Dans le deuxième corps, quelques misérables étaient même entrés en rapports directs avec les Anglais. En Allemagne, la conspiration avait encore plus de profondeur et d'étendue; on y préparait le soulèvement général des populations. La destruction d'une escadre française au milieu des batteries de l'île d'Aix, avait produit une vive émotion dans la Vendée et la Bretagne. « On voulait, dans la supposition où Na-
» poléon viendrait à être défait dans une grande ba-
» taille, prendre les armes et recevoir le duc de
» Berry.... Dix mille conscrits réfractaires étaient
» prêts à se soulever.... De la Vendée le complot
» s'étendait dans la Bretagne, le Maine, la Basse-
» Normandie.... Bordeaux n'y était pas étranger....
» Au moindre revers des armées de Napoléon et à la

» moindre crise politique, le feu de l'insurrection
» laissait échapper ses étincelles.... Le parti de
» l'opposition avait dans la Vendée ses points de cor-
» respondance et de ralliement (1). »

Les départements étaient inondés d'agents étrangers, qui y fomentaient impunément l'esprit de blâme et d'opposition; ils prenaient toutes les couleurs, tous les masques, pour produire la lassitude de la guerre, dénaturer et pervertir l'esprit public. La bataille d'Essling, où la fortune se montra infidèle aux armes françaises, avait échauffé tous ces ferments de révolte. Alors des insurrections avaient éclaté sur les derrières et sur les flancs de nos armées, en Saxe, en Franconie, en Souabe, en Lombardie, dans les pays vénitiens, partout. A la nouvelle de cet événement, toutes les espérances des ennemis de l'intérieur s'étaient ranimées. Immédiatement après la bataille d'Essling, dit M. de Las-Cases, un émissaire arriva du champ de bataille auprès de Fouché, pour lui faire connaître l'état désespéré des affaires, qu'on pensait pouvoir être très-favorable à certains projets. Cet émissaire était chargé de prendre ses avis, et de savoir ce qu'on pensait au dedans. A quoi Fouché répondit, dans un état de véritable indignation :
« Mais comment revenir pour demander quelque
» chose, quand vous devriez déjà avoir tout accom-

(1) *Histoire des guerres de la Vendée*, par M. de Beauchamp.

» pli à vous seuls! Mais vous n'êtes là-bas que des
» poules mouillées qui n'y entendez rien : on vous
» le fourre dans un sac, on le noie dans le Danube,
» et puis tout s'arrange facilement et partout. »

Encore un échec, et, au dedans comme au dehors, l'Empire était assailli par d'innombrables ennemis.

Le triomphe de Wagram avait comprimé tous ces projets, mais la descente des Anglais sur les côtes de Hollande et la chute de Flessingue les firent bientôt renaître. Sous prétexte de sauver l'État, Fouché prit les mesures les plus propres à répandre l'alarme et à exagérer le sentiment du danger. Il appela toutes les gardes nationales aux armes, même celles du Piémont; il publia la circulaire perfidement équivoque dont nous parlions tout à l'heure, et fit déférer à Bernadotte le commandement en chef de l'armée du Nord. Déjà, le 1er août, il avait essayé de faire accorder à ce maréchal le commandement des gardes nationales de France, en remplacement du général Sainte-Suzanne. « Fouché, dit l'abbé de
» Montgaillard, s'était attaché à capter le prince de
» Ponte-Corvo et à *usurper* son estime. Il témoi-
» gnait à ce prince plus de déférence qu'il ne con-
» vient sans doute à un ministre. »

Bernadotte partit le 12 de Paris et arriva le 15 à Anvers, où, peu de jours après, il reçut la visite d'un agent secret du ministre de la police, qui ve-

nait, disait-il, de la part du duc d'Otrante, lui annoncer que l'Empereur était très-malade; que ses facultés mentales étaient notablement affaiblies, et qu'il était essentiel de s'entendre sur ce qu'il y avait à faire dans un moment si critique pour l'État. « Gé» néralement, ajoutait l'émissaire de Fouché, on » jette les yeux sur vous, prince, pour contribuer à » une organisation qui puisse donner une sécurité » permanente à tous les Français. » Cette démarche était-elle un moyen de police, pour mieux sonder les intentions du prince de Ponte-Corvo, ou un appel direct à la trahison? Quoi qu'il en soit, et sans déguiser son éloignement pour Napoléon, Bernadotte répondit qu'il resterait fidèle aux *engagements de la nation.*

Alors, cependant, les intentions de Bernadotte et ses rapports suspects avec les ennemis de l'Empereur, donnaient de si vives inquiétudes au gouvernement, que le duc de Feltre, ministre de la guerre, avait mandé à son beau-frère, chef d'état-major du prince de Ponte-Corvo : « Nous avons des raisons » de croire à d'étranges menées de la part de Ber» nadotte, à une ambition tout à fait extravagante; » ainsi point de démarches, point de signatures qui » puissent vous compromettre. Veillez aux pié» ges(1). »

(1) C'est à M. de Las-Cases que fut confiée cette lettre.

Le moment est arrivé d'apprécier l'esprit d'opposition de Bernadotte, et de rechercher jusqu'à quel point l'humeur inquiète et jalouse de ce général, son orgueil irascible et ses velléités de résistance, étaient de nature à se traduire en rébellion déclarée contre l'autorité de l'Empereur. Si l'on remonte au principe de son antipathie pour Napoléon, on le trouve dans l'impatience avec laquelle son imagination ardente et un sentiment excessif de sa valeur personnelle, lui faisaient supporter le joug de l'autorité, quel que fût l'homme qui l'exerçât. Son caractère frondeur lui rendait toute obéissance intolérable, et avec d'incontestables talents militaires il ne se pliait qu'à regret à des inspirations qui n'étaient pas les siennes, et il exécutait toujours mal les plans qu'il n'avait pas conçus.

Cette tendance invincible, que rien ne put dompter, fut la première cause du dissentiment qui divisa ces deux hommes et finit par les armer l'un contre l'autre. Napoléon exigeait une obéissance passive, et Bernadotte ne s'accommodait même pas d'une obéissance indépendante. De là les querelles d'Udine, la bouderie du 18 brumaire, les démêlés de la Vendée, l'hésitation d'Austerlitz, l'insubordination indirecte d'Auerstaedt, l'indécision d'Eylau, la présomption de Wagram, la proclamation d'Anvers, et, enfin, la levée de boucliers de 1813. Napoléon était né pour commander, Bernadotte pour ne

pas obéir : la lutte de ces deux natures contraires a perdu la France.

La tête de Bernadotte était grosse de projets de révolte; tout lui était motif de conspiration, et, sous l'empire de cet individualisme capricieux, il prenait les blessures de son orgueil, ou les mécomptes de son ambition, pour des griefs nationaux. Mais, quand on étudie tous les phénomènes de ce caractère quinteux, et qu'on pénètre au fond de cette vie tourmentée par de grandes qualités et d'immenses défauts, on est forcé de reconnaître que, si des besoins de vengeance traversèrent constamment l'esprit de Bernadotte, jusqu'en 1812 aucune pensée de trahison ne germa long-temps dans son âme. On ne saurait nier, cependant, qu'il n'ait trempé dans plusieurs complots tendant au renversement de Napoléon consul et empereur, et que les conspirateurs de toutes les époques n'aient fondé de grandes espérances sur ses antipathies présumées. Mais, après avoir obéi aux premières sollicitations adressées à ses rancunes ou à sa vanité, il voyait l'abîme, avait peur et s'arrêtait.

Les panégyristes du prince de Ponte-Corvo ont inutilement nié ces tendances conspiratrices; elles ne sont plus à l'état de question, et les aveux mêmes de Bernadotte ne permettent pas à l'histoire de les contester. C'est ainsi, par exemple, que, contemplant avec amertume la décadence de son ancienne

patrie, et obéissant peut-être à un bon sentiment, il déplorait, en 1816, de ne pas avoir, douze ans avant, mis à exécution le projet conçu avec Moreau, de renverser Napoléon. Voici ce qu'il écrivait à ce sujet à la veuve du vainqueur d'Hohenlinden : « Si l'un » et l'autre, madame, nous portions nos regards » sur le passé et si nous retracions à notre mémoire » le projet que le général Moreau et moi discutions » quelquefois en votre présence, combien n'aurions- » nous pas à regretter de ne pas avoir mis à exécu- » tion les conceptions hardies qui faisaient l'objet » de nos entretiens, et qui n'avaient d'autre but que » de *délivrer la France d'un joug oppresseur*, tout » en conservant le caractère et la gloire des habi- » tants de ce beau pays (1)! » Cet aveu ne laisse plus de place au doute. Ministre de la république, général du consulat, grand dignitaire de l'Empire, Bernadotte s'associa à presque toutes les conspirations ourdies contre Napoléon, mais il n'en consomma aucune; il caressa l'idée, mais il recula devant l'exécution, il s'arrêta à la complicité morale. Cependant, il ne faudrait point conclure de cette contradiction que Bernadotte manquait du courage nécessaire pour réaliser une grande entreprise. Sa nature aventureuse le poussait, au contraire, au-de-

(1) Lettre du prince de Ponte-Corvo à madame la maréchale Moreau, mars 1816.

vant de toutes les témérités; mais, dans ce cœur né loyal, la reconnaissance finit long-temps par reprendre ses droits, et Bernadotte devait à Bonaparte une immense reconnaissance. Ce sentiment ne l'abandonna tout à fait que sur les marches du trône.

Comme on l'a déjà vu, le prince de Ponte-Corvo avait été nommé général en chef de l'armée du Nord. On a prétendu qu'il n'avait point sollicité ce commandement; que, tout meurtri encore de la disgrâce de Wagram, il commença, au contraire, par témoigner une vive répugnance à aller se placer à la tête de l'armée d'Anvers, mais que les instances de Fouché, qui réunissait dans ses mains les doubles pouvoirs de ministre de la police et de l'intérieur, triomphèrent aisément de l'hésitation de Bernadotte, lequel sacrifia ses rancunes personnelles aux dangers de la patrie. Ce sont là des suppositions gratuites qui s'évanouissent devant un fait incontestable; c'est que, le 3 août, Bernadotte accourut offrir ses services au conseil de régence et au ministre de la guerre, « ne » serait-ce, dit-il, que pour conduire une compagnie » de vétérans à l'ennemi. » (1) Or Bernadotte ne pouvait recevoir d'autre commandement que celui de général en chef. Il le reçut en effet des mains du roi de Hollande, qui, en sa qualité de connétable de l'Empire, avait dû prendre la direction des troupes.

(1) Bignon, *Histoire de France*.

On a fait dire à Napoléon, que, dans cette circonstance, Bernadotte avait beaucoup écrit, beaucoup parlé, mais rien fait (1). Dictée peut-être par un vieux ressentiment, cette dernière assertion manque de vérité. Quand Bernadotte arriva à Anvers, cette place était, il est vrai, à l'abri de tout danger. Des mesures énergiques et promptes avaient déjà été prises par le gouvernement; 30,000 hommes, l'élite des gardes nationales des dix départements du Nord, s'étaient portés sur les points menacés; plusieurs généraux avaient quitté Paris, pour aller exercer divers commandements; Kellerman avait réuni une réserve à Wesel, Moncey en avait formé une autre à Lille; Sainte-Suzanne avait pris le commandement des côtes et Dejean celui du génie.

D'un autre côté, depuis qu'ils avaient commencé le siége de Flessingue, les Anglais n'avaient rien entrepris de décisif. Décimée par l'épidémie, leur armée ne faisait plus que des démonstrations incertaines qui accusaient autant d'incapacité que de crainte. Enfin, il était évident que le résultat de ce

---

(1) « Arrivé à Paris, le ministre de la guerre, croyant qu'il y venait » pour raison de santé, l'envoya à Anvers, où il parla beaucoup, écrivit » beaucoup et ne fit rien. Lorsqu'il y arriva, l'expédition anglaise était » manquée; Anvers était sauvée, car l'escadre de l'Escaut, qui avait alors » douze mille matelots, était rentrée dans Anvers, ce qui portait à trente » mille hommes la garnison de cette place. » — *Mémoires de Napoléon*, tome I, page 219.

grand armement allait se réduire à une retraite honteuse, devant des gardes nationales rassemblées à la hâte. Cependant, le prince de Ponte-Corvo n'en déploya pas moins une activité prodigieuse, dans l'organisation et la distribution des masses confusément agglomérées autour d'Anvers. Le 18, il écrivit à Napoléon qu'il allait compléter le système de défense pour lequel on avait déjà beaucoup fait; que, si on lui envoyait les canonnières demandées, il ferait un retour offensif contre l'île de Walcheren, et que, si l'ennemi débarquait, l'armée en ferait justice. Cette lettre parlait longuement de toutes les difficultés qu'il avait à surmonter. Le roi de Hollande n'avait, disait-il, passé que trois jours à l'armée, espace de temps pendant lequel Sa Majesté avait ordonné les mesures les plus urgentes. Malgré cela tout était dans un tel chaos, qu'il restait beaucoup à faire. Les difficultés étaient grandes, les mesures bien tardives, mais il avait la volonté de faire tout ce qui était humainement possible... « Mon premier » soin, ajoutait Bernadotte, a été de faire passer » cette volonté dans l'âme de tous les Français que » je commande. Je n'ai pas eu grand'peine à y » réussir, il m'a suffi de faire cesser quelques con» flits d'autorité entre les diverses armes. La seule » noble émulation, celle de servir à qui mieux » mieux Votre Majesté, a remplacé toute autre riva» lité; j'attends tout de l'impulsion qui existe au-

» jourd'hui. Les Anglais pourront nous faire du » mal, mais j'espère que sur les frontières de » l'Empire, ils ne parviendront pas à flétrir les lau- » riers dont Votre Majesté a décoré ses armes, etc. »

Quand on songe qu'à cette époque le plus grand danger avait disparu, on regrette l'emphase de ces expressions calculées pour exagérer, aux yeux de l'Empereur, les périls de la situation et le mérite de les vaincre. Cette armée, composée, il est vrai, d'éléments hétérogènes, sans cohérence ni discipline, présentait néanmoins un effectif de près de cent mille hommes de gardes nationales ou de troupes de ligne, répartis en cinq commandements. Mais il était dans la destinée du prince de Ponte-Corvo, de se compromettre éternellement par l'intempérance de son langage. Ainsi, dans une proclamation adressée aux troupes de l'Escaut, il disait que, dès qu'il les avait vues au nombre de quinze mille, il les avait placées au poste de l'honneur. Napoléon vit, dans cette forfanterie, l'intention de l'accuser, aux yeux de la France, de n'avoir pris aucune mesure pour préserver cette partie de l'Empire d'une invasion étrangère. Les détracteurs de Bernadotte y découvrirent la pensée, plus coupable encore, de donner à l'ennemi le secret de sa position et de ses forces. Disons, une fois encore, que le caractère de Bernadotte ne justifiait point cette interprétation d'un acte imprudent sans doute, mais non pas cri-

minel. Cependant l'amertume des plaintes qu'il avait fait entendre en arrivant à Paris ; l'aigreur des propos qu'il avait tenus contre Napoléon ; ses relations avec les ennemis secrets de l'Empereur ; la correspondance qu'il continuait d'entretenir avec eux ; le soin qu'il mettait à exagérer ses services et à se donner une importance qui ne fût qu'à lui, en annonçant à son armée qu'il fallait se préparer à une grande lutte, alors que tout danger était passé (1) ; l'affectation avec laquelle, quand l'ennemi avait disparu, il écrivait à l'Empereur qu'à la dernière extrémité son intention était de « se faire sauter avec » Anvers, les arsenaux, l'escadre et l'armée, afin » de donner un grand exemple au monde, » — toutes ces circonstances, toutes ces jactances puériles avaient profondément mécontenté Napoléon, réveillé ses soupçons et réchauffé ses anciens griefs contre Bernadotte.

Du reste, en apprenant, à Vienne, la descente des Anglais et l'envoi du prince de Ponte-Corvo à Anvers, Napoléon s'était savamment prémuni contre toutes les éventualités. Il avait aussitôt entouré le général suspect, d'officiers dont le dévouement ne l'était pas, et, tandis que le chef de l'armée du Nord cernait les Anglais groupés autour de Batz,

(1) Proclamation du 22 août 1809.

il se trouvait lui-même enveloppé, vers le Rhin et la Meuse, vers Paris et la Manche, par les corps de Rampon, Kellerman, Moncey, Sainte-Suzanne, Bessières et Daboville. De ces dispositions, comme du choix des autres généraux envoyés à l'armée d'Anvers, il résultait que, dans la pensée de Napoléon, Bernadotte devait être au moins autant surveillé qu'aidé par les officiers qui commandaient les troupes placées sous ses ordres. Enfin, le 24 septembre, l'Empereur confia au maréchal Bessières le commandement de l'armée du Nord, et fit prescrire à Bernadotte de rentrer à Paris.

En transmettant cet ordre au prince de Ponte-Corvo, le ministre de la guerre lui faisait connaître les motifs de son rappel, qui consistaient : dans sa correspondance avec les mécontents de la capitale (1), dans la réception de bulletins hostiles à

(1) « L'expédition de Walcheren, malgré la prise et la dévastation de » Flessingue, ne fut une véritable calamité que pour l'Angleterre. Cependant, elle aurait dû être aussi une leçon pour l'Empereur. La situation » de Paris, à propos de cet événement, aurait dû lui faire comprendre » qu'une absence qui le tenait à trois où quatre cents lieues de sa capitale, » n'était jamais sans quelque danger pour lui..... Il n'était pas bon, pour » le chef d'un Etat, dans une position comme la sienne, de laisser un » champ trop libre à des passions ennemies. C'était dans les jours douteux » où un combat incertain interrompait une série de victoires, que se » réveillaient les souvenirs de l'ancienne dynastie et de la République, ou, au moins, les ambitions qui croyaient avoir quelque avantage à recueillir du retour de l'une ou de l'autre...... D'ailleurs, à une

l'Empereur, et dans la proclamation où il réduisait les forces de son armée à 15,000 hommes, tandis qu'il en avait près de 60,000 à sa disposition. Bernadotte repoussa ces accusations, alléguant qu'il ne pouvait pas empêcher qu'on lui écrivît de Paris et que, quant à sa proclamation d'Anvers, la situation réelle de son armée n'était ignorée de personne. Mais grande fut sa colère, lorsque le duc de Feltre lui signifia, de la part de l'Empereur, l'ordre de quitter immédiatement la capitale et de se rendre dans sa principauté de Ponte-Corvo. Bernadotte déclara au ministre qu'il était prêt à abandonner ses titres, à se démettre de tous ses emplois et à rentrer dans la classe des simples citoyens, mais que personne n'avait le droit de lui assigner un domicile, et qu'il ne partirait pas. Il exprima cette détermination d'une manière si positive, que le duc de Feltre, afin d'éviter un éclat fâcheux, crut devoir prendre sous sa responsabilité de lui enjoindre

» époque où la presque universalité de la population française se soumettait sans réserve à l'ascendant d'un génie qui ne cessait de l'étonner et » de l'éblouir, c'était un rôle à part, c'était presque une illustration de » paraître étranger à l'admiration commune, d'affecter une sorte de froideur » et d'indépendance, de s'afficher même comme mécontent ou frondeur. » Cette singularité tentait quelques esprits dans des positions bien di- » verses, comme, par exemple, trois des personnages que nous avons » nommés à l'occasion de l'expédition anglaise, le roi de Hollande, Ber » nadotte et le ministre de la police Fouché. » Bignon, *Histoire de France*, t. VIII, p. 343.

de revenir à Vienne, pour y être employé à l'armée d'Allemagne (1). Alors, Bernadotte, saisissant avec empressement ce moyen d'échapper à l'alternative d'une disgrâce qui l'humiliait ou d'un acte de résistance qui devait ruiner sa fortune, partit pour Vienne où il arriva quelques jours seulement avant la signature du traité de Schönbrunn.

La première entrevue de Bernadotte avec Napoléon fut extrêmement vive. L'Empereur lui reprocha, en termes fort amers, non-seulement sa proclamation d'Anvers, mais encore sa conduite à Auerstaedt et l'armistice qu'il s'était permis d'accorder aux Suédois, et qui avait failli lui donner la guerre avec la Russie et le Danemark. Il lui offrit cependant le gouvernement de Rome avec une allocation annuelle de deux millions. Voilà comment l'Empereur se vengeait d'un homme qui ne l'aimait pas,...... et Napoléon croyait encore à l'existence des complots de Paris, auxquels il n'était pas convaincu que Bernadotte fût étranger! Les mêmes soupçons qui l'avaient porté à enlever à ce maréchal le commandement de l'armée du Nord, coûtèrent à Fouché le portefeuille de l'intérieur. L'Empereur obéissait en cela aux ombrages que lui inspirait l'intelligence du

(1) En annonçant cette mesure à l'Empereur, le duc de Feltre lui disait que, pour contraindre Bernadotte à quitter Paris *pour aller voyager*, il aurait fallu probablement recourir à la force.

prince de Ponte-Corvo avec le duc d'Otrante. « Il avait vu avec méfiance, dit un historien, la hardiesse avec laquelle Fouché avait usé de la puissance que lui donnaient ses deux portefeuilles, pour lever, organiser, armer et mettre en marche les gardes nationales de tant de départements. Il était naturel, en effet, que le pouvoir d'improviser une armée et de la placer sous les ordres d'un général mécontent, portât ombrage au chef de l'État. » Mais, pour savoir jusqu'à quel point étaient fondés les soupçons de Napoléon, il faut se rendre compte du caractère des deux personnages sur lesquels ils portaient.

Malgré l'indulgence dont Napoléon avait tant de fois couvert les fautes de Bernadotte, celui-ci aimait à laisser croire qu'il était, pour son souverain, l'objet d'une inimitié et même d'une jalousie personnelles. Rien ne l'enorgueillissait davantage que de se créer une importance et une distinction à part de celles des autres généraux. Les opinions les plus diverses convenaient à ses vues, et il les exploitait toutes avec beaucoup d'adresse; flatteur des républicains à l'intérieur de la France, il ne négligeait rien pour plaire aux cours et aux aristocraties étrangères; habile à caresser les troupes et à se les attacher, il était d'une politesse exquise envers les officiers français, d'une courtoisie affectée avec les militaires étrangers, et cette tactique lui avait assez constamment réussi.

Quant à Fouché, sa passion consistait aussi à ne pas être un ministre comme les autres ministres. Il voulait faire autrement et plus que ses collègues. Pour agir il n'attendait pas toujours les confidences de son maître; il visait au mérite de le deviner et de le servir sans ordre. C'est ainsi qu'il faisait répandre le bruit du divorce prochain de Napoléon, avant que Napoléon eût parlé de divorce. Ou bien il tentait des ouvertures de négociations avec l'Angleterre, par quelques-uns de ces intrigants qui se pressent toujours sous la main d'un ministre de la police. Il cherchait enfin à se créer, auprès de Napoléon, un degré de valeur et un genre d'importance qui ne lui fussent communs avec personne.

Cependant, dans les actes de 1809, y eut-il, de la part de Fouché, une intention véritablement criminelle? Il est des hommes d'une réputation malheureuse, auxquels on peut attribuer tous les crimes, et Fouché fut toujours de ce nombre. Mais ce qui paraît incontestable, c'est que, immédiatement après le départ de Napoléon pour la campagne d'Autriche, Fouché noua, sincèrement ou non, une conspiration dont il représentait le succès comme assuré, si l'Empereur éprouvait un grand échec sur le Danube. Un chef de division du ministère de la police, M. Esmenard, était en correspondance secrète avec M. de Metternich, des mains duquel il avait reçu des sommes considérables avec la garantie d'un asile en

Autriche, s'il était obligé de quitter la France. Ce qu'il y a encore de certain, c'est qu'après avoir destitué et exilé Fouché, aussitôt qu'il crut le pouvoir prudemment, Napoléon adressa de vifs reproches à Bernadotte sur sa conduite équivoque. Toutefois, il lui donna un nouveau témoignage de bienveillance, en le laissant à Vienne pour seconder le major-général qui devait attendre, en Autriche, la ratification du traité de paix. Mais, par une conséquence de son incurable disposition à tout incriminer et, surtout, à exagérer sa propre importance, le prince de Ponte-Corvo trouva bon d'accuser l'Empereur d'avoir voulu l'ensevelir sous les ruines des fortifications de Vienne démantelée par ses ordres. « Napoléon pensait, dit-il, que, si cet outrage fait à la monarchie autrichienne annulait le traité, Bernadotte était là pour aider le major-général; et que, dans le cas d'une insurrection du peuple, *il pourrait y succomber* (1); » calomnie gratuite qui trahirait un cœur détestable,

---

(1) Notes fournies pour servir à l'histoire de Charles XIV et reproduites, en substance, dans l'ouvrage de M. Touchard-Lafosse, où on lit : « Ainsi » l'Empereur léguait au maréchal une forte partie des embarras qui pou- » vaient résulter ou du refus des ratifications ou de l'exaspération à la- » quelle se livrerait, peut-être, la population de Vienne, en voyant tomber » ses remparts. Mais les événements lui furent favorables : cette mission » se termina sans qu'il en ressortît aucun danger, et le prince de Ponte- » Corvo *consentit* à n'y voir qu'un nouveau témoignage de la confiance » de Napoléon. »

si elle ne s'expliquait par les travers d'un esprit tristement inquiet.

De retour à Paris, le prince de Ponte-Corvo exprima de nouveau le désir de rentrer dans la vie privée. « Vous avez, à la vérité, assez de gloire pour » penser au repos, lui répondit Napoléon; je ne sais » à quoi cela tient, mais je vois bien que nous ne » nous entendons pas. Cependant ma politique exige » que vous alliez tenir ma cour à Rome. Vous au» rez une grande existence. J'ai assigné deux mil» lions pour les dépenses de la maison du gouver» neur-général. Vous y resterez dix-huit mois; nous » aurons des relations plus directes ensemble, et » peut-être changerez-vous d'idée. »

Après quelques objections plus ou moins sérieuses, Bernadotte se laissa magnanimement imposer cette nouvelle preuve de la malveillance habituelle de son souverain. « Sire, j'obéis, » répondit-il en s'inclinant, mais il sollicita de l'Empereur l'autorisation de rester encore quinze jours en France.

Que devait-il se passer dans cet intervalle? C'est ce que les événements nous apprendront bientôt.

Une carrière imprévue, fatidique, va s'ouvrir devant Bernadotte.

CHAPITRE VIII.

Coup d'œil rétrospectif sur la Suède. — Fautes de Gustave IV. — Invasion de la Finlande par la Russie. — Révolution à Stockholm et détrônement de Gustave IV. — Les regards de la Suède se portent sur Bernadotte. — Intrigues. — Les deux candidats. — Élection d'Oerébro. — — Attitude neutre de Napoléon. — L'élection de Bernadotte triomphe par l'influence d'un banqueroutier. — La vérité sur les causes de cet événement. — Examen des rapports de la France avec la Suède, à cette époque. — Bernadotte demande à Napoléon la *permission d'être roi.* — Détails curieux. — Lettres d'émancipation — Pressentiments de Napoléon. — Il prête un million à Bernadotte. — Séparation. — Il craint le télégraphe. — Voyage précipité. — Premiers indices de défection.

Pour bien apprécier l'événement qui va changer la fortune de Bernadotte et les destinées de l'Europe, il faut reporter ses regards sur les dernières années de l'histoire de Suède. En ouvrant, le 3 décembre 1804, l'entrée de la Poméranie aux Anglais, et en traitant, le 14 janvier suivant, avec la Russie, le cabinet de Stockholm avait commencé cette longue série de conventions secrètes et de menées diplomatiques qui renouvelèrent et organisèrent la guerre de la coalition de 1805. Gustave IV, qui joua si follement sa couronne et dont la démence précipita son pays dans un abîme, s'était constitué le champion officiel de la maison de Bourbon. Par une note du 16 mars de la même année, l'ambassadeur suédois à la cour

de Saint-Pétersbourg, avait formellement exprimé les sentiments de son maître pour le rétablissement du trône des Capets. Après la paix de Tilsitt, Gustave, persistant toujours à regarder la restauration de la monarchie de Saint-Louis, comme devant être l'objet d'une éternelle croisade, resta seul en guerre contre Napoléon. Le 21 juin 1807 il écrivait encore au roi de Prusse, que, pour arriver au rétablissement de l'ordre général, il fallait avant tout s'intéresser à la cause légitime de la maison de Bourbon, et se déclarer publiquement pour elle. Vainement, Frédéric-Guillaume, s'efforçant de ramener ce prince à un sentiment plus juste de sa situation, le conjure-t-il de ne pas recommencer les hostilités contre l'Empereur des Français, qui, malgré son ressentiment personnel contre Gustave, ne demande pas mieux que de rester en paix avec la nation suédoise, « laquelle, par sa position géo» graphique, ne pouvait jamais être l'ennemie de la » France (1). » Sourd à ces sages conseils et aussi étranger aux hommes qu'aux choses de son temps, Gustave IV ose proposer au maréchal Brune de jouer le rôle de Monck. Il ne veut entendre à aucun accommodement; il dénonce l'armistice de Schlatkow; au milieu même des négociations de Tilsitt, il refuse d'attendre, pour la reprise des hos-

(1) Lettre du roi de Prusse à Gustave IV, 16 juillet 1807.

tilités, que le mois stipulé par un article additionnel, soit écoulé; il veut que les combats recommencent dans dix jours, et, sans autre allié, contre Napoléon, que l'Angleterre qui le délaisse, il défie seul les vainqueurs de Friedland.

Provoquée, poussée à bout par cette extravagante bravade, l'armée française passa la Peene le 13 juillet, et acheva, le 15, l'investissement de Stralsund. C'était au moment où, aux termes de la paix de Tilsitt, les troupes prussiennes quittaient cette forteresse. Le résultat ne pouvait être douteux. Le 20 août, Stralsund ouvrit ses portes aux Français, et, dix-sept jours plus tard, le roi de Suède leur abandonnait l'île de Rügen par capitulation. Cependant, l'obstination de ce malheureux prince résista à cette sévère leçon. Rentré en Suède, il se montra encore le plus ardent des alliés de l'Angleterre, le plus implacable des ennemis de Napoléon. Dès ce moment la politique de Gustave, ennoblie quelquefois par un peu de courage, ne présente, le plus souvent, que les actes d'une imagination en délire. Enivré par sa haine pour Napoléon, il va combattre, tour à tour et même simultanément, les deux alliés de la France dans le Nord, la Russie et le Danemark; il va essayer de conquérir un royaume voisin, tandis que son ennemi naturel lui enlève la plus belle province de ses États; se livrer à d'inqualifiables violences contre ses sujets et son armée,

et finir par perdre sa couronne dans la plus légitime des révolutions, celle d'un peuple qui périt s'il ne brise le sceptre qui l'opprime et l'épuise.

A la suite des conventions de Tilsitt, Napoléon, s'étant enfin résigné à laisser frapper la Suède, pour ruiner les intérêts anglais dans la Baltique, gourmandait la lenteur du cabinet russe à entreprendre l'expédition de Finlande. En cela, Napoléon se montrait sans doute infidèle au vieux système fédératif de la France; mais n'y était-il pas entraîné par l'impérieuse nécessité de réduire enfin le plus dévoué et le plus opiniâtre des alliés de la Grande-Bretagne? Cependant, après l'incendie de Copenhague Alexandre avait pressé le cabinet suédois de se joindre à lui pour soutenir le principe que la Baltique est une mer fermée, et la garantir de toute hostilité. Pour toute réponse, Gustave IV notifia au Czar l'invitation d'unir ses forces à celles de la Suède, afin de chasser les Français de la Baltique, et de rouvrir les ports de l'Allemagne au pavillon britannique. Le 8 février, il renouvela son alliance avec la Grande-Bretagne, et la question fut remise au sort des armes. Le 21, une armée russe, commandée par le général Buxhowden, pénétra en Finlande sur trois points différents, et, quoique les Suédois se défendissent avec intrépidité, les places de Tawastus, Helsingfors, Abo et la forteresse de Sweabong tombèrent successivement au pouvoir de

ce redoutable ennemi. Bientôt les îles de Gothland et d'Aland éprouvèrent le même sort. Mais ici la fortune des armes se déclare pour les Suédois. L'armée, qui s'était honorablement retirée devant les forces russes, les attaque à son tour et les rejette en dehors de la Bothnie orientale. On voit alors de courageux paysans, réunis à une poignée de soldats, disputer pied à pied le sol de la Finlande à un adversaire formidable. Mais, tandis que dix-sept mille braves défendaient le territoire national contre soixante mille Russes, Gustave IV occupait vingt mille hommes de ses meilleures troupes à une vaine entreprise contre la Norvége. Il voulait conquérir un royaume, quand il ne pouvait même pas protéger le tiers de ses États insultés par l'ennemi. Le gouvernement de Copenhague répondit à cette agression insensée par une déclaration de guerre, et Gustave demanda aux Anglais un parc d'artillerie, pour aller attaquer les Danois jusque dans leur capitale. Le cabinet de Saint-James lui accorda un corps de douze mille auxiliaires, mais il exigea que ses soldats ne seraient point employés dans une expédition en Seelande. Le roi de Suède voulut éluder cette condition, en retenant le général anglais prisonnier près de sa personne (1); mais cet officier parvint à

---

(1) Le général Moore.

regagner la flotte qui rentra immédiatement dans les ports de la Grande-Bretagne.

C'est ainsi que Gustave IV perdit les avantages d'un armement qui, tel faible qu'il fût, pouvait lui être d'une grande utilité dans les circonstances critiques où il se trouvait placé, et qui eût au moins prolongé sa résistance. Cependant, le mois d'août fut favorable aux Suédois dont les armées de terre et de mer obtinrent quelques avantages considérables; mais, tandis qu'elles s'épuisaient dans des combats incessants, les Russes recevaient chaque jour de nouveaux renforts. Battue à Kartauna et à Oriwaïs, après une lutte désespérée, l'armée suédoise fut contrainte enfin de demander un armistice, et d'abandonner aux Russes la province d'Uléaborg. Ces événements se passaient à la fin de novembre 1808. Alors une déclaration du cabinet de Pétersbourg annonça que la Finlande ferait désormais partie intégrante de l'empire moscovite.

La conduite insensée de Gustave IV, triste effet du despotisme usurpé par son père sur les libertés nationales (1); son obstination dans les plus folles entreprises et la violence de ses procédés avaient fini par épuiser la longanimité de la nation. « Nulle part, dit un historien, ni dans l'armée ni dans le civil, il n'y avait de conspiration véritable, mais

(1) Révolution de 1772.

partout une irritation toujours croissante, et qui ne demandait que l'occasion d'éclater. » Cette occasion se présenta tout naturellement, et l'affranchissement de la Suède devint l'œuvre de l'armée. Après avoir complétement ruiné le royaume et décimé la population, Gustave se refusait obstinément à toute proposition de paix. Cependant, deux armées ennemies marchaient à grandes journées sur Stockholm. Quelques semaines encore, et la capitale du royaume était abandonnée aux Russes, comme Stralsund et l'île de Rügen l'avaient été aux Français. La paix avait été aussi désastreuse que la guerre. Au dedans comme au dehors, la Suède ne présentait que des ruines. Sa principale ressource, le produit des mines, était tarie par l'encombrement des magasins et l'absence de débouchés; le passage des troupes, qui se croisaient dans tous les sens, avait ruiné les plus riches provinces du royaume; la dépréciation du papier-monnaie élevait à un prix exagéré les denrées de première nécessité; une dette de 12 millions de thalers absorbait les faibles ressources de l'État; et, pour comble de maux, l'insuffisance des céréales rendait la disette imminente.

Dans cet état de choses, la déposition de Gustave IV était devenue une question de vie ou de mort pour la patrie suédoise. Le mouvement libérateur partit de l'armée de l'Ouest. Dans les premiers jours de mars, le colonel Adlesparre quitta les frontières

de la Norvége et se dirigea vers Stockholm, proclamant sur sa route la déchéance de Gustave IV. A cette nouvelle, qui lui parvint le 12, le roi s'enferme dans son palais, avec la résolution apparente de s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité. Le but réel de ce prince, qui, malgré quelques témérités, ne brillait ni par le mépris des dangers ni par le génie des batailles, était de s'éloigner après s'être emparé des fonds de l'État déposés dans les caisses de la Banque. Mais cette honteuse tentative échoua devant la fermeté des gouverneurs de cet établissement. Ils répondirent que, nantis de ces fonds en vertu d'une loi, ils ne s'en dessaisiraient que sur un ordre des états-généraux du royaume. Gustave n'en persista pas moins à vouloir quitter la capitale, pour aller sans doute solliciter les hasards de la guerre civile. Il essaya d'entraîner avec lui son oncle, le duc de Sudermanie, qui avait exercé la régence pendant sa minorité, et dont les vertus et la haute sagesse faisaient encore l'espoir des Suédois. Cependant, après quelques ridicules démonstrations de résistance, le roi fut arrêté par les officiers de son palais et conduit au château de Drontingholm, avec tous les égards dus au rang qu'il venait de perdre.

Ainsi finit le règne de Gustave IV; règne dont les premières années avaient fait concevoir à la nation les plus belles espérances, mais dont la fin restera comme un monument de ce que la démence d'un

homme peut amasser de calamités et de douleurs sur un peuple. Cette révolution s'accomplit par la force des choses, sans désordre, sans secousse, sans effusion de sang. Quelques heures après l'arrestation de Gustave IV, le duc de Sudermanie prit les rênes du gouvernement, comme administrateur provisoire du royaume, et convoqua les états pour le 6 mai suivant. Dans l'intervalle, le monarque détrôné avait signé son abdication, « convaincu, » disait-il, qu'il ne pouvait plus continuer sa mis- » sion royale et conserver la tranquillité dans le » royaume. » Mais les états, voulant faire un grand acte de souveraineté nationale, déclarèrent qu'*ils ne regardaient pas cette abdication comme nécessaire*, et le 9 mai ils prononcèrent la déchéance de Gustave, dans les termes suivants : « Nous abjurons, » par le présent acte, toute fidélité et obéissance » que nous devions, comme sujets, à notre roi Gus- » tave IV, jusqu'à présent roi de Suède, et le dé- » clarons, ainsi que ses héritiers déjà nés et à naître, » pour le présent et à jamais, déchus de la cou- » ronne et du gouvernement de Suède. »

Les états s'occupèrent ensuite à reconstituer la monarchie sur de nouvelles bases, à raffermir les libertés nationales et à donner des garanties au pays, contre la nécessité d'une révolution nouvelle. La constitution suédoise de 1809 est incontestablement une des moins illibérales de l'Europe monarchique ;

elle réunit les formes antiques de la représentation scandinave aux formes modernes exigées par l'intérêt de la liberté (1). Enfin, le 5 juin 1809, le duc de Sudermanie fut proclamé roi de Suède, sous le nom de Charles XIII. Mais ce prince, dont les travaux et les chagrins avaient usé la vie, était chargé d'ans et d'infirmités, et la Suède ne devait pas espérer de jouir long-temps des bienfaits de son règne. Les états sentirent donc la nécessité de choisir, sans délai, un successeur à Charles XIII; et, le 14 juin 1809, le prince Auguste de Holstein-Augustembourg fut élu, par la diète, prince royal de Suède, sous le nom de Charles-Auguste.

Le prince royal se rendit à la cour de Stockholm au commencement de janvier 1810, mais un accident fatal devait bientôt l'enlever à sa patrie adoptive. Le 28 mai, au moment où il passait, près d'Helsingborg, la revue d'une division de cavalerie, Charles-Auguste succomba à une attaque d'apoplexie foudroyante. Des troubles graves furent la suite de cette mort soudaine que le peuple attribua au poison; et, injustement accusé de ce crime, le comte de Fersen, grand-maréchal du palais, fut massacré dans les rues de Stockholm, au moment où il ramenait dans cette capitale les dépouilles mortelles du prince royal.

---

(1) V. Pièces justificatives, n° 9.

La mort de Charles-Auguste remettait tout en question; la santé de Charles XIII devenait chaque jour plus chancelante; l'inquiétude et l'agitation étaient dans tous les esprits, et chacun sentait que de la nouvelle élection d'un prince royal dépendait l'avenir du royaume. Les États généraux furent réunis dans la petite ville d'Oerébro, pour nommer l'héritier présomptif du trône de Suède. Deux candidats étaient en présence : le prince d'Augustembourg, frère de Charles Auguste, et Frédéric VI, roi de Danemark. Agréable à la nation, le prince d'Augustembourg était aussi le candidat avoué du gouvernement; antipathique à tous les partis, et peu désiré par la cour, Frédéric VI n'avait que des chances fort incertaines. Alors retentit tout à coup, au milieu de la diète, le nom du capitaine célèbre qui, en 1806, avait couvert de sa haute protection un corps suédois fait prisonnier à Lubeck; qui, en 1809, avait, sans l'autorisation de son souverain, accordé un armistice à ces mêmes Suédois, et qui, pendant ses gouvernements du Hanovre et des villes anséatiques, avait montré les plus vives sympathies pour le peuple scandinave. Ce nom était celui de Bernadotte.

Un des officiers auxquels ce maréchal avait montré tant d'égards *désintéressés*, le comte de Moerner, accourut à Paris, pour y sonder les intentions du prince de Ponte-Corvo, et revint annoncer à ses

frères d'armes que l'illustre ami de la Suède, le maréchal Bernadotte, s'inclinerait devant la volonté nationale, si elle jugeait convenable de le condamner aux soucis d'une couronne. Voci les détails de cette entrevue.

En juin 1810, M. de Moerner, devenu colonel, se fait annoncer chez Bernadotte auquel il demande à parler en particulier; admis auprès du maréchal, il lui fait part des vues que quelques Suédois ont sur lui, pour remplacer le prince royal qui vient de mourir frappé d'apoplexie. Bernadotte reçoit cette ouverture en riant et sans paraître y attacher d'importance, résolu de ne faire aucune démarche auprès du gouvernement français, avant d'avoir reçu des communications plus catégoriques à ce sujet. Quelques jours après, le baron de Wrede, envoyé extraordinaire de Suède, vient voir Bernadotte, confirme ce qu'a avancé le colonel Moerner, et demande une réponse. C'était un samedi. Le lendemain Bernadotte arrive à Saint-Cloud avant la messe, et rend compte à l'Empereur de ce qui se passe. « Je sais tout, répond Napoléon; je vous laisse le maître d'accepter ou de refuser; je ferai à cet égard ce que vous voudrez. J'avais cependant d'autres vues. J'avais chargé Alquier de proposer une régence et d'attendre les événements: le fils du dernier roi aurait pu être rappelé plus tard; mais on ne veut plus en Suède de cette fa-

mille. J'aime mieux vous voir là que tout autre. Je vous appuierai de mon consentement; faites vos démarches. » Alors Bernadotte envoie à Stockholm un jeune parent de M. Signeul, consul de Suède à Paris, pour s'entendre avec ses partisans, et leur promettre tout l'argent nécessaire (1).

On sait les événements qui suivirent, et que — sur la proposition de Charles XIII aux États généraux, portant « que la douceur et la loyauté de » Bernadotte l'avaient fait chérir et respecter, même » par des nations ennemies; et que les rapports » que les guerriers suédois avaient eus avec lui, par » suite des malheurs de la guerre, leur avaient fait » connaître l'attachement de ce jeune prince pour » un peuple qu'il ne *combattait qu'à regret;* » — le prince de Ponte-Corvo fut élu prince royal de Suède, le 21 août 1810, sous le nom de Charles-Jean.

Avant de développer les conséquences de cet événement, il faut résoudre un point historique encore indécis pour beaucoup de monde.

L'élection du prince de Ponte-Corvo fut-elle due à un élan national du peuple suédois, ou amenée par l'influence passive de la France et déterminée par la condescendance de Napoléon? Presque tous les biographes se rangent à la première de ces opinions, mais les historiens soutiendront la

(1) Méneval, Ségur, Gourgaud, etc.

seconde, et ils auront pour eux l'autorité des faits. Quelle était, en 1810, la situation de la Suède par rapport à la France? Après la signature du traité conclu le 6 janvier, entre les deux États, la politique de Charles XIII fut de chercher auprès de la France, un appui contre la Russie; et, quoique Napoléon, lié par des engagements avec cette puissance, n'eût pu préserver la Suède de la perte de la Finlande, le cabinet de Stockholm n'en persista pas moins à vouloir se placer sous sa protection. Il sollicita de l'Empereur la cession de la Norwége, offrant en retour une alliance offensive et défensive contre la Russie. Puis (en février 1810) le prince royal, Charles-Auguste, témoigna au ministère français le désir de s'allier à une princesse de la famille impériale (1). Napoléon déclina l'une et l'autre ouverture, la première comme pouvant donner de l'ombrage au cabinet de Pétersbourg, la seconde comme attentatoire aux droits de son allié le roi de Danemark. En ce qui concernait la Russie, il ordonna, le 25 février, à son ministre des affaires étrangères « de repousser toute idée d'hos-

(1) On lit à ce sujet dans les *Mémoires de Napoléon* : « Le roi de Suède » demanda à Napoléon un prince français. On désirait le vice-roi; mais » le changement de religion fut un obstacle *sine quo non*. Il ne restait » plus que le prince de Ponte-Corvo, et il fut accordé, après de longues » négociations qui furent suivies à Paris, par le général suédois comte de » Wrede. »

» tilités contre cette puissance, et de blâmer tout » armement que voudrait faire la Suède (1). » Tel était aussi le sens des instructions données à M. Alquier, ministre de France à Stockholm.

Cependant, le gouvernement suédois n'en continua pas moins ses efforts, pour renouer les anciennes liaisons de ce pays avec la France. Après la mort du duc d'Augustembourg et la convocation des États généraux, à l'effet d'élire un nouveau prince royal, Charles XIII s'empressa de recourir à l'amitié de Napoléon, à qui il écrivait, le 2 juin 1810 : « La » Suède, sauvée par miracle, se voit tout à coup re» placée dans une situation où le présent n'offre » d'autre garantie que la durée incertaine de mes » jours, et où l'avenir ne présente au patriote et au » bon citoyen, aucun objet déterminé pour ses affec» tions et ses vœux. A qui puis-je mieux confier ma » douleur qu'à Votre Majesté impériale? C'est de » vous, monsieur mon frère, que je réclame un » appui et des conseils..... » Il parle ensuite du choix du prince de Holstein-Augustembourg, beau-frère du roi de Danemark, comme de nature à amener, entre cette puissance et la Suède, une union *conforme aux vues de l'Empereur*. Napoléon donna son assentiment à cette combinaison et répondit à Charles XIII, que le projet de resserrer les liens de

(1) Lettre au duc de Cadore.

la Suède avec le Danemark lui paraissait avoir des avantages spéciaux pour la Suède. Cependant il eût vu avec plaisir l'élection du roi de Danemark, comme plus favorable encore à la réunion des trois royaumes du Nord, sous un même sceptre; mais, puisque la préférence de Charles XIII était pour le prince d'Augustembourg, l'Empereur ne voulait pas qu'on pût lui supposer l'intention d'imposer l'un plutôt que l'autre. Aussi, quoiqu'il eût nommé un ministre pour le représenter en Suède, il s'abstiendrait de l'y envoyer jusqu'à ce que l'élection fût consommée. A cette époque, la France n'avait, en effet, à Stockholm, qu'un simple secrétaire de légation, qui, le 22 juin, écrivait à son gouvernement : « Le colonel Suremain est venu me dire, » de la part du roi, que je pourrais m'adresser di» rectement à Sa Majesté, toutes les fois que je le ju» gerais convenable. Charles XIII recevra avec re» connaissance le roi, quel qu'il soit, que l'Empe» reur lui présentera.... » Que l'Empereur, m'a dit le » colonel, nous donne un de ses rois, et la Suède » se croira sauvée; qu'il écrive au roi : Votre con» stitution ne vaut rien, et ce seul mot suffira au » roi pour la modifier, sans craindre d'opposition » de la part de la diète. » Autorisées par le roi, ces expressions du colonel Suremain attestent évidemment qu'il dépendait de l'empereur Napoléon de décider seul de l'élection. Mais cet empiétement

n'entrait pas dans ses idées, et il lui eût répugné de porter atteinte au libre arbitre du roi et de la nation suédoise (1).

Cependant M. Désaugiers, secrétaire d'ambassade à Stockholm, ne cessait d'écrire qu'un seul mot de l'Empereur déterminerait le choix du roi, et même l'élection de Frédéric VI, quelque impopulaire qu'elle fût en Suède. « Il serait possible à Sa Majesté » impériale, mais à Sa Majesté seule, ajoutait ce di- » plomate, de réunir les trois couronnes sur la tête » du roi de Danemark. » Les relations de M. Désaugiers avec un membre de la diète, et son insistance pour faire intervenir l'influence française dans l'élection d'un prince royal de Suède, déplurent à l'Empereur qui ordonna à son ministre des affaires étrangères, de rappeler cet agent. Mais tout cela constate qu'il ne fallait qu'un signe de Napoléon, pour faire pencher la balance en faveur du candidat qui avait ses vœux, et, comme on l'a vu par tout ce qui précède, ce candidat n'était point le Prince de Ponte-Corvo.

Tel était l'état des choses au commencement du mois d'août. Alors le roi et l'immense majorité de la nation étaient pour le prince d'Augustembourg, une partie du clergé pour le roi de Danemark, et pour Bernadotte l'armée. C'est sous l'empire de ces incertitudes que la diète générale forma, conformé-

(1) Bignon, *Histoire de France*, t. IX, p. 216.

ment à la loi, un comité électoral composé de douze membres, auquel Charles XIII présenta trois compétiteurs : Frédéric VI, le duc d'Augustembourg et le prince de Ponte-Corvo. Le roi de Danemark fut écarté, le duc d'Augustembourg obtint onze voix sur douze, et le maréchal Bernadotte une voix seulement.

Cette presqu'unanimité du comité secret en faveur du candidat préféré par le roi, exprimait le vœu national au 14 août, et commandait nécessairement le vote ultérieur et définitif de la diète. Le travail électoral en était là ; la diète, Charles XIII, Napoléon, Frédéric VI lui-même, étaient d'accord lorsqu'une volonté obscure, une intrigue de bas étage, vinrent changer la face des choses et le sort prochain de l'Europe. Nous avons déjà dit que les États généraux n'attendaient pour se prononcer, qu'un indice de la volonté de l'Empereur. Or, après le premier choix du comité secret, que tout le monde croyait conforme à la politique de Napoléon, un Français obscur, établi à Gothenbourg où naguère il avait fait faillite, arrive tout à coup à Oerébro. Cet individu, sans titre, sans mandat, sans considération personnelle, s'attribue un rôle politique qu'il n'a pas (1), et fait adroitement circuler le bruit que

(1) La surprise fut grande à Paris quand on apprit par quel moyen s'était faite l'élection du prince de Ponte-Corvo. En adressant à M. Désaugiers

les vœux secrets de Napoléon sont pour le prince de Ponte-Corvo. C'en est assez pour tout changer. Les propositions du comité électoral en faveur du duc d'Augustembourg, sont annulées; Charles XIII présente une seconde fois Bernadotte à la diète, comme le candidat sur lequel tous les suffrages doivent se réunir; un nouveau comité électoral est institué, et dix voix, sur douze, sont données au maréchal français dont, quelques jours après, la diète confirme la nomination.

Évidemment, dit un historien, ce prince ne fut pas élu sur la volonté de Napoléon, mais sur la seule présomption que telle était cette volonté. Bernadotte ne doit donc pas de reconnaissance à la personne de l'Empereur; il n'en doit qu'à sa puissance et à cette grandeur de l'Empire français, qui fait de ses premiers soldats des candidats naturels pour les royautés en déshérence. « Cet hommage, écrivait le roi » de Suède à Napoléon, cet hommage rendu à la

une note sur les antécédents peu recommandables du personnage qui avait joué un si incroyable rôle à Oerébro, le ministre des relations extérieures lui écrivait : « Je ne puis croire que cet individu ait eu l'imprudence de » se dire investi d'une mission quelconque, ou chargé de faire la moindre » insinuation de la part du gouvernement. Le gouvernement, qui a voulu » laisser la nation suédoise à toute la liberté de son choix, et qui n'a réel» lement pris aucun parti dans une délibération qu'il regardait comme » devant être déterminée par les intérêts nationaux dont il n'est pas le » juge, ne serait, dans aucun cas, descendu à prendre un pareil individu » pour organe de ses intentions. »

» gloire militaire, aux qualités estimables, aux ta-
» lents distingués du prince de Ponte-Corvo, devien-
» dra un nouveau monument du règne de votre Ma-
» jesté. »

Le 6 septembre, Napoléon répondit à Charles XIII, *qu'il était peu préparé à cette nouvelle*, puisque le roi lui avait montré l'intention de proposer à la diète le choix d'un frère du feu prince royal; que cependant il appréciait les sentiments qui avaient porté la nation suédoise *à donner cette preuve d'estime à son peuple et à son armée*, et qu'il autorisait le prince de Ponte-Corvo à accepter le trône où l'appelait le vœu réuni de Charles XIII et des Suédois.

Tel fut le revirement étrange qui posa la couronne de Suède sur la tête du prince de Ponte-Corvo; mais, l'élection de Bernadotte une fois accomplie, Napoléon ne la considéra plus que par son côté sérieux et honorable : il lui prêta franchement son appui, et fit même tout ce qu'il put pour dissiper les craintes que cet événement aurait pu inspirer à la Russie (1). L'ambassadeur français à Pétersbourg eut ordre de représenter l'élection d'Oerébro comme n'ayant rien de contraire aux intérêts de l'empereur Alexandre. L'âge auquel était parvenu le prince de Ponte-Corvo, les fatigues qu'il avait éprouvées, la

---

(1) Correspondance du ministre des relations extérieures avec le duc de Vicence.

gloire qu'il avait acquise et le repos dont il avait besoin, avaient, disait Napoléon, éteint cet esprit aventureux et guerrier qui aurait pu inquiéter la Russie. Satisfait de sa haute position, le prince royal porterait, au contraire, son activité sur les questions intérieures, et comprimerait l'anarchie qui désolait la Suède et menaçait la tranquillité des États voisins. Hélas! quand Napoléon employait tous ces moyens, pour concilier à Bernadotte la bienveillance de la Russie, il ignorait que cette puissance n'avait pas besoin d'être rassurée sur les conséquences de cet événement. Avant son départ de Paris, le prince de Ponte-Corvo avait fourni à M. de Czernicheff toutes les garanties désirables à cet égard.

C'est vers la fin du mois d'août 1810, que Bernadotte reçut l'acte de la diète, qui l'appelait à la succession du trône de Suède (1), ainsi que celui par lequel Charles XIII l'adoptait pour fils. Bernadotte communiqua cet événement à l'Empereur Napoléon, dans les termes suivants : « Sire, j'ai l'honneur de » rendre compte à Votre Majesté, que la diète con- » voquée à Oerébro m'a élu, le 21 août, prince » royal et successeur au trône de Suède. Je mets » sous les yeux de Votre Majesté, la lettre par la- » quelle le roi m'annonce cette élection. Il me

(1) Voir aux pièces justificatives, n° 10.

» reste maintenant à prendre les ordres de Votre » Majesté, pour savoir si elle m'autorise à accepter » la dignité que m'offre la nation suédoise. Si ma » destinée est de m'éloigner de Votre Majesté, je la » supplie de croire que ni le temps ni la distance » ne pourront affaiblir, dans mon âme, le souvenir » de ses bontés et les sentiments dont je suis pé- » nétré pour son auguste personne. Je me rappelle- » rai toujours qu'une élévation aussi inattendue n'est » due qu'à l'estime dont Votre Majesté a daigné » m'honorer. Une seule chose peut me rendre cette » séparation moins pénible, c'est la pensée que toute » la nation suédoise est animée de la plus haute vé- » nération pour Votre Majesté; et j'espère pouvoir » encore, quoique éloigné de vous, Sire, mais tou- » jours près de vous par mes vœux et ma pensée, » contribuer au progrès du grand œuvre conçu par » votre génie pour le bonheur de l'Europe (1). »

On a vu par quelles considérations et en quels termes, l'Empereur autorisa le prince de Ponte-Corvo à accepter le rang suprême que lui offrait la nation suédoise. La bienveillance de Napoléon ne s'arrêta pas là. Pour mettre Bernadotte à même de faire face à des dépenses qu'il n'avait point prévues, et d'entourer son arrivée en Suède d'un éclat conforme à sa haute dignité, il lui fit avancer, par la

(1) Lettre du 7 septembre 1810.

caisse de service, un million que, peu de temps après, il prit à la charge de sa liste civile. L'Empereur cependant avait un vague pressentiment des conséquences fatales que l'élection de Bernadotte devait avoir pour la France, et ce pressentiment se manifesta dans les rapports qui eurent lieu entre ces deux hommes, dans le court intervalle qui s'écoula entre l'élection du prince et son départ pour la Suède. Il éclata surtout la veille de leur séparation. Bernadotte étant venu réclamer ses lettres d'émancipation, dont l'expédition se faisait attendre depuis un mois, Napoléon lui annonça que, d'après une décision du conseil, ces lettres ne lui seraient délivrées que lorsqu'il aurait signé l'engagement de ne jamais porter les armes contre la France. Cette déclaration fut un coup de foudre pour Bernadotte qui alléguait sa qualité de sujet du roi de Suède, lorsque, l'interrompant brusquement, Napoléon s'écria : « Eh bien! partez, et que nos destinées s'accomplissent. » Le prince feignant de ne point comprendre : « Partez, dis-je, reprit l'Empereur, et » que nos destinées s'accomplissent. » Puis, abordant la question politique, il lui rappela qu'il n'avait fait la paix avec la Suède qu'à la condition, acceptée par cette puissance, d'adhérer au système continental et de fermer franchement ses ports à l'Angleterre; qu'il avait rendu la Poméranie pour être agréable à Charles XIII, mais non pour que

cette province devînt un entrepôt ouvert au commerce britannique; que, cependant, sous prétexte de recevoir du sel, la Suède continuait ses communications avec l'Angleterre; que la Suède était un foyer de contrebande; que le port de Gothenbourg était encombré de bâtiments chargés de marchandises anglaises qui, de là, se répandaient dans tous les états de la Baltique; enfin, qu'il fallait que le traité du 6 janvier s'accomplît sans réserve; mais que, par égard pour la situation exceptionnelle du prince de Ponte-Corvo, il ajournerait quelque temps l'expression de ses justes griefs contre le gouvernement suédois.

Bernadotte répondit à cette brusque sortie, par les plus ardentes protestations de dévouement à la politique de Napoléon; mais il demanda quelques mois, pour étudier les intérêts administratifs et commerciaux de sa nouvelle patrie. « Volontiers, dit l'Em» pereur; mais, après, plus de tergiversations : ami » ou ennemi franchement. » C'est sous l'impression de ces paroles sévères, que le prince de Ponte-Corvo se sépara du héros qui avait fait sa fortune, du souverain qu'il ne devait plus revoir.

Le jour du départ de Bernadotte, l'Empereur, voyant entrer dans son appartement le grand-maréchal Duroc, lui dit : « Eh bien! le prince royal » de Suède est parti? — Aujourd'hui même, Sire. » — Ne regrette-t-il pas la France? — Oui, sans

» doute, Sire. — Et moi, j'aurais été charmé qu'il » n'eût pas accepté; mais que voulez-vous!..... » Après avoir réfléchi un instant, Napoléon reprit : « Au reste, il ne m'aime pas. » Et comme Duroc cherchait à le dissuader d'une telle pensée, l'Empereur, interrompant son grand-maréchal, continua ainsi : « Nous ne nous sommes pas entendus : à pré» sent il est trop tard. Il a ses intérêts, sa politi» que.... moi, j'ai la mienne.... » Et Napoléon accompagna ces mots d'un geste qui signifiait : Il en arrivera ce qui pourra (1).

Cependant, telles étaient les anxiétés de Bernadotte, que, malgré qu'il eût accepté une invitation du sénat de Hambourg, il refusa de s'arrêter dans cette ville. Il savait, dit un de ses biographes, que le télégraphe devançait les plus rapides attelages, et que Napoléon pouvait l'atteindre jusqu'aux confins de Danemark (2). Il précipita sa marche et arriva à Elseneur le 19 octobre 1810.

---

(1) Touchard-Lafosse.

(2) On lit à ce sujet dans un livre de madame de Staël, qui fut l'instigateur le plus ardent de la défection de Charles Jean : « Loin que Napo» léon eût souhaité qu'il fût choisi par la nation suédoise, il en était très» mécontent, et Bernadotte avait raison de craindre qu'il ne le laissât pas » sortir de France. Bernadotte a beaucoup de hardiesse à la guerre, mais » il est prudent dans tout ce qui tient à la politique; et, sachant très-bien » sonder le terrain, il ne marche avec force que vers le but dont la fortune » lui ouvre la route. Depuis plusieurs années, il s'était adroitement main» tenu, auprès de l'Empereur des Français, entre la faveur et la disgrâce;

En traversant Copenhague, Bernadotte avait dit au ministre de France que l'Angleterre était disposée à la paix et que, si l'Empereur la voulait, il lui serait facile de l'obtenir. Napoléon vit, dans cette communication, l'indice d'une intelligence préexistante entre Bernadotte et ses ennemis. Cette imputation était-elle fondée? La patrie, cette terre de France qui, naguère encore, embrassait tout ce que la nature a de plus saint et plus cher pour l'honnête homme : ses aïeux, ses enfants, sa femme, ses amis, les lois, les autels, les tombeaux de ses pères; la France, où il avait senti se développer ses premières affections, où il avait fait l'essai de son génie, où il avait cueilli ses premiers lauriers, jeté les bases de sa fortune, et savouré les premiers enivrements de la gloire; cette patrie enfin qui, après Dieu, est tout pour un bon citoyen, n'était-elle déjà plus qu'une ombre aux yeux de Bernadotte? Non, l'image sacrée de la France vit encore au fond du cœur de ce soldat. Cependant Bernadotte a dépouillé le vieil homme; le prince royal de Suède va se faire une philosophie, une morale façonnées aux calculs de son ambition, à l'usage de ses intérêts personnels; il va tourmenter sa conscience pour se

---

» mais ayant trop d'esprit pour être considéré comme un des militaires » formés à l'obéissance aveugle, il était toujours plus ou moins suspect à » Napoléon qui n'aimait pas à trouver réunis, dans le même homme, un » sabre et une opinion. »

persuader qu'un sceptre est une patrie, que là sont le berceau, la religion, le foyer paternel, les affections de l'enfance, la piété filiale, l'amitié, l'amour, la tombe, tout ce qui constitue la patrie : il ne sera plus que Suédois.



CHAPITRE IX.

Arrivée de Bernadotte en Suède. — Il se fait luthérien. — Sa théologie. — Ses premiers rapports avec les Suédois. — Emphase de ses harangues.—Allusions blessantes à la politique de Napoléon.—Sa correspondance avec ce monarque. — Les dotations. — Lettre curieuse à Napoléon. — Dispositions hostiles de Bernadotte contre la France. — La Suède s'affranchit chaque jour davantage de ses engagements. — Explications entre Napoléon et le ministre suédois. — Guerre simulée entre la Suède et la Grande-Bretagne. — Dissimulation de Bernadotte. — Il s'éloigne secrètement du système français. — Ses intelligences avec la Russie. — Czernicheff. — Lettre d'Alexandre. — Dévouement en partie double. — Bernadotte et le roi de Rome. — Duplicité. — L'ennemi commun. — Symptômes d'une rupture entre la France et la Russie. — Conduite de Bernadotte. — Occupation de la Poméranie.

Bernadotte a franchi le Sund. Plus de craintes désormais qu'un souffle de la volonté impériale vienne changer la destinée de prince royal de Suède : la Baltique le sépare de Napoléon.

Dès ses premiers pas sur le sol étranger, Bernadotte, soulagé d'une longue et pénible contrainte, va exhaler un esprit délirant d'indépendance, et témoigner des dispositions peu bienveillantes pour la France, sa première, sa véritable patrie.

L'archevêque d'Upsal, accompagné des noms les plus illustres de l'aristocratie suédoise, s'était rendu à Elseneur, pour y recevoir la profession de foi luthérienne du nouveau prince royal. Bernadotte prononça, dans cette inauguration religieuse, un dis-

cours où l'on retrouve à regret toutes les exagérations de son caractère méridional. C'était plus, dit-il, par conviction de conscience que par nécessité politique qu'il abandonnait, à quarante-six ans, la foi de ses pères. « Depuis mon enfance j'ai été instruit dans » la religion réformée. Les événements qui se sont » passés pendant les vingt dernières années, ayant » amené les armées françaises en Allemagne, j'ai » eu occasion de connaître les ministres protes- » tants de ce pays et de me convaincre que la » confession d'Augsbourg, telle qu'elle a été re- » mise par les princes et les états d'Allemagne à » Charles-Quint, contient véritablement la parole » de Dieu et la doctrine de Jésus-Christ. Toutes » les recherches que j'ai faites depuis, m'ont affermi » dans l'opinion que cette confession est la vérita- » ble. C'est donc par persuasion autant que par le » désir d'établir entre le peuple suédois et moi des » rapports plus intimes, que je déclare aujourd'hui » publiquement professer la confession luthérienne, » à laquelle j'étais depuis long-temps attaché de » cœur. » Peu s'en fallut que le sergent de Royal-la-Marine ne se livrât à une dissertation théologique sur le schisme, la lumière inaccessible, ou la grâce efficace. Une des faiblesses de cet homme, d'ailleurs si libéralement doué par la nature, était de vouloir paraître profondément versé dans les connaissances qui lui étaient le plus étrangères, et de

prêter à ses souvenirs les plus récents, les apparences d'une laborieuse et vaste érudition. Une donnée empruntée au hasard, une impression fugitive, une formule étudiée la veille, une conversation saisie au passage, lui suffisaient pour discuter avec assurance et se donner les manières d'un savant émérite, d'un philosophe ou d'un poète lauréat; et, comme il s'assimilait les idées d'autrui avec une rare facilité de parole, l'illusion était souvent complète. Néanmoins, cette vanité encyclopédique ne fut pas toujours sans inconvénient pour Bernadotte. Un jour qu'il gourmandait à déjeuner l'inapplication de ses officiers d'état-major, qui ne voulaient point profiter des loisirs de la garnison pour apprendre la géographie: « Je parie, dit-il à son aide-de-camp Marbot, que vous ne connaissez ni la géographie, ni l'histoire, ni la statistique de l'île de Malte? » Et le jeune lieutenant de balbutier en rougissant; que Malte est une île de la Méditerranée, située entre la Sicile et l'Afrique, autrefois gouvernée par l'ordre des templiers, etc. « Ajoutez, interrompit vivement Bernadotte, qu'elle fut donnée par Charles-Quint au grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem; qu'elle est longue de huit lieues, large de cinq, rocheuse, recouverte de terre importée, et garnie de fortifications inexpugnables...—Mais, général... — Oui, je sais bien, elle se rendit aux Français en 1798 — ....fertile en citrons, oranges, me-

lons, vins, grenades, abricots, miel, coton et mousses colorantes; qu'elle a quatre-vingt-huit mille habitants parlant italien, français, grec moderne et arabe;... climat superbe, toujours clair, serein, etc. Voilà de ces notions élémentaires qu'on doit savoir depuis l'enfance, et qu'un officier est impardonnable d'ignorer. Étudiez, jeunes gens, étudiez. » L'état-major resta stupéfait devant le volubile savoir de Bernadotte. Mais quel ne fut pas l'étonnement de Marbot, lorsque, ayant eu l'occasion, quelques heures après cet examen, d'entrer seul dans la chambre à coucher de son général, il y trouva sur une table de nuit la description de l'île de Malte, telle que Bernadotte venait de la réciter, et telle que l'avait écrite un professeur de Rennes, dont le général en chef de l'armée de l'Ouest recevait secrètement des leçons d'histoire et de géographie!

Les hyperboles dogmatiques de Bernadotte à la réception d'Elseneur, n'ajoutèrent probablement rien, à la considération personnelle de ce prince. Le 20 octobre, il franchit le détroit et fut salué, sur la plage suédoise, par le comte Gustave de Lowenhjelm placé à la tête d'un détachement de cavalerie d'élite. « Je viens au milieu de vous, dit-il aux sol-
» dats, avec l'abandon le plus absolu, avec le désir
» le plus ardent de tout faire pour contribuer à votre
» prospérité. J'apporte au roi que vous chérissez
» à si juste titre un dévouement sans bornes. Unis-

» sons-nous à l'envi, messieurs, pour remplir ses » vues paternelles, et ne souffrons jamais que la » patrie perde rien de cet illustre rang qu'elle doit » à la valeur et à la vertu de ses ancêtres. » Ce langage guerrier excita un vif enthousiasme parmi les militaires suédois. Le 21, un chambellan de Charles XIII porta à Bernadotte le brevet de généralissime des armées de terre et de mer. Le prince royal continua sa marche sur Stockholm, à petites journées, tantôt à pied tantôt à cheval, haranguant les populations accourues sur son passage. Le 31, il trouva au château de Drontingholm, près de Stockholm, une députation des états-généraux qui venait lui présenter l'acte d'élection, et recevoir sa signature à l'acte de garantie dressé par la diète. Le 2 novembre, le gouverneur, les magistrats et les anciens de la ville le reçurent aux portes de Stockholm, où il fit son entrée au bruit d'une salve de deux cent cinquante-six coups de canon. « Ces ac» clamations réitérées, ces réunions majestueuses me » tracent, dit-il, la règle de mes devoirs. Les obli» gations que j'ai contractées envers la Suède seront » remplies religieusement, car le premier besoin de » mon cœur sera toujours la tendresse de mon roi » et l'appui de la nation. Sur le sol scandinave, au » milieu des Suédois, *je ne regrette rien*. Je n'échan» gerais point votre amour pour le premier trône » de l'univers. Il m'est agréable, en entrant dans la

» capitale, de recevoir son premier hommage par » l'organe d'un homme dont je connais déjà les » écrits, et qui me présente en ce moment la pureté » du caractère national. » De ces ouvrages, Bernadotte n'avait probablement jamais su que le titre.

Le 5 novembre eut lieu, en présence du roi, des quatre ordres des états-généraux, des autorités supérieures du royaume et du corps diplomatique, la réception solennelle de Bernadotte, comme prince royal de Suède. Dans cette circonstance il harangua, successivement et avec une habileté remarquable, le roi, les députés de la noblesse, les membres de la bourgeoisie, le clergé et l'ordre des paysans, parlant à chacun le langage de ses intérêts et de ses préjugés. Tous ces discours étaient empreints d'une couleur locale et d'un sentiment de fière indépendance qui provoquèrent les acclamations bruyantes de l'assemblée. « Élevé dans les camps, dit-il en terminant, » je vous apporte une âme franche et loyale, un dé- » vouement absolu au roi mon auguste père, un » *ardent désir de tout faire pour le bonheur de ma* » *nouvelle patrie.* » Charles-Jean ajoutait que la saine politique, la seule que les lois de Dieu autorisent, devait avoir pour base la justice et la vérité; qu'il avait vu la guerre de près, qu'il en connaissait tous les fléaux, et qu'il n'était point de conquête qui pût consoler la patrie du sang de ses enfants *versé sur le sol étranger;* que la paix était le seul but glorieux

d'un gouvernement sage et éclairé; que ce n'étaient point les limites d'un État qui constituaient sa force et son indépendance, mais bien ses lois, son commerce, son industrie, et, par-dessus tout, son esprit national. La Suède avait, disait Bernadotte, éprouvé de grandes pertes, mais l'honneur était intact, et la Providence lui avait laissé un sol qui suffisait à ses besoins, et du fer pour se défendre (1).

Dans l'exaltation de ce patriotisme phosphorescent, il y avait évidemment une allusion blessante pour la politique de l'empereur des Français. Napoléon s'en vengea par quelques épigrammes contre ce qu'il appelait trivialement la faconde *jacobinière* de Bernadotte : « A quoi bon, disait-il, ce flux et reflux de » paroles, les Suédois sont parbleu bien assez ja- » cobins et anarchistes! »

Cependant, la correspondance de Bernadotte avec Napoléon fut d'abord celle d'un inférieur reconnaissant et d'un ami dévoué. Alors, il est vrai, le prince de Ponte-Corvo avait encore, dans son ancienne patrie, des intérêts matériels qu'il lui importait de ménager. De ce nombre étaient les riches dotations qu'il tenait de la munificence impériale, à titre de grand feudataire de la couronne. C'était là une difficulté grave qu'il voulait dénouer avec ménagement et sans attendre que les événements vinssent la tran-

---

(1) Voir pièces justificatives, n° 11.

cher; en un mot, il fallait tirer le meilleur parti possible d'une situation déjà équivoque et qui ne pouvait tarder à se dessiner nettement. Or voici ce que le prince royal de Suède mandait, le 11 novembre 1810, à l'empereur Napoléon. Nous reproduisons, en ce moment, le texte même de cette lettre, parce que nous aurons à l'invoquer de nouveau, lorsque nous parlerons des indemnités que les puissances coalisées se partagèrent après la chute de l'Empire.

« ..... Étant à Paris, écrivait Bernadotte, j'ai eu » l'honneur de communiquer à Votre Majesté l'*acte* » *de garantie* que j'ai dû souscrire comme condition » expresse de mon élection. Par cet acte, ayant renoncé » à tous rapports féodaux, je ne puis plus conserver, » à titre de fiefs de l'Empire, les dotations que Votre » Majesté a daigné me faire, et cette condition m'a » été formellement rappelée à l'instant de mon ser- » ment. Je n'ai donc autre chose à faire que de m'en » rapporter entièrement à ce que Votre Majesté ju- » gera le plus convenable pour concilier mes intérêts » avec les nouvelles obligations que j'ai contractées. » Je prie seulement Votre Majesté de me permettre » de lui représenter que j'ai servi mon pays pendant » trente ans, et que mon élévation actuelle n'est » *qu'une suite des glorieuses destinées de la France*.

» Si Votre Majesté pense que je ne puis pas con- » server la propriété entière et immédiate de tout » ou partie des terres que je ne tiens jusqu'à pré-

» sent que comme fiefs de l'Empire, je la supplie de
» vouloir m'accorder la jouissance de l'usufruit pur
» et simple de ces propriétés, pendant vingt ans,
» pour moi, ma femme et mon fils. Dans tous les
» cas, je la prie de vouloir bien excepter de ce qu'elle
» daignera me laisser, la principauté de Ponte-Corvo,
» dont je suis beaucoup trop éloigné maintenant, et
» qui m'est plus à charge qu'utile, puisque le revenu
» en est presque nul. Quant aux 11,774 fr. de rente
» sur le grand-livre, Votre Majesté me rendrait un
» grand service si elle daignait en disposer en fa-
» veur du baron Bernadotte, mon frère, qui n'a
» qu'une fortune très-médiocre.

» Je supplie Votre Majesté de me faire la grâce de
» me faire connaître le plus tôt qu'il lui sera possible
» sa décision : j'en ai absolument besoin pour régler
» mes affaires intérieures ; j'envoie auprès d'elle le
» chef d'escadron Villatte, mon aide-de-camp, afin
» qu'il puisse me rapporter sa réponse. »

L'Empereur accueillit avec bonté la demande du prince royal, et fit transférer au nom de son frère l'inscription de 11,774 fr. de rente qui dépendait de la principauté de Ponte-Corvo. Il est même hors de doute que Napoléon aurait accordé à Bernadotte la propriété immédiate des terres que l'ex-maréchal de France ne tenait que comme fief impérial, si les vues hostiles de ce prince se fussent dévoilées plus lentement.

Comme on l'a déjà vu, Napoléon, par égard pour le prince royal, avait suspendu ses plaintes sur l'infidélité avec laquelle la Suède exécutait le traité du 6 janvier (1). Cependant, la Suède, que le système continental réduisait, il est vrai, à une grande détresse, s'affranchissait chaque jour plus ouvertement des mesures qui lui étaient imposées contre le commerce de la Grande-Bretagne. Des bâtiments prétendus neutres, mais qui n'étaient en réalité que des colporteurs de marchandises anglaises, affluaient dans les ports suédois; les communications avec l'Angleterre conservaient toute leur activité; un agent anglais résidait encore ostensiblement à Stockholm, et un agent suédois à Londres; quinze ou seize cents navires, munis de faux documents et naviguant sous pavillon anglais, encombraient la rade de Gothenbourg d'où ils faisaient un trafic très-régulier et très-actif avec la Grande-Bretagne. Et toutes ces infractions au traité prenaient chaque jour un caractère plus grave, quoique, dès son arrivée en Suède, le prince royal en eût reconnu l'existence et promis de les faire cesser.

Dans cet état de choses, l'Empereur fit appeler, à Fontainebleau, le ministre suédois, M. de Lagerbjelke avec qui il eut une vive explication. Napoléon ne niait pas ce qu'avait d'onéreux pour la Suède

---

(1) Voir pièces justificatives, n° 12.

l'observation des engagements qu'elle avait pris; il savait que le transit et le colportage des marchandises anglaises procuraient à ce pays d'immenses bénéfices, mais il savait aussi que le système continental, rigoureusement exécuté, était le seul moyen de guerre qui pût contraindre l'Angleterre à faire la paix. « La Suède souffre, dites-vous;
» mais croyez-vous que je ne souffre pas, moi; que
» la France, que Bordeaux, que la Hollande, que
» l'Allemagne ne souffrent pas! voilà pourquoi il
» faut en finir; il faut à tout prix la paix maritime....
» La Suède est la seule cause de la crise que j'é-
» prouve, la Suède me fait plus de mal que les cinq
» coalitions ensemble. » Le monarque irrité finit en déclarant à M. de Lagerbjetke, qu'il préférait une guerre ouverte et franche à une paix illusoire; et que, si le cabinet de Stockholm persistait à se soustraire aux conditions du traité du 6 janvier, le gouvernement français considérerait ce traité comme annulé et ferait rentrer des troupes dans la Poméranie suédoise. « Que la Suède fasse les choses comme
» elle l'entend, je sais que je suis hors d'état de la
» forcer; qu'elle se mette franchement du côté de
» l'Angleterre contre moi et mes alliés, ou qu'elle
» se réunisse franchement à moi contre l'Angleterre.
» Enfin, choisissez : des coups de canon aux Anglais
» qui s'approchent de vos côtes et la confiscation de
» leurs marchandises, ou la guerre avec la France. »

L'ordre fut transmis, en même temps, au ministre de France à Stockholm de demander une explication catégorique au gouvernement suédois, et de rentrer immédiatement en France, si cette explication n'était pas satisfaisante.

En effet, le 13 novembre, une note fut remise au cabinet de Stockholm, qui, le 18, répondit à M. Alquier que Charles XIII déclarait la guerre à l'Angleterre. Mais, le 19, le prince royal écrivit directement à Napoléon, pour lui faire connaître la situation désastreuse dans laquelle cette guerre allait plonger le royaume. Elle devait, disait-il, entraîner infailliblement la capture de tous les bâtiments suédois qui allaient porter du fer en Amérique; les magasins étaient vides et les arsenaux dépourvus de tout; les fonds manquaient pour tous les services, et, cependant, il fallait des sommes considérables, pour mettre à couvert la flotte de Carlskrona et réparer les fortifications de cette place; la réunion de l'armée exigeait une dépense extraordinaire d'au moins sept à huit millions, et la constitution ne permettait au roi d'établir aucune taxe sans le consentement des états-généraux; enfin, le sel, objet de première nécessité pour la Suède, allait lui manquer par suite de l'interruption de ses rapports avec la Grande-Bretagne. Mais toutes ces considérations, ajoutait Bernadotte, avaient disparu devant le désir de satisfaire l'Empereur, et le roi avait fermé l'o-

reille aux cris de la misère publique, uniquement par déférence pour Sa Majesté Impériale.

Ce que Bernadotte ne disait point, c'est que la Suède n'avait déclaré la guerre à l'Angleterre: « qu'attendu que les puissances du Nord ne suivaient » alors que l'impulsion de la France, et que la sai- » son éloignait tout espoir d'être assisté par la » Grande-Bretagne, encore que le royaume fût atta- » qué dans le cœur de l'hiver (1). » Quoi qu'il en soit, les dangers signalés par le prince royal eussent été, en effet, la conséquence des hostilités, si la Suède eût sérieusement déclaré la guerre à l'Angleterre. Mais, comme on le verra tout à l'heure, la rupture entre ces deux puissances ne fut pas plus réelle que ne l'avait été l'interruption de leurs rapports commerciaux, et le pavillon suédois ne cessa pas d'être traité par les Anglais avec les plus grands ménagements. Dans une lettre à Georges Adlesparre, le ministre Wetterstedt disait en propres termes: « l'Angleterre, loin de trouver mauvais que nous » fermions nos ports, a hautement proclamé la pru- » dence avec laquelle nous avons agi dans cette » grave question. » En effet, tandis que les relations de ce royaume prenaient un caractère de plus en plus inquiétant, l'Angleterre, avec son adresse

(1) Termes du rapport présenté au roi par le baron d'Engestrom sur les relations diplomatiques du royaume. — Voir pièces justificatives, n° 13.

habituelle, ne tenait aucun compte de la déclaration qui lui avait été notifiée, et conservait, à l'égard de la Suède, une attitude plus bienveillante qu'hostile. Elle semblait reconnaître qu'en s'associant au système continental, la Suède n'avait fait que céder à la force, et, contente d'écouler quelques-uns de ses produits vers la Baltique, trop habile pour irriter inutilement un peuple dont elle avait besoin, elle attendait patiemment l'occasion de reprendre avec lui des rapports plus faciles et plus sûrs (1).

Cette longanimité de l'Angleterre accrut encore la défiance de Napoléon. En résistant aux exigences de ce souverain, en s'unissant aux Anglais, à ciel ouvert et à tous risques, le cabinet de Stockholm eût usé de son droit et rempli, peut-être, ses devoirs envers son pays. Mais, en simulant une guerre qu'il n'avait ni la volonté ni les moyens de soutenir, ce cabinet agissait déloyalement envers la France, et s'abaissait à un rôle peu digne du caractère élevé que la vieille Scandinavie avait toujours montré dans ses différends avec les nations de l'Europe.

Quelle part le prince royal de Suède avait-il personnellement dans cette politique tortueuse? Combattu, dit-il, entre son attachement à l'Empereur et le sentiment de ses nouveaux devoirs, il s'abstint

(1) Marmier, *La Suède sous Charles XIV*.

de participer aux délibérations du conseil où la guerre fut résolue (1), se bornant à supplier le roi de se déterminer sans se préoccuper de sa personne : « Mon devoir est d'exécuter les ordres de Votre » Majesté, quels qu'ils soient. » Si elle exista réellement, cette neutralité morale était sans doute dans les convenances de la position de Bernadotte ; mais ne peut-on pas aussi en faire honneur à la pensée de s'affranchir de toute solidarité dans une mesure qui devait nécessairement porter en soi de graves éventualités ? En effet, si la guerre contre l'Angleterre devient impopulaire, le pays ne pourra point l'attribuer au prince royal, et, si elle n'est qu'un simulacre offensant pour la France, dangereux pour la Suède, on n'aura pas le droit de la lui reprocher, car ce ne sera pas lui qui l'aura déclarée. Quant aux véritables dispositions de Bernadotte à l'égard de la France, tous les écrivains, même ceux qui ont obéi à son influence, s'attachent à prouver que son arrivée à Stockholm fut marquée par un changement complet dans la politique du gouvernement suédois. Cette politique, disent-ils, devint aussitôt plus ferme, moins indécise, et l'on pouvait déjà prévoir que, dans un temps donné, la Suède relèverait fièrement la tête *malgré la main de fer qui voulait l'abaisser*.

---

(1) Lettre du prince royal à Napoléon, 19 novembre 1810.

Il sentait, dit un de ses panégyristes, la nécessité de ployer pour un moment; mais, depuis cet instant, il comprit l'impossibilité de maintenir la Suède dans l'alliance de Napoléon, et un ressentiment assez juste domina chez lui les affections de l'ancienne patrie (1).

Cependant, les lettres de Bernadotte à Napoléon respiraient toujours la même soumission et la même condescendance. Le 8 décembre, après avoir exposé de nouveau à l'Empereur la situation chaque jour plus alarmante de la Suède, et faisant allusion à la nécessité d'un subside, le prince royal écrivait : « Vous le savez, Sire, la guerre ne se nourrit que » par la guerre, et un grand état militaire, pu» rement défensif, est une charge que la Suède ne » peut supporter sans un secours étranger. » Il ajoutait que, depuis la première alliance conclue entre François Ier et Gustave-Wasa, la France avait été non-seulement l'amie fidèle de la Suède, mais qu'elle l'avait encore constamment secourue dans ses guerres..... « Il n'y a ici, disait-il en termi» nant, qu'un vœu, c'est d'être sincèrement d'ac» cord avec la France et de participer à sa gloire, » toutes les fois que l'occasion s'en présentera, mais » *l'argent nous manque.* »

---

(1) *Histoire des États européens*, etc., par le vicomte de Beaumont-Vassy, — Suède et Norvége.

A l'époque de l'élection de Bernadotte, la Suède se trouvait effectivement dans le plus grand état de crise, de souffrance et d'affaiblissement qu'elle eût éprouvé depuis la rupture du traité de Calmar. Trois révolutions, trois secousses violentes en moins de quinze ans, avaient non-seulement ébranlé le trône des Wasa, mais encore épuisé toutes les ressources du royaume. Napoléon commit la faute grave de méconnaître cette situation, et de dédaigner les insinuations directes de Bernadotte sur les besoins financiers de la Suède. Un sentiment excessif de sa dignité lui déroba une des nécessités les plus urgentes de la politique, et il oublia que Gustave IV, lui-même, n'avait mendié les subsides de l'Angleterre, que lorsque la France lui eût refusé les siens. De deux choses l'une : ou un sacrifice, fait à propos, eût raffermi l'alliance entre Bernadotte et Napoléon; ou, après avoir profité de notre générosité, le prince royal se fût honteusement jeté dans les bras des ennemis de la France. Dans le premier cas, l'Empire était sauvé; dans le second, Bernadotte se couvrait d'opprobre. Mais, par un orgueil mal entendu et qu'il se reprocha plus tard, Napoléon resta sourd aux suggestions du prince royal, pensant, a-t-il dit depuis, qu'il y avait de la faiblesse et de la honte à réussir par la corruption, et que d'ailleurs, s'il fallait faire la guerre avec de l'argent, l'Angleterre renchérirait toujours sur lui.

L'Empereur ne crut point non plus devoir répondre à quelques-unes des lettres que lui adressa Bernadotte ; mais il chargea son ministre en Suède de faire connaître à ce prince les motifs de son silence. « Il avait pour maxime de ne point faire chez les » autres ce qu'il ne voulait point que l'on fît chez » lui, n'entretenant jamais de correspondance avec » aucun prince royal. Le vœu de Sa Majesté était » que les affaires se traitassent toujours par le canal » ordinaire des ministres. Il en usait ainsi même » avec ses frères qui étaient sur le trône (1). » Le fait est que Napoléon, s'étant déjà aperçu des dispositions du prince royal à s'éloigner du système français, montra envers le gouvernement suédois des exigences dont la rigueur ne pouvait s'expliquer que par les machinations qui se tramaient entre ce pays et les ennemis de la France. Alors on demanda successivement au cabinet de Stockholm, des matelots pour monter une escadre française à Brest, des troupes suédoises à la solde de la France, l'introduction d'un tarif qui frappait de cinquante pour cent les denrées coloniales, et enfin l'établissement de douaniers français à Gothenbourg. Ces demandes exorbitantes furent tantôt éludées, tantôt repoussées par des motifs empruntés à la détresse gé-

(1) Lettre du duc de Cadore au baron Alquier, 22 décembre 1810.

nérale du pays, qui, disait-on, enchaînait la bonne volonté du gouvernement suédois.

Cependant, les hostilités entre la Suède et la Grande-Bretagne n'avaient rien de sérieux. Les Anglais naviguaient librement dans les eaux de la Suède, et, sans autre garantie que la parole de Charles XIII, ils mettaient des sommes considérables à la disposition du cabinet de Stockholm. « Notre commerce, » dit, à ce sujet, un écrivain suédois, trouva des avan» tages immenses à ce singulier état de choses, et » nous pûmes rétablir nos finances. »

D'un autre côté, des rapports fort intimes s'étaient déjà établis entre l'empereur Alexandre et Bernadotte. L'envoyé de Russie à Stockholm faisait même grand bruit des préparatifs militaires de cette cour, et disait hautement que, si la rupture éclatait entre Paris et Saint-Pétersbourg, ce ne serait pas contre la Russie que se déclarerait le prince royal. Bernadotte avait aussi adressé au Danemark une communication confidentielle ayant pour objet de lier les deux pays, de manière à laisser leurs sujets commercer sans obstacle, dans la Baltique, avec des *licences anglaises* (1). Cette proposition n'avait point échappé à la vigilance de Napoléon, et le 5 janvier le duc de Cadore écrivait au

---

(1) Lettre du duc de Vicence, 6 avril 1811.

ministre de France à Stockholm, que l'Empereur n'avait jamais compté sur une forte coopération de la part de la Suède; mais qu'il n'avait pas supposé que la première pensée du gouvernement de ce pays fût une espèce de trame pour l'établissement d'un commerce frauduleux avec l'Angleterre, et qu'il avait été surpris que la proposition en eût été faite par le prince royal lui-même (1). Enfin un aide-de-camp d'Alexandre, le comte de Czernicheff, connu en Europe par le rôle peu honorable qu'il joua, en France, de 1807 à 1812, avait pris, pour se rendre à Paris, la voie de Stockholm, chargé d'une mission secrète près du prince royal. « Au bout d'une heure, » dit un historien suédois, tout était entendu, réglé » entre ces deux personnages; et, huit jours après, » l'empereur de Russie savait à quoi s'en tenir.

En effet, peu de jours après l'entrevue clandestine de Czernicheff et de Bernadotte, le czar écrivait au prince royal : « Je suis fait pour vous com» prendre et répondre à l'expression dont vous vous » êtes servi à mon égard avec Czernicheff, et c'est » d'âme que je veux être votre ami. Élevé moi» même par un républicain (2), j'ai de bonne heure

(1) Lettre du ministre des relations extérieures au baron Alquier, 5 janvier 1811.

(2) M. de La Harpe, frère du général tué sous les drapeaux français en Italie.

» *appris à priser* plus l'homme que les titres.....
» Comptez constamment sur moi et ne vous laissez
» jamais effaroucher par les craintes qu'on essaiera
» de vous donner sur la Russie; son intérêt se
» trouve dans la conservation de la Suède. » Le 16
janvier, Bernadotte répondit aux avances d'Alexandre, par une lettre remplie des plus ardentes protestations de dévouement. On y lit entre autres phrases significatives: « Si M. de Czernicheff a
» rendu fidèlement nos conversations, Votre Majesté
» a pu se convaincre de mon affection pour elle,
» et de mes sentiments *comme prince du Nord*.....
» Dès cet instant, je compte sur son amitié comme
» elle peut compter sur la mienne..... J'ai souffert,
» en effet, des menaces qu'on m'a faites en son
» nom, et, je l'avoue, je ne me confiais plus que
» dans le courage de la nation et la justice de sa
» cause. Mais M. de Czernicheff est arrivé sur ces
» entrefaites, les assurances qu'il m'a données de
» la part de Votre Majesté m'ont fait le plus grand
» plaisir. *Je ne lui ai point caché que je voulais vivre*
» *indépendant.* » La pensée du prince royal de Suède, ses projets et ses espérances se révèlent tout entiers dans cette correspondance.

Cependant, ces rapports secrets avec la Russie ne tardèrent pas à être connus de Napoléon qui en fit sentir son mécontentement à Bernadotte, en le privant de ses dotations et en rappelant les offi-

ciers français qu'il avait autorisés à rester auprès de sa personne. Dans ce même moment (et c'est une triste vérité à constater), le prince royal de Suède prodiguait à son ancien maître les assurances les plus obséquieuses. Le 20 janvier, c'est-à-dire quatre jours après avoir juré foi et hommage à l'empereur Alexandre, il écrivait à l'empereur Napoléon : « Tout ce qui me revient de Paris m'an- » nonce que Votre Majesté est indisposée contre moi. » Qu'ai-je donc fait, Sire, pour mériter ce désagré- » ment? Je suppose que la calomnie seule a pu me » l'attirer! dans la nouvelle position où le sort m'a » placé, j'y serai, sans doute, plus exposé que ja- » mais, si je ne suis pas assez heureux pour trouver » un défenseur dans le cœur de Votre Majesté. »

Le 18 mars, Bernadotte, rendant compte à Napoléon de la délégation qui venait de lui être faite du pouvoir exécutif, par suite de la maladie du roi de Suède, priait l'Empereur de continuer à l'honorer de ses bontés qui, dans tous les temps, lui avaient *été si précieuses et qui, dans cette circonstance, lui devenaient encore plus nécessaires*. « Je prie aussi » Votre Majesté de vouloir bien compter invariable- » ment sur la sincérité des sentiments qui m'atta- » chent à elle pour la vie, et dont je désire trouver » l'occasion de lui donner de nouvelles preuves. »

Napoléon ne se laissa point persuader par ces protestations peu loyales. Il continua à se plaindre

que les Anglais vinssent s'approvisionner à l'île de Rügen, sans aucune opposition des autorités suédoises; qu'un consul anglais résidât encore à Gothenbourg, malgré l'état de guerre (1); que les escadres britanniques eussent de fréquentes communications avec les ports suédois; que les bâtiments des deux puissances naviguassent sous la protection réciproque de leurs escortes; que les rapports commerciaux de la Suède avec l'Angleterre fussent aussi actifs que si les deux pays étaient en pleine paix. L'Empereur alla plus loin; il envoya des corsaires dans la mer du Nord, fit confisquer les navires suédois qui se trouvaient dans les ports d'Allemagne et enlever, en pleine mer, ceux qui trafiquaient avec ses ennemis. Enfin, les autorités de la Poméranie suédoise furent officiellement informées que cette province serait occupée de nouveau par les troupes françaises, si l'on persistait à y enfreindre le système continental.

Néanmoins, au milieu de ces violents débats, le prince royal de Suède écrivait toujours à Napoléon dans les mêmes termes de déférence et d'affection. Rien n'égalait son dévouement à l'auguste personne de Sa Majesté. Bientôt la naissance du roi de Rome vint donner lieu à de nouvelles génuflexions. « Sire,

(1) Note du duc de Bassano à M. d'Hosen, chargé d'affaires de Suède.

» écrivait-il à l'Empereur, s'il m'est doux de me rap-
» peler tout ce que je dois aux bontés de Votre Ma-
» jesté, c'est surtout dans une circonstance qui me
» procure l'avantage de pouvoir lui témoigner la part
» que je prends à l'heureuse délivrance de Sa Majesté
» l'impératrice. Ce grand événement comble les
» vœux de tous les Français, les vœux de ceux qui,
» comme moi, conservent le plus profond dévoue-
» ment pour Votre Majesté. Veuillez agréer, Sire,
» ceux que je fais pour le prompt rétablissement de
» votre auguste épouse, et pour la conservation des
» jours du roi de Rome : qu'il vive long-temps pour
» le bonheur de la France, pour le bonheur parti-
» culier de Votre Majesté!

» Mon plus grand désir sera toujours, Sire, de
» pouvoir donner à Votre Majesté de nouvelles
» preuves de l'inviolable attachement que je lui
» porte, et j'ose espérer que mes efforts pourront
» un jour répondre à mon attente. C'est avec ces
» sentiments (1), etc. — Malheureusement, l'attachement simultané du prince royal pour l'empereur de Russie et pour l'empereur des Français, n'était pas moins inviolable pour l'un que pour l'autre.

Non content de ces épanchements personnels, Bernadotte adressait, le même jour, une seconde lettre

(1) Lettre du 6 avril 1811.

à Napoléon, pour l'informer que Charles XIII venait d'ordonner au comte de Brahé, de se rendre à Paris pour le complimenter sur l'heureux accouchement de Sa Majesté l'impératrice et sur la naissance du roi de Rome. « Si la santé du roi, ajoutait le prince » royal, avait pu me permettre de m'absenter, j'au- » rais rempli moi-même cette honorable mission ; » mais, chargé pendant sa maladie de l'administration » du royaume, j'ai dû renoncer à ce bonheur. M. de » Brahé est *le premier seigneur de la Suède, le plus* » *ancien parmi les comtes, et aussi distingué par* » *ses principes monarchiques que par sa conduite et* » *sa naissance.* »

Les sollicitudes du prince royal, pour le bien-être de la France et pour la gloire de son illustre chef, ne s'arrêtaient pas à ces congratulations matrimoniales. Alors même qu'il entretenait avec l'Angleterre les plus intimes relations, et que le ministère britannique se montrait le plus bienveillant envers le gouvernement suédois, Bernadotte dévoilait à Napoléon les machinations souterraines de l'*ennemi commun*. En lui transmettant un rapport secret du général Simon, détenu à Londres comme prisonnier de guerre, il lui adressait une lettre dont les circonstances au milieu desquelles elle fut écrite, font un document historique curieux à recueillir. Il s'agissait d'une conspiration vraie ou fausse contre les jours de Napoléon. « Sire, disait le prince royal, le

» général Simon m'a adressé d'Angleterre, où il est
» prisonnier de guerre, un paquet qu'il me prie de
» transmettre à M. le duc de Rovigo, ministre de
» Votre Majesté. Les renseignements qu'il contient
» ont éveillé mon attention, en ce qu'il m'est parvenu, il y a quelque temps, des frontières d'Allemagne, des nouvelles semblables sur lesquelles
» je fis alors peu de fonds mais dont, cependant, je
» crus devoir faire l'objet d'une communication à
» M. le baron Alquier. Je me serais encore servi de
» son ministère, dans cette circonstance, s'il n'était question que de guerre ou de politique; mais
» comme nos ennemis paraissent avoir d'autres projets, j'ai pensé devoir adresser directement à Votre Majesté la dépêche du général Simon. Votre
» Majesté connaît cet officier; je ne lui en dirai
» rien, personne ne sait mieux qu'elle le degré de
» confiance qu'on peut avoir en lui.

» Quant à ce qui concerne l'état présent de la
» Grande-Bretagne, sous le rapport de sa situation
» militaire et financière, du mal qu'elle éprouve par
» l'expulsion de son commerce du continent, et du
» changement qui résulterait dans sa politique de
» l'avénement du régent au trône, j'ai trouvé ce
» qu'en dit le général Simon entièrement d'accord
» avec les avis secrets ou les lettres interceptées.

» Sire, les relations qui existent entre la France
» et la Suède demandent qu'on ne laisse pas igno-

» rer au ministre de Votre Majesté, ce qui peut in-
» téresser la politique des deux puissances *contre*
» *l'ennemi commun;* mais, dans cette circonstance,
» le souvenir de mes relations particulières avec Vo-
» tre Majesté et les sentiments personnels que je
» lui ai voués m'ont porté à lui adresser directe-
» ment ce paquet. Heureux toutes les fois que je puis
» trouver l'occasion de lui renouveler l'expression
» de mon ancien et respectueux attachement. »

Cette lettre est du 10 juin 1811. A cette époque, les liens qui, depuis 1807, unissaient la France à la Russie étaient près de se rompre et des symptômes non équivoques annonçaient une prochaine conflagration européenne. Napoléon s'adressa alors au prince royal, qu'il pressa de rentrer dans les termes de l'alliance. A ce prix il lui promettait de protéger ses possessions continentales, d'échanger, contre du fer, vingt millions de denrées coloniales que la France possédait à Hambourg, afin que le gouvernement suédois pût pourvoir à ses besoins les plus urgents sans exportation de numéraire; de lui faire restituer la Finlande et d'acheter, pour vingt millions de francs, des produits de son sol. Mais, en retour de ces avantages, Napoléon exigeait que toute communication avec les croiseurs anglais fût rigoureusement interdite, et que la Suède mît sur pied une armée de 30 mille hommes destinée à attaquer la Russie dans l'éventualité d'une

rupture entre les deux empires. Ces notes étaient encore celles d'un puissant monarque qui croyait parler dans l'intérêt de son vassal comme dans le sien; qui sentait ses droits à la reconnaissance de Bernadotte et comptait sur sa soumission. Toutefois, Napoléon avait compris qu'il devait se relâcher un peu de sa sévérité envers la Suède, et ménager la vanité acrimonieuse du prince royal. Aussi, après l'avoir remercié des communications qu'il lui avait faites et dans lesquelles il avait vu une preuve de son amitié, l'Empereur ajoutait : « Votre cabinet se » compose d'hommes éclairés; il y a de la loyauté » et du patriotisme dans la nation suédoise; l'in» fluence de Votre Altesse Royale dans le gouverne» ment est généralement approuvée; elle trouvera » peu d'obstacles à soustraire ses peuples à la do» mination mercantile d'une nation étrangère. Ne » vous laissez pas prendre aux appâts trompeurs » que vous présentera l'Angleterre. L'avenir prou» vera que, quels que soient les événements, les sou» verains de l'Europe seront obligés d'en venir à des » lois prohibitives qui les rendent maîtres chez eux. »

Cependant la politique du cabinet de Stockholm était déjà engagée dans d'autres voies. Depuis le 17 mars, époque à laquelle la maladie de Charles XIII avait livré à Bernadotte la direction des affaires, les négociations avec la Russie étaient devenues plus fréquentes et plus intimes. Pour la première fois, Ber-

nadotte répondit en prince indépendant aux communications de la France. Ostensiblement, il prétendait à la neutralité; il voulait ouvrir ses ports à toutes les nations; il rappelait emphatiquement ses droits et ses griefs; il invoquait l'humanité, conseillait la paix et se proposait lui-même, comme médiateur entre les deux colosses prêts à se heurter. Mais, secrètement, il s'offrait à Napoléon au prix de la Finlande, de la Norvége et d'un subside. En attendant que ces modestes concessions lui fussent faites, Bernadotte tendait outre mesure tous les ressorts de l'administration, pour porter à 60 mille hommes ses troupes de terre, et à 15 mille matelots son armée navale. Cet accroissement de forces, joint aux soudaines prétentions du prince royal, excita au plus haut point les soupçons et la colère de l'Empereur, qui articula de nouveaux griefs et lança, une fois encore, ses corsaires dans la Baltique. Enfin, le 27 janvier 1812, le corps du maréchal Davoust pénétra sur le territoire de la Poméranie et s'empara de la capitale du duché et de l'île de Rügen.

« Alors, dit un écrivain favorable à la mémoire du feu roi de Suède (1), Charles Jean prit la plus triste des résolutions. Les anxiétés qu'il avait éprouvées, l'affreuse incertitude dans laquelle il se voyait sans cesse rejeté, lui occasionnèrent une grave ma-

(1) M. de Marmier.

ladie. Son âme avait à soutenir un rude et périlleux combat; les affections les plus profondes, les souvenirs de la patrie luttaient en elle contre les obligations que lui imposait le titre de prince suédois: d'un côté, la France, sa terre natale; de l'autre, la Suède, sa seconde patrie. Dans ce pénible conflit de tant de sentiments, de reconnaissance, de regrets du passé, d'espoir en l'avenir, le passé succomba, et, lorsque Charles Jean sortit de cette douloureuse épreuve, il abdiqua son titre de soldat du Béarn; il n'était plus que le prince royal de Suède. »

Tel est le blâme indulgent qu'un publiciste, qui fut l'hôte et l'ami de Bernadotte, laisse tomber à regret sur la conduite de ce prince à propos de l'invasion de la Poméranie.

Historien sans prédilections et sans fiel, j'exposerai, dans l'un des chapitres suivants, les causes, les suites et la moralité de cet événement.

CHAPITRE X.

Préliminaires de la guerre de 1812. — Efforts de Napoléon pour entraîner Bernadotte dans son alliance. — Ce prince est secrètement engagé dans les intérêts de la Russie. — Il offre simultanément son amitié à Napoléon et à Alexandre. — Sa correspondance avec Saint-Pétersbourg. — Ses intrigues avec Constantinople. — Il signe un traité secret avec la Russie et prodigue à Napoléon les protestations de dévouement. — Stockholm devient le foyer de toutes les intrigues contre la France. — Madame de Staël, Fauche-Borel, Robert Wilson, Stein, etc. — Bernadotte change enfin de langage. — Ses exigences. — Noble résistance de Napoléon. — Déclaration de neutralité de la Suède. — La Norvége. — Bernadotte amuse le tapis. — Il souffle la guerre. — Ses efforts pour soutenir le courage des ennemis de la France. — Il veut faire un traître de Poniatowski. — Ses conseils stratégiques à Alexandre. — Il offre à ce prince sa coopération personnelle.

Ici commence la troisième phase de la vie de Bernadotte; mais, avant de le suivre dans les conseils et sur les champs de bataille de la coalition, rappelons les sinuosités à travers lesquelles il arriva à une défection ouverte.

Depuis six mois les événements marchaient avec tant de rapidité, que, dans les premiers jours de janvier 1812, tout annonçait un choc immense entre l'occident et l'orient de l'Europe. Des préparatifs gigantesques, d'énormes approvisionnements d'armes, de vivres et de munitions; les mouvements concentriques d'innombrables soldats accourant du midi

au nord et du nord au midi; enfin, tous les phénomènes précurseurs d'une lutte terrible annonçaient au monde que la France et la Russie allaient se mesurer.

Les causes de ce grand duel sont connues. Résultat obligé de la défaite des Russes à Friedland, le traité de Tilsitt n'en avait pas moins sacrifié à cette puissance, les intérêts de la Suède et de la Turquie. Cependant, en 1812 il fallait marcher entre ces deux États, pour s'avancer dans les profondeurs de l'empire moscovite, après avoir traversé la Prusse et dépassé l'Autriche : l'Autriche à la foi punique; la Prusse dont le concours n'était, pour la cour de Berlin, qu'une obligation humiliante et cruelle dont elle rougissait, un nouvel aliment à sa haine contre la France. Dans cet état de choses, l'alliance de la Suède et de la Turquie devenait une nécessité du système de guerre de Napoléon, car l'une pouvait affaiblir sa gauche et l'autre découvrir sa droite. La Turquie marchant sur Kief et la Suède sur la Finlande, le triomphe des armées impériales n'était pas douteux; mais ces deux États se déclarant ennemis, ou même neutres, ce triomphe n'avait plus pour lui les probabilités du calcul : c'était l'inconnu qu'aucune prévision humaine ne pouvait dégager des obscurités de l'avenir.

En présence de ces éventualités, Napoléon ne négligea rien pour entraîner le prince royal de Suède

dans son alliance. Il lui rappela que depuis plusieurs siècles la Suède était l'alliée et l'amie de la France; que, dans la déplorable situation où l'avait jetée Gustave IV, elle devait chercher son appui de notre côté; que la Russie était, au contraire, son plus puissant, son plus redoutable adversaire, et que, pour se défendre contre les projets d'invasion de ce colosse, son auxiliaire naturel, sincère, désintéressé était la France. Indépendamment des communications ministérielles, Napoléon eut recours à l'intervention de la princesse royale de Suède, qui était restée à Paris (1). Cette dame fut chargée de renouveler à son mari, l'offre d'une alliance avec la France et la garantie formelle qu'à la paix la Finlande serait restituée à la Suède. Mais l'Empereur persista dans le refus de faire à cette puissance le sacrifice de la Norvége dont il avait garanti la possession au roi de Danemark, le plus dévoué de ses alliés.

Il était trop tard pour prévenir la défection de Bernadotte. Quand, à Paris, on le supposait encore hésitant et incertain, il se trouvait déjà engagé dans les intérêts de la Russie. Toutefois, en réponse aux communications de Napoléon, Bernadotte lui écrivit le 24 mars, « qu'un des moments les plus heu-» reux de sa vie était celui que lui avait procuré

(1) Voir *Pièces justificatives*, n. 14.

» la certitude que Sa Majesté ne l'avait point tout » à fait oublié, et que son désir le plus vif était de » ne point séparer les intérêts de sa nouvelle patrie » de ceux de la France (1). » Et, cependant, ce jour-là même, la défection du prince royal était consommée. Dès le 7 mars, c'est-à-dire dix-sept jours avant sa lettre à Napoléon, il avait envoyé le comte de Lowenhjelm à Pétersbourg, pour offrir son alliance à l'empereur de Russie. « Sire, écrivait-il à Alexan-» dre, les côtes de la Méditerranée, de la Hollande, » de la Baltique successivement réunies, l'intérieur » de l'Allemagne cerné, ont dû faire entrevoir aux » princes le moins clairvoyants, que les règles de la » politique, mises de côté, allaient incessamment » faire place à un système qui, détruisant toute » espèce d'équilibre, réunirait une foule de nations » sous un chef; les monarques tributaires, effrayés » de cette domination toujours croissante, attendent, » consternés, le développement de ce vaste plan.

» Au milieu de ce deuil universel, le regard des » hommes se tourne vers Votre Majesté; déjà il s'é-» lève et vous contemple, Sire, avec la foi de l'es-» pérance; mais, souffrez que je l'observe à Votre » Majesté, il n'est, dans aucun succès de la vie, » rien de semblable à la magie du premier instant; » tant que son pouvoir dure, tout dépend de celui

(1) Voir pièces justificatives, n° 15.

» qui veut agir; les esprits étonnés sont incapables » de réflexions, et tout cède à la volonté et à l'im- » pulsion du charme qu'ils craignent ou qui les » attire. »

Cinq jours plus tard, Bernadotte recommandait à un de ses agents à Saint-Pétersbourg, le baron de Schönerona (1), de continuer à observer l'esprit des militaires russes, et de tâcher de savoir si l'on était résolu à soutenir les intérêts du Nord. « Distinguez » bien les bruits éphémères qui résultent d'une exal- » tation momentanée, de la résolution ferme de per- » sévérer dans la cause qu'on embrasse.... Je suis » impatient de connaître en détail les moyens qu'on » opposera, pour détourner la foudre prête à tom- » ber sur la partie de l'Europe qui n'est pas encore » asservie. » Le 19, il félicitait le comte de Lowenhjelm du succès que ce diplomate venait d'obtenir à la cour de Saint-Pétersbourg. « Il est beau pour » la Suède d'avoir, disait-il, la certitude que dé- » sormais les armées de l'empire russe ne seront » plus dirigées contre la presqu'île scandinave; il » est également consolant pour l'humanité, de voir » le souverain de cet empire employer toute sa puis- » sance pour rétablir la paix de l'Europe. » Le prince royal autorisait ensuite M. de Lowenhjelm à conclure un traité avec la Russie sur les bases

(1) Voir pièces justificatives, n° 16.

déjà arrêtées avec l'empereur Alexandre, et il lui suggérait l'idée d'insinuer à ce monarque que la France faisait les propositions les plus séduisantes à la Suède, comme, par exemple, la conquête de la Finlande, la destruction totale de Saint-Pétersbourg, la rétrocession de la Livonie et *beaucoup d'autres chimères*; mais que tous ces projets avaient échoué devant la sagesse du roi qui était bien déterminé à ne point passer le golfe Bothnique, et à porter toutes ses vues vers la Norvége *que la nature semble avoir placée là pour ne faire qu'un royaume avec la Suède.*

Bernadotte, qui frémissait à l'idée d'une explication entre les deux empereurs, prescrivait surtout à son ministre, de faire tous ses efforts pour détourner Alexandre de toute entrevue avec Napoléon. « S'il s'y rend, disait-il, il sera battu; » mais s'il veut négocier à la tête de son armée, » je crois que les chances lui seront favorables. » Puis, il annonçait qu'une grande fermentation régnait en Allemagne; qu'il y avait des troubles en Souabe; que la disette était grande en France, où le peuple murmurait; que les Espagnols faisaient de nouveaux et héroïques efforts, pour chasser les Français de la Péninsule; que Napoléon allait placer la couronne de Pologne sur la tête de Jérôme ou de Murat; que, dans cet état de choses, il fallait se hâter de provoquer la défection des

chefs polonais et principalement du prince Poniatowski, en leur promettant de reconnaître un souverain de leur choix; que l'empereur d'Autriche voulait rester neutre; qu'il ne fallait point négliger ce souverain, et qu'on devait faire briller, aux yeux du prince Charles, la perspective d'un trône en Italie. Bernadotte annonçait l'envoi d'un agent suédois à Constantinople, pour presser la Porte de conclure la paix avec la Russie. Cet agent avait pour mission d'alarmer le divan sur le sort de l'Égypte, en lui persuadant que Napoléon voulait s'en emparer de nouveau, ainsi que de la Morée et de l'île de Candie (1), etc., etc.

Enfin, le 24 mars, un traité d'alliance entre la Suède et la Russie avait été signé à Saint-Pétersbourg, par ordre du prince royal. Par ce traité, les deux puissances, après s'être garanti leurs territoires respectifs, convenaient d'opérer une diversion contre la France, sur les côtes de l'Allemagne, avec une armée composée de trente mille Suédois et vingt mille Russes. L'empereur de Russie s'engageait à réunir la Norvége à la Suède, soit par voie de négociations, soit à l'aide d'un corps auxiliaire de trente-cinq mille hommes. Ce corps devait être placé sous les ordres du prince royal et destiné à

(1) Lettre du prince royal, du 19 mars 1812. V. Pièces justificatives, n. 17.

attaquer le Danemark, si le gouvernement de ce pays ne consentait pas à la cession de la Norvége moyennant une indemnité territoriale à proximité de ses États. La réunion de la Norvége à la Suède une fois accomplie, l'armée du prince royal devait être transportée en Allemagne, pour y combattre les Français d'après un plan qui serait ultérieurement arrêté.

Voilà, en substance, où en étaient les rapports de la Suède avec la Russie, au moment où le prince royal prodiguait encore à Napoléon les assurances du dévouement le plus sentimental. Après tant d'excitations, parties de Stockholm, pour envenimer la querelle entre les deux monarques, et le jour même où se signait, à Pétersbourg, le traité que nous venons d'analyser, le prince royal écrivait à l'empereur des Français : « Si Votre Majesté trouve » bon que le roi fasse connaître à S. M. l'empereur » Alexandre la possibilité d'un rapprochement, j'au» gure assez bien de la magnanimité de ce monar» que, pour assurer qu'il se prêtera à des ouvertures » également équitables pour votre empire et pour » le Nord; si un événement si attendu et si uni» versellement désiré pouvait avoir lieu, combien » les peuples du continent ne béniraient-ils pas Votre » Majesté : leur reconnaissance serait augmentée en » raison de l'effroi que leur inspire le retour d'un » fléau qui a tant pesé sur eux, et dont les ravages » ont laissé des traces si cruelles! »

Le 1er avril, le prince royal engageait effectivement l'empereur Alexandre à consentir à l'ajournement des hostilités; mais dans quel but donnait-il ce conseil au Czar? Après l'avoir supplié de ne *jamais douter de l'envie bien prononcée que nourrissait son cœur de seconder les nobles efforts de Sa Majesté Impériale*, après avoir répété jusqu'à satiété que tout lui deviendrait facile aussitôt qu'il verrait sa patrie assurée de l'acquisition de la Norvége, Bernadotte ajoutait : « En gagnant du temps » nous nous créons des amis, et la justice de notre » cause mine sourdement cette puissance d'opinion » qui a été jusqu'ici le principal mobile des succès » de l'empereur Napoléon. La probabilité d'un éloi» gnement d'hostilités entre le Nord et la France, » facilitera à Votre Majesté le moyen determiner » la guerre avec la Porte. Je pense qu'elle doit » faire tous les sacrifices possibles pour y par» venir. Le grand-seigneur, éclairé sur les dan» gers qui le menacent, se liera peut-être avec » l'Angleterre et la Suède; il pourra y être plus » facilement déterminé, si on lui offre la perspec» tive de reprendre sa protection sur Raguse et les » Sept-Iles avec l'acquisition de la Dalmatie (1). » Voilà dans quel esprit de conciliation Bernadotte

(1) Lettre du prince royal à l'empereur Alexandre, 1er avril 1812.

offrait à Napoléon les bons offices du roi de Suède.

Cependant, à cette époque on croyait encore, à Paris, à la possibilité d'une alliance entre la France et la Suède, et, quoi qu'en aient dit les panégyristes du prince royal, il est certain que le fameux traité du 24 mars entre Bernadotte et Alexandre ne fut bien connu de Napoléon qu'au mois d'août suivant.

Alors, la Suède était aussi devenue le foyer de toutes les intrigues qui s'ourdissaient contre la France, le théâtre de tous les rapprochements qui s'opéraient à son préjudice, le marché où se négociaient toutes les trahisons. Là se préparaient des traités de paix, d'abord entre la Suède et l'Angleterre, et puis entre cette dernière puissance et la Russie. Bientôt même l'empereur Alexandre constituera Bernadotte arbitre souverain des intérêts de son empire avec la Grande-Bretagne, et fera écrire à ses plénipotentiaires à Stockholm de signer la paix pure et simple avec l'Angleterre, dès qu'ils y seront invités par Sa Majesté suédoise. « Vous voudrez » bien, messieurs, porter à la connaissance du » roi et à celle du prince royal, l'ordre que vous » venez de recevoir, et qui met entièrement à leur » disposition le droit de résoudre une aussi grande » question politique que l'est celle de la pacification » de la Russie avec l'Angleterre. Jamais la Suède, » ni aucune autre puissance, n'a reçu un témoi-

» gnage plus grand, plus honorable du cas que l'on » fait de son amitié (1). »

Ainsi, quand Napoléon refusait à Bernadotte les dépouilles d'un allié fidèle, la Russie et l'Angleterre offraient au prince royal tout ce que son ambition pouvait convoiter; lorsque, se fondant sur les traités, sur l'intérêt réel de la Suède et sur des bienfaits personnels, l'empereur des Français réclamait avec autorité le concours de l'ex-maréchal de France, l'empereur de Russie et le roi de la Grande-Bretagne, se soumettant d'avance aux conseils de son expérience, semblaient le regarder comme l'Agamemnon de la coalition, et confier à son génie le droit exclusif de régler le sort de l'Europe. Jamais l'orgueil humain n'avait été sollicité avec plus d'habileté; jamais le côté vulnérable d'un ambitieux n'avait été mieux compris et mieux exploité. L'indépendance de la Suède, livrée désormais à la foi moscovite, et les destinées du monde mises à l'encan, tel fut le prix des blandices prodiguées à l'orgueil de Bernadotte.

C'était aussi de Stockholm que la Prusse faisait agréer ses doléances à la Russie et à l'Angleterre, sur l'horrible nécessité qui l'enchaînait à la France. C'était là que Frédéric Guillaume recevait, des cabi-

(1) Lettre de M. le comte de Romanzow à MM. de Suchleten et de Nicolaï, plénipotentiaires russes, du 22 juin 1812.

nets de Londres et de Pétersbourg, l'assurance qu'on appréciait sa situation, et qu'*on ne lui en voulait pas*. C'était de Stockholm que la cour de Berlin s'offrait corps et âme à l'empereur Alexandre, dans le cas où les armées de ce prince pénétreraient jusqu'en Silésie. Enfin c'était à Stockholm que les ennemis les plus acharnés de Napoléon allaient se grouper autour de madame de Staël, et s'inspirer des haines de cette femme célèbre. Là étaient les Robert Wilson, les Stein, les Tyrconnel, les Bentinck, les Dornberg, les Thorton, les Tarrach, les Noailles, les d'Aumont, les Fauche-Borel et plusieurs autres aventuriers de distinction, qui, sous prétexte de conspirer la ruine de la dynastie impériale et d'enflammer le courage des ennemis du tyran, allaient offrant à toutes les cours, leurs intrigues et leurs diffamations.

Le 14 mars, un traité d'alliance avait été signé à Paris entre la France et l'Autriche. En vertu de ce traité, le cabinet de Vienne s'engageait à fournir à la France un corps auxiliaire de trente mille hommes; mais, dit un historien, elle prépara *secrètement à ces troupes de prudentes instructions* (1). L'Autriche, nonobstant cette *prudence secrète*, se faisait garantir par Napoléon la possession de la Gallicie, une extension indéterminée de territoire

(1) Ségur.

comme indemnité de ses frais de guerre, et, éventuellement, les provinces Illyriennes, à titre de dédommagement de la cession d'une partie de la Gallicie au royaume de Pologne, si les résultats de la guerre venaient à rendre cette cession nécessaire. Le prince de Schwartzemberg ayant informé le ministre autrichien à la cour de Stockholm de la conclusion de ce traité, le général comte de Neipperg, qui fut depuis un des plus implacables ennemis de la France et qui souilla la couche de Napoléon, crut devoir s'autoriser de cette communication, pour suggérer au cabinet suédois la pensée d'une diversion en Finlande, dans l'intérêt de la France et de ses alliés. Cette proposition fut d'abord accueillie avec les plus grands ménagements : on acceptait le principe, on en comprenait l'opportunité, et il ne s'agissait plus que de tomber d'accord sur les moyens d'exécution.

Pourquoi ce revirement dans la politique naguère si décidée de l'ex-maréchal Bernadotte? C'est qu'alors la Russie n'avait pris encore aucun engagement définitif avec la Suède. Mais, aussitôt que la nouvelle de la signature du traité du 24 mars fut parvenue à Stockholm, le prince royal changea brusquement de langage et déclara, dans la réponse officielle qu'il fit adresser au ministre d'Autriche, que les procédés de Napoléon, à l'égard de la Suède, justifiaient celle-ci de toutes les mesures qu'elle au-

rait pu adopter contre la France, et qu'une guerre entreprise pour conquérir la Finlande n'était nullement dans l'intérêt de sa patrie adoptive. De plus, le cabinet de Stockholm exprimait nettement l'intention de s'entendre avec la Russie, afin d'établir une neutralité armée qui consacrât, pour les deux pays, le droit d'ouvrir leurs ports à tous les pavillons. Si cette base était acceptée par la France, la Suède promettait de *faire ses efforts*, auprès de l'empereur Alexandre, pour prévenir une rupture. En résumé, les prétentions de Bernadotte comprenaient trois points insolemment offensants pour Napoléon: refus de faire cause commune avec la France et ses alliés, déclaration de la neutralité armée et restitution de la Poméranie, sous la médiation de la Russie et de l'Autriche.

Ces négociations avaient lieu vers la mi-avril. A cette époque, les agents suédois à Paris (1) affirmaient encore que leur cour était libre de tout engagement, et présentaient au ministère français une note écrite sous la dictée du prince royal, portant que, si l'Empereur acceptait le principe d'un subside et consentait à la cession de la Norvége, il n'était pas douteux que Bernadotte n'entrât dans les vues de Sa Majesté.

(1) Entre autres, M. Signeul, consul-général de Suède en France, le même qui avait porté au prince royal les propositions de Napoléon.

Napoléon eût peut-être transigé sur la question d'argent, mais il repoussa de nouveau, et avec plus d'énergie que jamais, l'idée d'enlever la Norvége à un loyal ami, pour en gratifier un allié aussi douteux que cupide. Ce fut à la suite de ce refus catégorique, que la Suède notifia au cabinet des Tuileries sa détermination de se considérer, désormais, comme en état de neutralité vis-à-vis de la France et de l'Angleterre. Toutefois le prince royal expédia un agent à Dresde, où se trouvait alors le quartier impérial, pour informer confidentiellement le gouvernement français que la Russie lui offrait la Finlande, quelles que fussent les éventualités de la guerre; et pour renouveler la demande de la Norvége, en échange de laquelle la Suède aurait cédé la Poméranie au Danemark. A ce prix, Bernadotte promettait de faire marcher 50 mille hommes contre la Russie, et de se constituer le lieutenant de l'Empereur dans le Nord.

Ceci avait lieu le 19 mai. Or, le 4 du même mois, Bernadotte, remerciant l'empereur Alexandre d'avoir bien voulu lui communiquer l'état général de ses forces, lui écrivait qu'il était impossible que la Russie pût éprouver des revers : «Votre Majesté, à la tête de » ses armées, doit nécessairement électriser les âmes » et réunir autour d'elle cette volonté de vaincre » qui fait leur principale force et qui décide du destin des États. » Et, craignant sans doute que la

lassitude ne s'emparât de l'esprit d'Alexandre, ou que le courage de ce prince ne vînt à défaillir, il ajoutait : « Mais, Sire, malgré ma conviction que Votre » Majesté ne doit pas craindre des revers, qu'il me » soit permis de lui dire que la persévérance dans » une résolution prise conduit infailliblement à des » résultats heureux. La cause que Votre Majesté dé» fend est celle des nations; appuyée par quatre » cent mille braves qui exécuteront fidèlement ses or» dres, elle peut se dire, avec satisfaction, qu'en com» battant pour l'humanité, la capitale de l'Europe » se trouvera toujours au milieu de son camp (1). » Ainsi, dit un historien très-compétent (2), le 19 mai le prince royal, lié par un traité du 24 mars avec la Russie, offre à l'empereur Napoléon de contracter une alliance avec lui, s'il veut consentir à l'occupation de la Norvége par la Suède! Que faut-il penser d'une telle proposition? Doit-on croire que, porté par un sentiment de prédilection vers la France, le prince royal ait eu l'intention de rompre, comme il l'annonçait, son traité si récent avec la Russie, pour s'associer aux destinées de l'Empire français? Nous ne le pensons pas. Ce qui nous paraît évident, ici, c'est que le prince royal ne demande à Napoléon la cession de la Norvége qui déjà

(1) Lettre datée d'Oerébro, 4 mai 1812.

(2) Bignon, *Histoire de la diplomatie de l'Empire.*

lui est promise par la Russie et l'Angleterre, qu'afin d'être assuré d'obtenir cette possession dans toutes les hypothèses, se réservant de se joindre au vainqueur contre le parti que trahira la fortune.

Bien certainement, si Napoléon avait eu la faiblesse de sacrifier à l'ambition de la Suède un allié comme le Danemark, Bernadotte, attentif à éviter un éclat immédiat, ne se serait pas, en voyant les malheurs de la campagne de Russie, piqué d'une fidélité scrupuleuse à l'alliance française, et l'Empereur, gratuitement parjure, aurait eu le tort d'un manque de foi que la loyauté du gouvernement danois ne méritait pas. Napoléon n'eut point un pareil reproche à se faire.

Cependant Bernadotte continua à temporiser; il comprit que s'engager ouvertement dans la lice, au moment où le sol de l'Allemagne était couvert de régiments français, c'était appeler sur la Suède un de ces coups de foudre que Napoléon savait faire éclater sur la tête de ses ennemis, une de ces soudaines déterminations avec lesquelles il avait si souvent forcé un allié douteux à se déclarer. « A Stockholm, comme à Paris, dit un panégyriste du prince royal, on amusait le tapis diplomatique : de la part de la Suède, c'était une habile manœuvre; de la part de Napoléon, il y avait impossibilité d'agir autrement. Du reste l'empereur des Français n'ignorait ni les alliances ni les dispositions du cabinet de

Stockholm (1). » Cela n'est ni vrai ni vraisemblable. Il n'est pas vrai qu'en avril ni en mai 1812, Napoléon connût le traité conclu le 24 mars entre la Suède et la Russie. Ce traité était encore enveloppé d'un si profond mystère, que, le 26 mai, le prince royal se plaignait amèrement à l'empereur Alexandre, de l'infidélité du comte de Romanzoff qui, dans une conversation avec l'ambassadeur de Danemark, avait parlé de la Suède comme d'une puissance amie de la Russie et assez éclairée pour unir ses intérêts aux siens. « Sire, écrivait Bernadotte, » il est fâcheux que le comte de Romanzoff ait » été obligé de livrer aussitôt une confidence *qui* » *met à découvert tous nos projets*. (2) » Sans doute Napoléon connaissait les tergiversations auxquelles était en proie l'ambition inquiète du prince royal; sans doute il comptait peu sur son dévouement à la France, mais il le supposait assez pénétré des intérêts traditionnels de sa patrie adoptive, pour ne pas ignorer que l'ennemi naturel de l'indépendance suédoise, c'était la Russie. Or Napoléon pouvait encore espérer de ramener Bernadotte à un sentiment plus juste de sa situation.

Il n'est pas vrai, enfin, qu'en avril 1812, l'empereur fût dans l'impossibilité d'agir autrement qu'il

(1) Touchard-Lafosse.

(2) Lettre du prince royal à Alexandre, Oerébro le 26 mai 1812.

ne le fit à l'égard de la Suède, et qu'il dût attendre une *occasion favorable* pour éclater contre cette puissance. Si Napoléon eût considéré la rupture avec la cour de Stockholm comme un fait accompli, il était trop grand capitaine et trop habile politique, pour ne pas avoir voulu vider le débat avant de s'engager plus avant et de livrer son flanc gauche aux attaques d'un ennemi déclaré. Il faut le répéter: sans confiance dans la fidélité de Bernadotte, Napoléon n'acquit cependant la certitude de sa défection que lorsque la nouvelle du traité du 24 mars lui parvint, à son camp de Vitepsk, en août 1812. Ainsi donc l'histoire n'admettra jamais, comme atténuation de la conduite du prince royal envers sa patrie, cette misérable excuse qu'avant l'ouverture de la campagne de 1812, Napoléon aurait eu connaissance des dispositions hostiles de ce prince et du traité qui le rattachait à la cause de ses ennemis.

Tandis qu'il temporisait avec la France et qu'il incidentait encore sur les conditions d'un rapprochement, Bernadotte déployait une infatigable activité pour précipiter une conflagration européenne. On eût dit que la guerre était pour lui une question de vie ou de mort. Apprenait-il que le comte de Narbonne venait de quitter Berlin, pour se rendre auprès de l'empereur de Russie, il écrivait à Alexandre que Napoléon ne voulait que gagner du temps, pour se prémunir contre les dangers dont

il était menacé dans son intérieur, et pour mieux assurer le succès de ses desseins sur l'Orient. « Il ajourne ainsi, disait Bernadotte, la destruction de la Russie, que sa politique médite, jusqu'à ce qu'il puisse l'attaquer avec des forces assez considérables pour la réunir à sa monarchie universelle qui est le cadre de son ambition..... La Suède sera bientôt prête à seconder Votre Majesté Impériale, pour le maintien de l'indépendance du Nord. »

Dans l'hypothèse, cependant, où, contrairement à ses conseils, la Russie accepterait la paix que lui offrait Napoléon, Bernadotte suppliait Alexandre de stipuler la cession de la Norvége à la Suède. « Ce » n'est, disait-il, que par cet agrandissement de » territoire, que la Suède peut être véritablement » utile à Votre Majesté. En restant dans son état » actuel, son intérêt la liera nécessairement à la » France, parce que celle-ci lui présentera toujours, » comme objet d'indemnité, ou la Norvége ou la « reprise de la Finlande (1).

Ainsi s'était graduellement accomplie la défection de la Suède, beaucoup moins par nécessité de position que par l'ambition et l'orgueil d'un Français. Au milieu de cette grande lutte de la démocratie contre l'aristocratie, le soldat de la république ne va plus songer qu'à se faire adopter par

(1) Lettre d'Oerebro, 28 mai 1812. Voir pièces justificatives, nº 18.

les vieilles royautés ; on va le voir s'efforçant d'envenimer, par tous les moyens, les haines, les jalousies et l'ambition des ennemis de la France, et marchant ensuite contre sa patrie sur les cadavres de ses frères d'armes.

Comme on l'a déjà dit, le rapprochement de l'Angleterre et de la Russie, le traité de Bukharest avec la Porte, traité sans lequel Alexandre eût été contraint à conclure la paix à Wilna, furent dus à l'activité dévorante de Bernadotte. La coopération du prince royal ne se bornait pas à des services diplomatiques. Il s'attachait à prévenir le découragement des adversaires de la France, à les raffermir contre les revers et à leur prodiguer des conseils stratégiques de la plus grande valeur. C'est ainsi que le 2 juillet, après l'entrée des Français à Wilna, il prescrivait à son ministre près la cour de Russie, de s'attacher particulièrement à seconder l'énergie que cet événement avait dû réveiller. « Quelques échecs, disait-il, ne font rien : depuis vingt ans les fastes militaires n'offrent que des revers. Lord Wellington est le seul qui leur ait fixé un terme. Ses succès doivent agrandir les idées des chefs qui ont des commandements, et l'imitation de sa tactique peut leur faire concevoir des espérances bien flatteuses (1). »

(1) Lettre au comte de Lowenhjelm, Oerébro le 2 juillet 1812.

Le ministre suédois devait propager l'opinion que, si l'empereur Alexandre savait persévérer, Bonaparte n'avait rien obtenu, puisqu'une armée de Russes et de Suédois pouvait déboucher par Riga, Revel et même Pétersbourg; se diriger sur les flancs ou sur les derrières de l'empereur des Français, et le mettre dans une position aussi fâcheuse que celle où il se serait trouvé à Eylau, si, après la bataille, on se fût porté sur Dantzig ou sur Byalistock. « Dans le cas même où les succès seraient balan» cés, ajoutait Bernadotte, notre diversion doit lui » faire perdre tout le pays jusqu'au Rhin. » En Espagne, les patriotes obtenaient chaque jour de nouveaux avantages; le duc de Raguse ne pouvait plus se maintenir, faute de vivres; le duc de Wellington venait d'établir son quartier-général à Salamanque, et les Sept-Iles demandaient un gouvernement à la Grande-Bretagne.

M. de Lowenhjelm devait faire part de tous ces événements au comte de Romanzoff, et déclarer que le moment était favorable pour remuer les Dalmatiens et les Croates.

Le 6 juillet Bernadotte transmit un plan de campagne à l'empereur Alexandre; et, raisonnant dans l'hypothèse où Napoléon se serait déjà emparé de la Lithuanie, il exprima, une fois encore, le regret qu'on n'eût point sollicité la défection du prince Poniatowski. « Nous avons à regretter, Sire, de ne l'avoir

» point prévenu dans une affaire d'une importance » aussi majeure ; je m'en étais expliqué depuis long- » temps avec M. le général Suchleten ; mais, quoique » l'élection paraisse maintenant manquée pour la » Russie, je n'en crois pas moins nécessaire de per- » sister dans ce projet, en faisant proposer la cou- » ronne au prince Poniatowski. Je puis assurer » Votre Majesté, d'après les notions qui me sont » parvenues, que ce prince paraît n'avoir pas en- » core renoncé entièrement à l'espoir de monter sur » le trône de son oncle : je serais bien trompé, s'il » ne comptait pas toujours sur l'assistance de Votre » Majesté ; c'est à elle à juger, dans sa sagesse, si » l'armée polonaise peut être détachée, et si, en fai- » sant mouvoir les ressorts qui flattent les hommes » et éblouissent les nations, l'on pourrait arracher » ces contrées fertiles à l'influence de l'empereur » Napoléon. »

Le 13 juillet Bernadotte pressait Alexandre de menacer le flanc droit de Napoléon, pour le forcer à changer son ordre de bataille, de manière à ce qu'il présentât son flanc gauche « sur lequel, disait-il, Votre Majesté pourrait tomber brusquement avec sa première armée et sa réserve. » Dans ce système, le plan de campagne attribué à la Suède consistait à opérer contre le Danemark, à produire une diversion dans le nord de l'Allemagne et à soulever les populations germaniques contre la domination

napoléonienne. Trente mille Russes devaient se combiner à cet effet avec l'armée de Bernadotte; mais la retraite d'Alexandre sur Moscou fit ajourner l'exécution de ce projet.

Le même jour où le prince royal de Suède soumettait son plan d'opérations à l'empereur Alexandre, il écrivait aussi au comte de Lowenhjelm :

« Depuis le 25, jour du passage du Niémen par
» l'armée de l'empereur Napoléon, nous n'avons au-
» cune nouvelle du quartier-général. Ce silence nous
» fait croire qu'on négocie, car il n'est pas dans l'u-
» sage de Napoléon de s'arrêter tout court après avoir
» violé le territoire de son ennemi. Si la réflexion
» lui fait apercevoir qu'il a commis une faute, il
» persiste par amour-propre et s'abandonne à la
» Fortune. C'est donc de cette idole capricieuse qu'il
» faut se méfier; l'empereur Alexandre est à la fleur
» de l'âge; qu'il la cajole et qu'il ne se décourage
» pas : il la fixera indubitablement près de lui.

» Insistez pour qu'on défende à outrance la vieille
» ville de Riga. Ce point est un des boulevards de
» l'empire de Russie; il faudrait qu'il fût couvert
» par des redoutes et des camps retranchés, que
» l'intérieur fût hérissé de palissades avec des
» traverses et de bons fossés. Les troupes légères
» et irrégulières russes doivent être constamment
» sur les derrières de l'empereur Napoléon, em-
» ployées à lui brûler ses magasins, à lui enlever

» tous les chevaux et tout le bétail, enfin à lui faire
» une guerre qui lui ôte toutes les ressources. Tenez
» donc sans cesse ce langage et vous enflammerez
» le courage des officiers et des généraux. Un pays
» n'est jamais perdu, lorsque le souverain et l'armée
» sont d'accord et qu'ils ont tous la volonté de
» vaincre.

» L'empereur Napoléon se sera peut-être fait nom-
» mer roi de Pologne, au moment où cette lettre vous
» parviendra. Si cela est, je pense que l'empereur
» Alexandre doit déclarer qu'il ne peut pas recon-
» naître cette élection, attendu que tant de couron-
» nes accumulées sur la tête d'un souverain mettent
» toutes les nations de l'Europe sous sa puissance,
» mais que l'empereur Alexandre reconnaîtra un
» roi indépendant, soit qu'il soit pris parmi la na-
» tion polonaise ou parmi les princes de la maison
» d'Autriche : par exemple, le prince Charles, le
» prince Jean ou le prince Ferdinand. Faites tous
» vos efforts, monsieur le comte, pour que la Polo-
» gne échappe à l'empereur Napoléon. C'en est fait
» du Nord et de l'Orient, s'il parvient à être le sou-
» verain d'une nation aussi susceptible d'être exaltée
» que l'est la nation polonaise. L'idée de détruire
» l'empire russe lui enlèvera toute espèce de réflexion.
» Les Polonais marcheront aveuglément, verseront
» leur sang et sacrifieront tout ce qui leur reste,
» pour parvenir à ce but. Ils seront éloignés de

» penser que le démembrement de l'empire russe
» les accablerait de nouveaux fers; que le renverse-
» ment de celui d'Orient ne serait pas le terme de
» leurs malheurs, et que l'ambition et la politique
» méditent déjà de les conduire sur les bords du
» Gange (1). »

L'œil fixé sur l'échiquier où se jouaient les destinées de l'Europe, épiant avec avidité toutes les vicissitudes de cette grande guerre, et dévoré du besoin de frapper Napoléon par tous ses côtés vulnérables, Bernadotte écrivait, dans les premiers jours d'août, à l'empereur Alexandre, qu'il était indispensable de diriger en hâte sur Wilna, *cette armée valeureuse et aguerrie qui avait fait trembler le croissant.* Ce mouvement rapide devait avoir pour résultat de paralyser la marche des Français sur Moscou, s'ils étaient vainqueurs à Smolensk; et, si la bataille était indécise, de les forcer à repasser le Niémen, ou à s'affaiblir pour faire face au corps de Volhynie, auquel cas l'armée russe pourrait reprendre l'offensive contre le corps principal de Napoléon et prévenir l'occupation de Moscou.

Cette opération ne put s'effectuer assez tôt pour amener les conséquences indiquées par le prince royal de Suède, mais ce fut cette même armée de Volhynie

(1) Lettre au comte de Lowenhjelm, Cerébro le 13 juillet 1812.

qui, quatre mois plus tard, se jetant, à la Bérézina, entre l'armée française et les frontières de la Pologne, devint la principale cause des désastres de la retraite.

Le 2 août Bernadotte, désapprouvant le système de guerre par corps détachés, que la Russie semblait avoir adopté, et prévoyant que Napoléon battrait ces corps les uns après les autres, traçait un nouveau plan de campagne qu'il enjoignait au comte de Lowenhjelm de soumettre à l'empereur Alexandre : « Il me semble, disait-il, que, si l'empereur » Alexandre veut faire une grande guerre et ne pas » figurer parmi les souverains feudataires de Napo- » léon, il faut que son système change. » Il insistait pour que l'armée russe fût resserrée et toute autre manœuvre ajournée, jusqu'à l'époque où des succès pourraient permettre aux généraux de se déployer, pour menacer les flancs et les derrières de l'empereur Napoléon. Mais, avant de manœuvrer ainsi, et surtout après avoir abandonné de belles provinces et plus de cent lieues de terrain, il fallait des succès, et, pour les obtenir, on devait frapper de masse et aborder l'ennemi.

Bernadotte prévoyait alors que si l'empereur Napoléon avait passé la Dwina, il porterait un grand coup sur la Livonie, sur Revel, sur Narva; qu'il menacerait Pétersbourg, offrirait la liberté aux Finois et leur donnerait un grand-duc pour souverain. « Par ce coup hardi et inattendu, la Finlande, di-

sait-il, est perdue pour la Russie et pour la Suède; la Livonie suit l'insurrection de la Pologne, et Pétersbourg, qui renferme tant d'étrangers avides de nouveauté parce qu'ils sont sans patrie et sans honneur, ne se préservera pas peut-être de l'incendie qui embrasera les belles provinces russes. »

Dans cet état de choses, le prince royal offrait son concours personnel, dans deux hypothèses : il proposait, d'abord, de faire une campagne d'hiver dans le nord de l'Allemagne, de s'emparer de la Séelande, de la Fionie, du Holstein, et d'attendre la belle saison à Hambourg où le voisinage des forces suédoises et russes insurgerait une partie de l'Allemagne, de manière à voir l'armée alliée s'accroître à tel point qu'au moment de l'ouverture de la campagne, elle pourrait opérer dans tous les pays entre l'Elbe et le Weser. D'un autre côté, le prince royal offrait de se rendre à Helsingfors, Revel et Pétersbourg, avec 40 mille Suédois qui, réunis aux troupes russes qui étaient en Finlande, aux dépôts qui se trouvaient à Pétersbourg et aux corps irréguliers qu'on pouvait faire venir des environs d'Archangel, formeraient une armée de 80 mille hommes, à la tête de laquelle il marcherait sur les derrières de Napoléon, si le malheur des armées russes lui avait permis de se porter sur Moscou. « Nous nous dirige-» rons sur Riga, s'il est encore sur la Dwina, et, » réunis aux autres grands corps, nous irons le cher-

» cher partout où il sera, et nous déciderons du sort
» du monde. »

Enfin, en transmettant ce système de guerre à son ministre en Russie, le prince royal lui prescrivait impérativement d'insinuer à l'empereur Alexandre qu'il fallait persévérer, dût-on se retirer jusque sur la mer Caspienne : « Je ne me dissimule pas, disait-il, que
» si on livre trois ou quatre batailles, on peut les per-
» dre. Cependant cela ne doit pas décourager. La cin-
» quième pourra peut-être rester indécise, et c'est
» autant qu'il en faut. Pendant que l'empereur Napo-
» léon s'enfoncera en Russie, il faut que l'empereur
» Alexandre s'enfonce aussi en Allemagne; et, à sa
» place, je jetterais cent mille hommes sur notre
» point; ils produiraient un résultat bien plus avan-
» tageux que s'ils combattaient en Russie. Avec une
» semblable force, nous détruirions la Confédération
» du Rhin, nous nous augmenterions de ses troupes,
» et la France alarmée pourrait être forcée à de-
» mander la paix, pour sauver son armée *et se dé-*
» *barrasser peut-être du système de l'empereur Na-*
» *poléon*. Dans toutes les occasions, prêchez la per-
» sévérance, quels que soient les dangers et les évé-
» nements (1). »

(1) Lettre de Bernadotte au comte de Lovenhjelm, 2 août 1812.

CHAPITRE XI.

Revers de la Russie. — Entrevue d'Alexandre et de Bernadotte, à Abo. — Bernadotte ranime le courage d'Alexandre. — Il lui trace un plan d'opérations. — Scènes de sentiment. — Enthousiasme de l'empereur de Russie. — Proposition de divorce et de mariage. — Convention additionnelle du 18 août, entre Bernadotte et Alexandre. — Sacrifice de la Norvége. — Premier coup porté par Bernadotte à la puissance de Napoléon. — Nouveaux efforts pour soutenir le courage d'Alexandre. — Sa correspondance avec ce monarque. — *Idem* avec le prince régent d'Angleterre. — Ses rapports avec la Prusse. — Il attise partout le feu de la guerre. — Prise de Moscou. — Comédie jouée par Bernadotte. — Il change de langage. — Ses exigences envers la Russie. — Son égoïsme. — Moyens dilatoires. — Plaintes et refroidissement d'Alexandre.

Vers le milieu d'août, les affaires de la Russie étaient dans la situation la plus critique. Les premières opérations de la campagne avaient été constamment favorables à son redoutable adversaire. Maîtresse de toutes les positions de la rive gauche de la Dwina, l'armée française avait marché sur Smolensk et s'était emparée de ce boulevard de la vieille Moscovie. A cheval sur la chaussée de Pétersbourg, Wittgenstein défendait héroïquement les approches de cette capitale contre les efforts de Macdonald et d'Oudinot; mais, épuisé par une longue lutte, le général russe était à la veille de succomber. Ailleurs, Tormazoff, après avoir un instant surpris Regnier sur

les frontières du grand-duché de Varsovie, avait été vigoureusement ramené dans ses positions. En tête du corps principal de l'armée française, la plus dangereuse des mésintelligences, celle qui naît de la jalousie de la gloire, divisait Barclay de Tolly et Bagration, l'un voulait combattre, l'autre voulait manœuvrer; la discorde était dans leur camp; la confiance dans le chef, cette force des armées, y manquait; chaque pas y paraissait une faute, chaque parti pris le pire de tous; la réunion des deux corps d'armée avait augmenté le mal; plus cette masse russe se sentait forte, plus son général lui semblait faible; le cri était universel, on demandait hautement un autre chef (1); enfin, tout, hommes et choses, semblait présager à la Russie une succession de revers au milieu desquels l'empire des Czars devait périr.

C'est dans ces circonstances qu'eut lieu, à Abo, la fameuse entrevue de l'empereur de Russie avec le prince royal de Suède. C'est là, dans une rue solitaire de cette ville silencieuse, au milieu des forêts de sapins et des collines sauvages qui bordent le golfe de Finlande, que fut décidé le sort de l'empire français. « Et un Français, dit Napoléon, a eu dans » ses mains les destinées du monde! s'il eût eu le » jugement et l'âme à la hauteur de sa situation,

(1) De Ségur.

» s'il eût été bon Suédois, ainsi qu'il l'a prétendu,
» il pouvait rétablir le lustre et la puissance de sa
» nouvelle patrie, reprendre la Finlande, être sur
» Pétersbourg avant que j'eusse atteint Moscou; mais
» il a cédé à des ressentiments personnels, à une
» sotte vanité, à de toutes petites passions. La tête
» lui a tourné, à lui ancien jacobin, de se voir re-
» cherché, encensé par des légitimistes; de se
» trouver face à face, en conférence de politique et
» d'amitié, avec un empereur de toutes les Russies,
» qui ne lui épargnait aucune cajolerie. On assure
» qu'il lui fut insinué qu'il pourrait prétendre à une
» des sœurs du czar, en divorçant avec sa femme;
» et, d'un autre côté, un prince français lui écri-
» vait qu'il se plaisait à remarquer que le Béarn était
» le berceau de leurs deux maisons!... Bernadotte!
» sa maison!......

» Dans son enivrement, il sacrifia sa nouvelle pa-
» trie et l'ancienne (1). »

Ménagée, préparée par l'Angleterre, qui connaissait le caractère irrésolu d'Alexandre et les haines énergiques de Bernadotte, la rencontre de ces deux personnages devait en effet exercer une influence décisive sur la marche des événements. Les revers des armées russes avaient détruit les espérances et fatigué le courage de l'autocrate. Alors Berna-

(1) *Mémoires de M. de Las Cases.*

dotte déploya toutes les ressources de sa faconde méridionale, tous ses talents d'homme de guerre, pour retremper l'âme de son allié et le pousser dans les voies d'une lutte à outrance. Rompu aux habitudes stratégiques de Napoléon, il affecta de saluer l'invasion du territoire russe comme le terme des succès de ce grand capitaine, et, loin de déplorer les défaites qui facilitaient ses progrès, il fallait, dit-il, y voir le doigt de la Providence qui poussait le conquérant vers sa ruine. « Eh, mon Dieu! s'écria-t-il, c'est sur ce terrain, au cœur de la Russie, qu'il eût fallu attirer Bonaparte, alors même que la justice divine ne l'y aurait pas conduit. Et sur quel autre point du globe, l'Espagne exceptée, aurait-on pu donner à ce gra d duel le double caractère de guerre nationale et de guerre religieuse, qui doit déjouer tous les calculs d'une guerre d'échiquier? Où donc aurait-on pu trouver ces vastes marais, ces forêts profondes, ces routes sans habitations, ces steppes sans approvisionnements, ces populations rares, éparses sur un sol immense et si favorable à une dévastation systématique, enfin tout cet ensemble de circonstances locales qui suffiraient pour créer d'insurmontables obstacles au génie de Napoléon et au courage de ses soldats? Sire, se retirer avec sagesse après avoir défendu pied à pied des positions choisies d'avance, détruire tout sur les pas de l'ennemi, mettre toujours un désert entre lui et

l'armée russe, l'éloigner de ses ressources, l'irriter sans cesse par une résistance habilement calculée, l'attirer ainsi dans les profondeurs de l'Empire, l'envelopper de populations insurgées, et fomenter sur ses derrières le soulèvement des nations germaniques : voilà, Sire, dit Bernadotte, l'unique système de guerre et de politique que Votre Majesté Impériale doive adopter aujourd'hui ; qu'elle le suive avec courage, énergie, persévérance, et j'ose lui prédire un triomphe acheté, il est vrai, par de douloureux sacrifices, mais un triomphe certain. Du reste, Sire, je supplie Votre Majesté de considérer qu'il ne s'agit point aujourd'hui du plus ou du moins, mais du tout. Si Votre Majesté consentait à traiter avec Napoléon aussi long-temps qu'un seul soldat français souillera son territoire, c'en serait fait de l'indépendance et peut-être même de l'existence de son Empire ; car alors la Pologne agrandie et réorganisée sous quelque sceptre napoléonien, pèserait éternellement sur vos frontières, et qui sait même si, malgré elles, la Suède et la Turquie ne seraient pas condamnées à s'enrichir des dépouilles de Votre Majesté ? »

Non-seulement ces paroles ranimèrent le courage abattu d'Alexandre, mais elles exaltèrent au plus haut point l'imagination de ce monarque, qui, se jetant dans les bras de Bernadotte, s'écria avec transport : « Pétersbourg serait pris, que je me re-

» tirerais en Sibérie; j'y reprendrais nos anciennes » coutumes, et, comme nos ancêtres à longue barbe, » nous reviendrions de nouveau conquérir l'Empire. » — Cette résolution affranchira l'Europe, répon- » dit Bernadotte. — Prince, reprit l'empereur, je » veux ajouter à l'adoption de Charles XIII celle de » ma propre maison. » Et pour resserrer les liens qui les unissaient déjà, Alexandre offrit à Bernadotte la main de sa sœur, si, à l'exemple de Napoléon, il voulait consentir à immoler les affections de son cœur aux grands intérêts de l'Europe.

Cette idée de divorce n'étonna point le prince royal de Suède, à qui madame de Staël l'avait déjà suggérée en revenant de Pétersbourg; il se montra profondément touché de l'honneur insigne que voulait bien lui faire l'empereur de toutes les Russies; mais il lui demanda la permission de décliner un titre qu'il ne pourrait accepter sans inconvénient pour celui qu'il tenait de la volonté des Suédois et de l'adoption de Charles XIII. « Je n'aurais garde, ajouta Bernadotte, de blesser à ce point l'amour-propre de la nation suédoise. Mes soins et mes efforts tendront à assurer son indépendance qui ne peut être affermie que par l'acquisition de la Norvége. Voilà mon but, tel doit être mon lot; et si je suis destiné à l'étendre, j'y serai conduit par les événements, non par mon ambition personnelle (1). »

(1) Mémoires manuscrits.

Cette phrase répondait aussi à une autre proposition d'Alexandre. Passant tout à coup d'un morne abattement aux espérances les plus exaltées, et rêvant déjà la ruine de son ennemi, ce monarque avait fait briller aux yeux de Bernadotte la couronne de Napoléon. Mais l'ambition du prince royal de Suède s'était habilement contenue, et, sans décliner positivement, pour son compte personnel, un si grand héritage, il avait présenté Moreau comme un en-cas propre à le recueillir. Cette abnégation calculée ne fit qu'accroître l'enthousiasme d'Alexandre que nous verrons, plus tard, revenir au projet de placer Bernadotte sur le trône impérial.

Alors fut conclue, entre la Russie et la Suède, la convention du 18 août, additionnelle au traité d'alliance du 24 mars.

Elle stipulait qu'afin d'avancer le moment où la Suède pourrait opérer une diversion dans le nord de l'Allemagne, la Russie s'engageait à porter à trente-cinq mille hommes le corps auxiliaire promis à cette puissance, et que ces forces seraient rendues en Scanie, savoir : vingt-cinq mille hommes en septembre et dix mille en novembre. Immédiatement après la réunion de ces troupes, sur le point convenu, Bernadotte devait commencer les hostilités contre les îles danoises, si la cour de Copenhague refusait de céder la Norvége à la Suède et de faire cause commune avec les alliés de la Russie;

et ce n'était qu'après avoir pris possession de ce pays, que l'armée combinée devait attaquer le continent germanique. Dans le cas où les événements porteraient les frontières de l'empire russe jusqu'à la Vistule, la Suède s'obligeait à en garantir la possession à l'empereur Alexandre, qui, de son côté, promettait de faire tous ses efforts pour obtenir le consentement de l'Angleterre à la réunion de la Norvége à la Suède.

Ce traité signé, une circonstance imprévue vint augmenter encore l'enthousiasme d'Alexandre pour Bernadotte. Celui-ci, après avoir inspecté le corps auxiliaire russe qui devait passer sous ses ordres et qu'une courte navigation allait porter en Scanie, pressa l'empereur Alexandre de donner à ces troupes une destination plus urgente. « Sire, lui dit-il, le général Wittgenstein lutte héroïquement sur la Dwina avec une poignée de braves, mais il est impossible que les forces supérieures de Macdonald et de Victor ne finissent pas par l'écraser, si de prompts renforts ne lui arrivent, et je supplie Votre Majesté de lui envoyer les trente-cinq mille hommes qui me sont destinés.— Ce que vous faites-là, prince, est admirable, s'écria le Czar; mais avec quoi vous emparerez-vous de la Norvége?—Si vous triomphez, je l'aurai toujours; si vous succombez, il n'y a plus de Norvége à conquérir, peut-être même plus de Suède à conserver. » Alexandre accepta l'offre du

prince royal. L'attaque de la Séélande fut remise à l'année suivante, et les trente-cinq mille Russes qui devaient opérer en Scanie, se dirigèrent sur la Dwina et permirent à Wittgenstein de barrer, à Macdonald et à Victor, le chemin de Pétersbourg, où, quoi qu'en eût dit l'empereur de Russie, la paix aurait été incontestablement signée.

Tel fut le premier et peut-être le plus funeste coup porté, par Bernadotte, à la puissance de Napoléon. En effet, sans le secours inattendu qu'il fournit à Wittgenstein, sur le point le plus vulnérable de son échiquier, Riga tombait au pouvoir des Français, et, Riga enlevé, rien ne pouvait plus arrêter leur marche jusqu'à Pétersbourg. Or, Pétersbourg occupé par une armée française, les hostilités n'avaient plus d'aliment ni de but. Cette capitale sauvée, il fallait, au contraire, rentrer dans un cours interminable de combats, et parcourir toutes les phases d'une guerre d'extermination.

Après les conférences d'Abo, Alexandre rentra à Saint-Pétersbourg et Bernadotte à Stockholm. Cependant, Smolensk ne tarda pas à succomber, et, vainqueurs dans toutes les rencontres, les Français marchèrent rapidement sur Moscou. Alors, le prince royal de Suède, qui avait remarqué, chez l'empereur de Russie, de fréquentes alternatives d'exaltation et d'abattement, s'efforça de ranimer, par tous les moyens, des espérances que tant de revers

pouvaient éteindre. Il agit sur l'esprit irrésolu d'Alexandre, par sa correspondance directe et par les influences dont il l'environnait. Apprend-il, par exemple, que l'armée russe vient d'éprouver un échec, il se hâte d'écrire à l'autocrate que les regards de l'Europe sont fixés sur lui; que les hommes timides désespèrent, mais que les braves sont persuadés que c'est du sein de son empire, que doit sortir un nouvel équilibre qui limitera la puissance dominatrice qui veut détruire la Russie. Bernadotte parle ensuite à Alexandre des immenses ressources dont ce prince peut disposer, de la cause légitime pour laquelle il combat, de son honneur engagé dans cette grande querelle, de sa sûreté personnelle compromise et de l'éclat reservé à sa mémoire (1). Est-il informé qu'en apprenant la perte de Borodino, Alexandre a donné des signes de désespoir, il prend aussitôt la plume et écrit au Czar: « Qu'il me soit permis, sire, d'observer (2) à Votre » Majesté que les armées françaises occupaient, il » y a vingt mois, la presque totalité de l'Espagne et » du Portugal, et que lord Wellington était assiégé » dans ses lignes de Lisbonne, par le maréchal Mas-

---

(1) Lettre datée de Stockholm, septembre 1812.

(2) L'auteur transcrit littéralement la correspondance de Bernadotte, sans prendre la responsabilité des fautes de français dont elle abonde.

» séna. Ce même lord a fait, cependant, son entrée » triomphante à Madrid, et il n'est pas invraisem- » blable qu'il passe l'hiver au pied des Pyrénées. » Rome envoya une armée en Afrique pour chasser » Annibal de l'Italie, et Mithridate vaincu conser- » vait l'espoir d'aller avec une armée demander la » paix au Sénat romain. Si Votre Majesté peut met- » tre à ma disposition l'armée qu'elle m'a promise, » l'empereur Napoléon, occupât-il Pétersbourg et » Moscou, sera obligé de venir, de sa personne, » avant le mois de mai, soutenir la guerre sur les » bords de l'Elbe et du Weser (1). »

Le même jour, Bernadotte mandait au comte de Lowenhjelm d'agir sur l'esprit de l'Empereur, pour que ce prince ne désespérât pas du salut de son empire, et qu'il persévérât dans sa résolution de combattre.

L'activité dévorante du prince royal s'exerçait, en même temps, sur tous les intérêts hostiles à Napoléon, exploitant toutes les vanités, remuant toutes les ambitions et réveillant toutes les haines qui poursuivaient ce grand homme. Le 19 septembre, il écrivait au prince régent d'Angleterre, que les peuples opprimés fixaient leurs regards et leurs espérances sur Son Altesse royale et sur la nation généreuse qu'elle gouvernait. « Déjà, disait-il, le

(1) Lettre datée de Stockholm, 16 septembre 1812

» bruit des victoires des armées britanniques retentit » des bords du Mançanarès sur ceux de la Bal- » tique, et si Votre Altesse royale n'écoute que » les nobles sentiments de son cœur, les montagnes » du Nord et les champs de l'antique Ibérie attes- » teront encore le triomphe de la liberté euro- » péenne. »

On le voit : aux yeux du prince royal de Suède, la mission de régénérer l'Europe n'était point dévolue à Alexandre seulement. Bernadotte savait, suivant les différentes nécessités de sa politique, attribuer, tour à tour et même simultanément, cette grande tâche à tous les princes dont il avait besoin. Et, en effet, sa lettre au prince régent d'Angleterre avait aussi pour but de déterminer cette puissance à consentir à la réunion de la Norvége à la Suède. Pour cela, il présentait cet accroissement de territoire comme devant écarter toutes les inquiétudes de la Suède du côté de l'ouest, compléter son existence insulaire, et rendre d'autant plus indissolubles ses relations amicales et commerciales avec la Grande-Bretagne. Mais, sans l'acquisition de la Norvége, il était à craindre que l'opinion publique, qui déplorait toujours la perte de la Finlande, n'entraînât le gouvernement suédois vers l'alliance française, comme la plus propre à lui faire reconquérir cette province. « Il faut donc, disait Berna- » dotte, avant de guider les efforts de mon pays

» sur le continent, que je m'attache à populariser
» un système qui écarte, aux yeux du vulgaire,
» les avantages que la Suède aurait pu acqué-
» rir en se liguant avec la France; et le moyen
» de parvenir à ce résultat, c'est l'acquisition de la
» Norvége. »

En résumé, cette lettre avait pour unique objet de fixer les incertitudes du gouvernement britannique, dont la politique dilatoire refusait encore son accession aux traités du 24 mars et du 18 août, quoique plusieurs mois se fussent écoulés depuis la conclusion de l'alliance entre la Suède et la Russie. Fatigué des lenteurs diplomatiques, et toujours préoccupé de l'acquisition de la Norvége, Charles-Jean avait cru devoir s'adresser secrètement au prince régent d'Angleterre.

Cependant, les menées souteraines du prince royal et les armements qui se préparaient en Suède, pour effectuer une descente sur les côtes septentrionales de l'Allemagne, déterminèrent le cabinet français à exiger que la Prusse notifiât à la cour de Stockholm, qu'elle repousserait énergiquement toute tentative de diversion sur le continent germanique. Le 13 septembre, le chargé d'affaires prussien déclara au cabinet suédois, qu'alliée de la France, la Prusse s'opposerait à toutes les tentatives méditées contre cette puissance, et qu'à la moindre entreprise contre le continent, soit en Poméranie, en Prusse, dans le

Mecklenbourg, ou dans la 32e division militaire, le gouvernement prussien ferait marcher trente mille hommes contre les agresseurs (1). Cette déclaration d'un cabinet qui ne croyait pas la puissance de Napoléon assez ébranlée pour que le moment de l'attaquer en face fût arrivé, n'obtint qu'une réponse évasive du gouvernement suédois. Charles XIII, disait le baron d'Engestrom, appréciait les motifs qui *avaient obligé* le roi de Prusse à faire la déclaration contenue dans la note de M. Tarrach, et Sa Majesté suédoise n'en continuerait pas moins à faire des vœux pour que la monarchie du grand Frédéric *pût reprendre* son ancienne splendeur. Du reste, le roi de Suède ne s'écarterait en rien du système qu'il avait adopté pour *maintenir la liberté de ses peuples et l'honneur de sa couronne.*

Évidemment, le gouvernement suédois n'avait vu, dans la déclaration du cabinet de Berlin, que ce qu'elle contenait en effet, c'est-à-dire une concession obligée aux exigences de la France. Divisés dans leurs communications officielles, les deux cabinets n'en étaient pas moins d'accord au fond: l'un et l'autre marchaient au même but, par des voies différentes. Plus immédiatement placée sous la main encore puissante de Napoléon, la Prusse préludait

(1) Note de M. Tarrach au ministre des affaires étrangères de Suède, 13 septembre 1812.

à sa défection par des simulacres de dévouement; moins exposée à un coup de foudre, la Suède ne dissimulait presque plus ses projets; mais, lorsque le prestige de l'invincibilité de Napoléon sera dissipé, la haine de ces deux puissances se trouvera au même diapason et parlera le même langage.

Ce fut au milieu de ces intrigues diplomatiques, qu'arriva à Stockholm la nouvelle de l'entrée des Français à Moscou. Les panégyristes de Bernadotte ont écrit que le génie de ce prince avait vu, dans cet événement prévu par lui, la perte certaine de l'empereur Napoléon, et que, rempli d'enthousiasme et d'espérance, il s'était écrié : dès ce jour, la campagne des Français est manquée. « Une circonstance, dit » à ce sujet madame de Staël, fait beaucoup d'hon- » neur à la sagacité du prince de Suède. Lorsqu'on » vint lui annoncer que les Français étaient entrés » dans Moscou, les envoyés des puissances à Stock- » holm, alors réunis chez lui, étaient consternés; » lui seul déclara fermement qu'à dater de cet évé- » nement l'empereur Napoléon était perdu, bien » que la prise de Moscou semblât le plus grand » exploit de sa carrière militaire. » La tourbe des biographes a reproduit cette version. « Il y avait » cercle à la cour, dit l'un d'eux (1); on attendait » avec anxiété l'arrivée du prince; lorsqu'il entra

(1) Touchard-Lafosse.

» dans les appartements, on chercha à lire, sur ses » traits, les impressions de son âme; on épia les » premières paroles qu'il allait prononcer. Il s'ap- » procha du ministre russe : — Je déplore le sort » de votre capitale, lui dit-il; mais j'en félicite » l'empereur Alexandre; *Napoléon est perdu.* Oui, » monsieur, — poursuivit son altesse, en se tournant » vers le chargé d'affaires d'Autriche, — Napoléon » est à Moscou et il est perdu : vous pouvez écrire » à votre cour, que tel est mon avis sur cet événe- » ment. »

Ce sont là des hyperboles que la sévérité de l'histoire doit réduire à leur valeur réelle. Que Bernadotte, comprenant la nécessité de rassurer les esprits, sur les conséquences de la prise de Moscou, ait exprimé, au milieu de cette crise, un sentiment contraire à celui qu'il éprouvait, c'est fort probable, car cette assurance simulée était dans les convenances de sa situation. Mais que Bernadotte ait réellement considéré la chute de l'antique capitale de la Russie, comme un événement désirable dans l'intérêt de cet empire, c'est ce que repoussent les documents les plus incontestables. La vérité est, au contraire, que le prince royal de Suède vit, dans la prise de Moscou, un événement fatal pour la Russie comme pour l'Europe, et que les témérités de sa politique, les hardiesses de ses espérances en furent profondément altérées. C'est sous cette im-

pression que, le 6 octobre 1812, il écrivait au comte Lowenhjelm : « Des lettres arrivées de Pétersbourg » ont annoncé l'entrée de Napoléon à Moscou. Quel- » que *fâcheux* que soit cet événement, l'*amertume* » en aurait été un peu adoucie, si j'en avais reçu la » première nouvelle par vous. Je suis assez éprouvé » par les chances de la fortune, pour recevoir avec » calme l'annonce d'une bonne comme d'une mau- » vaise nouvelle; vous devez donc me présenter tou- » jours les choses sous le point de vue où elles se » trouvent, et ne jamais craindre de m'alarmer. » Bernadotte rappelait ensuite à son ambassadeur, qu'en se séparant d'Alexandre, il avait promis à ce prince de se rendre à Pétersbourg avec trente mille Suédois, dans le cas où Moscou tomberait au pouvoir de son ennemi. Or, il était prêt à réaliser cette promesse, si la Russie consentait à lui *remettre la Finlande*. « Ensuite, ajoutait-il, il sera facile de nous » entendre pour l'indemnité à m'accorder, en resti- » tution de la Finlande; car vous savez, monsieur » le comte, que je n'aspire qu'à la réunion de la » Norvége à la Suède. » Il considérait cet arrangement comme devant ramener incontestablement la victoire sous les drapeaux russes. « Si l'Empereur » s'y détermine, ses armées seront triomphantes, et » l'Europe est sauvée. » Dans le cas, au contraire, où l'empereur Alexandre voudrait exécuter la convention d'Abo, le prince royal offrait d'aller s'établir

en Fionie, et d'opérer ainsi une diversion qui forcerait Napoléon à évacuer Moscou et les provinces russes. Mais, comme dans ce moment l'empereur Alexandre ne pouvait ni livrer la Finlande à Bernadotte, ni lui envoyer les trente-cinq mille hommes stipulés par la convention d'Abo, il était évident que les nouvelles démonstrations du prince royal de Suède ne l'engageaient à rien.

Le même jour (6 octobre), Bernadotte écrivait à l'empereur Alexandre, que Sa Majesté connaissait les motifs qui avaient pu déterminer ses généraux à abandonner l'ancienne capitale de son empire sans avoir perdu une nouvelle bataille; qu'il ne se permettrait donc aucune réflexion à cet égard, et qu'il se bornerait à lui témoigner *tout le chagrin* qu'une pareille catastrophe avait dû lui causer. La nouvelle de cet événement devait, ajoutait-il, « porter la consternation et le découra-
» gement parmi les nations dont les regards et les
» espérances se tournaient vers Sa Majesté. » Enfin, après de verbeux conseils sur la nécessité de recourir à des levées en masse, Bernadotte se disait toujours prêt à exécuter les plans arrêtés avec Alexandre, mais il priait Sa Majesté de se souvenir de tout ce qui avait été convenu à Abo entre elle et lui.

Quatre jours plus tard, revenant sur l'incendie de Moscou, le prince royal répétait à Alexandre que cet événement était affligeant, non-seulement pour

Sa Majesté mais encore pour ses alliés et ses amis. Puis, il exprimait la crainte que, trompé dans son espoir de conclure la paix au milieu des ruines de cette capitale, l'empereur Napoléon n'attaquât le prince Kutusof, pour gagner Kalouga et Toula et se porter contre Tchitchagoff. Bernadotte déplorait amèrement le temps perdu, mais dont la responsabilité appartenait tout entière aux Anglais, qui, « méfiants jusqu'à l'excès, agissent envers Votre » Majesté et la Suède comme des traitants. » Il faisait allusion aux difficultés incessantes du cabinet britannique pour accéder au traité d'Abo et à la réunion de la Norvége à la Suède, condition sans laquelle cette puissance ne pouvait point s'engager activement dans une guerre continentale (1).

C'était, sous les apparences d'un dévouement sans bornes, profiter des malheurs de la Russie, pour la déterminer à obtenir à tout prix le consentement de la Grande-Bretagne à l'usurpation de la Norvége. « Déjà, écrivait encore Bernadotte, j'ai eu l'honneur » de prier Votre Majesté d'intervenir pour que le » cabinet de Saint-James accédât au traité de Pé» tersbourg et aux conventions d'Abo. S'il est de » bonne foi, je ne vois pas ce qui peut l'autoriser à » défendre les intérêts du Danemark qui est en » guerre, de fait et de droit, avec nous. Cette accession

(1) Lettre du prince royal à l'empereur Alexandre, 30 octobre 1812.

» de la Grande-Bretagne nous est d'autant plus né-
» cessaire, que, ses flottes dominant toutes les mers,
» nous ne pouvons pas nous livrer à sa discrétion,
» sans avoir un traité qui la lie. Heureux encore, si,
» après sa conclusion, le temps nous prouve qu'elle
» a cessé de craindre une défection de notre part.
» Si je ne consultais que mon désir de seconder
» Votre Majesté, je n'hésiterais pas un moment à me
» porter en Fionie et dans les petites îles; mais je
» suis arrêté par le besoin de ménager une nation
» dont les pertes récentes exigent que les moyens
» qui lui restent soient utilement et sagement em-
» ployés; et, comme je me suis fait une loi de ne
» vous rien cacher, Sire, je dois vous dire qu'elle
» verrait avec inquiétude l'armée suédoise s'éloigner
» de ses frontières, pour attaquer les îles danoises
» sans le concours des troupes de Votre Majesté, car
» alors elle aurait à craindre de ne pas contenir
» l'armée norvégienne. »

Le prince royal se retranchait aussi derrière les difficultés financières qui paralysaient ses mouvements; il avait, disait-il, été obligé d'étendre les cantonnements des troupes, et de faire rentrer dans leurs foyers les régiments stationnés le plus près des côtes. Les dépenses excessives qu'une armée de terre de cinquante mille hommes et douze mille matelots nécessitaient, l'avaient obligé de prendre cette mesure. Déjà, depuis le mois de

mai, ces mêmes dépenses excédaient de 4 millions de rixdalers, le crédit ordinaire accordé par les États du royaume. Du reste, il avait tout réglé de manière à pouvoir agir aussitôt que les trente-cinq mille Russes seraient arrivés, et que l'Angleterre aurait donné son consentement à l'acquisition de la Norvége et versé les termes échus du subside de 500,000 livres sterling promis à la Suède et dont 150,000 seulement avaient été payés.

Cette soudaine circonspection, si contraire au zèle naguère si fougueux du prince royal, excita les soupçons de la Russie. Alexandre se plaignit hautement des retards qu'éprouvait la diversion des Suédois dans le nord de l'Allemagne, et l'amertume de ses récriminations alla jusqu'à mettre en doute la sincérité du cabinet de Stockholm. De son côté, Bernadotte accusait le ministère russe de n'avoir encore rien fait pour obtenir le consentement de l'Angleterre à la réunion de la Norvége à la Suède. Si cette dernière puissance n'avait consulté qu'une *prudence timorée,* elle aurait, disait-il, proclamé sa neutralité et servi, par ce moyen, les intérêts de Napoléon, qui, certain alors que la Suède n'agirait pas offensivement, aurait pû employer, contre la Russie, les troupes nationales et confédérées que les armements suédois avaient retenues en Allemagne, particulièrement sur les côtes depuis Dantzig jusqu'à l'Elbe. Le prince royal opposait

ensuite aux reproches d'Alexandre les services qu'il lui avait rendus, en accélérant la conclusion de la paix entre la Russie et la Porte Ottomane (1), et en terminant ses différends avec la Grande-Bretagne. « Il n'échappera point à l'opinion la moins raison» nable que si l'empereur Alexandre avait encore » eu deux guerres à soutenir, ses embarras, pour » ne pas dire les dangers de son empire, seraient de » beaucoup augmentés, surtout si la Suède avait saisi » ce moment pour essayer de rentrer en possession » de la Finlande (2). »

Quant au reproche fait à la Suède d'entretenir encore un chargé d'affaires à Paris et de souffrir à Stockholm un ministre français, le prince royal alléguait la présence à Pétersbourg d'un représentant du Danemark. Du reste, il promettait que le renvoi du ministre de France aurait lieu *au moment où le corps auxiliaire russe arriverait en Suède*. Le prince royal terminait sa dépêche au comte de Lowenhjelm, par cette déclaration dont les grands revers qu'essuyait alors la Russie, atténuent singulièrement le mérite : « Je n'ai point repoussé le » joug de la France pour prendre celui d'aucune » autre puissance sur la terre. »

---

(1) Lettre du prince royal au comte de Lowenhjelm, 12 octobre 1812. Voir pièces justificatives, n° 19.

(2) Même lettre.

Ce langage eût été noble et ferme au commencement du mois de mai; à la fin d'octobre, il avait perdu ce double caractère : quand on vient de s'agenouiller devant la fortune et la puissance, il sied mal de se dresser menaçant devant le malheur et la faiblesse. La mémoire de Bernadotte réclamerait en vain contre cette vérité; l'histoire opposera toujours l'autorité des faits aux allégations de ses panégyristes. Sans doute, si une guerre entreprise pour conquérir la Norvége était populaire en Suède, une expédition continentale sans autre but que de soutenir les intérêts de la Russie, répugnait à ce peuple qui avait toujours sous les yeux l'abîme où l'avait précipité la folie de Gustave IV. Sans doute, les cruels embarras qu'éprouvait ce royaume lui faisaient une loi de ne pas épuiser follement des ressources à peine renaissantes. Sans doute, enfin, la coopération de l'Angleterre était nécessaire pour assurer le succès d'une entreprise contre le Danemark, et, l'opinion publique se montrant peu favorable à une guerre dans le nord de l'Allemagne, il eût été imprudent de rompre ouvertement avec le cabinet de Copenhague, sans savoir d'abord à quoi s'en tenir sur les résultats de cette entreprise; et téméraire de s'y engager, sans avoir mis de son côté toutes les probabilités de succès. Tout cela était vrai. Cependant, ces considérations élémentaires de la politique suédoise, n'étaient pas moins puissantes avant qu'après

la victoire de Borodino et la prise de Moscou. Mais l'invasion rapide des provinces russes par l'armée française, la chute de Smolensk et la marche triomphale de Napoléon sur l'antique capitale des Czars, avaient apaisé les ardeurs belliqueuses du prince royal de Suède et changé tout à coup les dispositions de sa politique.

Un homme de guerre aussi distingué que le prince royal ne croyait pas assurément que l'empereur des Français eût été battu à Borodino, et qu'il n'eût occupé Moscou que par suite des combinaisons stratégiques des lieutenants d'Alexandre. Encore moins Bernadotte pouvait-il attacher une idée de défaite à la position de Napoléon dans les premiers jours d'octobre 1812, tenir pour certain que cet habile capitaine se laisserait amuser pendant un mois au Kremlin, et compter sur les désastres que l'hiver et l'ennemi réservaient à l'armée française. De tels événements étaient dans la fatalité de Napoléon; ils ne pouvaient se trouver dans les prévisions d'un homme qui, depuis vingt ans, connaissait l'étoile et le génie de ce guerrier. Non, au moment où l'exaltation de Bernadotte, pour la cause de la Russie, se calmait d'une manière si étrange; lorsqu'aux hyperboles de son abnégation succédait un individualisme compassé et un langage froidement hautain, les revers de l'armée française échappaient encore aux calculs de ce prince: il voyait toujours dans Napoléon, l'homme qui sait

dominer les événements et commander à la bonne comme à la mauvaise fortune. Mais, si la Russie frappée au cœur ne demandait point la paix, il était probable que l'Empereur des Français se retirerait, avec des forces encore considérables, sur la vieille Pologne, et qu'adossé à ses réserves, appuyé sur l'Autriche et la Prusse forcément retenues dans son alliance, il pourrait se passer de quelques auxiliaires de second ordre et châtier sévèrement les défections. Et, dans ce cas, que devenaient la Suède, la rétrocession de la Finlande, l'acquisition si convoitée de la Norvége et la popularité du prince qui, pour prix de son adoption, aurait précipité sa nouvelle patrie dans un abîme sans fond?

Alors apparurent au souvenir de Bernadotte les anciennes liaisons de la Suède avec la France. Il se rappela que depuis l'alliance François Ier avec Gustave de Wasa, cette nation avait été l'amie constante de la Suède, son appui dans toutes ses guerres, et qu'elle l'avait maintenue long-temps au premier rang des puissances du Nord. Or, ne pouvant se dissimuler qu'il n'avait entraîné ce pays hors de la sphère de ses intérêts permanents et des voies traditionnelles de sa politique, qu'en faisant briller à ses yeux la réunion des deux couronnes scandinaves, Bernadotte comprit l'immense responsabilité que ferait peser sur sa tête une guerre malheureuse. La réaction serait terrible

et la Suède ne manquerait pas de lui attribuer toutes les calamités qui fondraient sur un peuple et sur un roi auxquels il aurait imposé ses passions et ses rancunes. On lui rappellerait que, lorsqu'il arriva en Suède, la nation et son souverain étaient également ennemis de la Russie; que, dans sa jeunesse, Charles XIII avait valeureusement combattu contre les flottes de Catherine II; que toute sa gloire lui venait de ses luttes contre la Russie; que ses plus beaux, ses plus brillants souvenirs se rattachaient à cette époque de guerre; qu'appelé à la régence, il s'était énergiquement opposé au mariage de son neveu avec une princesse de la maison de Romanoff, et que, lorsque lui, Bernadotte, avait été appelé, dans une heure fatale, à la succession du trône des Wasa, le vieux roi conservait les mêmes sympathies pour la France, le même éloignement, la même défiance pour la Russie.

Ces préoccupations obsèdent et alarment l'esprit de Bernadotte, l'incertitude l'accable, l'ambition de tout gagner le précipite vers la Russie, la crainte de tout perdre le retient vers la France; il s'agite, se tourmente, poursuivi par deux impulsions contraires. Suivra-t-il jusqu'au bout la fortune d'Alexandre?... Une si grande témérité peut lui coûter un sceptre, sans lui rendre son bâton de maréchal. Attendra-t-il, pour se prononcer davantage, que la Fortune ait dit son dernier mot?... Mais comment

s'arrêter après s'être tant avancé? Reviendra-t-il à Napoléon?... Après tout, Alexandre peut triompher encore et alors plus de Finlande, plus de Norvége, plus de couronne peut-être : le prince royal disparaît, et il ne reste qu'un soldat sans patrie: la Suède n'en veut plus; la France le repousse.

Dans cette grande perplexité, Bernadotte s'arrête à la pensée de temporiser et d'attendre que les événements décident du parti qu'il doit prendre. Cependant, il faut que la Russie ne puisse attribuer son inaction qu'à d'insurmontables empêchements, et que la France compte encore sur la possibilité de le ramener à elle. En conséquence il écrit en Russie que si la Suède eût pu commencer à temps ses opérations militaires, Moscou eût été sauvée; mais qu'il n'avait point été possible au cabinet de Stockholm de prévoir ce terrible événement, et que, d'ailleurs, il n'avait pas dû entreprendre une expédition de cette importance, sans avoir préalablement obtenu les secours qu'exigeait sa situation. Les pertes récentes de la Suède faisaient au prince royal, une loi de ne point hasarder les moyens qui lui restaient, et cette considération avait dû éloigner toute tentative dont les chances pouvaient ajouter aux maux passés. Si le gouvernement avait popularisé la guerre, ce n'avait été qu'en laissant entrevoir la certitude d'une acquisition qui dédommagerait la Suède. Or, si l'on avait commencé les hostilités sans la garantie de

cette indemnité, il est certain que la nation se serait crue sacrifiée dans le seul intérêt de la Russie, et l'on aurait vu renaître cette haine nationale que le cabinet avait eu tant de peine à attiédir. Au reste, tout en ne croyant pas devoir *hasarder* l'existence de la Suède, le prince royal n'en était pas moins décidé à tout entreprendre pour son accroissement et son bonheur, en liant ses intérêts à ceux de la Russie et de l'Europe (1). Si Charles XIII, *marchant contre le vœu de l'opinion publique*, devait, pour faire prévaloir son système, et avant de porter ses forces sur le continent germanique, assurer l'avenir de son royaume par l'acquisition de la Norvége, ce monarque n'en était pas moins animé du désir le plus sincère de voir arriver l'époque où il pourrait se livrer, sans réserve, à la défense de l'indépendance du Nord et à l'affranchissement de l'Europe. Et pour s'y préparer, le gouvernement faisait la levée de deux classes de la conscription qui porteraient le complet de l'armée suédoise à quatre-vingt mille combattants prêts à entrer en lice au printemps (2).

Puis, le prince royal rappelle incidemment la nature des services qu'il a rendus depuis un an à

---

(1) Lettre du prince royal au comte de Lowenhjelm, 10 octobre 1812. Voir pièces justificatives, n° 20.

(2) Lettre du même au même, 14 octobre 1812.

l'empire russe, et parle des démarches réitérées de la France pour amener un rapprochement entre elle et la Suède. « Au moment où je vous écrit, dit-il, » nous rejetons de nouvelles propositions, parce » que nous voulons rester invariablement attachés à » l'empereur Alexandre. » Au surplus, l'Allemagne en fermentation n'attendait qu'un débarquement pour se prononcer, et ce débarquement n'était subordonné qu'à l'envoi de trente-cinq mille Russes en Suède et au consentement de l'Angleterre à la réunion de sa chère Norvége. « Vous direz, de ma part, » à l'empereur Alexandre que je suis plus malheu- » reux que lui, de ce que la non-arrivée de ses » troupes m'a mis dans l'impossibilité d'agir (1). » Il adressait ensuite à ce monarque, ainsi qu'au prince régent d'Angleterre, un plan pour insurger l'Allemagne et commencer au printemps prochain une nouvelle campagne contre l'usurpateur (2).

A l'égard de la France, avec laquelle il était plus sérieusement compromis qu'avec la Russie, Bernadotte se bornait à conserver un ministre à Paris, de manière à avoir toujours l'air de désirer une négociation et de laisser les voies ouvertes au rétablissement de l'alliance. Ce diplomate avait ordre de suggérer à tout propos « qu'une lutte entre la Suède

---

(1) Lettre du prince royal au comte de Lowenhjelm, 29 octobre 1812.

(2) Du même au même, 12 novembre 1812.

» et la France serait une *guerre civile*, et qu'on se » livrait toujours, à Stockholm, aux plus douces es- » pérances. »

Telle était, en novembre 1812, l'attitude incertaine et contrainte du prince royal de Suède envers la France et la Russie. Dans des notes qui ont servi d'éléments à la composition d'une histoire apologétique de ce prince, lui-même caractérise ainsi sa situation : « On voudrait vainement » disconvenir que la Suède ait reculé long-temps » devant l'idée d'une rupture éclatante avec la » France, *lors même qu'elle existait déjà dans ses* » *démarches et ses alliances*... Mais cette réserve ne » peut être politiquement condamnée. L'ombre de » relations diplomatiques qui exista entre ces deux » puissances jusqu'au mois de décembre 1812, pou- » vait entretenir, dans le cabinet des Tuileries, une » lueur d'espérance de voir revenir celui de Stock- » holm à la politique de Napoléon. Le prince royal, » lui-même, s'était prêté à ce *semblant* de négocia- » tions (1). »

Tels sont les détours à travers lesquels Bernadotte va arriver à ce terme où, pour lui, il n'y aura plus de prudence que dans l'audace.

---

(1) Touchard-Lafosse.

CHAPITRE XII.

La fortune se prononce contre les Français. — L'ardeur de Bernadotte se réveille. — Recrudescence de dévouement pour la Russie. — Il offre de soulever l'Allemagne. — Espoir de voir tomber Napoléon dans les mains de ses ennemis. — Sa douleur en apprenant qu'il n'a point été pris à Borisow. — Brutalité du cabinet de Stockholm envers le ministre de France. — L'Angleterre consent à l'usurpation de la Norvége. — Lettre apocryphe. — Changement dans la politique de la Russie, à l'égard de la Suède. — Alarmes de Bernadotte. — Il adresse ses plaintes à tout le monde. — *C'est lui*, dit-il, *qui, après l'Angleterre,* a fait le plus de mal à la France.... — Il passe sur le continent.

L'adversité avait aigri l'empereur de Russie et découragé le prince royal de Suède; le retour de la fortune calma Alexandre et ranima Bernadotte.

Après avoir abandonné Moscou en cendres, l'armée française, mutilée par la faim, le froid et le fer ennemi; sans vivres, sans vêtements, poussée par tous les fléaux, se retirait en rugissant sur un sol couvert de débris et de cadavres. A Maloï-Jaroslavetz, à Giatz, à Wiasma, à Smolensk, Napoléon ne s'était fait jour à travers les masses ennemies, qu'en leur livrant des combats de géant, mais chacun de ses triomphes était un désastre; son armée se fondait à mesure que celle des barbares devenait plus nombreuse et plus entreprenante; enfin, le domi-

nateur de l'Europe reculait aux yeux de l'Europe étonnée ; la guerre l'enveloppait ; elle était devant lui, derrière lui, sur ses flancs, et sa position politique se compliquait de toutes les calamités de sa position de guerre : la défection de la Prusse et de l'Autriche n'était plus qu'une question de temps ; elle attendait au passage le héros malheureux.

Devant ce grand désastre, s'évanouirent successivement tous les obstacles qui avaient refroidi l'ardeur de Bernadotte pour *la cause commune*, et, comme il le dit lui-même, « Napoléon, tombé de son piédestal et roulant d'écueil en écueil, vit cesser tous les ménagements qu'avaient commandés ses dernières victoires, et tomber tous les masques qui lui souriaient (1). » Alors, les projets de résistance, les plans d'insurrection, les conseils stratégiques, les protestations de dévouement, les vœux pour l'anéantissement de l'usurpateur partirent de nouveau de Stockholm pour le camp du Czar. Le 25 novembre, Bernadotte écrivait à Alexandre que ses nobles efforts pour sauver son empire, lui avaient fait prévoir, à lui prince royal, l'extrémité à laquelle Napoléon se trouvait actuellement réduit ; mais qu'il fallait maintenant l'attaquer sur l'Elbe et le forcer à accourir à la défense de Magdebourg et des

(1) Touchard-Lafosse.

places de l'Oder. « Une fois rendu en Allemagne, » tous mes vœux, Sire, se borneront à vous donner » de nouvelles preuves de la loyauté de mes senti- » ments pour Votre Majesté, et à contribuer avec » elle à rétablir cet ancien équilibre dont les traces » ont disparu depuis si long-temps. » Ne subordonnant plus sa diversion, à l'envoi d'un corps auxiliaire russe, ni à la cession préalable de la Norvége, Bernadotte se déclarait prêt à seconder Alexandre, sans conditions et aussitôt que l'autocrate le désirerait. Après avoir reçu l'avis de la volonté de Sa Majesté Impériale, il ne lui faudrait plus que quinze jours pour se mettre en mouvement et transporter l'armée suédoise sur le théâtre des opérations. Du reste, invariable dans ses principes, comme dans son attachement particulier pour l'empereur Alexandre, il avait toujours déclaré que, quels que fussent les événements de la guerre « la Suède s'ensevelirait au milieu de ses rochers plutôt que de changer de système. »

Enfin, et comme nouvelle preuve de ses sentiments pour la Russie, Bernadotte annonçait à Alexandre que le cabinet de Stockholm venait de signer un traité avec les délégués de Ferdinand VII. « Votre Majesté Impériale, disait le prince royal, » trouvera dans cet acte et dans cette abnégation » de toutes mes affections de famille, la résolu- » tion irrévocable de ne jamais séparer la poli-

» tique de la Suède de celle de Votre Majesté (1). »

Quelques jours plus tard, Bernadotte exprimait la crainte que si l'empereur Napoléon parvenait à gagner les frontières du duché de Varsovie, il ne se défendît sur la Vistule jusqu'à l'année prochaine; mais le prince royal espérait fermement que l'amiral Tchischagoff lui fermerait tous les passages et remplirait ainsi l'attente de l'Europe. Néanmoins, dans l'hypothèse peu probable où Napoléon pourrait échapper, *même de sa personne*, Bernadotte regardait comme très-important de commencer ses opérations dans le courant d'avril au plus tard, contre la Séelande, si le Danemark ne se ralliait pas au système du Nord; ou en Allemagne, si le gouvernement danois acquiesçait aux propositions qu'il venait de lui faire « L'Allemagne affranchie, Votre » Majesté n'ayant plus rien à redouter de l'Au- » triche ni de la Porte, pourrait s'occuper de donner » une nouvelle forme à l'empire germanique, et, » dégagée de toute espèce d'entraves, réunir à sa » couronne impériale celle du royaume de Pologne. » Puis, faisant allusion au projet agité dans la conférence d'Abo, de détrôner l'Empereur des Français, il ajoutait : « J'ai souvent porté ma pensée sur » les projets que Votre Majesté me communiqua » à Abo; j'ai calculé les chances qui peuvent en

(1) Lettre du 25 novembre 1812.

» résulter, et, sans me livrer à des espérances » exagérées, je puis assurer à Votre Majesté que » tout ce qui m'est parvenu de l'intérieur de la » France, est de nature à ne pas reléguer dans les » invraisemblances la possibilité de la réussite; » mais l'exécution de ces projets ne peut avoir lieu » qu'après que l'Allemagne sera délivrée de l'in- » fluence de la France (1). »

Bernadotte, qui caressait avec bonheur l'idée de la capture de Napoléon, témoigna un profond chagrin en apprenant que ce prince avait échappé à ses ennemis. Voici en quels termes il épanche sa douleur dans le cœur d'Alexandre. « Un courrier arrive » qui annonce que l'empereur Napoléon a effectué » son passage près de Borisow. Je m'attendais, » Sire, qu'en apprenant l'évacuation de vos États, » j'aurais à vous féliciter de vous être emparé de » sa personne; l'occasion était belle, *mais c'eût été* » *trop de biens à la fois*, et, puisque la Providence » paraît avoir voulu retarder la paix et la liberté de » l'Europe, il faut se conformer à ses décrets. »

Cette lettre est du 17 décembre. Le 20, au mépris de toutes les convenances internationales, le cabinet suédois intima au chargé d'affaires de France, l'ordre de quitter sur-le-champ Stockholm, et, sur la réponse de ce diplomate, qu'il n'abandonnerait

(1) Lettre du 17 décembre 1812.

son poste que comme contraint et forcé, ou bien après y avoir été autorisé par son gouvernement, il lui fut déclaré qu'un *commissaire de police* le conduirait jusqu'à la frontière, attendu que son caractère diplomatique avait cessé, et que le gouverneur de Stockholm avait reçu des rapports peu avantageux sur son compte. M. de Cabre (1), dont la conduite à Stockholm avait toujours été digne et mesurée, considéra cette insulte gratuite comme un motif suffisant pour justifier son départ, et il quitta immédiatement le poste qu'il avait honorablement occupé pendant un an. La brutalité du gouvernement suédois excita un sentiment général d'indignation; mais, à cette époque, les ennemis de Napoléon se croyaient déjà assurés de l'impunité.

Cependant, les préparatifs qui se faisaient en France, en Hollande, en Italie et dans le nord de l'Allemagne, troublaient encore la confiance de Bernadotte. Les incertitudes de l'Autriche, celles de la Prusse et du Danemark qui ne redoutaient pas moins les armées russes que les ressentiments de Napoléon, lui inspiraient aussi des craintes sérieuses; et, pour mettre un terme à l'hésitation de ces puissances, il conjurait Alexandre de frapper un coup décisif, en se portant le plus tôt possible sur les derrières de l'armée

(1) M. de Cabre avait succédé à M. Alquier, comme chargé d'affaires de France à la cour de Suède.

française et très-près de sa ligne. Or, ce mouvement ne pouvait être opéré que par l'armée suédoise réunie au corps auxiliaire russe si long-temps sollicité et attendu. Maîtresse de la Séélande, l'armée alliée le deviendrait bientôt de toute la presqu'île danoise, et, dès ce moment, Alexandre, dégagé de la plus grande partie de ses ennemis, n'aurait plus à s'occuper que des Autrichiens et des Saxons. Tranquille, pour quelque temps, sur sa droite et sur presque tout son centre, il pourrait aussi soustraire le roi de Prusse au malheur qui le menaçait (1).

Ce que le prince royal redoutait le plus, c'était que l'Angleterre et la Russie autorisassent la neutralité du Danemark; car, alors, il serait devenu impossible de lui arracher la Norvége pour la réunir à la Suède. Il fallait, écrivait-il à l'empereur Alexandre, ne pas laisser cette puissance spectatrice bénévole des événements qui allaient se passer; la contraindre à entrer dans la coalition, ou « l'enlever avec une telle rapidité, que cette entreprise ne pût retarder que de quelques jours, les opérations sur le continent germanique. »

Cependant, le corps suédois était insuffisant pour vaincre la résistance du Danemark. Bernadotte réclamait de nouveau l'arrivée des troupes russes, et,

(1) Lettre du prince royal à l'empereur de Russie, 17 février 1813.

afin de déterminer Alexandre, il lui répétait que la moindre étincelle allumerait un grand incendie en Allemagne (1). Cinq jours après, livré à de nouvelles craintes, Bernadotte écrivait à son ambassadeur à Pétersbourg, que le gouvernement danois persistait à croire que la Russie ne donnerait aucune suite aux engagements qui la liaient avec la Suède; que cette opinion se propageait, même à Stockholm; que lui, prince royal, était loin de concevoir le plus léger doute sur la sincérité du cabinet de Pétersbourg, mais que l'ancienne opinion suédoise était toujours la même, et que l'absence des troupes russes produirait sur les esprits la plus déplorable impression. En conséquence, Bernadotte prescrivait au comte de Lowenhjelm d'épier les démarches de l'ambassadeur danois à Pétersbourg, et de se rendre au quartier-général de l'empereur Alexandre, pour obtenir, par tous les moyens, le départ du corps auxiliaire.

Le prince royal vit enfin s'accomplir le plus cher, le plus ardent de ses vœux. Par un traité signé à Stockholm le 2 mars 1813, l'Angleterre accéda à la réunion de la Norvége à la Suède qui, de son côté, s'engageait à entrer en campagne, avec un corps d'au moins trente mille hommes. A ce prix la cour de Stockholm recevrait, de celle de Londres, un subside

(1) Lettre du prince royal à l'empereur de Russie, 19 février 1813.

de 25 millions de francs, et la cession de la Guadeloupe déjà abandonnée aux Anglais par le général Ernouf. Bernadote accepta ce premier démembrement de sa patrie.

Dès ce moment, la diversion du corps suédois dans le nord de l'Allemagne, n'éprouva plus d'obstacle. Le 18, une expédition composée de six mille hommes d'infanterie, quelques escadrons et quatre batteries, sous les ordres du général Sandels, partit des ports de Suède, pour se rendre en Poméranie. Ce général avait pour instructions de réunir sous ses drapeaux, toute la jeunesse poméranienne, depuis 21 jusqu'à 23 ans; ce qui devait fournir un corps de quinze mille combattants. Bientôt après, Bernadotte passa lui-même sur le continent, à la tête de dix mille soldats. En annonçant ce mouvement à l'empereur Alexandre, ainsi que la formation d'un corps de vingt-cinq mille hommes, dans l'intérieur de la Suède, le prince royal lui écrivait : « Votre Majesté trouvera, » je l'espère, dans les dispositions que fait la Suède, » une preuve non équivoque de la ferme résolution » du roi, de vous seconder, Sire, et d'unir irrévo- » cablement les intérêts de son royaume à ceux de » Votre Majesté. »

Cependant, le cabinet des Tuileries avait tenté un dernier effort pour ramener Bernadotte. Dans une note à la fois énergique et conciliante, le duc de Bassano s'était attaché à éclairer le prince royal sur

les véritables intérêts de la Suède, à réveiller dans son âme les affections de la terre natale, et à l'effrayer sur les conséquences de la défection qu'il méditait. Vains efforts! l'expulsion de M. de Cabre fut la seule réponse du cabinet de Stockholm. Néanmoins, presque tous les mémoires de l'époque reproduisent, comme document historique, une lettre que le prince royal de Suède aurait adressée, dans cette circonstance, à Napoléon; mais l'Empereur déclare formellement, dans ses mémoires, que, si cette lettre fut écrite, du moins elle ne lui parvint jamais. « Le style de cette lettre dit assez que » c'est un libelle; du moins elle n'a jamais été reçue. » Ce n'était pas un mois avant Lutzen, qu'on écrivait » ainsi à l'Empereur des Français. Il est fâcheux que » des personnes aussi élevées en dignité prêtent leur » signature à des pièces fausses (1). » Exilé à Sainte-Hélène, le héros voulait-il refaire quelques pages de son histoire, comme l'a prétendu Bernadotte? Ou bien, la lettre dont il s'agit ne fut-elle, en effet, qu'un caprice posthume de l'orgueil de ce prince? C'est là un point d'histoire pour la solution duquel les éléments nous manquent. Placé entre deux affirmations contraires, nous devons nous borner à les mettre, l'une et l'autre, sous les yeux de nos lecteurs.

---

(1) Mémoires écrits par le général Montholon, t. I, p. 212.

Si l'Empereur nie l'envoi de cette pièce remarquable, le prince royal allègue, en faveur de son existence, qu'avant d'être transmise en France, elle fut lue à tous les membres du conseil d'État suédois, ainsi qu'à madame de Staël qui se trouvait alors à Stockholm; il ajoute que le ministre des relations extérieures fit déposer aux archives du royaume, une copie de cette dépêche qui fut ensuite confiée au courrier Dusable, lequel la porta à Paris et la remit à l'aide-de-camp de service près de l'empereur Napoléon.

Quoi qu'il en soit, voici les principaux passages de ce document dont l'authenticité, si elle était prouvée, ne procurerait au prince royal de Suède que la triste gloire d'avoir insulté au malheur d'un grand homme.

. . . .

« . . M. le duc de Bassano dit que Votre Majesté
» n'a point provoqué la guerre; et, cependant, Sire,
» Votre Majesté a passé le Niémen à la tête de quatre
» cent mille hommes.

» Du moment que Votre Majesté s'enfonça dans
» l'intérieur de cet empire, l'issue ne fut plus dou-
» teuse; l'empereur Alexandre et le roi prévirent,
» dès le mois d'août, la fin de la campagne et
» ses immenses résultats. Toutes les combinai-
» sons militaires assuraient que Votre Majesté se-
» rait prisonnière. Vous avez échappé à ce danger,

» Sire; mais votre armée, l'élite de la France, de » l'Allemagne et de l'Italie, n'existe plus. Là sont » restés, sans sépulture, les braves qui sauvèrent la » France à Fleurus, qui vainquirent en Italie, qui » résistèrent au climat brûlant de l'Égypte, et qui » fixèrent la victoire sous vos drapeaux, à Marengo, » à Austerlitz, à Iéna, à Halle, à Lubeck, à Fried- » land, etc.

» Qu'à ce tableau déchirant, Sire, votre âme s'at- » tendrisse; et, s'il le faut pour achever de l'émou- » voir, qu'elle se rappelle la mort de plus d'un mil- » lion de Français restés sur le champ d'honneur, » victimes des guerres que Votre Majesté a entre- » prises... »

Après avoir contesté les droits de Napoléon à l'a- mitié du roi de Suède, et prôné les dispositions pacifiques de l'Angleterre et de la Russie, le prince royal continue en ces termes :

« Possesseur de la plus belle monarchie de la » terre, Votre Majesté voudra-t-elle toujours en » étendre les limites, et léguer à un bras moins puis- » sant que le sien le triste héritage de guerres in- » terminables? Votre Majesté ne s'attachera-t-elle » pas à fermer les plaies d'une révolution dont il » ne reste à la France, que les souvenirs de la » gloire militaire et des malheurs réels dans son » intérieur? Sire, les leçons de l'histoire rejettent » l'idée d'une monarchie universelle, et le senti-

» ment de l'indépendance peut être amorti, mais non
» effacé du cœur des nations. Que Votre Majesté
» pèse toutes ces considérations, et pense une fois
» réellement à cette paix générale dont le nom
» profané a fait couler tant de sang.

» Je suis né dans cette belle France que vous
» vous gouvernez, Sire; sa gloire et sa prospérité
» ne peuvent jamais m'être indifférentes. Mais, sans
» cesser de faire des vœux pour son bonheur, je
» défendrai, de toutes les facultés de mon âme, et
» les droits du peuple qui m'a appelé, et l'honneur
» du souverain qui a daigné me nommer son fils.
» Dans une lutte entre la liberté du monde et l'op-
» pression, je dirai aux Suédois : *Je combats pour*
» *vous et avec vous; et les vœux des nations libres*
» *accompagnent vos efforts.*

» En politique, Sire, il n'y a ni amitié ni haine;
» il n'y a que des devoirs à remplir envers les peu-
» ples que la Providence nous a appelés à gouverner.
» Leurs lois et leurs priviléges sont des biens qui
» leur sont chers, et si, pour les leur conserver, on
» est obligé de renoncer à d'anciennes liaisons et
» à des affections de famille, un prince qui veut
» remplir sa vocation ne doit jamais hésiter sur le
» parti à prendre. »

Feignant ensuite de se tromper sur l'interpré-
tation d'un passage de la note du duc de Bas-
sano, où ce ministre représente une guerre entre

la France et la Suède comme une guerre civile, le prince royal de Suède poursuit :

« M. le duc de Bassano ajoute que Votre Majesté » ne changera pas de système, et qu'elle repoussera, » de tous ses vœux, une guerre qu'elle considérerait » comme une guerre civile; ce qui indique que » Votre Majesté veut retenir la Poméranie suédoise, » et qu'elle ne renonce pas à l'espoir de comman- » der à la Suède, et d'avilir ainsi, sans courir au- » cun risque, le nom et le caractère suédois. Par le » mot de guerre civile, Votre Majesté désigne sans » doute la guerre entre les alliés; or, on sait le sort » qu'elle leur destine. Mais que Votre Majesté se » rappelle le mécontentement qu'elle fit éclater, en » apprenant l'armistice que j'accordai à cette brave » nation, en avril 1809, et elle y trouvera la preuve » de la nécessité où ce pays s'est vu réduit de faire » tout ce qu'il a fait jusqu'à présent, pour conser- » ver son indépendance et se préserver du danger » où l'aurait entraîné votre politique, Sire, s'il l'eût » moins connue. »

Voici comment aurait fini cette fameuse lettre :

« Quant aux menaces que contient la note du duc » de Bassano, et aux quarante mille hommes que » Votre Majesté veut donner au Danemark, je ne » crois point devoir entrer dans des détails sur ces » objets, d'autant plus que je doute que le roi de » Danemark puisse profiter de ce secours.

» Pour ce qui concerne mon ambition person-
» nelle, j'en ai une très-grande, je l'avoue. C'est
» celle de servir la cause de l'humanité, et d'assurer
» l'indépendance de la presqu'île scandinave. Pour
» y parvenir, je compte sur la justice de la cause que
» le roi m'a ordonné de défendre, sur la persévé-
» rance de la nation, et sur la loyauté de ses alliés.

» Quelle que soit votre détermination, Sire, re-
» lativement à la paix ou à la guerre, je n'en con-
» serverai pas moins, pour Votre Majesté, les senti-
» ments d'un ancien frère d'armes.

» CHARLES JEAN. »

Le prince royal se livrait aux derniers préparatifs de son expédition continentale, lorsqu'il apprit que l'ambassadeur de Russie à Copenhague, se prononçait contre la réunion de la Norvége à la Suède, disant hautement que cette réunion n'entrait pas dans les vues immédiates de l'empereur Alexandre. Cela était vrai. Soit que les récentes tergiversations de Bernadotte eussent altéré la confiance d'Alexandre, soit que ce monarque espérât détacher le Danemark de la cause de la France, sans avoir recours à une spoliation odieuse, il est certain que, dans ses négociations avec la cour de Copenhague, le cabinet russe n'avait pas encore dit un mot de la cession de la Norvége. Cette dérogation aux traités de Petersbourg et d'Abo, cette disposition persévérante en faveur du Danemark jetèrent Bernadotte dans un

véritable paroxysme de récriminations. Ses plaintes, ses reproches, ses lamentations, s'adressèrent alors à tout le monde. « S'il était possible, » écrivait-il à M. de Lowenhjelm, qu'après des » propos pareils, le prince Dolgorouki ne fût pas » désavoué et que les propositions du cabinet de » Copenhague, au lieu d'être éconduites, comme » elles le sont en Angleterre, fussent favorablement » reçues, quelles conséquences funestes n'aurions- » nous pas à craindre! L'entrevue d'Abo, *source et* » *présage des désastres qui ont frappé l'Empereur* » *Napoléon* et son armée, n'aurait-elle donc, pour » moi et pour la Suède, d'autres suites que l'amer- » tume et les ressentiments? Y a-t-il, en Europe, » un seul être pensant qui puisse se dissimuler » qu'après l'Angleterre, c'est la Suède qui, la pre- » mière, a parlé le langage de la liberté et de l'in- » dépendance des peuples. »

Bernadotte établissait ensuite que, sans la Suède, l'empire russe eût été rejeté en Asie; « que les Mos- » covites élevés et vieillis dans la haine contre les » Suédois, interrogent leur conscience et ils re- » connaîtront que, si la Suède n'avait pas été fer- » mement résolue à ne pas séparer sa cause de celle » de l'empereur Alexandre, et qu'elle eût adopté » un tout autre système, la Finlande aurait été sou- » levée et l'incendie communiqué jusqu'aux portes » de Pétersbourg, tandis que toutes les forces au-

» trichiennes et ottomanes auraient fondu sur les
» provinces avoisinant le Danube et la mer Noire,
» et auraient pu faire leur jonction, à Kalouga, avec
» l'armée de l'empereur Napoléon, en même temps
» que les Persans, profitant d'une conjoncture
» si avantageuse, auraient trouvé un champ libre
» pour pousser leur conquête et envahir toute la
» Géorgie (1).

Bernadotte s'adresse, en même temps, à la sensibilité de l'empereur Alexandre, dans le cœur duquel il sent, dit-il, la nécessité d'épancher le chagrin qu'il éprouve, en voyant Sa Majesté s'intéresser *si vivement au Danemark* et si peu à la Suède. « Sire,
» accoutumé à mille changements dans la suite des
» affaires et des événements, mon âme était forte-
» ment trempée à l'école de l'adversité et de la
» fortune; mon esprit et ma raison me représen-
» taient tout chanceux dans cette vie; mais nos
» traités avec Votre Majesté avaient acquis un tel
» caractère de foi auprès de moi, que je fus en-
» traîné à professer une espèce de culte, non-seu-
» lement pour ces mêmes traités, mais encore pour
» les paroles prononcées par Votre Majesté... Vous
» dire, Sire, que j'ai besoin que ma politique et
» mon cœur soient rassurés sur les résolutions que

(1) Lettre du prince royal au comte de Lowenhjelm, 11 avril 1813.

» prendra Votre Majesté, c'est dire que pour » exister *j'ai besoin de l'air que je respire* (1). »

Se tournant aussi vers le prince régent d'Angleterre, Bernadotte lui demandait, à mains jointes, cette Norvége tant désirée et dont la possession devait faire, de la Suède devenue puissance insulaire, *l'amie la plus constante* de la Grande-Bretagne. Il me faut la Norvége, donnez-moi la Norvége, disait-il, et « libre alors de toute inquiétude sur l'avenir de » ma patrie, de mon roi et de mon fils, mon âme » pourra se livrer tout entière à la cause commune. » Du reste le *cœur* du prince royal ne voyait pas pourquoi l'Angleterre n'aurait pas, elle aussi, un lot dans les dépouilles de l'Allemagne. « J'avoue à » Votre Altesse Royale, que je regarderais comme » un de mes plus beaux titres de gloire, si, après » avoir, dans les temps antérieurs, dû traiter l'élec- » torat de Hanovre en ennemi, je pouvais être assez » heureux pour partager la *gloire* de le rendre au- » jourd'hui à un souverain pour lequel j'ai vu de » près la touchante affection de ses sujets (2). »

Plus tard, nous verrons le prince royal, réclamant toujours l'exécution des promesses de la Russie, déclarer à l'empereur Alexandre, qu'en se résignant à des sacrifices nouveaux, il n'a pas entendu se dé-

(1) Lettre de Bernadotte à Alexandre, Stockholm 7 avril 1813.

(2) Lettre de Bernadotte au prince régent d'Angleterre, 15 avril 1813.

sister des prétentions de la Suède sur la Norvége, et que, si la coopération du Danemark est acceptée par les généraux russes, sans que la cour de Copenhague ait accédé aux bases qu'il propose, *alors il sera, par le fait, dégagé de tout ce que son empressement à être utile à la cause générale, a pu lui dicter dans les circonstances actuelles* (1).

Mais n'anticipons pas sur les événements qui vont se dérouler.

Au moment où tous les échos retentissaient des plaintes de Bernadotte, il n'était plus au pouvoir de ce prince de résister au courant qui l'entraînait. Déjà la majeure partie de ses troupes avait débarqué en Allemagne et pris position en Poméranie. Dix mille hommes, prêts à faire voile pour le continent, étaient rassemblés aux environs de Carlscrona. Un autre corps de vingt-cinq mille hommes, sous les ordres du comte d'Essen, observait la Séélande et la Norvége; tout était en armes dans le royaume et les événements marchaient avec une telle rapidité, que la politique d'expédients n'était plus de saison : il fallait se décider pour l'un ou pour l'autre des systèmes qui se disputaient l'Europe, ou s'exposer à être broyé entre deux colosses.

Bernadotte s'embarqua pour le continent germanique.

---

(1) Lettre du prince royal à l'empereur Alexandre, 21 mai 1813.

CHAPITRE XIII.

Mécomptes de Bernadotte en arrivant en Allemagne. — Sa situation. — — Ses plaintes. — *Il a sacrifié à Alexandre ses chances au trône de France*. — Il s'adresse à l'Angleterre. — Ses flatteries pour ce prince. — *Vos ennemis sont les miens*. — Colère de Bernadotte, en apprenant l'armistice du 5 juin. — Il considère tout accommodement avec la France, comme fatal aux intérêts de l'Europe. — Lettre à Alexandre. — Duplicité. — Entrevue de Trachenberg avec Alexandre et Frédéric-Guillaume. — Conférences. — Bernadotte se prononce contre la modération des alliés, à l'égard de la France. — Il trace un nouveau plan de campagne. — Une armée de cent mille hommes est placée sous ses ordres. — Il revient à Stralsund. — Entrevue avec Moreau.

Ce fut le 18 mai 1813 que le prince royal de Suède débarqua à Stralsund, où l'attendaient de nouveaux et cruels mécomptes. Les lettres d'Alexandre lui avaient renouvelé l'assurance que les trente-cinq mille hommes si long-temps, si vivement et si vainement attendus, seraient enfin placés sous ses ordres dans le courant d'avril. Vingt-sept mille Prussiens et la légion allemande à la solde de l'Angleterre, devaient également se joindre aux troupes suédoises. Et cependant pas un soldat russe, allemand ou anglais n'était encore à la disposition de Bernadotte, qui se trouvait ainsi isolé sur le continent et réduit à ses propres forces incomplétement réunies.

De plus, le prince royal, à qui il était naturel que la direction supérieure des affaires dans le nord de l'Allemagne fût confiée, y trouva un gouverneur-général, M. d'Alopéus, institué par la Russie et la Prusse, sans le concours de l'Angleterre ni de la Suède. Enfin, Bernadotte avait lieu de croire que la coalition avait pris un parti décisif à l'égard du Danemark, et il apprit, au contraire, qu'une négociation était pendante, à Londres, entre les alliés et le comte de Bernsdorff, ministre de la cour de Copenhague. Arguant des promesses qui lui avaient été faites par la Russie, cette cour demandait, pour prix de son accession à l'alliance du nord, non-seulement la garantie de ses possessions actuelles, mais encore l'acquisition de la Hollande et des villes anséatiques.

Ces diverses circonstances ouvrirent une nouvelle carrière aux griefs du prince royal. Le lendemain de son arrivée à Stralsund, il se plaignit à M. d'Alopéus, lui-même, de ce que l'empereur de Russie et le roi de Prusse n'avaient pas cru devoir le prévenir de sa nomination au gouvernement du nord de l'Allemagne. Bernadotte rendait justice au choix fait par ces deux souverains, mais il pensait que le roi de Suède et le régent d'Angleterre auraient dû, au moins, être consultés sur une affaire de cette importance. « A cet égard, disait-il, je vous parle » avec la franchise d'un soldat qui est fermement

» persuadé que la liberté de l'Allemagne ne sera » jamais conquise et assurée, si les puissances alliées » ne marchent de concert et ne se rappellent point » leurs engagements mutuels (1). »

Le 21 mai, le prince royal dépêcha le comte de Lowenhjelm au quartier-général d'Alexandre, pour porter ses plaintes à ce monarque, et savoir enfin à quelle époque s'effectuerait la jonction des trente-cinq mille Russes qui devaient passer sous son commandement. Renouvelant ses plaintes au sujet du Danemark, Bernadotte présentait l'occupation de la presqu'île danoise, comme une des plus impérieuses nécessités de la guerre. Par cette position vraiment militaire, Hambourg était garanti, les communications étaient assurées avec le Hanovre, l'extrême gauche de la grande armée française était prise à revers, et cette armée continuellement menacée par des opérations sur ses derrières; opérations qu'on pourrait porter, selon les circonstances, jusque vers l'Ost-Frise et la Hollande. Pour effectuer ces mouvements et réduire la cour de Copenhague, le prince royal réclamait à grands cris son corps auxiliaire russe; puis, revenant à ses lamentations accoutumées, il comparait la conduite de la Suède à celle du Danemark, relativement à la Russie. La Suède avait prévenu les événements en se

(1) Lettre du prince royal à M. d'Alopéus, Stralsund 19 mai 1813.

décidant contre la France; le Danemark, au contraire, n'avait fait que les attendre pour *bégayer, en tâtonnant, le langage de l'indépendance*; l'une avait rendu d'immenses services à la cause générale; l'autre, par la versatilité de sa politique, avait enchaîné depuis un an les opérations des alliés, et causé la retraite de la grande armée en Saxe, après le combat de Weissenfeld et la bataille de Lutzen. Si le Danemark n'avait pas toujours voulu transiger avec les chances de la guerre, lui, Bernadotte, se trouverait en ce moment sur la rive droite du Rhin, à la tête de quatre-vingt mille hommes, et la retraite des Français serait exposée à des dangers imminents, Napoléon serait perdu.

Le prince royal revenait encore, et sans cesse, sur ses premiers rapports avec la Russie. Il avait eu, disait-il, à choisir entre l'alliance d'Alexandre et la politique de son ancien frère d'armes, tout injuste qu'était cette politique; il avait pu devenir le lieutenant de Napoléon dans le Nord, et participer ainsi à l'asservissement général de l'Europe. Plus que cela: Bernadotte avait généreusement sacrifié à l'amitié d'Alexandre, ses chances éventuelles à la couronne de France. « Il m'était facile de juger que l'empe-
» reur Napoléon n'existant plus, son système tom-
» berait avec lui, et que je pouvais dès lors me con-
» sacrer tout entier à être utile à la grande commu-
» nauté européenne, en employant mes moyens et

» mon influence en France, pour déterminer cette » nation et son gouvernement à adopter un système » qui la renfermât dans le cercle de ses limites na» turelles. Ce rôle, le plus beau sans doute qui » puisse jamais tomber en partage à un mortel, ne » m'éblouit pas, et, malgré que je fusse convaincu, » qu'après la mort de Napoléon son empire appar» tiendrait au plus digne, et que, restant l'allié de » la France, j'y avais des droits comme les autres » lieutenants de cet illustre capitaine, je préférai » votre alliance. Affections de famille, impressions » de l'enfance, reconnaissance pour les soldats » français qui m'avaient élevé et auxquels je suis » redevable de ma gloire, tout, Sire, fut oublié » pour vous (1). »

S'adressant ensuite à l'Angleterre et à l'Autriche, Bernadotte leur envoyait aussi ses doléances. Il disait à l'Angleterre qu'il avait pu, parfois, douter que la politique de la Russie et de la Prusse coïncidât avec celle de la Grande-Bretagne et de la Suède, mais qu'il ne lui était jamais venu dans la pensée que le ministère anglais, ni le prince régent, voulussent l'aventurer en Allemagne comme un enfant perdu : « Et certes, ajoutait-il, ce » serait le cas, si je poussais mes opérations sur

(1) Lettre du prince royal de Suède à l'empereur Alexandre, Stralsund 21 mai 1813.

» l'Elbe, avec la totalité de mes troupes, dans un » moment où la Russie et la Prusse n'ont tenu aucun de leurs engagements, et dans des conjonctures aussi extraordinaires que celle où se trouve » l'état des affaires en Allemagne. » Puis, et afin sans doute d'alarmer l'Angleterre, il lui disait qu'on ne pouvait point exiger qu'il allât combattre pour une cause qui n'était plus celle de la Suède. Du moment où l'on se jouait des traités qui garantissaient la Norvége à cette puissance, devait-il en conscience faire couler le sang de ses compatriotes, pour assurer la Finlande à la Russie et ne rien obtenir en dédommagement ? Si sa confiance était moins absolue dans les principes du gouvernement britannique et dans la loyauté du généreux peuple anglais, il aurait déjà quitté un continent où il ne trouvait qu'égoïsme, présomption et duplicité, *excepté cependant de la part des Anglais*. Toutefois, Bernadotte désirait savoir si les subsides promis par cette puissance et qui, aux termes des traités, devaient être payés à la Suède aussitôt après le débarquement de son armée sur le continent, lui seraient continués ou non. Si ces secours lui arrivent, ainsi que les 30 mille Russes, il agira et l'empereur Napoléon regagnera difficilement les bords du Rhin ; mais, dans le cas contraire, il rentrera en Suède, pour ne s'y occuper que de la liberté et de l'indépendance de son pays. Cependant, et même dans cette der-

20.

nière hypothèse, tous ses efforts tendront à *ne jamais séparer les intérêts de la Suède de ceux de l'Angleterre*, et à *regarder toujours les ennemis de ce pays comme les siens*. Enfin Bernadotte insinuait au cabinet britannique, que la France venait de lui faire des propositions que ses principes d'honneur et de loyauté ne lui avaient point permis d'accueillir; mais s'il les avait acceptées, « la cause européenne » était perdue, les restes de l'armée russe détruits, » et l'empereur Napoléon plus puissant que jamais (1). »

En même temps Bernadotte écrivait à François II, que, sans rivalités et animées d'un égal esprit de bienveillance, l'Autriche et la Suède étaient appelées à soutenir le droit commun en Europe; que Sa Majesté Impériale devait être l'arbitre naturel des destinées de cette partie du monde; qu'il la conjurait de jeter le poids de sa puissante épée dans la balance, et d'écarter, par son influence, les obstacles qui s'opposaient encore à la coopération active des forces suédoises (2).

Les plaintes du prince royal de Suède s'adressaient à trop de monde à la fois, pour ne point compromettre son caractère; le rôle qu'il jouait dans

(1) Lettre du prince royal à M. de Rehausen, ministre de Suède à Londres, Stralsund 1er juin 1813.

(2) Voir, pièces justificatives n° 21, la réponse de François II.

ce moment était sans noblesse, sans franchise et sans dignité. Cependant, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'au point de vue de sa politique, son mécontentement était fondé. En effet, de la part des alliés il y avait du calcul dans les obstacles suscités à Bernadotte. On avait mis un grand prix à détacher ce soldat de la cause de la France; mais, une fois enchaîné à la coalition, on s'était rappelé, avec quelque effroi, l'origine de son élévation, la grandeur de sa renommée militaire, et l'on avait craint de laisser à un prince de fortune, la direction des esprits et des affaires dans le nord de l'Allemagne. Bernadotte avait commis la faute grave de prendre au sérieux les professions libérales de l'élève du républicain La Harpe, et d'émettre, dans ses effusions intimes avec Alexandre, des idées trop populaires, sur les principes qui devaient présider à la réorganisation des États germaniques. De là, et avant même son arrivée à Stralsund, la nomination d'un gouverneur-général du nord de l'Allemagne, les retards apportés à la réunion de forces trop considérables sous ses ordres, les craintes inspirées par l'isolement des positions militaires qu'il occupait sur les bords de la Baltique, et les obstacles de toute espèce à l'aide desquels on s'attachait à gêner ses premiers mouvements. Peut-être, aussi, l'appréhension de quelques réminiscences patriotiques, ne fut-elle pas étrangère à

ces difficultés : on voulait Bernadotte assez fort pour servir la coalition, mais pas assez pour imposer ses volontés.

Quoi qu'il en soit, le prince royal était livré à toutes ces inquiétudes, lorsqu'il reçut la nouvelle de l'armistice conclu, le 5 juin, entre la France, la Russie et la Prusse, sans la participation de l'Angleterre ni de la Suède. Voyant dans cet acte un nouvel oubli des égards qui lui étaient dus, Bernadotte s'en plaignit amèrement à l'empereur Alexandre. Il blâma, ensuite, la suspension d'armes comme une faute militaire et politique, et soutint, avec énergie, que ce premier pas vers un accommodement serait fatal aux intérêts de l'Europe; que la position de l'empereur Napoléon était trop aventurée, pour qu'il ne dût pas tout tenter en faveur de la paix; qu'on devait se prémunir contre sa tactique, plus active encore dans les négociations que sur le champ de bataille, et que lui accorder la paix ce serait *poser la pierre sépulcrale de l'Europe*. « Déjà, Sire, » ajoutait Bernadotte, Votre Majesté Impériale a vu » l'ancienne capitale de son empire consumée par » les flammes, au milieu des cohortes ennemies qui » étaient venues, des bords du Rhin, pour la conqué» rir. En cédant alors aux insinuations pacifiques » de l'empereur Napoléon, Votre Majesté n'aurait » aperçu, des ruines du Kremlin, que l'Europe » dans les fers. Elle résista aux intrigues et aux

» menaces ; la Russie fut délivrée et l'espérance ren-
» due au continent. Que la même marche, dans ce
» moment, soit couronnée du même succès ! Plus la
» crise actuelle est importante, et plus la concorde
» et la persévérance doivent devenir l'apanage des
» puissances alliées. Que tout intérêt particulier
» s'ajourne devant les grands intérêts de la cause
» dont nous sommes les défenseurs, et mes cal-
» culs m'assurent que nous en sortirons avec
» gloire (1). »

Bernadotte voulait qu'on employât les six semaines de l'armistice, à renforcer les armées, à concerter les mouvements et à agir *encore plus puissamment* sur le moral de la cour d'Autriche, pour l'entraîner dans la coalition. Quant à lui, si, avant l'expiration de l'armistice, son armée n'avait pas reçu des renforts qui l'égalassent, en nombre, à l'armée ennemie, il resterait derrière l'Oder ; mais, si les corps auxiliaires russes et prussiens étaient mis à sa disposition, il prendrait immédiatement l'offensive et se porterait sur le flanc gauche ou sur les derrières de l'armée française, afin de la forcer à venir à lui, et dégager ainsi l'armée russe et prussienne de Silésie et de Pologne. Alors cette armée, en suivant Napoléon, profiterait d'un moment opportun pour reprendre l'offensive et l'écraser.

---

(1) Lettre du prince royal à l'empereur Alexandre, 11 juin 1813.

Faisant allusion à une lettre qu'il avait reçue de l'empereur Alexandre, dans les derniers jours du mois de mai, et dans laquelle l'autocrate se montrait peu rassuré sur les intentions du prince royal, celui-ci lui écrivait : « Que Votre Majesté Impériale, rassurée sur » mes intentions et sur mes plans, comme j'espère » qu'elle le sera par cette lettre, n'y voie qu'un mo- » tif de plus de persévérer dans la noble lutte qu'elle » a entreprise, et qu'elle ne doute jamais de mon » amitié inaltérable. » La lettre de Bernadotte se terminait par cette fanatique glorification d'Alexandre : « Il faut venger et sauver l'Europe. Voilà, Sire, » votre vocation ; elle sera remplie, j'en atteste les » principes de Votre Majesté et les qualités émi- » nentes qui ont fixé sur elle mes premiers re- » gards et les yeux du monde. Que de vœux, que » de soupirs sont, dans ce moment, poussés vers le » camp impérial russe ! *Votre Majesté n'appartient* » *pas seulement à la Russie, mais à l'Univers*..... » La Prusse fait cause commune avec nous, l'Au- » triche est au moins neutre, et l'Allemagne nous » appelle ; elle s'arme, nous attend et nous conjure » de rester unis. »

Pendant les premiers jours de sa résidence à Stralsund, le prince royal entretint une correspondance très-active avec les souverains alliés, auxquels il prodiguait, tour à tour, les protestations du plus ardent dévouement. On vient de voir son fanatisme

pour Alexandre. Deux jours après, il écrivait au roi de Prusse, que ses sujets donnaient un exemple qui aurait beaucoup d'imitateurs; qu'il fallait profiter de cet élan sans en redouter nullement les suites, et que, dans la prospérité comme dans les revers, il se montrerait invariable dans ses principes. Toutefois l'admiration de Bernadotte, pour ses augustes alliés, n'était pas sans mélange; car, alors même qu'il leur adressait les félicitations les plus hyperboliques, il se louait fort peu de leur conduite, dans les rapports qu'il adressait à son souverain, le roi de Suède. Le 25 juin, par exemple, il écrivait à Charles XIII : « Jus-
» qu'à ce moment, il n'y a que l'Angleterre qui ait
» tenu ses engagements avec Votre Majesté. La
» Russie n'a encore mis à ma disposition que qua-
» tre mille chevaux commandés par Walmoden; et
» le roi de Prusse, pas un bataillon. Les malheurs
» qui pèsent sur cette monarchie, depuis six ans,
» ne doivent pas étonner, quand on réfléchit au peu
» de suite et de bonne foi qui accompagne les en-
» gagements de ce gouvernement. »

Cependant, pour en finir avec les tracasseries qui l'accablaient, et mettre un terme aux divergences d'opinion qui existaient entre ses alliés et lui, le prince royal avait demandé, dans les premiers jours de juin, une entrevue personnelle à l'empereur Alexandre et au roi de Prusse. Cette proposition ayant été acceptée, il arriva le 10 juillet

au château de Trachenberg, en Silésie, où Alexandre et Frédéric Guillaume l'avaient précédé de quelques jours. Les deux souverains abordèrent Bernadotte avec une froideur qui fut remarquée de tout le monde, et qui fit craindre un instant les résultats de cette rencontre. Mais, sur ces entrefaites, arriva à Trachenberg un courrier autrichien, porteur d'une lettre de François II, qui déclarait considérer la coopération des troupes suédoises et le concours du prince royal, comme une condition de succès pour la coalition (1). Cette opinion, hautement exprimée par une puissance de premier ordre, accrut l'importance personnelle de Bernadotte (2), et les conférences s'ouvrirent sous de meilleurs auspices.

Aux côtés de l'empereur de Russie et du roi de Prusse, se trouvaient les Walkonski, les Hardenberg, les Stadion, les Nesselrode, attentifs à étudier l'attitude et les paroles de ce Français qui venait pousser l'Europe contre la France. Le débat s'étant d'abord établi sur les motifs et le but de la guerre, il fut facile au prince royal de s'apercevoir que, peu confiants dans leurs propres ressources, les deux souve-

(1) Voir pièces justificatives, n° 21.

(2) On lit dans une biographie écrite sur les notes de Bernadotte : « Dès ce moment, le prince devint aimable, prévenant; on eût dit qu'il » n'avait jamais eu de griefs. S. A. R. n'en avait plus, en effet : l'amour- » propre froissé des deux souverains établissait la balance des antécédents » fâcheux. »

rains bornaient leur ambition à soustraire leurs États respectifs à la domination immédiate de Napoléon, et à forcer ce prince à abandonner l'Espagne. Ce double résultat constituait, en effet, le maximum des vœux et des espérances de la Russie et de la Prusse, à la réunion de Trachenberg. Bernadotte déclara, au contraire, que les vues de la coalition devaient aller plus loin; qu'une paix sans autre fruit que l'affranchissement de l'Espagne, ne présenterait aucune garantie de durée, et que, pour reconstituer l'Europe convenablement, il fallait au moins refouler Napoléon dans les anciennes limites de la France, telles qu'elles étaient à son avénement au pouvoir; assurer l'indépendance de la Hollande, de l'Italie et de Naples; organiser fortement l'Allemagne, et préserver à jamais les divers États de toute domination étrangère, par un pacte général de garanties réciproques. La Russie et la Prusse avaient encore trop peu de foi en elles-mêmes, pour rejeter ouvertement le système de Bernadotte; elles parurent donc partager ses principes et ses opinions, et le débat s'engagea sur le terrain des opérations militaires.

Quel plan de campagne adopterait-on, si, comme tout l'annonçait, la guerre recommençait à l'expiration de l'armistice? Telle fut la première question à résoudre. Après une longue discussion dont Bernadotte soutint tout le poids, les alliés, sur la

proposition et d'après les développements de ce prince, arrêtèrent le plan d'opérations dont voici le texte.

« Avant l'expiration de l'armistice, les armées » combinées doivent être rendues aux points ci- » dessous énoncés; savoir :

» Une partie de l'armée de Silésie, forte de quatre- » vingt-dix à cent mille hommes, se portera, quel- » ques jours avant la fin de l'armistice, par la route » de Landshut et de Glatz, par Jungbanzlau et Bran- » deis, pour se joindre, dans le plus court délai, à » l'armée autrichienne, afin de former avec elle, en » Bohême, un total de deux cent à deux cent vingt » mille combattants. L'armée du prince royal de » Suède, laissant un corps de quinze à vingt mille » hommes, contre les Danois et les Français, en ob- » servation vis-à-vis de Lubeck et de Hambourg, se » rassemblera, forte d'environ soixante-dix mille » hommes, vers Trenenbritzen, pour se porter, au » moment de l'expiration de l'armistice, vers l'Elbe, » et passer le fleuve entre Torgau et Magdebourg, » en se dirigeant sur Leipsig. — Le reste de l'armée » alliée en Silésie, fort de cinquante mille hommes, » suivra l'ennemi vers l'Elbe. Cette armée évitera » d'engager une affaire générale, à moins qu'elle » n'ait toutes les chances de son côté. En arrivant » sur l'Elbe, elle tâchera de passer le fleuve entre » Torgau et Dresde, afin de se joindre à l'armée du

» prince royal de Suède, ce qui fera monter celle-ci » à cent vingt mille combattants. Si, cependant, les » circonstances exigeaient de renforcer l'armée al» liée en Bohême avant que l'armée de Silésie fût » jointe à celle du prince royal de Suède, alors l'ar» mée de Silésie marchera sans délai en Bohême. — » L'armée autrichienne, réunie à l'armée alliée, » débouchera, d'après les circonstances, ou par Eger » et Hoff, ou dans la Saxe ou dans la Silésie, ou du » côté du Danube. — Si l'empereur Napoléon, vou» lant prévenir l'armée alliée en Bohême, marchait » à elle pour la combattre, l'armée du prince royal » de Suède tâchera, par des marches forcées, de se » porter, aussi vite que possible, sur les derrières » de l'armée ennemie. Si, au contraire, l'empereur » Napoléon se dirigeait contre le prince royal de » Suède, l'armée alliée prendrait une offensive vi» goureuse, et marcherait sur les communications de » l'ennemi, pour lui livrer bataille. Toutes les armées » coalisées prendront l'offensive, et le camp de l'en» nemi sera leur rendez-vous. L'armée de réserve » russe, sous les ordres du général Benigsen, s'a» vancera de la Vistule, par Kalich, sur l'Oder, dans » la direction de Glogau, pour être à portée d'agir » suivant les mêmes principes, et de se diriger sur » l'ennemi, s'il est en Silésie, ou de l'empêcher de » tenter une invasion en Pologne. Le blocus des » places de Dantzig, Modlin, Stettin, Custrin, Glogau;

» l'observation de Magdebourg, Wittenberg, Torgau » et Dresde, seront faits par la landwehr prussienne » et la milice russe. »

Ce plan de campagne était l'œuvre de Bernadotte, qui en développa les avantages avec un zèle si ardent, que l'empereur de Russie et le roi de Prusse demeurèrent convaincus que l'empereur Napoléon n'avait pas, en Europe, de plus dangereux ennemi que le prince royal de Suède. Alors toute incertitude cessa de leur part, et il fut convenu qu'une armée de cent mille hommes serait placée sous les ordres de ce fougueux athlète de la coalition. Cette armée, formée de quarante mille Prussiens, vingt-deux mille Russes, dix mille Anglais ou Hanovriens et trente mille Suédois, fut désignée sous le nom d'armée du nord de l'Allemagne. Les divisions russes, qui ne devaient joindre le corps suédois qu'après avoir été remplacées dans les positions qu'elles occupaient, furent immédiatement dirigées sur les frontières du Mecklenbourg. Le roi de Prusse quitta Trachenberg le 14 juillet, pour aller à Berlin presser la formation des troupes que ce monarque mettait sous les ordres de Bernadotte, et celui-ci retourna à Stralsund, pour s'y livrer aux préparatifs de la campagne.

Le prince royal se trouvait à Grabow, lorsque, le 2 août, une lettre de Moreau lui apprit que ce général venait de débarquer à Gothenbourg. On a

dit qu'en se rangeant parmi les ennemis de la France, Moreau avait obéi aux sollicitations personnelles de Bernadotte et de madame de Staël. Ce n'est point là un fait constaté; mais ce qu'il y a de certain, c'est que la question de savoir s'il ne convenait pas d'appeler le vainqueur d'Hohenlinden dans les rangs de la coalition, et de le donner pour compétiteur à Napoléon, fut longuement débattue aux conférences d'Abo (1). Maintenant, Moreau vint-il en Europe sur l'appel d'Alexandre ou de Bernadotte? C'est encore là un point historique qui ne peut s'éclaircir que par inductions. Mais il n'est pas exact, comme on a voulu l'établir, que ce général eut quitté l'Amérique *de son propre mouvement*, pour venir offrir son bras et ses talents aux ennemis de son pays. Voici, en effet, ce que Bernadotte écrivait à Moreau, une heure après avoir reçu la nouvelle de son arrivée dans un port suédois.

« Grabow, 2 août 1813.

« Il y a peu de temps que je reçus la lettre que » vous m'écrivîtes de l'Amérique. Vous me laissiez » entrevoir que votre départ était prochain, quoique » subordonné à quelques notions que vous atten» diez incessamment. Celle qui m'annonce votre ar» rivée à Gothenbourg, vient de me parvenir et m'a

(1) Voir chapitre XI, page 259.

» fait le plus grand plaisir. Je m'empresse d'envoyer » auprès de vous l'aide-de-camp général du roi, » M. le comte Gyllenshold, pour vous porter mes » félicitations sur votre heureuse arrivée et vous » assurer de toute la satisfaction que j'éprouve d'ê- » tre à même de vous renouveler l'expression des » sentiments que vous m'avez toujours connus pour » vous. J'ai du plaisir à penser que le général Mo- » reau sera avec le prince royal de Suède, ce qu'il » fut toujours avec le général Bernadotte.

» Le motif qui vous a porté à passer sur le con- » tinent, est celui qui anime les puissances du Nord. » Malgré la justice de notre cause et l'opinion favo- » rable qui nous précède, nous ne nous dissimulons » point que les ressources immenses dont l'empe- » reur Napoléon peut disposer, sont de nature à » rendre la lutte meurtrière et difficile à terminer. » J'espère néanmoins beaucoup de la réunion des » forces que les alliés ont mises en mouvement. Je » vais hâter mon retour à Stralsund, pour y jouir du » plaisir de vous embrasser et de vous communi- » quer tout ce que la politique présente d'intéres- » sant dans ces circonstances. »

Peu de jours après eut lieu, à Stralsund, l'entrevue de Bernadotte et de Moreau. Après une séparation de dix ans, ces deux généraux de la République se retrouvaient sur la terre étrangère, luttant de haine et d'émulation, pour frapper au cœur cette

France à laquelle ils devaient tout, naissance, richesse, honneur et gloire.

Bernadotte développa longuement son plan de campagne à Moreau qui ne l'approuva pas. Le général en chef de l'armée du Rhin voyait de graves inconvénients dans une ligne d'opération tracée entre la Baltique, l'Elbe et le Weser, au milieu de places fortes encore occupées par l'ennemi, et n'ayant d'autre point d'appui que Stralsund. Moreau pensait aussi que Berlin était trop rapproché des avant-postes français, pour songer sérieusement à défendre cette capitale. De son côté, le prince royal de Suède ne se dissimulait aucun des dangers de sa position militaire; il savait qu'elle était périlleuse, contraire à toutes les règles de la stratégie, mais justifiée par de puissantes considérations politiques. Selon lui, il devait tenir constamment sous sa main le nord de l'Allemagne; « car, supposons, disait-il, quelque grand revers, vous verriez un sauve-qui-peut universel, des paix précipitées, des engagements trahis, des alliés sacrifiés. » Moreau persistant dans son opinion, « Soit, répliqua Bernadotte, militairement parlant, vous avez raison; mais c'est comme prince suédois que je tiens à garder la ligne de Stralsund: triomphant ou battu, elle me conserve le chemin du Danemark, et c'est là que je dois chercher la Norvége; c'est là qu'au pis-aller je trouverai mon dernier allié, l'Angleterre. Enfin je ne suis pas

tenté de finir ma carrière dans les marais de la Pologne, ou comme Charles XII à Bender ; car, enfin, je ne vous le dissimule pas : perdre mon armée et me barrer le retour en Suède, ce serait perdre l'avenir de ce pays. »

Tout le système de Bernadotte, ses incertitudes, ses craintes, ses espérances étaient dans ces deux phrases. Moreau se tut, mais, après quelques instants de silence, il ajouta : « Je vous dois la vérité, je pense que vous serez battu. »

La jalousie s'était déjà glissée dans le cœur des deux généraux. Bernadotte lui-même a déclaré que Moreau, se croyant destiné au commandement en chef de la grande armée de Bohême, et voulant concentrer toute la guerre sous sa main, n'avait désapprouvé son plan de campagne que par amour-propre et rivalité.

D'accord pour déchirer le sein de la France, ces deux hommes étaient déjà séparés par l'ambition.... Et quelle ambition, grand Dieu !

Quels sont donc ces nouveaux Coriolans armés contre leur patrie ? Quelles persécutions ont-ils à lui reprocher ? Quel ressentiment légitime égare leur raison et tourmente leur âme ? Sont-ce des noms historiques, de vieux aristocrates, que le courroux populaire a jetés, pauvres et malheureux, sur les grands chemins de l'Europe ? Ont-ils vu les hôtels de leurs pères marqués à la craie rouge,

leurs manoirs féodaux réduits en cendre? Sans doute que, saisis d'un affreux désespoir, ils ont fui l'échafaud ou la lanterne, à travers mille périls et mille cris de mort, pour aller chercher une pierre où reposer leur tête proscrite?... Non, Bernadotte et Moreau sont deux enfants de la basoche, que la Révolution a tirés du néant, pris par la main et conduits à la plus haute fortune; les faits et les principes contre lesquels ils se révoltent, sont les faits et les principes qui firent leur puissance et leur illustration d'hier; la terre sur laquelle ils vont porter une guerre abominable, ne les a jamais comblés que de bienfaits, et le grand homme dont ils demandent la tête, a couronné celle de l'un et refusé celle de tous les deux au bourreau.

Après avoir joué un sot rôle dans les événements du 18 brumaire, Moreau avait reçu, du premier consul, le commandement de la plus belle de nos armées; rentré dans ses foyers, couvert des lauriers d'Hohenlinden, il avait entendu Napoléon proclamer cette victoire, comme l'une des plus glorieuses qui eussent illustré la valeur française (1); et lorsque, sans griefs personnels, sans passion politique, jouet de l'intrigue de deux femmes, le républicain Moreau, trop faible pour attaquer le pouvoir de front, trempa dans une conspiration royaliste, contre l'au-

(1) Voir pièces justificatives, n° 22.

torité et la vie de Bonaparte (1), avec Pichegru qu'il avait dénoncé au Directoire, avec Georges Cadoudal qui le méprisait, avec les Polignac qui ne l'estimaient pas, quelle fut, après tout, la vengeance de Napoléon? Il ouvrit à Moreau les portes de son cachot, acheta ses biens, les paya chèrement, et lui rendit la liberté de conspirer de nouveau.

Bernadotte avait moins encore que Moreau, le droit de se plaindre de la France et de l'Empereur. L'ingrate patrie de cet obscur sous-officier, en avait fait, en quelques mois, un général, un ministre, un homme opulent et célèbre. Napoléon, dans sa toute-puissance, l'avait élevé à la dignité de maréchal de l'Empire, de grand-feudataire de sa couronne, de prince millionnaire; et, après avoir couvert dix fois de sa miséricorde, ses intrigues et ses complots, il avait permis qu'une antique couronne tombât sur la tête du soldat parvenu, quoiqu'il pressentît que Bernadotte serait une de ses fatalités.

Voilà les reproches que les transfuges de Stral-

---

(1) Le 15 février 1804 Moreau fut arrêté. Le 17 l'ordre général de la garnison de Paris portait : « Cinquante brigands ont pénétré dans la capitale; Georges et le général Pichegru étaient à leur tête. Leur arrivée » avait été provoquée par un homme qui compte encore dans nos rangs, » par le général Moreau, qui fut remis hier à la justice nationale. Leur » projet, après avoir assassiné le premier consul, était de livrer la France » aux horreurs de la guerre civile et aux terribles convulsions de la » contre-révolution, etc. »

sund avaient le droit d'adresser à la France et à Napoléon. Et, cependant, attelés tous les deux au char de la coalition, ils vont se montrer au monde tels que la nature les a faits : ingrats, médiocres, vaniteux, sans cœur, et sans foi.



NOTES

ET

PIÈCES JUSTIFICATIVES

DU

TOME PREMIER.

N° 1. — Note de la page 19 du texte.

Proclamation du général Bonaparte adressée à l'armée d'Italie le 14 *juillet* 1797.

« Soldats ! c'est aujourd'hui l'anniversaire du 14 juillet. Vous voyez devant vous les noms de nos compagnons d'armes morts au champ d'honneur, pour la liberté de la patrie. Ils vous ont donné l'exemple. Vous vous devez tout entiers à la république ; vous vous devez tout entiers au bonheur de trente millions de Français ; vous vous devez tout entiers à la gloire de ce nom qui a reçu un nouvel éclat par vos victoires.

» Soldats ! je sais que vous êtes profondément affectés des malheurs qui menacent la patrie. Mais la patrie ne peut courir de dangers réels. Les mêmes hommes qui l'ont fait triompher de l'Europe coalisée, sont là. Des montagnes nous séparent de la France ; vous les franchiriez avec la rapidité de l'aigle, s'il le fallait, pour maintenir la constitution, défendre la liberté, et protéger les républicains.

» Soldats ! le gouvernement veille sur le dépôt des lois qui lui

est confié. Les royalistes, dès l'instant qu'ils se montreront, auront vécu. Soyez sans inquiétude, et jurons par les mânes des héros qui sont morts à côté de nous pour la liberté, jurons sur nos drapeaux, guerre implacable aux ennemis de la république et de la constitution de l'an III.

» BONAPARTE. »

N° 2. — NOTE DE LA PAGE 29.

Proclamations de Bernadotte, ministre.

Le premier soin de Bernadotte en entrant au ministère de la guerre, fut de ranimer les espérances de l'armée, de la garde nationale et des administrateurs. Il leur adressa simultanément des proclamations chaleureuses pour leur faire sentir la nécessité d'opposer une digue formidable aux ennemis de la France. Voici deux de ces proclamations.

(Aux conscrits.)

« Thermidor an VII.

» Le soldat de la monarchie était l'instrument aveugle de quelques caprices. Ses travaux n'avaient d'autre but que de raffermir un tyran sur son trône. Le soldat de la liberté n'est armé que pour défendre ses droits. C'est dans cette conscience qu'il trouve le mobile des grandes choses; la liberté en est le levier; c'est de ce mouvement créateur que sont nés les hommes célèbres dont s'honore maintenant la république. La coalition tremble de cet ascendant irrésistible; elle sait qu'il y a parmi vous des Bonaparte, des Hoche, des Joubert, des Championnet, et tant d'autres dignes émules, également terribles aux rois : tel de vous est appelé à renverser des trônes, tel autre doit maintenir la li-

berté dans sa patrie. Je vous ai révélé le secret de vos forces, vous voyez ce que doivent être à vos yeux les Autrichiens et les Russes. Quelle fut de tout temps la puissance de la France encore asservie? Quelle sera celle de la France devenue libre? »

(Aux administrateurs.)

« Administrateurs républicains, vous allez électriser cette masse redoutable de nouveaux défenseurs : vos devoirs ne se bornent pas là, vous devez la régulariser. La coalition frémit de cette réunion terrible; le royalisme s'agite partout, et nous cerne de ses conspirateurs : son premier triomphe serait de séparer les citoyens de leurs magistrats; le directoire consacre ses veilles à préparer la défense commune, le corps législatif va donner à la nation tout son ressort. Hommes libres, serrons-nous! Républicains, soyez énergiques, mais sages, et ne voyez d'ennemis que dans le royalisme. Le jour où nous connaîtrons la puissance de l'union, la coalition des rois aura disparu. »

N° 3. — NOTE DE LA PAGE 33.

Extrait du compte rendu par le général Bernadotte (ex-ministre de la guerre) de l'administration de ce département, depuis le 15 messidor an VII jusqu'au 29 fructidor suivant, présenté aux consuls de la république le 1er germinal an VIII.

« Le département de la guerre me fut confié le 15 messidor an VII; j'y suis resté jusqu'au 29 fructidor suivant, c'est-à-dire, *moins de deux mois et demi.*

» Au moment de mon entrée au ministère, l'armée d'Italie

avait été forcée d'abandonner le Mantouan, la Cisalpine, le Piémont. Le matériel de son artillerie était perdu; les remparts des places fortes de ces États et leur armement étaient tombés au pouvoir de l'ennemi. L'armée qui, deux ans auparavant, menaçait les murs de Vienne, était maintenant retranchée sur les Apennins liguriens, sans vivres, sans munitions, consternée. L'armée de Naples devait venir l'aider à reprendre l'offensive: la bataille de la Trebia, perdue malgré les efforts de son chef et la valeur héroïque des soldats, la priva de cet espoir. La chaîne des Alpes était occupée par l'ennemi; Briançon devenait de première ligne; une partie des départements des Hautes-Alpes et du Mont-Blanc était insultée; celui du Léman à la veille d'être attaqué; l'Helvétie, jusqu'à Zurich, était aux mains des Autrichiens; ils s'étaient emparés de la belle artillerie du camp retranché qui défendait cette ville. Le Bas-Rhin était dégarni de troupes; l'armée de Hollande n'était plus que de seize mille hommes; la Belgique sans défense; les places fortes du Nord dépourvues de tout approvisionnement; nos côtes sans soldats; l'Ouest recommençant sa rébellion; le Midi *tout à coup en feu;* une armée royale aussitôt levée dans la Haute-Garonne: telle était la situation militaire de la république.

» Ajoutez à ce tableau trop réel de malheurs accumulés, l'arriéré de la solde due à plusieurs corps depuis plus de six mois; le dénûment de toute espèce d'habillement, d'équipement et d'armement; les hôpitaux devenus les asiles des soldats nus et affamés, et ces asiles devenus de vastes tombeaux; le manque absolu de subsistances, l'abandon de tous les services, la désertion des fournisseurs, l'épuisement du trésor public, grevé de dettes tous les jours croissantes: abîme effrayant toujours plus difficile à combler par la conséquence fatale de la première impossibilité de s'acquitter. Qu'on juge si des remèdes ordinaires suffisaient pour réparer des maux tellement extraordinaires.

» Et cependant, en acceptant le ministère de la guerre, je ne

m'étais point dissimulé toute l'étendue de la mission qui m'était donnée ; mais né, pour ainsi dire, dans la guerre, élevé par celle de la liberté, je m'étais senti grandir avec ses périls et ses victoires. J'avais eu le bonheur de coopérer à quelques résultats que nos ennemis appelaient des miracles, et dont nous n'étions pas étonnés. Plein du souvenir de ces opérations jusqu'alors nouvelles, vivant dans la pensée de mes frères d'armes, je crus que peut-être on pourrait aussi, dans l'administration de la guerre, porter quelque réforme salutaire.

» Je ne m'étais donc pas non plus dissimulé que, devant attaquer tant d'intérêts fondés sur l'immoralité, je provoquerais toutes les clameurs de ces intérêts blessés.

» L'administrateur est celui qui sait non-seulement sentir, mais prévenir les besoins ; non-seulement créer les ressources qui lui manquent, mais sagement employer celles qu'il parvient à créer.

» Je ne rappellerai point que l'armée était épuisée de combats, les départements épuisés d'hommes et de denrées : il fallait livrer de nouveaux combats, il fallait solliciter encore des hommes et des denrées de toute espèce.

» Pour obtenir des secours si nécessaires et en même temps si difficiles, je n'ai vu qu'un moyen, celui de m'adresser au cœur des citoyens, de réveiller les courages assoupis.

» J'avais devant les yeux toujours le même exemple, celui des prodiges de nos armées ; j'avais appris de ma propre expérience le succès des appels faits, pendant la révolution, à la générosité infatigable des départements frontières ; j'avais vu, chose bien plus admirable encore, pendant les combats et même les retraites, des consolations exprimées avec l'accent du sentiment, électriser les soldats épuisés de fatigues et de besoins, et les soutenir puissamment.

» Des magistrats, qui avaient d'abord le plus hautement provoqué l'exercice que je faisais de ces moyens moraux, voulurent

tout à coup les abandonner. La nation recueillait déjà les premiers fruits du développement de l'enthousiasme. Je ne chercherai point les raisons de ce changement : qu'on regarde ce que j'ai pu faire, ce que j'ai dû faire, et qu'on juge ce que j'ai fait. Après avoir établi les résultats, qu'on juge encore, si on le veut, les intentions. Quatre-vingt-onze mille conscrits ont volé se ranger en bataillons ; la presque totalité a été immédiatement habillée, équipée, armée. J'ai obtenu la levée de quarante mille chevaux ; le bienfait de cette mesure peut s'apprécier aujourd'hui, puisque quinze mille sont déja parvenus aux remontes.

» On connaît les événements généraux. La Hollande a été sauvée, la rive gauche du Rhin préservée de toute insulte, les Russes exterminés en Helvétie ; la victoire est revenue sous les drapeaux de l'armée du Danube ; la ligne défensive a été maintenue entre les Alpes et les Apennins, malgré tous les malheurs arrivés à nos armes dans cette partie ; la coalition s'est divisée.

» Des républicains ont voulu penser que ce ressort moral, que j'avais rétabli dans les armées, n'aurait pas été indifférent aux succès brillants qui ont immédiatement suivi ma sortie du ministère et couronné la fin de la campagne : je suis loin de consentir à ce jugement. Lors même que je n'aurais pas été étranger à quelques combinaisons utiles, à la création d'une armée sur le Bas-Rhin, dont la diversion appela si heureusement le prince *Charles* hors de l'Helvétie ; lors même que j'aurais prévu l'attaque de nos places fortes, fait plus vivement exécuter l'approvisionnement de quelques-unes, et tourmenté le directoire exécutif pour qu'il s'occupât de donner des ressources à l'armée d'Italie, dont je lui annonçais la marche rétrograde, je refuserais encore la grande part qu'on veut me faire dans ces mémorables événements. Les ministres remplissent sans doute leurs devoirs, quand ils parviennent à nourrir, à habiller, à équiper les armées, à diriger quelques combinaisons favorables à la marche de leur ensemble ; mais j'aime à le proclamer : avant que la

gloire des batailles gagnées doive revenir aux ministres, elle appartient : 1° aux soldats généreux qui succombent tous les jours dans les combats ; 2° aux généraux intrépides qui savent électriser et conduire leur courage, » etc., etc.

N° 4. — NOTE DE LA PAGE 65.

Lettre du prince de Ponte-Corvo au major général Berthier.

« 13 octobre 1806. — 8 h. du soir.

« Le maréchal Davoust me communique à l'instant, monsieur le duc, votre lettre d'aujourd'hui, apportée par M. Pérignon, votre aide-de-camp. D'après son contenu, j'ai cru devoir arrêter le mouvement dont je vous ai rendu compte dans ma lettre datée de ce soir à six heures. Puisque vous ordonnez au maréchal Davoust de ne manœuvrer que dans l'hypothèse où le maréchal Lannes aurait été attaqué ce soir du côté d'Iéna, et que vous ajoutez que, l'attaque n'ayant pas eu lieu, il recevra les dispositions de l'Empereur pour la journée de demain, je dois penser que ces dispositions générales me parviendront ; je me détermine donc à arrêter mes troupes où elles se trouvent et à attendre de nouveaux ordres.

» J. BERNADOTTE. »

N° 5. — NOTE DE LA PAGE 96.

Décret du 21 *novembre* 1806.

« Napoléon, Empereur, etc.

» Considérant :

» 1° Que l'Angleterre n'admet point le droit des gens, suivi universellement par les peuples policés ;

» 2° Qu'elle répute ennemi tout individu appartenant à l'État ennemi, et fait en conséquence prisonniers de guerre, non-seulement les équipages des vaisseaux armés en guerre, mais encore les équipages des vaisseaux de commerce et des navires marchands, et même les facteurs de commerce et les négociants qui voyagent pour les affaires de leur négoce ;

» 3° Qu'elle étend aux bâtiments et marchandises de commerce et aux propriétés des particuliers, le droit de conquête qui ne peut s'appliquer qu'à ce qui appartient à l'État ennemi ;

» 4° Qu'elle étend aux villes et ports de commerce non fortifiés, aux havres et aux embouchures des rivières, le droit de blocus, qui, d'après la raison et l'usage de tous les peuples policés, n'est applicable qu'aux places fortes ;

» Qu'elle déclare bloquées des places devant lesquelles elle n'a pas même un seul bâtiment de guerre, quoiqu'une place ne soit bloquée que quand elle est tellement investie qu'on ne puisse tenter de s'en approcher sans un danger imminent ;

» Qu'elle déclare même en état de blocus des lieux que toutes ses forces réunies seraient incapables de bloquer, des côtes entières et tout un empire ;

» 5° Que cet abus monstrueux du droit de blocus n'a d'autre but que d'empêcher les communications et d'élever le commerce

et l'industrie de l'Angleterre sur la ruine de l'industrie et du commerce du continent ;

» 6° Que, tel étant le but évident de l'Angleterre, quiconque fait, sur le continent, le commerce des marchandises anglaises favorise par là ses desseins, et s'en rend le complice ;

» 7° Que cette conduite de l'Angleterre, digne en tout des premiers âges de la barbarie, a profité à cette puissance au détriment de toutes les autres ;

» 8° Qu'il est naturel d'opposer à l'ennemi les armes dont il se sert et de le combattre de la manière qu'il combat, lorsqu'il méconnaît toutes les idées de justice et tous les sentiments libéraux, résultat de la civilisation parmi les hommes ;

» Nous avons résolu d'appliquer à l'Angleterre les usages qu'elle a consacrés dans sa législation maritime.

» Les dispositions du présent décret seront constamment considérées comme *principe fondamental de l'Empire* jusqu'à ce que l'Angleterre ait reconnu *que le droit de la guerre est un et le même sur terre et sur mer ; qu'il ne peut s'étendre ni aux propriétés privées, quelles qu'elles soient, ni à la personne des individus étrangers à la profession des armes, et que le droit de blocus doit être restreint aux places fortes réellement investies par des forces suffisantes.*

» Nous avons en conséquence décrété et décrétons ce qui suit :

» Art. 1er. Les Iles Britanniques sont déclarées en état de blocus.

» Art. 2. Tout commerce ou toute correspondance avec les Iles Britanniques sont interdits ;

» Art. 3. Tout individu sujet de l'Angleterre, de quelque état ou condition qu'il soit, qui sera trouvé dans les pays occupés

par nos troupes ou par celles de nos alliés, sera fait prisonnier de guerre.

» Art. 4. Tout magasin, toute marchandise, toute propriété, de quelque nature qu'elle puisse être, sera déclarée de bonne prise.

» Art. 5. Le commerce de marchandises anglaises est défendu ; et toute marchandise appartenant à l'Angleterre ou provenant de ses fabriques est déclarée de bonne prise.

» Art. 6. La moitié du produit de la confiscation des marchandises et propriétés déclarées de bonne prise par les articles précédents, sera employée à indemniser les négociants, des pertes qu'ils ont éprouvées par la prise des bâtiments de commerce qui ont été enlevés par les croisières anglaises.

» Art. 7. Aucun bâtiment venant directement de l'Angleterre ou des colonies anglaises, ou y ayant été depuis la publication du présent décret, ne sera reçu dans aucun port.

» Art. 8. Tout bâtiment qui, au moyen d'une fausse déclaration, contreviendra à la disposition ci-dessus, sera saisi, et le navire et la cargaison confisqués comme s'ils étaient propriétés anglaises.

» Art. 9. Notre tribunal des prises de Paris est chargé du jugement définitif de toutes les contestations qui pourront survenir dans notre empire et dans les pays occupés par l'armée française, relativement à l'exécution du présent décret. Notre tribunal des prises à Milan sera chargé du jugement définitif desdites contestations qui pourront survenir dans l'étendue de notre royaume d'Italie.

» Art. 10. Communication du présent décret sera donnée, par notre ministre des relations extérieures, aux rois d'Espagne, de Naples, de Hollande et d'Étrurie et à nos autres alliés dont les sujets sont victimes, comme les nôtres, de l'injustice et de la barbarie de la législation maritime anglaise. »

N° 6. — Note de la page 124.

Lettre du prince de Ponte-Corvo au major-général.

« Retz, le 6 mai 1809.

» . . . . Votre Altesse m'avait autorisé à appeler à mon corps d'armée, la division Dupas ; mais elle a reçu le même jour un ordre contraire. Depuis, Votre Altesse m'a annoncé que je trouverais, en marchant sur Ratisbonne, des troupes françaises et des renforts. Je n'ai cependant encore aucun avis que des troupes doivent se joindre à moi ; et chaque jour, j'éprouve de plus en plus, combien il serait essentiel que l'armée saxonne fût appuyée et stimulée par l'exemple de troupes un peu plus aguerries qu'elles ; cela me paraît indispensable, surtout étant destinée à opérer isolément sur le flanc de la grande armée. J'invite Votre Altesse à rappeler à l'attention de Sa Majesté, un objet qui intéresse réellement le bien de son service, et de me dire si je dois compter ou non sur quelques renforts de troupes françaises.

» J. Bernadotte. »

N° 7. — Note de la page 124.

Autre lettre du prince de Ponte-Corvo au major-général.

« Au camp de Lintz, le 28 mai 1809.

» Prince,

» M. Deveau vient de me remettre la lettre que Votre Altesse m'a écrite d'Ebersdorf, sous la date du 26 mai. — Votre Altesse a maintenant reçu ma dernière lettre, par laquelle je lui exposais l'impossibilité où je me trouve, d'attaquer l'ennemi. J'ai l'honneur de lui répéter que je croirais commettre une faute militaire très-grave, si je sortais de mes positions devant Lintz. L'ennemi est sur mon front et sur mes deux flancs, le long du Danube. Le général Kollowrath a reçu, depuis l'affaire du 17, des renforts de la Bohême, et il vient encore d'arriver à Zwettel, dix mille hommes détachés de l'armée du prince Charles. — Si je marche en avant, je ne puis pas répondre qu'une colonne ennemie ne pénètre, par la droite et par la gauche, jusqu'au pont de Lintz. Votre Altesse peut vérifier ma position sur la carte. J'ai devant moi un pays hérissé de montagnes, où l'ennemi, retranché et barricadé, peut, avec peu de monde, disputer longtemps le passage. Il faudrait donc, pour déboucher d'ici avec quelque espérance de succès, un corps plus nombreux que le mien, et surtout des troupes aguerries, et des généraux expérimentés pour diriger les diverses colonnes. — Les Saxons, je le répète, sont hors d'état d'agir isolément; et il n'y aucun de leurs généraux à qui je puisse confier une opération détachée. Je prie Votre Altesse de mettre ma situation sous les yeux de

l'Empereur. Il m'est impossible, pour le moment, de rien entreprendre d'offensif, sans compromettre le pont de Lintz, auquel je pense que Sa Majesté tient avant tout. Si j'avais huit à dix mille Français, je pourrais encore tenter quelque chose; sans garantir de grands succès, j'aurais du moins à compter sur l'énergie et l'expérience de ces troupes; mais, je le répète, avec les Saxons, je ne puis rien. Si l'ennemi vient à m'attaquer avec les forces qu'il a, de beaucoup supérieures aux miennes, je me regarderais comme fort heureux de pouvoir maintenir ma position. Dans tous les cas, Sa Majesté peut être certaine que je ferai mon devoir.

» J. BERNADOTTE. »

P.-S. — On a trompé Votre Altesse, quand on lui a dit que le général Kollowrath n'était pas devant moi; il n'a pas cessé d'y être; il a aujourd'hui son quartier-général à Léonfelden, en arrière de ses camps d'Hirschlag et d'Helmansed. Il se lie avec les troupes qui sont à Haslach. Quant au général Jellachich, que Votre Altesse croit sur la rive gauche du Danube, il était ces jours derniers en Styrie et a dû se retirer par le Buren.

N° 8. — NOTE DE LA PAGE 126.

Le major-général au prince de Ponte-Corvo.

« Ile Napoléon, 3 juillet 1809; midi.

» L'Empereur ordonne, prince, que vous fassiez déboucher, ce soir, à onze heures et demie, votre corps d'armée de manière à ce qu'il soit tout à fait passé avant le jour. Vous laisserez ou vous renverrez à Schœnbrunn, tous les chevaux éclopés, bagages inutiles,

magasins, femmes et en général tous les embarras et ce qui ne combat point. Venez vous-même, prince, dans la journée, reconnaître le lieu où vous devez placer votre corps d'armée; ce sera du côté des marais près du pavillon bleu. Faites placer vos troupes en colonne par régiment, et leur artillerie derrière eux. Veillez à ce que votre cavalerie et tous vos chevaux prennent du vert pour les journées du 4 et du 5, attendu qu'alors personne ne pourra plus repasser les ponts. Ces ambulances, les caissons, les équipages militaires chargés de pain passeront cette nuit et viendront se placer près de la manutention, par corps d'armée, et sans dépasser les ouvrages. Je donne des ordres pour qu'on distribue demain le pain et l'eau-de-vie à l'armée pour les journées du 5 et du 6.

» ALEXANDRE. »

N° 9. — NOTE DE LA PAGE 176.

Forme de Gouvernement établie par les États de Suède, et acceptée par le roi le 6 *juin* 1809.

§ 1er. — Le royaume de Suède sera gouverné par un roi, et sera une monarchie héréditaire, suivant l'ordre de succession pour les descendants mâles d'un roi décédé, que les États auront fixé.

§ 2. — Le roi doit toujours être de la pure doctrine évangélique, telle qu'elle est interprétée dans la confession d'Augsbourg, et reçue par le décret du synode d'Upsal de l'année 1593.

§ 3. — La majesté du roi doit être maintenue sacrée et en vénération, ses actions seront exemptes de toute censure.

§ 4. — Il appartient au roi de gouverner seul le royaume de la manière dont il est statué par cette forme de gouvernement. Il prendra cependant les informations et les avis d'un conseil

d'État, dans les cas indiqués ci-dessous. Le roi choisira, pour former ce conseil, des hommes éclairés, expérimentés, intègres et généralement estimés, nés Suédois, nobles ou non nobles, et professant la pure doctrine évangélique.

§ 5. — Le conseil d'État doit être composé de neuf membres, qui auront le droit d'assister à toutes les délibérations ayant lieu dans le conseil, savoir : un ministre d'État de la justice, qui en même temps sera toujours membre de la haute cour du roi ; un ministre d'Etat pour les affaires étrangères ; six conseillers d'Etat, dont au moins trois doivent avoir rempli des charges civiles ; et le chancelier de la cour. Chaque secrétaire d'Etat, ou celui qui le remplace dans ses fonctions, aura voix et séance au conseil d'Etat, lorsqu'il aura des rapports à présenter, ou lorsque le roi y fera discuter des objets étant de son ressort. Père et fils, ou deux frères, ne pourront pas à la fois être membres permanents du conseil d'Etat.

§ 6. — Il doit y avoir quatre secrétaires d'Etat, savoir : un pour le département de la guerre, un pour le département des affaires camérales (1), de l'agriculture, des mines, et des autres objets d'administration intérieure et civile qui s'y rapportent ; un pour le département des finances, du commerce intérieur et extérieur, et des manufactures ; un pour les objets qui concernent la religion, l'église, l'instruction publique, et la police des pauvres.

§ 7. — Le roi fera proposer et décidera dans le conseil d'Etat toutes les affaires relatives au gouvernement, excepté les affaires

---

(1) Par les affaires *camérales* on entend, suivant l'acception de ce mot reçue en Suède, celles qui sont du ressort du corps administratif appelé le collége de la chambre, savoir : tout ce qui concerne le cadastre et les papiers terriers, le mode de perception des impôts fonciers, et en général la partie exécutive de l'économie du fisc.

diplomatiques, ou celles qui concernent les relations du royaume avec les puissances étrangères, et les objets du commandement militaire, par lesquels on entend ceux dont le roi a soin immédiatement, en sa qualité de chef suprême des forces de terre et de mer.

§ 8. — Dans les affaires sur lesquelles le conseil d'Etat doit être entendu, le roi ne prendra point de décision, s'il n'y a trois conseillers d'Etat présents, ainsi que le secrétaire d'Etat du ressort duquel est l'affaire, ou celui qui le remplace dans ses fonctions. Tous les membres du conseil d'Etat, lorsqu'ils n'ont point d'empêchement légitime, doivent être présents à toutes les affaires d'une étendue et d'une importance majeure, qui, suivant les tableaux qui leur en seront communiqués, sont portées devant le conseil d'Etat et concernent l'administration générale du royaume. Telles sont les questions et les projets relatifs à la création de nouveaux règlements généraux, à la suppression et au changement de ceux qui ont été précédemment en vigueur, à de nouveaux établissements à faire pour des branches particulières d'administration, et autres de même nature.

§ 9. — Il sera tenu un procès-verbal de toutes les délibérations qui auront lieu devant le roi dans le conseil d'Etat. Les ministres d'Etat présents, les conseillers d'Etat, le chancelier de la cour, les secrétaires d'Etat ou leur suppléants, ne pourront nullement se dispenser de déclarer et expliquer leurs opinions; mais il est réservé au roi seul de décider. Si jamais le cas inattendu avait lieu, que la décision du roi fût ouvertement contraire à cette forme de gouvernement ou au code des lois du royaume, il sera du devoir des membres du conseil d'Etat d'y opposer de fortes représentations. S'il ne se trouve point d'opinion particulière consignée au procès-verbal, ceux qui ont été présents seront censés avoir appuyé le roi dans la résolution qu'il a prise. Les membres du conseil d'Etat seront responsables de leurs conseils, comme il est statué ultérieurement dans le § 106.

§ 10. — Après que les éclaircissements nécessaires auront été requis et obtenus des colléges administratifs (1) et des employés compétents, les affaires seront préparées pour être portées devant le roi dans le conseil d'Etat, par le secrétaire d'Etat à qui en appartient le rapport, ou son suppléant, et par huit hommes habiles et intègres, quatre nobles et quatre non nobles, lesquels seront constitués par le roi, pour former un comité préparatoire des affaires publiques, de manière que ceux des membres de ce comité qui auront d'autres charges et emplois les conserveront. Sur toutes les affaires portées devant ce comité préparatoire, le rapporteur et les autres membres consigneront au procès-verbal, qui y sera tenu, leurs opinions, lesquelles seront ensuite mentionnées devant le roi dans le conseil d'Etat.

§ 11. — Le roi pourra faire préparer et diriger les affaires qui concernent les relations extérieures, comme il le jugera le plus convenable. Il appartient au ministre d'Etat pour les affaires étrangères de faire le rapport de ces affaires au roi en présence du chancelier de la cour, ou, si celui-ci ne peut être présent, de quelque autre des membres du conseil d'Etat. Si le ministre d'Etat est absent, le rapport sera présenté par le chancelier de la cour, ou par celui des membres du conseil d'Etat que le roi appellera également en ce cas. Lorsque le roi aura entendu les avis de ces employés, consignés au procès-verbal, et dont ils deviennent responsables, le roi donnera sa résolution en leur présence : le procès-verbal devant être dressé par le chancelier de la cour, ou par celui que le roi désignera. Des résolutions ainsi prises, il sera communiqué au conseil d'Etat ce que le roi jugera convenable, afin que

---

(1) Tels sont actuellement : le collége de la guerre, l'administration de la marine, la direction de la chancellerie, le collége de la chambre, le comptoir d'État, le collége des mines, le collége du commerce et la cour de révision des comptes.

le conseil soit ainsi au fait de cette partie de l'administration.

§ 12. — Il appartient au roi de faire des traités et des alliances avec les puissances étrangères, après avoir, conformément à l'article précédent, entendu sur ces objets le ministre des affaires étrangères et le chancelier de la cour.

§ 13. — Si le roi veut entreprendre une guerre ou faire la paix, il assemblera en conseil d'Etat extraordinaire les ministres d'Etat, les conseillers d'Etat, le chancelier de la cour et tous les secrétaires d'Etat; leur présentera les motifs et les circonstances qu'il s'agira de prendre en considération, et demandera leur avis, qu'ils donneront chacun en particulier, pour être inscrit dans le procès-verbal, sous la responsabilité que détermine le § 107. Le roi aura ensuite le pouvoir de prendre et d'exécuter la résolution qu'il jugera la plus utile au royaume.

§ 14. — Le roi a le commandement suprême des forces de terre et de mer du royaume.

§ 15. — Le roi décidera des objets relatifs au commandement militaire, en présence de celui à qui il en aura confié la direction générale. Lorsque ces objets sont présentés pour la discussion, cet employé est tenu, sous sa responsabilité, de déclarer son opinion sur les entreprises que forme le roi, et, si son opinion ne s'accorde pas avec la résolution du roi, de faire consigner ses représentations et ses conseils dans un procès-verbal que le roi certifiera en le paraphant. Le susdit employé trouve-il que ces entreprises sont d'une direction ou d'une étendue hasardeuse ou fondées sur des moyens d'exécution soit incertains ou insuffisants, il appuiera en outre sur ce que le roi veuille appeler pour cet objet un conseil de guerre de deux ou d'un plus grand nombre d'employés militaires présents, des grades supérieurs; sauf néanmoins au roi d'avoir égard, selon que bon lui semblera, à la proposition de l'établissement d'un conseil de guerre, et, si cette proposition est agréée, aux avis de ce conseil, consignés dans un procès-verbal.

§ 16. — Le roi doit appuyer et favoriser la justice et la vérité, prévenir et empêcher la violence et l'injustice, ne point léser, ni permettre de léser, qui que ce soit dans sa vie, son honneur, sa liberté personnelle, ou son bien-être, s'il n'est légalement convaincu et condamné ; ne point ôter, ni permettre qu'il soit ôté à qui que ce soit, de ses biens meubles ou immeubles, sans procédure et jugement dans l'ordre prescrit par les lois et statuts de Suède ; ne troubler la paix de personne dans son domicile, ni permettre qu'elle soit troublée ; ne reléguer personne d'un lieu à un autre ; ne forcer la conscience de personne, ni permettre qu'elle soit forcée, mais maintenir chacun dans le libre exercice de sa religion, aussi long-temps qu'il ne trouble point le repos public, ou ne donne du scandale. Le roi fera juger chacun par le tribunal dont il relève selon la loi.

§ 17. — La prérogative royale de rendre la justice sera conférée à douze hommes versés dans la connaissance des lois, nommés par le roi, et dont six nobles et six non nobles, qui se seront acquittés de ce que les règlements prescrivent à ceux qui sont employés dans les charges de judicature, et qui, dans cette carrière, auront donné des preuves de connaissance, d'expérience et d'intégrité. Ils porteront le titre de conseillers de justice, et formeront le tribunal suprême du roi.

§ 18. — Il sera également du ressort de ce tribunal de juger toutes les demandes de reprise d'instance et de restitution en entier.

§ 19. — S'il vient au roi, de la part des tribunaux et des employés, des demandes en explication du vrai sens de la loi, dans les cas qui sont du ressort des juges, il appartiendra aussi au tribunal suprême de donner les explications demandées.

§ 20. — En temps de paix, les affaires qui sont portées devant le roi de la part des tribunaux militaires, seront discutées et décidées par le tribunal suprême. Deux membres militaires du conseil d'Etat, que le roi choisit et constitue à cette fin, doivent

être présents à ces délibérations dans le tribunal suprême, et donner leur opinion. Ils seront récusables et responsables en leur qualité de juges; mais ils n'auront pas de traitement dans ces occasions. Le nombre des juges ne doit cependant pas être au delà de huit. — En temps de guerre, il sera procédé en pareil cas suivant le code militaire.

§ 21. — Le roi a deux voix dans la décision des affaires au rapport et à la discussion desquelles il juge à propos d'assister dans le tribunal suprême. Toutes les demandes en explication des lois doivent être communiquées au roi, et ses voix à leur sujet doivent être recueillies et comptées, lors même qu'il n'aura point pris part aux délibérations dans le tribunal suprême.

§ 22. — Dans le tribunal suprême les affaires de moindre importance pourront être discutées et décidées par cinq membres, ainsi que par quatre lorsque tous les quatre tombent d'accord sur la décision. Dans les affaires majeures il doit y avoir au moins sept membres pour porter un jugement. Il n'y aura pas à la fois en fonction plus de huit membres, quatre nobles et quatre non nobles. Dans toutes les affaires, il doit assister au moins deux conseillers nobles et deux non nobles.

§ 23. — Toutes les décisions du tribunal suprême seront expédiées au nom du roi, et avec sa signature, ou sous son sceau.

§ 24. — Les affaires judiciaires seront préparées pour le rapport au tribunal suprême, dans la révision inférieure de justice.

§ 25. — Il appartient au roi, dans les causes criminelles, de faire grâce, d'adoucir la peine capitale, et de rendre l'honneur, ainsi que les biens confisqués au profit de la couronne. Cependant le tribunal suprême sera entendu sur les requêtes à ce sujet, et le roi donnera sa résolution dans le conseil d'État. Il dépendra ensuite du coupable d'accepter la grâce que le roi lui accorde, ou de subir la peine à laquelle il a été condamné.

§ 26. — Lorsque des affaires judiciaires sont rapportées dans le conseil d'État, doivent être présents le ministre de la justice,

au moins deux conseillers d'État, deux membres du tribunal suprême, et le chancelier de justice, avec l'obligation de donner leurs avis au procès-verbal, ainsi qu'il est prescrit pour les membres du conseil d'État en général dans le § 9.

§ 27. — Le roi choisira, pour chancelier de justice, un homme versé dans la connaissance des lois, instruit et impartial et qui aura été employé dans les fonctions de juge. C'est à lui qu'il appartient, en sa qualité de premier procureur du roi, de faire valoir lui-même, ou par les fiscaux qui lui sont subordonnés, l'autorité du roi dans les affaires qui concernent la sûreté publique et les droits de la couronne, ainsi que d'avoir, de la part du roi, la surveillance sur l'exercice de la justice, et en cette qualité de poursuivre les juges et les employés pour les fautes par eux commises.

§ 28. — Il appartient au roi de nommer et constituer, en le conseil d'État, des hommes nés Suédois à toutes les charges et emplois supérieurs et inférieurs qui sont de nature que le brevet en est accordé par le roi ; devront néanmoins ceux à qui il appartient, avoir auparavant présenté les tableaux de candidats, dans les cas où de pareils tableaux ont été admis jusqu'ici. Il sera cependant libre au roi d'employer dans les charges militaires, des étrangers à grands talents excepté comme commandants des places fortes. Le roi aura, dans tous les avancements, égard uniquement au mérite des candidats et à leurs talents, mais non à leur naissance. Il ne sera nommé aux places de ministre d'État, de conseiller d'État, de conseiller de justice, de secrétaire d'État et aux autres emplois civils dans le royaume, ainsi qu'aux places de juges, que des hommes professant la pure doctrine évangélique.

§ 29. — L'archevêque et les évêques seront choisis comme ci-devant, et le roi nommera à ces places un des trois candidats proposés.

§ 30. — Le roi nommera, suivant l'usage observé jusqu'ici,

aux cures royales. Quant aux cures appelées consistoriales, les paroisses seront maintenues dans leur droit d'élection.

§ 31. — La bourgeoisie des villes continuera de jouir du droit de proposer, pour les places de bourgmestre, trois hommes capables dont le roi choisira un. Il sera procédé de même pour les places de conseillers et de secrétaire de la municipalité de Stockholm.

§ 32. — Les envoyés auprès des puissances étrangères et les employés aux missions diplomatiques seront nommés par le roi, en présence du ministre des affaires étrangères et du chancelier de la cour.

§ 33. — Lorsque des places, pour lesquelles les tableaux de candidats ont été dressés, doivent être données par le roi, les membres du conseil d'État émettront leur opinion sur les talents et le mérite des aspirants. Ils auront aussi le droit de faire d'humbles représentations contre les nominations du roi à d'autres places et emplois.

§ 34. — Les nouvelles charges déterminées dans la présente forme de gouvernement, savoir celles de ministres d'État, de conseillers d'État et de conseillers de justice, seront portées sur l'état du royaume, et ne seront remplies par aucune personne revêtue d'un autre emploi civil. Les deux ministres d'État sont revêtus des premières dignités du royaume. Les conseillers d'État vont de pair avec les généraux, et les conseillers de justice avec les lieutenants-généraux.

§ 35. — Le ministre d'État des affaires étrangères, les conseillers d'État, les présidents des collèges administratifs, le grand gouverneur, le sous-gouverneur et le lieutenant de police de la capitale, le chancelier de la cour, le chancelier de justice, les secrétaires d'État, les gouverneurs des provinces et des châteaux, les feld-maréchaux, les généraux et amiraux de tout grade, les adjudants-généraux, les premiers adjudants, les adjudants, les commandants des forteresses, les capitaines-lieute-

nants et les officiers des drabans, les colonels des régiments, les chefs en second des régiment des gardes à cheval et à pied, les lieutenants-colonels de la brigade du régiment du corps, les chefs de l'artillerie, des corps du génie, des arpenteurs et des ingénieurs hydrographes, les ministres et les envoyés et les agents de commerce auprès des puissances étrangères, ainsi que les fonctionnaires qui sont employés dans le cabinet du roi pour la correspondance étrangère et dans les missions diplomatiques, ont des places de confiance, dont le roi peut les destituer, quand il juge que le service de l'État le demande. Le roi fera cependant connaître de pareilles résolutions dans le conseil d'État, dont les membres sont tenus de faire d'humbles représentations, lorsqu'ils croient avoir des motifs qui les y appellent.

§ 36. — Ceux qui remplissent des places de judicature, tant supérieures qu'inférieures, ainsi que tous les employés et fonctionnaires, autres que ceux mentionnés dans le paragraphe précédent, ne peuvent, sans procédure et jugement préalable, être destitués par le roi, ni être nommés ou transférés à d'autres emplois, qu'à leur propre réquisition.

§ 37. — Il appartient au roi d'élever au rang et à la dignité de nobles, des hommes qui, par leur fidélité, leur courage, leur vertu, leur science et leurs services zélés, auront particulièrement bien mérité du roi et du royaume. Le roi pourra élever au rang de comte et de baron ceux qui en sont jugés dignes par de grands et éminents mérites. La noblesse et la dignité de comte et de baron, accordées par la suite, ne pourront échoir à d'autre qu'à celui qui a été anobli ou élevé en dignité, et, après lui, à l'aîné de ses héritiers mâles en ligne directe et descendante, et, à l'extinction de cette ligne, au descendant mâle le plus proche du chef, et ainsi de suite.

§ 38. — Toutes les expéditions et ordres émanés du roi, excepté pour les objets de commandement militaire, doivent, pour recevoir leur exécution, être contre-signés par le rapporteur,

qui sera responsable qu'ils sont conformes au procès-verbal. Si le rapporteur trouve quelque résolution du roi contraire à la présente forme de gouvernement, il fera à ce sujet des représentations dans le conseil d'État. Si le roi insiste néanmoins pour qu'une telle résolution soit expédiée, il sera du droit et du devoir du rapporteur de refuser son contre-seing, et en conséquence il se démettra de sa charge, qu'il ne reprendra plus avant que les États aient examiné et approuvé sa conduite. En attendant il sera maintenu dans la jouissance de son traitement et des autres revenus attachés au service.

§ 39. — Si le roi veut entreprendre un voyage dans l'étranger, il communiquera son dessein au conseil d'État en assemblée plénière, et en entendra l'avis à ce sujet, de la manière dont il est dit dans le § 9. Si ensuite le roi prend la résolution de voyager et l'exécute, il ne s'occupera pas du gouvernement du royaume et n'exercera pas le pouvoir royal pendant qu'il séjournera dans l'étranger, mais le conseil d'État conduira, durant l'absence du roi, le gouvernement en son nom, avec tous les droits qu'attribue au roi la présente forme de gouvernement. Cependant le conseil d'État ne pourra jamais accorder des titres de noblesse, ni élever au rang de comte ou de baron, ni distribuer des ordres de chevalerie ; de même que toutes les charges vacantes ne pourront être gérées que provisoirement par ceux que le conseil d'État aura constitués. Ce qu'il y aura à observer, si le roi reste au delà de douze mois hors du royaume, est statué dans le § 91.

§ 40. — Si le roi est malade au point qu'il ne s'occupe point du gouvernement, le conseil d'État en prendra la direction de la manière déterminée dans le paragraphe précédent.

§ 41. — Le roi sera majeur lorsqu'il aura dix-huit ans accomplis. Si le roi meurt avant que le successeur au trône ait atteint cet âge, le gouvernement sera dirigé par le conseil d'État, avec le pouvoir et l'autorité royale et au nom du roi, jusqu'à l'assemblée des États du royaume, et l'organisation de la régence qu'ils

auront nommée; le conseil prenant pour règle invariable la présente constitution.

§ 42. — Si le malheur arrivait, que toute la maison royale qui est revêtue du droit de succession au royaume, s'éteignît dans la ligne masculine, le conseil d'État conduira également le gouvernement, avec le pouvoir et l'autorité royale, jusqu'à ce que les États se soient réunis, qu'ils aient élu une nouvelle dynastie, et que le roi élu ait pris les rênes du gouvernement. — Dans tous les cas indiqués dans les quatre paragraphes précédents, tous les conseillers et secrétaires d'État doivent être présents dans le conseil d'État et donner leurs opinions.

§ 43. — Si le roi va à la guerre, ou fait un voyage dans les parties lointaines du royaume, il constituera quatre des membres du conseil d'État, et dans ce nombre le ministre d'État et de justice, pour conduire le gouvernement dans les affaires que détermine le roi. Relativement à celles qu'il décide alors lui-même, il sera procédé de la manière statuée dans le § 8.

§ 44. — Aucun prince de la maison royale, soit prince royal, prince héréditaire, ou autre, ne pourra se marier sans le su et le consentement du roi. Si cela arrive néanmoins, il aura perdu le droit de succéder au trône, et tant pour lui-même, que pour ses enfants et ses descendants.

§ 45. — Ni le prince royal, ni le prince héréditaire, ni les autres princes de la maison royale, n'auront des apanages, ni des charges civiles; cependant il pourra leur être conféré, suivant l'ancien usage, des titres de duchés et de principautés, sans droit aux provinces dont ils porteront le nom.

§ 46. — Le pays restera réparti en gouvernements subordonnés à l'administration provinciale ordinaire. Il ne pourra y avoir à l'avenir de gouverneur-général dans le royaume.

§ 47. — Les parlements (1) du royaume et tous les autres tri-

(1) C'est par cette dénomination qu'on cru a devoir désigner les deux

bunaux jugeront d'après la loi et les règlements ayant force de loi; les colléges administratifs du royaume, les gouvernements des provinces, et tous les autres corps d'administration, ainsi que les fonctionnaires supérieurs et inférieurs, devront remplir les fonctions et gérer les affaires de leur ressort conformément aux instructions, règlements et statuts qui ont déjà été donnés, ou qui pourront être donnés par la suite, obéir aux commandements et ordres du roi, se donner mutuellement la main pour leur exécution et pour celle de tout ce que demande d'eux le service du royaume: devenant responsables au roi, selon la procédure légale, si quelque chose est par eux négligé, ou traité d'une manière contraire aux lois.

§ 48. — La cour du roi est sous sa direction particulière, et il statuera à cet égard comme bon lui semblera. Le roi nommera à son gré aux places de sa cour, et en destituera de même.

§ 49. — Les États du royaume s'assembleront, en vertu de la présente loi fondamentale, lorsqu'il y aura cinq années écoulées depuis la diète tenue en dernier lieu. Dans le recès de chaque diète, les États détermineront le jour, où en conséquence ils s'assembleront de nouveau, et ils y feront entrer, en termes exprès, la convocation, avec les instructions nécessaires pour les élections des députés. Il sera cependant libre au roi de convoquer, avant ce temps, les États du royaume en diète extraordinaire.

§ 50. — Les diètes seront tenues dans la capitale du royaume, excepté dans les cas où cela est rendu impossible ou dangereux pour la liberté et sûreté des États, soit par l'approche de l'ennemi, soit par la peste, ou d'autres obstacles également graves. Le roi désignera, alors, de concert avec les députés des États à la banque et au bureau de la dette publique, un autre endroit,

---

tribunaux supérieurs de Suède et de Gothie, ainsi que le haut tribunal de guerre.

où les États s'assembleront, et les convoquera pour le temps qu'ils auront eux-mêmes déterminé auparavant.

§ 51. — Dans le cas où les États du royaume sont convoqués par le roi, ou par le conseil d'État, l'époque de commencement de la diète sera fixée après le trentième et dans l'espace du cinquantième jour depuis celui où les lettres de convocation auront été publiées dans les églises de la capitale.

§ 52. — Le roi nommera le maréchal de la diète, les orateurs de l'ordre de la bourgeoisie et de celui des paysans, ainsi que le secrétaire de l'ordre des paysans. L'archevêque sera toujours orateur de l'ordre du clergé.

§ 53. — Aussitôt que la diète aura été ouverte, les États éliront les comités qui devront préparer les affaires. Ces comités nécessaires à chaque diète sont : le comité *de constitution*, pour proposer ou recevoir les questions relatives aux changements dans les lois fondamentales, pour en référer aux États, et pour examiner les procès-verbaux du conseil d'État ; le comité *d'état* (des finances), pour connaître et présenter aux États la situation, l'administration et les besoins du fisc et du bureau de la dette publique ; le comité *de subside*, pour donner le projet de la répartition du subside ; le comité *de la banque*, pour revoir la gestion et la situation de la banque, et pour donner des instructions relatives à l'administration de cet établissement ; le comité *des lois* (de législation), pour rédiger les projets d'amélioration dans les lois civiles, criminelles et ecclésiastiques qui lui sont envoyés par les États en assemblée plénière, et le comité *général des griefs et d'économie*, pour désigner, par suite des affaires traitées dans les différents ordres, les défectuosités des mesures d'économie générale, et pour proposer les changements à y faire.

§ 54. — Si le roi demande aux Etats un comité particulier pour délibérer avec lui sur des affaires qui ne sont pas de la compétence des autres comités, et qu'il juge devoir être tenues

secrètes, les États choisiront un pareil comité, qui cependant n'aura pas le pouvoir de prendre des résolutions, mais se bornera à donner au roi des opinions sur les objets que le roi lui aura communiqués.

§ 55. — Les États ne pourront décider aucune affaire en présence du roi. D'autres comités des États que celui mentionné dans le paragraphe précédent, ne pourront point délibérer devant le roi.

§ 56. — Les questions générales, mises en avant dans les assemblées générales des Etats, ne pourront être accueillies pour une décision immédiate, mais seront remises au comité compétent, qui les discutera et donnera son rapport. Les projets des comités doivent d'abord être présentés aux assemblées générales des ordres, pour être adoptés ou rejetés sans changements ou additions. Si, dans les assemblées générales des ordres, il est fait des observations qui empêchent l'admission du projet, ces observations seront communiquées au comité, afin que le projet y soit ultérieurement revu et modifié. Lorsqu'un projet ainsi préparé est de nouveau soumis aux ordres, ils auront le droit de l'accepter, soit sans, soit avec des changements, ou de le rejeter totalement. Les questions sur les changements de quelques règlements dans les lois fondamentales, seront traitées ainsi qu'il suit. Si le comité de constitution appuie la proposition qu'un député lui aura soumise à cet effet, ou si le comité appuie ou dissuade de l'adoption d'une pareille proposition faite par le roi, l'opinion du comité sera envoyée, pendant le cours de la même diète, aux États-généraux pour en délibérer, mais non pour en décider. Si les Etats, en assemblée plénière, ne font point d'observations contre l'opinion du comité de constitution, elle sera valide comme une opinion émanée des Etats, dont on ne pourra décider qu'à la diète prochaine, et sur laquelle on ne prononcera alors que par *oui* ou par *non*, et de la manière prescrite par le § 75 du règlement des diètes. Mais si les États, en assemblée plénière, font des ob-

servations contre l'opinion du comité, alors ces observations seront renvoyées au comité de constitution accompagnées de déclarations de tous les ordres séparément, portant qu'elles ont été faites par suite de leur avis unanime. Le comité devra alors modifier les opinions de tous les ordres en un mémoire général, autant que faire se peut; et s'il se trouve des avis qui diffèrent trop pour être réunis, il les soumettra à l'examen de tous les ordres. Si alors tous les ordres tombent d'accord sur le mémoire, l'affaire sera ajournée pour être définitivement adoptée ou rejetée à l'époque et de la manière prescrites ci-dessus. Mais si l'opinion d'un ordre diffère, dans un ou plusieurs points, de celle des autres, et que cet ordre ne veuille pas se rendre à l'avis des autres, le comité de constitution sera augmenté, par voie d'élection dans les assemblées plénières des ordres, de vingt membres de chaque ordre, qui voteront en assemblée générale, et non par ordres, pour réunir les points qui diffèrent. Le mémoire qui aura ainsi été parfaitement préparé, sera ajourné pour que les Etats en décident ainsi qu'il est dit plus haut.

§ 57. — Le droit immémorial de la nation suédoise de s'imposer elle-même, est exercé par les États, exclusivement à une diète générale.

§ 58. — A chaque diète le roi fera produire au comité d'État, choisi par les États du royaume, la situation du fisc dans toutes ses parties, tant revenus que dépenses, créances et dettes. S'il revient au royaume des sommes en vertu de traités avec des puissances étrangères, il en sera rendu compte de la même manière.

§ 59. — Selon la situation et les besoins du royaume et du fisc, le roi fera exposer aux délibérations du comité ce qui pourra être nécessaire à l'État au delà des revenus ordinaires, et quelles sont les dépenses auxquelles il faudra faire face au moyen du subside.

§ 60. — Dans le subside sont compris les droits des douanes

de terre et de mer, ainsi que les droits d'accise, le revenu des postes et du timbre, la fabrication domestique de l'eau-de-vie, et ce qu'en outre les États statuent à chaque diète sous la dénomination de subside. Aucune imposition publique, de quelque nature qu'elle soit, excepté les droits de douane maritime sur les grains qui entrent ou sortent, ne pourra être haussée, sans le consentement des États du royaume. Le roi ne mettra pas non plus les revenus de l'État en ferme, et n'établira point de monopoles, ni pour son profit et celui de la couronne, ni pour le profit de particuliers ou de corporations.

§ 61. — Toutes les impositions accordées par les Etats sous les dénominations indiquées dans le paragraphe précédent, seront perçues jusqu'à la fin de l'année, où les Etats auront fixé le nouveau subside.

§ 62. — Lorsque les besoins du fisc ont été présentés par le comité d'État et discutés par les États du royaume, il dépend des États de se charger d'un subside qui y réponde, de statuer en même temps comment les différentes sommes devront être affectées à différentes destinations, et d'assigner ces sommes dans l'état des dépenses de la couronne, sous des titres généraux et fixes.

§ 63. — En outre il doit y avoir en réserve, pour des cas imprévus, deux sommes suffisantes, l'une pour être disponible lorsque le roi, après avoir pris l'avis de tout le conseil d'État, la juge indispensablement nécessaire pour la défense du royaume, ou pour quelque autre but très-important; la seconde, pour être levée par le roi, à la banque des États, en cas de guerre, après qu'il aura entendu le conseil d'État en assemblée générale, et qu'il aura convoqué les États du royaume. L'assignation cachetée des États pour cette dernière somme ne pourra être ouverte, ni la somme délivrée par les députés à la banque, avant que les lettres de convocation pour la diète n'aient été dûment publiées dans les églises de la capitale.

§ 64. — Les moyens et revenus ordinaires du fisc, aussi bien que les sommes qui (selon ce qui a été mentionné) sont assignées au fisc par les États, sous le nom d'impôts extraordinaires ou subside, seront à la disposition du roi pour les besoins reconnus par les États et suivant le tableau dressé par eux.

§ 65. — Ces revenus ne pourront être employés autrement qu'il n'a été déterminé; les membres du conseil d'Etat étant responsables, s'ils permettent de s'écarter de cette détermination, sans faire de représentation au procès-verbal, et alléguer ce que les États ont statué à ce sujet.

§ 66. — Le bureau des États pour la dette publique continuera d'être sous la direction, surveillance et administration des Etats; et comme les États se sont chargés de garantir l'acquittement de la dette soignée par ce bureau, ces mêmes Etats, après que le comité d'Etat aura fait son rapport sur la situation et les besoins du bureau, fourniront, par un subside particulier, les moyens qui seront trouvés indispensables pour l'acquittement, tant des intérêts que du capital, afin que le crédit du royaume soit conservé et maintenu.

§ 67. — Le mandataire du roi près le bureau de la dette publique n'assistera aux assemblées des députés que lorsque ceux-ci désireront de conférer avec lui.

§ 68. — Les revenus appartenant ou affectés à l'établissement pour la dette publique, n'en seront détournés sous aucun prétexte ou condition quelconque, ni employés à d'autres besoins, qu'à ceux déterminés par les États. Toute disposition y contraire sera sans vigueur.

§ 69. — S'il s'élève, soit dans les assemblées générales de tous les Etats, soit dans quelqu'un des ordres du royaume, des scrupules pour admettre ce que le comité d'Etat a fait valoir comme son avis, soit relativement à la manière de régler l'état des dépenses du fisc, ou au montant total du subside y proportionné, soit relativement aux dépenses et aux revenus du bureau

de la dette publique, ou aux bases de l'administration et de la direction de cet établissement ; il faudra alléguer les motifs, sur lesquels ces scrupules sont fondés, et les communiquer au comité, qui ensuite prendra l'objet en délibération ultérieure. Si le comité d'État croit ne pouvoir s'écarter de l'opinion qu'il a émise, ou entrer dans les idées soit des États, soit d'un ordre en particulier, le comité nommera des députés, qui se rendront près des ordres, ou de l'ordre, où les difficultés se sont élevées, et donneront de plus amples explications. Si un ordre persiste néanmoins dans l'opinion adoptée par lui auparavant, la question sera décidée d'après l'arrêté de trois ordres. Y a-t-il deux ordres contre deux, le comité d'État sera renforcé d'autant de membres des États, choisis d'après la méthode ordinaire, pour qu'il y en ait trente de chaque ordre. Les membres de ce comité particulier opineront en commun et non par ordre, au scrutin secret, pour adopter ou rejeter, sans condition, ce que le comité d'État avait proposé, uniquement par rapport aux questions sur lesquelles les Etats ont été partagés d'avis ; l'opinion de la pluralité de ceux qui voteront ainsi, devant alors valoir comme décret des États. Afin d'éviter la parité des voix on ôtera au scrutin, avant le dépouillement des votes, un des billets qui sera mis à part sans être décacheté. Si, lors de l'énumération des autres, il y a parité, ce billet sera ouvert et décidera la question. Dans le cas où la majorité est évidente, le billet qui avait été mis de côté, sera détruit sans être examiné.

§ 70. — Il est du devoir du comité de subside choisi par les Etats, d'indiquer à chaque diète, sans attendre l'ordre, les bases générales de la répartition du subside, après quoi, et lorsque le montant de la somme aura été fixé, le comité sera chargé de rédiger le projet pour la rentrée du subside, en appliquant ces mêmes bases. Ces travaux, à mesure qu'ils avanceront, seront soumis aux assemblées plénières des ordres.

§ 71. — S'il se manifeste une diversité d'opinions entre plu-

sieurs des ordres du royaume sur ces bases, la manière de les appliquer, et la répartition du subside; ou si, ce que l'on ne doit pas attendre, quelqu'un des ordres du royaume cherchait à se soustraire à la participation au subside déterminé, proposée par le comité de subside; alors chaque ordre du royaume qui désire un amendement au projet du comité, communiquera aux autres ses raisons, indiquant en même temps la manière dont un pareil amendement pourra avoir lieu, sans que le but soit manqué. Le comité de subside sera ensuite entendu à ce sujet, après quoi les États s'occuperont de la décision des questions, une ou plusieurs, par rapport auxquelles il s'est élevé une diversité d'opinions entre eux. Si trois ordres admettent ce qui a été observé contre le projet du comité dans l'une ou l'autre de ses parties, le projet sera rejeté dans ces parties. Si trois ordres rejettent ce qu'un ordre en particulier a fait valoir, et que cet ordre persiste néanmoins dans son opinion, ou y a-t-il deux ordres contre deux, la question sera remise pour la décision, de la manière prescrite dans le § 69, au comité d'État, renforcé de même nombre de membres qui est déterminé dans le paragraphe mentionné. Si la pluralité des membres de ce comité approuve le projet du comité de subside dans une ou plusieurs de ces parties, par rapport auxquelles les États n'étaient pas auparavant d'un accord unanime, le projet acquiert dans ces points toute la force d'un décret des États. Si la pluralité du comité rejette le projet dans quelqu'une de ces parties, alors, ainsi que lorsque le projet a été rejeté par trois ordres, il sera de l'obligation du comité de subside de proposer une autre répartition, ou d'autres bases pour la rentrée de cette part seulement du subside, à laquelle se rapporte la partie rejetée du premier projet.

§72. — La banque des États restera par la suite comme elle a été jusqu'ici, sous la propre garantie et surveillance des États, de manière qu'elle sera administrée, sans atteinte, par les mandataires que chaque ordre aura constitués à cet effet, selon les

règlements, statuts et instructions qui existent déjà, ou que les États pourront établir par la suite; les États ayant seuls le droit d'émettre par la banque, des billets devant être reconnus comme monnaie du royaume.

§ 73. — Aucune nouvelle imposition, réquisition d'hommes, d'argent ou de denrées ne pourra à l'avenir être ordonnée, levée ou exigée, sans la volonté et le consentement libre des États, suivant les formes établies ci-dessus.

§ 74. — Le roi n'aura pas le droit d'exiger d'autre contribution pour une guerre qui se sera élevée, qu'une cotisation de comestibles qui peut devenir nécessaire dans un canton pour l'entretien des troupes pendant leur marche, lorsque les différents endroits par lesquels cette marche a lieu ne sont pas en état de fournir aux troupes les vivres dont elles ont besoin. Cette contribution sera cependant payée, en argent, à ceux qui la fournissent, par le fisc, d'après les taxes établies pour les marchés publics, et avec une hausse de ces taxes de la moitié de leur montant. Elle ne pourra pas être exigée pour des troupes qui sont cantonnées dans quelque endroit, ou employées pendant les opérations de la guerre, les troupes devant alors être pourvues par les magasins établis à cette fin.

§ 75. — Les taxes annuelles pour les marchés publics seront réglées par des mandataires de tous les ordres du royaume, nommés de la manière que chaque ordre prescrit pour soi en particulier. Ce que ces mandataires statuent, servira de règle, à moins que, selon les formes prescrites, on ne demande et n'obtienne un changement.

§ 76. — Sans le consentement des États du royaume le roi ne peut lever des emprunts dans le pays ou dans l'étranger, ni grever l'État d'une nouvelle dette.

§ 77. — Les domaines royaux, avec les fonds de terre et appartenances rurales qui en relèvent, les forêts, bois et parcs de la couronne, les prairies de la couronne et celles pour l'entretien

des écuries du roi, les pêcheries de saumon et les autres pêcheries de la couronne, ainsi que ses autres appartenances, ne seront point aliénés de celle-ci par le roi, soit par vente, hypothèque ou don, sans le consentement des États. Ils seront administrés d'après les bases que les États détermineront ; de manière cependant que les personnes et les communautés qui, selon les règlements en vigueur jusqu'ici, sont en possession ou en jouissance de ces biens de la couronne, jouiront à leur égard, du bénéfice de la loi, et que les défrichements, ou les terrains susceptibles d'être défrichés, dans les forêts de la couronne, pourront, selon les formes déterminées par les règlements actuels ou futurs, devenir, par la vente, des propriétés territoriales, payant des redevances à l'État.

§ 78. — Aucune partie du royaume ne pourra en être aliénée par vente, hypothèque, don, ou autre manière pareille.

§ 79. — Aucun changement dans la monnaie du royaume, relativement au titre et au poids, soit pour les hausser, soit pour les baisser, n'aura lieu sans le consentement des États du royaume ; le droit du roi, de faire battre monnaie, restant cependant sans atteinte.

§ 80. — Les établissements militaires nationaux pour l'infanterie, la cavalerie et les matelots de la flotte, seront maintenus selon les contrats avec les provinces et les villes et l'institution appelée la répartition, lesquels demeureront, quant à leurs bases, sans atteinte, jusqu'à ce que le roi et les États jugeront nécessaire d'y faire de concert, des changements ; aucune nouvelle répartition d'hommes sur les terres ne pouvant avoir lieu sans que le roi et les États soient d'accord pour le décret.

§ 81. — Cette forme de gouvernement, ainsi que les autres lois fondamentales du royaume ne peuvent être changées ni abrogées, si ce n'est par un décret unanime du roi et de tous les États du royaume. Il ne sera point mis en avant des questions à ce sujet dans les assemblées générales des ordres, mais elles seront pré-

sentées au comité de constitution, choisi par les États à chaque diète. Ce comité, dont le devoir sera d'examiner les lois fondamentales, a le droit de proposer aux États des changements à y faire, qu'il regarde comme très-nécessaires ou utiles, et comme pouvant être mis à exécution. Les États ne pourront point donner leur résolution à ce sujet à la même diète, où les changements auront été proposés par le comité, mais à la diète suivante au plus tôt. Si alors tous les ordres du royaume tombent d'accord sur les changements, ils en feront présenter le projet au roi par leurs orateurs, avec le désir que le roi veuille y donner son assentiment. Le roi recueillera à ce sujet, les avis de tous les membres du conseil d'État, prendra ensuite sa résolution, et communiquera aux États, dans la salle du trône, son assentiment, ou les raisons pour lesquelles il n'accède point à leur désir.

Si le roi veut proposer aux États du royaume un changement dans les lois fondamentales, il entendra le conseil d'État et fera remettre ensuite sa proposition, avec l'avis du conseil, aux États, qui immédiatement, sans délibérer sur cette proposition, chargeront le comité de constitution de leur en remettre son énoncé. Si le comité appuie la proposition du roi, la question reposera jusqu'à la diète suivante, pendant laquelle les États prendront leur résolution. Si le comité n'appuie point la proposition du roi, alors les États pourront de suite ou la rejeter, ou décider qu'ils en décréteront à la diète suivante; l'avis de trois ordres l'emportant dans ce cas, ou, s'il y en a deux contre deux, l'avis de ceux qui auront ajourné la résolution définitive. Mais les États ne pourront, sous aucun prétexte, délibérer, avant la diète suivante, sur la proposition pour y accéder. Si alors tous les ordres du royaume donnent leur assentiment à la proposition du roi, ils demanderont un jour pour pouvoir remettre cet assentiment des États dans la salle du trône. Si les ordres n'acceptent pas unanimement la proposition, elle sera regardée comme rejetée, et les États feront remettre au roi, par

leurs orateurs, leur refus, avec les motifs par écrit. Si, dans une diète propre à la décision légale d'affaires concernant les lois fondamentales, on propose de les ajourner de nouveau, ce délai ne pourra avoir lieu, à moins que le roi et tous les quatre ordres n'y consentent de commun accord.

§ 82. — Ce qui, selon l'ordre maintenant prescrit, aura été décrété unanimement par les États du royaume et approuvé par le roi, ou proposé par le roi et reçu unanimement par les États, pour changer et améliorer les lois fondamentales, aura force de loi fondamentale.

§ 83. — Il ne sera point fixé d'explication des lois fondamentales, valable pour l'avenir, si ce n'est de la manière qui, selon les deux paragraphes précédents, doit être employée pour les changements, elles seront appliquées d'après la lettre dans chaque cas particulier.

§ 84. — Lorsque le comité de constitution n'a pas jugé convenable d'approuver et de présenter aux États, pour en connaître, un projet pour changer ou pour expliquer les lois fondamentales, que le comité a reçu de la part d'un député à la diète, le comité sera obligé, si l'auteur du projet le requiert, de lui en communiquer son opinion, avec permission de la rendre publique par l'impression, conjointement avec le projet, et en ce cas l'auteur sera légalement responsable, en cette qualité, du contenu du projet.

§ 85. — Seront regardés comme lois fondamentales cette forme de gouvernement, ainsi que le règlement pour tenir les diètes, l'acte de succession, et l'édit concernant une liberté générale de la presse; lesquels seront établis pendant cette diète par les États et le roi, d'un commun accord, conformément aux principes déterminés dans la présente forme de gouvernement.

§ 86. — Par liberté de la presse on entend le droit qu'a tout Suédois de publier des écrits, sans que l'autorité publique y

porte d'obstacle d'avance ; de no pouvoir ensuite être poursuivi pour leur contenu, que devant un tribunal légal, et de ne pouvoir en être puni, à moins que ce contenu ne soit contraire à une loi claire, portée pour maintenir le repos public, sans arrêter le progrès des lumières générales. — Tous les actes et procès-verbaux concernant quelque affaire que ce soit, les procès-verbaux exceptés qui sont rédigés dans le conseil d'État et devant le roi, dans les affaires diplomatiques et de commandement militaire, pourront sans réserve être publiés par l'impression. Ne seront point imprimés les procès-verbaux ni actes de la banque et du bureau de la dette publique, concernant des objets qui doivent être tenus secrets.

§ 87. — Les États du royaume ont, de concert avec le roi, le pouvoir d'établir des lois générales civiles, criminelles et ecclésiastiques, et de changer et abroger de pareilles lois établies auparavant. Le roi, sans le consentement des États, ni les États, sans le consentement du roi, ne pourront faire une loi nouvelle, ni en abroger une ancienne. Les questions à ce sujet pourront être mises en avant dans les assemblées générales des ordres, et seront décidées par les États, lorsque le comité des lois aura été entendu dans l'ordre que le § 56 prescrit en général. Si les États conviennent d'une loi nouvelle, ou de la suppression d'une loi ancienne, ou d'un changement à y faire, ils en feront présenter le projet, par leurs orateurs, au roi, qui prendra l'avis du conseil d'État et du tribunal suprême ; et lorsqu'il aura pris sa résolution, il assemblera les États dans la salle du trône, pour recevoir son accession à leur désir, ou entendre ses motifs pour la refuser. Le roi trouve-t-il à propos de présenter aux États une question relative aux lois, il demandera à ce sujet l'énoncé du conseil d'État et du tribunal suprême, et il communiquera aux États sa proposition, ainsi que lesdits énoncés. Les États, après avoir demandé l'avis du comité des lois, décideront, et remettront au roi leur réponse dans la salle du trône, s'ils ont accédé

à la proposition royale, ou la feront remettre par écrit, par leurs orateurs, s'ils ont refusé. Dans toutes les questions pareilles relatives aux lois, l'avis de trois ordres formera le décret des États. S'il y a deux ordres contre deux, la question tombe, et il en restera comme il avait été statué auparavant.

§ 88. — Pour les explications des lois civiles, criminelles et ecclésiastiques, il sera procédé comme pour la formation de ces lois. Les explications que le roi donne dans l'intervalle des diètes, par le tribunal suprême, en réponse aux demandes sur le vrai sens de la loi, pourront être rejetées par les États, après quoi elles ne seront plus en vigueur, ni ne pourront plus être observées ou alléguées par les tribunaux.

§ 89. — Dans les assemblées générales des États il pourra être mis en avant des questions sur le changement, l'explication et la suppression des lois et règlements, qui se rapportent à l'économie générale du royaume, sur la formation des lois nouvelles de cette nature, ainsi que sur les bases des établissements publics de toute espèce; lesquelles questions doivent être remises au comité général des griefs et d'économie. Les États n'ont cependant pas le droit de décréter dans ces affaires autre chose ou davantage, que des représentations ou vœux pour être portés devant le roi, et auxquels le roi, après avoir entendu le conseil d'État, aura égard selon qu'il le trouvera utile au royaume. Si le roi veut conférer aux États de décider, de concert avec lui, quelque objet relatif à l'administration générale du royaume, il sera procédé de la même manière, dont il est statué pour les questions relatives aux lois.

§ 90. — Il ne sera soumis aux délibérations et à l'examen des États ou de leurs comités, que dans les cas et de la manière littéralement prescrite par cette loi fondamentale, des questions relatives à la nomination et à la destitution des employés et fonctionnaires publics, aux arrêtés et résolutions des pouvoirs exécutif et judiciaire, aux relations des particuliers et des corpora-

tions, ou à l'exécution d'une loi, d'un règlement, ou d'une institution publique.

§ 91. — Dans le cas prévu par le § 39, que le roi, après avoir entrepris un voyage, restât au delà de douze mois hors du royaume, le conseil d'État convoquera par lettres patentes les États à une diète générale, et fera publier, dans l'espace de quinze jours après ce terme, la convocation dans les églises de la capitale, et sans retard dans les autres parties du royaume. Si, après que le roi en aura été instruit, il n'est cependant pas retourné dans le pays, les États prendront, au sujet de l'administration du royaume, les mesures qu'ils jugeront les plus utiles.

§ 92. — Il en sera de même, si la maladie du roi continue d'être de nature qu'il s'est écoulé au delà de douze mois, sans qu'il se soit occupé des affaires du gouvernement.

§ 93. — Lorsque le roi meurt, et que le successeur au trône est encore mineur, le conseil convoquera les États. La publication à cet effet aura lieu dans l'espace de quinze jours après le décès du roi, dans les églises de la capitale, et immédiatement après dans le reste du royaume. Il appartiendra aux États, sans avoir égard à un testament du roi décédé concernant l'administration du royaume, de constituer un ou plusieurs tuteurs qui, jusqu'à ce que le roi devienne majeur, présideront au gouvernement en son nom et suivant la présente constitution.

§ 94. — Si l'événement malheureux avait lieu que la famille royale revêtue du droit de succession au trône s'éteignît dans la ligne masculine, le conseil d'État, dans l'espace de temps après la mort du dernier roi fixé au paragraphe précédent, convoquera les États du royaume à une diète générale. Les États choisiront alors une nouvelle dynastie, en conservant la présente forme de gouvernement.

§ 95. — Si, contre toute attente, le conseil d'État négligeait dans les cas mentionnés dans les §§ 91, 93 et 94, de convoquer

sur-le-champ les États du royaume, alors il sera du devoir indispensable de la direction de la noblesse, des consistoires du royaume, de la municipalité de la capitale et des gouverneurs de province d'en donner avis par des proclamations publiques, afin que les élections des députés à la diète, dans les cas où ces élections ont lieu, puissent être faites sans délai, et les États s'assembler pour observer et maintenir leurs droits et ceux du royaume. Une pareille diète sera ouverte le cinquantième jour après celui où le conseil d'État aurait dû, au plus tard, faire publier les lettres de convocation dans les églises de la capitale.

§ 96. — Les États du royaume constitueront à chaque diète un homme connu par son savoir dans les lois et d'une probité distinguée, qui, en qualité de leur mandataire, et d'après l'instruction qu'ils lui expédieront, veillera à ce que les juges et les employés se conforment aux lois, et qui, auprès des tribunaux compétents, poursuivra, selon la procédure légale, ceux qui dans l'exercice de leurs emplois commettent des illégalités par partialité, égard aux personnes ou autres motifs, ou qui négligent de remplir dûment les devoirs de leurs places : ce mandataire étant néanmoins entièrement soumis aux mêmes obligations que le code et la procédure déterminent pour les accusateurs publics.

§ 97. — Le procureur de justice des États du royaume sera choisi par les États, chaque ordre nommant à cet effet douze électeurs qui se réuniront, pour faire l'élection, le jour même de leur nomination, et qui ne se sépareront pas avant d'avoir terminé leur choix. En observant ce que le § 69 statue pour la parité de voix, ces électeurs se réuniront en assemblée générale et non par ordres, et chacun désignera au scrutin secret celui qu'il juge devoir être l'objet des votes. Si plus de la moitié des électeurs votants est d'accord sur quelqu'un, il sera censé dûment élu. Si les voix sont partagées sur plusieurs et qu'ainsi cette pluralité absolue n'ait pas lieu, on procédera à un nouveau ballottage, au scrutin secret, pour le choix de celui qui a obtenu

la majorité des voix ou, s'il n'est pas admis, pour le choix de celui qui a obtenu après lui le plus grand nombre des voix des électeurs, et ainsi de suite. S'il arrive que deux ou plusieurs individus, objets de votes particuliers, ont parité de voix, on commencera par voter lequel d'eux sera proposé, en premier lieu, au scrutin. Si, après toutes ces votations, aucun n'a obtenu la majorité ci-dessus prescrite, on soumettra à un nouveau scrutin tous ceux dont il a été question au premier; et celui qui aura la majorité des voix, sans égard à leur nombre, sera censé dûment élu. Aussitôt qu'un individu, objet de ces votes réguliers, aura été choisi par la majorité des électeurs, l'acte d'élection étant terminé, il sera établi dans sa fonction par les États. Celui à qui cette fonction aura été confiée pourra être élu de nouveau par les États des diètes subséquentes dans l'ordre actuellement prescrit.

§ 98. — Les électeurs devront, en même temps qu'ils désignent le procureur de justice, et de la même manière, choisir un homme ayant les qualités requises chez ce fonctionnaire pour lui succéder au cas qu'il décédât avant la diète suivante.

§ 99. — Le procureur de justice des États du royaume pourra, lorsqu'il le jugera nécessaire, assister aux délibérations et résolutions du tribunal suprême, du comité préparatoire des affaires, de la révision inférieure de justice, des parlements, des colléges administratifs et de tous les tribunaux inférieurs, sans avoir néanmoins le droit d'y émettre son opinion; et il aura également accès aux procès-verbaux et actes de tous les tribunaux, colléges administratifs et autres corps d'administration publique. En général tous les employés du roi seront tenus de prêter au procureur de justice un appui légal, et tout procureur fiscal de l'assister par des poursuites en justice lorsqu'il l'en requiert.

§ 100. — Il sera de l'obligation du procureur de justice de présenter, à chaque diète, aux États du royaume, un exposé général

de l'administration de la charge à lui confiée, d'y développer la situation de l'ordre judiciaire dans le royaume, d'observer les défauts des lois et des règlements, et de donner des projets pour leur amélioration. En outre il sera tenu, dans l'intervalle des diètes, de publier, chaque année, par voie d'impression, un rapport sur ces objets.

§ 101. — Si l'événement inattendu avait lieu, que tout le tribunal suprême du roi, ou qu'un ou plusieurs de ses membres fussent prévenus d'avoir par intérêt, infraction aux lois, ou négligence, jugé si injustement, pour que par là quelqu'un, contre le sens évident de la loi et l'état reconnu et dûment prouvé de l'affaire, ait perdu ou ait été exposé à perdre la vie, la liberté personnelle, l'honneur et la fortune, le procureur de justice des États sera tenu, et le chancelier de justice du roi autorisé, de poursuivre le prévenu et le rendre responsable suivant les lois du royaume, devant le tribunal indiqué ci-après.

§ 102. — Ce tribunal, appelé cour du royaume, sera composé, en cas pareil, du président du parlement de Suède, qui occupera le fauteuil; des présidents de tous les colléges administratifs du royaume, des quatre plus anciens membres du conseil d'État, du commandant en chef des troupes faisant le service dans la capitale, du principal commandant présent de l'escadre de la flotte de l'armée stationnée dans le port de la capitale, des deux plus anciens conseillers du parlement de Suède, et du plus ancien conseiller de chacun des colléges administratifs du royaume. Lorsque le chancelier de justice, ou le procureur de justice, se trouve obligé de poursuivre devant la cour du royaume le tribunal suprême ou quelque membre de ce tribunal en particulier, il demandera au président du parlement de Suède, comme portant la parole dans la cour du royaume, une citation légale pour faire comparaître celui ou ceux qui doivent être poursuivis. Le président du parlement de Suède prendra ensuite des mesures pour la convocation de la cour du royaume, afin que la cita-

tion soit expédiée et la cause traitée ultérieurement selon la procédure légale. Si, contre toute attente, il négligeait de prendre ces mesures, ou si quelqu'un des autres employés ci-dessus nommés se dispensait de participer à la cour du royaume, ils seront responsables devant la loi d'une pareille négligence volontaire du devoir de leur charge. Un ou plusieurs membres de la cour du royaume ont-ils des empêchements légitimes, ou sont-ils trouvés légalement récusables, la cour n'en sera pas moins compétente, s'il y assiste douze personnes. Si le président du parlement de Suède est légalement empêché ou récusable, le président le plus ancien en fonction prendra sa place. Il sera du devoir de cette cour, après que les recherches sont terminées et le jugement porté selon la loi, de faire publier ce jugement à huis ouverts. Personne n'aura le pouvoir de changer un pareil jugement, le roi conservant néanmoins son droit de faire grâce, lequel ne s'étendra cependant pas jusqu'à rétablir dans le service de l'État celui qui aura été jugé.

§ 103. — A chaque diète les États choisiront douze députés de chaque ordre, pour composer un jury, qui aura le droit de juger si tous les membres du tribunal suprême ont mérité d'être maintenus dans leurs importantes fonctions, ou si quelques-uns d'entre eux, sans être légalement prévenus d'avoir commis des fautes ou des délits, ce dont traite le paragraphe précédent, peuvent être censés devoir être exclus du droit d'exercer la prérogative royale de rendre la justice. Ce jury s'assemblera le même jour qu'il aura été élu. Tous les membres voteront alors au scrutin secret, chacun séparément, et non par ordres, d'après le mode prescrit dans les §§ 69 et 97, sur cette question : Ira-t-on aux voix pour exclure quelqu'un des membres du tribunal suprême ? Est-il répondu unanimement, ou par la majorité des voix, à cette question, par *non*, tous les membres du tribunal suprême seront maintenus. Y est-il répondu par *oui*, chaque membre du jury dressera une liste formée de ceux des membres

du tribunal suprême, en plus ou moins grand nombre, qu'il regarde comme devant être congédiés. Les trois de ceux-ci qui ont eu alors le plus grand nombre de voix contre eux, seront soumis successivement à un nouveau ballottage, et dans ce cas il faudra les deux tiers des voix contre celui ou ceux qui devront être regardés comme exclus de la confiance des États. Ensuite, les États en ayant donné connaissance au roi, celui ou ceux en question seront éloignés de leur place par un congé du roi, qui leur accordera cependant, à lui ou à eux, une pension annuelle à la concurrence de la moitié de leur traitement.

§ 104. — Les États n'entreront point dans un examen particulier des résolutions du tribunal suprême, lesquelles ne pourront pas être non plus l'objet d'une discussion publique dans le jury.

§ 105. — Le comité de constitution des États du royaume aura le droit d'exiger communication des procès-verbaux tenus au conseil d'État, à l'exception de ceux qui concernent les relations extérieures et les objets de commandement militaire, lesquels ne pourront être exigés que pour les affaires relatives à des faits de notoriété publique et indiqués par le comité.

§ 106. — Le comité découvre-t-il par ces procès-verbaux, qu'un ministre d'État, un conseiller d'État, le chancelier de la cour, un secrétaire d'État, ou autre membre du conseil d'État, ou l'employé qui a donné des conseils au roi pour les objets de commandement militaire, ont agi évidemment contre ce que prescrit clairement la présente forme de gouvernement, ou qu'ils en ont conseillé l'infraction, ainsi que l'infraction d'autres lois du royaume en vigueur, ou qu'ils ont négligé de faire des représentations contre de pareilles infractions, ou qu'ils les ont occasionnées et favorisées en cachant, de dessein prémédité, des éclaircissements; alors il appartiendra au comité de constitution de mettre le prévenu sous l'action du procureur de justice, devant la cour du royaume, dans laquelle, au lieu de conseillers

d'État, siégeront en cas pareil les quatre plus anciens conseillers de justice, deux nobles et deux non nobles, et la procédure aura lieu comme il est prescrit dans les §§ 101 et 102 relativement aux poursuites contre le tribunal suprême. Lorsque les membres du conseil d'État, ou le conseiller du roi pour les objets de commandement militaire, se sont mis, de la manière susdite, dans le cas d'être recherchés pour leur conduite, la cour du royaume les jugera selon le code des lois et le règlement particulier, qui, pour déterminer une pareille responsabilité, aura été fixé par le roi et les États.

§ 107. — Si le comité de constitution observe, que les membres du conseil d'État, tous ensemble, ou l'un ou plusieurs d'entre eux, n'ont point, dans leurs avis sur des mesures générales, eu égard aux vrais intérêts du royaume, ou qu'un secrétaire d'État n'a pas exercé son emploi de confiance avec zèle, capacité et activité; il appartiendra au comité d'en donner connaissance aux États, lesquels, s'ils trouvent que le bien du royaume l'exige, peuvent présenter au roi, par écrit, leur vœu, pour qu'il veuille éloigner du conseil d'État et de la charge celui ou ceux contre lesquels l'observation a été faite.

Les questions à ce sujet pourront être mises en avant dans les assemblées générales des États, et d'autres comités que celui de constitution pourront les présenter devant les ordres; mais elles ne pourront être décidées par les États, avant que le comité de constitution n'ait été entendu. Dans les délibérations des États à ce sujet, les résolutions du roi dans les affaires concernant les droits et les intérêts des particuliers et des corporations, ne pourront pas même être mentionnées, encore moins soumises à la discussion des États.

§ 108. — Pour le maintien de la liberté de la presse, les États nommeront, à chaque diète, six hommes connus par leurs lumières et leur savoir, avec le procureur de justice, qui présidera à leurs assemblées. Ces mandataires, dont, outre le procureur de

justice, deux devront être jurisconsultes, auront l'attribution suivante : si un auteur ou un imprimeur leur remet lui-même un écrit avant l'impression, demandant leur déclaration, afin de savoir si cet écrit sera dans le cas de poursuite en vertu de la loi concernant la liberté de la presse, le procureur de justice et au moins trois mandataires, dont l'un jurisconsulte, donneront cette déclaration par écrit. Déclarent-ils que l'écrit peut être imprimé, l'auteur et l'imprimeur seront à l'abri de toute responsabilité, laquelle retombera sur les mandataires. Ces mandataires seront élus par les États, moyennant six électeurs choisis par chaque ordre, lesquels opineront en commun et non par ordre. Si, dans l'intervalle des diètes, quelqu'un de ces mandataires vient à manquer, les autres nommeront un homme qualifié pour remplir la place vacante.

§ 109. — La diète ne durera pas au delà de trois mois, à compter du jour où le roi aura donné connaissance aux États ou à leur comité d'État de la situation des finances publiques et des besoins de l'État. Si cependant, à ce terme, les États du royaume n'ont pas terminé les affaires de la diète, ils en informeront le roi, et demanderont que la diète puisse être prolongée pour un temps déterminé, qui sera d'un mois au plus, ce que le roi n'aura pas le pouvoir de refuser ni d'empêcher. Si, contre l'attente, il arrive qu'à l'expiration du terme de cette prolongation, les États du royaume n'aient pas réglé l'état des dépenses ou pris l'engagement et déterminé le montant d'un nouveau subside, alors le roi pourra dissoudre les États, et le subside antérieur continuera jusqu'à la diète suivante. Si le montant total du subside est déterminé, mais que les États ne soient pas d'accord sur la répartition, alors, conformément au rapport de la somme déterminée à celle qui avait été répartie à la diète précédente, les articles fixés dans le dernier édit du subside seront haussés ou diminués en proportion égale ; et les États chargeront leurs députés à la banque et au bureau de la dette publique de rédiger et expédier, d'après ce principe, un nouvel édit du subside.

§ 110. — Aucun député de la diète ne pourra être poursuivi en justice ni privé de sa liberté, pour ses actions et discours dans les assemblées des ordres du royaume ou dans les comités des États, à moins que l'ordre dont il fait partie ne l'ait permis par un arrêté formel, auquel ont accédé les cinq sixièmes des membres de l'ordre présents lorsqu'on a donné les opinions en assemblée générale. Un député ne pourra pas non plus être relégué du lieu où se tient la diète. Si quelque particulier ou un corps, soit militaire, soit civil, ou bien une réunion de peuple de quelque nom qu'elle soit, entreprend, soit de son propre mouvement, soit par suite d'un ordre, de faire violence aux États du royaume, ou à leurs comités, ou à un député en particulier, ou de troubler la liberté de leurs délibérations et décisions, cela sera regardé comme trahison, et il dépendra des États de faire poursuivre légalement de pareils délits.

§ 111. — Si, pendant la diète, ou pendant ses voyages pour s'y rendre ou pour en revenir, un député est inquiété par des paroles ou des faits, après avoir donné à connaître que telle est sa destination, le cas sera regardé et puni comme délit de violation de la sûreté publique (*Edsöre*).

§ 112. — Aucun employé ni fonctionnaire n'influera inconvenablement, par l'autorité de sa place, dans les élections de députés. Si quelqu'un le fait, il perdra sa place.

§ 113. — Les mandataires chargés des taxations et d'appliquer de la part des États les dispositions concernant le subside, ne pourront être soumis à aucune responsabilité pour leur imposition ou taxation.

§ 114. — Le roi maintiendra tous les États du royaume dans la jouissance de leurs priviléges, avantages, droits et libertés; devant dépendre de l'accord unanime des ordres du royaume, et du consentement du roi, qu'il y soit fait des changements ou modifications, que le besoin du royaume pourra exiger. Aucuns nouveaux priviléges concernant un ordre du royaume ne pour-

ront, sans le su et le consentement du roi et de tous les ordres, être distribués ou conférés.

En foi de quoi nous avons voulu confirmer, accepter et sanctionner cet acte, en signant nos noms, et en y apposant nos sceaux. Fait à Stockholm, le sixième jour du mois de juin, l'an de grâce mil huit cent et neuf.

De la part de l'ordre de la noblesse,	De la part de l'ordre du clergé,	De la part de l'ordre de la bourgeoisie,	De la part de l'ordre des paysans,
M. ANKARSVÄRD, h. t. maréchal de la diète.	JAC. AX. LINDBLOM, orateur.	H. N. SCHVAN, h. t. orateur.	LARS OLSSON, h. t. orateur.

Tout ce qui est ici prescrit, nous voulons non-seulement nous-mêmes le recevoir comme loi fondamentale inviolable, mais aussi nous commandons et ordonnons à tous ceux qui doivent foi, respect et obéissance à nous et à nos successeurs ainsi qu'au royaume, de reconnaître la présente forme de gouvernement, de l'observer, s'y conformer et s'y soumettre. En foi de quoi nous avons signé et confirmé cet acte de notre propre main, et avons de notre aveu fait apposer ci-dessous notre sceau royal. Fait dans notre résidence de Stockholm, le sixième jour du mois de juin, l'an de grâce mil huit cent et neuf.

CHARLES.

N° 10. — Note de la page 187.

« Nous soussignés, les États-généraux du royaume de Suède, comtes, barons, évêques, représentants de la noblesse, du clergé, de la bourgeoisie et des paysans, assemblés actuellement en diète extraordinaire dans la ville d'Oérebro, savoir faisons que le prince Charles-Auguste de Schlweig-Holstein, Sonderbourg, Augustenbourg, élu prince royal de Suède, des Goths et des Vandales, étant décédé sans héritiers mâles, et que jugeant qu'il est de notre devoir de prévenir et de détourner ce péril, pour l'indépendance et la tranquillité du royaume, ainsi que pour les droits et priviléges de ses habitants, statués par les lois fondamentales; péril qui pourrait résulter d'une vacance du trône et de l'élection qui s'ensuivrait; exerçant en même temps le droit qui nous est réservé dans l'article 94 de la constitution du 6 juin 1809, d'élire en pareil cas une nouvelle dynastie.

» A ces causes, et considérant que le haut et puissant prince et seigneur Jean-Baptiste-Jules Bernadotte, prince de Ponte-Corvo, est doué des vertus et qualités qui nous donnent le juste espoir de jouir, sous le règne de ce prince, d'une bonne administration et de la prospérité, fruit d'un gouvernement légal, énergique et bienfaisant; Nous, les États-généraux de Suède, sur la proposition de notre auguste roi, actuellement régnant, et sous condition que le susdit prince de Ponte-Corvo ait, avant son entrée sur le territoire suédois, embrassé la religion évangélique luthérienne et signé les réversales dressées par Nous; avons élu volontairement, par les suffrages légaux et unanimes, pour nous et nos descendants, le haut et puissant seigneur Jean-

Baptiste-Jules Bernadotte, prince de Ponte-Corvo, à la dignité de prince royal de Suède, pour, après le décès de notre auguste souverain actuel (dont le Tout-Puissant veuille protéger les jours), régner sur la Suède et les pays qui en dépendent; être couronné roi de Suède et recevoir le serment de fidélité; enfin, gouverner le royaume suivant le but littéral de la constitution du 6 juin 1809, ainsi que suivant les autres en vigueur, tant fondamentales que générales et spéciales; le tout conformément aux réversales que Son Altesse Royale donnera présentement et dans la suite, à son avénement au trône.

» Nous conférons également aux descendants mâles légitimes de Son Altesse Royale le droit d'occuper le trône de Suède, dans l'ordre et de la manière qui sont statués littéralement dans la loi de succession que nous avons établie.

» Nous, les États-généraux de Suède, ayant arrêté ce qui précède, avons, en conséquence, confirmé le présent acte d'élection par la signature de nos noms et l'apposition de nos sceaux.

» Fait à Oérebro, le 21e jour du mois d'août, de l'an 1810, après la naissance de Notre-Seigneur. »

(*Suivent les signatures.*)

N° 11. — Note de la page 200.

Réponse de S. A. R. le Prince royal aux députés de la capitale qui reçurent S. A. R. à la barrière, le 2 novembre 1810.

(Au grand gouverneur.)

« Ces acclamations réitérées, ces réunions majestueuses me tracent déjà la règle de mes devoirs. Les obligations que j'ai contractées envers la Suède seront remplies religieusement, car le premier besoin de mon cœur sera toujours la tendresse de mon roi et l'appui de la nation. Sur ce sol scandinave, au milieu des Suédois, je ne regrette rien. Je n'échangerais point votre amour pour le premier trône de l'univers. Il m'est agréable, en entrant dans la capitale, de recevoir son premier hommage par l'organe d'un homme dont je connais déjà les écrits, et qui me présente en ce moment la pureté du caractère national.

(Aux magistrats.)

» C'est avec attendrissement que je me trouve au milieu des magistrats de la capitale du royaume. Je sais que leur bonne conduite, dans toutes les circonstances, a été appréciée par le roi. Leur exemple est bien utile au milieu d'une population aussi nombreuse. Ce n'est qu'en éclairant les citoyens sur les devoirs qu'ils ont à remplir, que les magistrats méritent bien de la patrie. Continuez, Messieurs, à remplir cette tâche honorable, et rappelez à tous, qu'il n'existe point de bonheur dans la société,

sans l'amour de l'ordre et de la justice, et sans le respect pour les lois.

(Aux anciens de la capitale.)

» Si dans la tâche honorable et difficile que j'ai à remplir, je rencontre des obstacles et des peines, mon courage ne m'abandonnera jamais, lorsque je me souviendrai que j'ai été salué aujourd'hui par les anciens de la ville, et que leurs vœux secondent mes efforts.

(Au roi et aux États-généraux du royaume, le 5 novembre 1810.)

» Sire! en paraissant aujourd'hui devant le trône de Votre Majesté, entourée des États-généraux du royaume, mon premier devoir, comme le premier besoin de mon cœur, est de déposer à ses pieds l'hommage public des sentiments sacrés et inviolables qui m'attachent à elle pour la vie.

» Je rends cet hommage à mon roi, Sire, mais je le rends encore à la personne d'un prince, qui, long-temps avant de monter sur le trône, avait acquis, par ses vertus, la confiance et l'amour de la nation. Dans les circonstances difficiles, l'État a toujours eu recours à Votre Majesté. Deux fois le trône s'est trouvé vacant, et deux fois Votre Majesté a rempli les pénibles devoirs de la royauté, sans autre intérêt que celui du bien public.... Mais tout à coup a éclaté une de ces révolutions que le ciel semble permettre quelquefois pour la leçon des princes, et la nation a conjuré Votre Majesté de s'asseoir sur ce même trône, qu'elle avait si long-temps défendu.

Aurais-je jamais pu prévoir que je serais un jour associé à de si glorieuses destinées, et que Votre Majesté, après avoir daigné fixer sur moi les suffrages de son peuple, mettrait le comble à tant de bontés, en m'adoptant pour son fils! Un titre si cher rem-

plit mon âme de la plus noble ambition. Que n'ai-je pas à faire pour mériter, pour soutenir cet illustre nom, que Votre Majesté me transmet aujourd'hui! Ce n'est pas sans une grande méfiance dans mes propres forces que j'ai accepté une tâche, à la fois si honorable et si difficile. Si j'ai cru pouvoir m'y résoudre, ce n'a été qu'en pensant que je suivrais en tout les conseils de Votre Majesté, et que je m'instruirais, auprès d'elle, dans le grand art de régner.... Dieu veuille, Sire, que je puisse jouir longtemps de vos leçons! Dieu veuille que l'âme encore neuve de mon fils puisse se modeler sur la vôtre et se pénétrer des grands exemples que Votre Majesté offre à ses descendants!

» Messieurs les députés de la noblesse!

» Appelé à être le premier défenseur du trône et de l'État, j'espère que vous me seconderez dans ce noble emploi. Vous le savez, Messieurs, la noblesse primitive a été le prix des grands services rendus à la patrie.... et quelles obligations n'ont pas envers l'État ceux qui jouissent, en naissant, des récompenses méritées par leurs ancêtres! Le sacrifice de leur vie en toute occasion, est le moindre de leurs devoirs; ce n'est qu'en donnant l'exemple d'un parfait désintéressement, d'une entière soumission au roi et aux lois; ce n'est enfin qu'en vivant sans reproche, que l'on conserve réellement la noblesse de ses aïeux.

» Messieurs les membres du clergé!

» La morale sublime de l'Évangile que vous êtes chargés de prêcher, doit servir de guide à tous les hommes; elle renferme la leçon des rois et des peuples; je m'entourerai, avec plaisir, de vos lumières, et mon cœur vous tiendra compte du bien que vous ferez en répandant, comme de bons pasteurs, les préceptes et les secours de la religion de Jésus-Christ.

» Messieurs les membres de la bourgeoisie!

» L'industrie, les arts et le commerce assurent la prospérité de l'État, comme ils augmentent le bien-être des familles chez une nation libre, et sous un gouvernement juste; le génie et le talent conduisent à tout, et ceux qui se distinguent dans votre ordre ont de grands droits à l'estime du souverain.

» Et vous braves paysans suédois!

» J'ai entendu vanter partout les qualités qui vous distinguent; je vois, avec attendrissement, la considération particulière que la patrie vous accorde. Eh! ne sont-ils pas dignes de ces regards, ceux dont les bras, tour à tour, la nourrissent et la défendent? Continuez à honorer, par votre travail et vos vertus, l'ordre utile et respectable que vous composez dans l'État. Votre roi veille, comme un père, sur vos plus chers intérêts; Sa Majesté me permettra de partager sa tendre sollicitude.

» C'est maintenant à vous tous que je m'adresse, fidèles représentants de la nation suédoise, le roi a daigné me proposer pour successeur au trône, vous avez confirmé ce choix par une élection libre et unanime, et Sa Majesté resserre aujourd'hui, par un nœud indissoluble, les liens qui déjà m'attachaient à vous; tant de bontés, d'estime et de confiance m'imposent les plus grandes obligations; je les sens vivement, et j'ai la ferme volonté de les remplir.... Élevé dans les camps, je vous apporte une âme franche et loyale, un dévouement absolu au roi mon auguste père, un ardent désir de tout faire pour le bonheur de ma nouvelle patrie: avec de telles intentions, j'ai l'espérance de faire le bien.

» La saine politique, la seule que les lois de Dieu autorisent, doit

avoir pour base la justice et la vérité : tels sont les principes du roi, ils seront aussi les miens. J'ai vu la guerre de près, j'en connais tous les fléaux ; il n'est point de conquête qui puisse consoler la patrie du sang de ses enfants versé sur une terre étrangère. J'ai vu le grand empereur des Français tant de fois couronné des lauriers de la victoire, soupirer après l'olivier de la paix. Oui, Messieurs, la paix est le seul but glorieux d'un gouvernement sage et éclairé ; ce n'est point l'étendue d'un État qui en constitue la force et l'indépendance : ce sont ses lois, son commerce, son industrie, et par-dessus tout, son esprit national. La Suède, il est vrai, a éprouvé de grandes pertes, mais l'honneur du nom suédois n'en a pas souffert la moindre atteinte ; conformons-nous aux décrets de la Providence, et songeons, Messieurs, qu'elle nous a laissé un sol qui suffit à nos besoins et du fer pour nous défendre. »

N° 12. — Note de la page 203.

« Un traité de paix entre la France et la Suède est signé à Paris. La Poméranie suédoise et l'île de Rügen sont rendues à la Suède, qui, adhérant entièrement à la politique de la France, interdit l'entrée de ses ports au commerce anglais. » (6 janvier 1810.)

N° 13. — NOTE DE LA PAGE 206.

Extrait du Rapport à Sa Majesté le roi de Suède, par son ministre d'État et des affaires étrangères, en date de Stockholm, le 7 janvier 1813.

. . . .

« Il était néanmoins à présumer que cette situation heureuse, en offrant à la Suède les moyens de réparer ses forces épuisées par une guerre destructive, ne pourrait pas continuer ainsi. L'empereur Napoléon avait établi pour l'Europe subjuguée la règle péremptoire, qu'il ne reconnaissait pour amis que les ennemis de la Grande-Bretagne; que la neutralité, autrefois le boulevard des États faibles dans la lutte des plus puissants, cessait maintenant d'avoir un sens sérieux; et que toutes les combinaisons de la politique, tout sentiment de dignité devaient disparaître devant la toute-puissance des armes et d'une volonté indomptable.

» Au commencement de novembre 1810, et peu de jours avant la séparation des États du royaume, une dépêche de M. le baron de Lagerbjelke arriva de Paris. Elle contenait les détails d'une conversation qu'il avait eue avec Sa Majesté l'empereur des Français, et dont le résultat était que Votre Majesté aurait à choisir entre l'interruption de ses rapports avec la France et une déclaration de guerre formelle contre l'Angleterre. Le ministre de France à Stockholm, M. le baron Alquier, présenta une note dans le même sens, et exigea une réponse catégorique dans l'espace de cinq jours, menaçant de quitter la Suède si le gouvernement n'obtempérait pas à la volonté de son maître.

» Lorsque Votre Majesté, dans un moment si urgent, fixa ses regards sur la position intérieure et extérieure du royaume, elle ne trouva point de moyens pour prendre une décision libre. Les puissances du continent ne suivaient alors que l'impulsion de la France, et la saison éloignait tout espoir d'être assisté par l'Angleterre, en cas que le royaume fût attaqué dans le cours de l'hiver. Le terme qui avait été fixé pour donner la réponse, ne laissa pas le temps nécessaire pour s'assurer des dispositions des États limitrophes, et les ressources du royaume, tant en argent qu'en moyens de défense, étaient tellement bornées, qu'on ne pouvait raisonnablement se flatter de garantir l'intégrité et la liberté de la Suède. S. A. R. Mgr le prince royal, pénétré de la nécessité de sauver l'État, fit taire ses affections et déclara solennellement que Votre Majesté ne devait avoir aucun égard ni à sa position particulière, ni à ses rapports passés, et qu'il exécuterait avec fidélité et avec zèle ce qui lui serait enjoint par Votre Majesté, pour la gloire et le maintien de l'indépendance du royaume.

» Votre Majesté, voulant conserver pour une époque plus opportune la ressource efficace renfermée dans la déclaration de S. A. R. le prince royal, regarda comme un devoir impérieux de céder, pour le moment, à l'orage ; se flattant que l'empereur Napoléon ne voudrait pas tout d'un coup exposer les dernières ressources de la Suède, en exigeant rigoureusement d'elle des hostilités ouvertes avec la Grande-Bretagne.

. . . .

» Si le gouvernement anglais voyait d'un œil tranquille la situation de la Suède, et n'envisageait pas sa déclaration de guerre comme un motif suffisant pour traiter hostilement le commerce suédois ; si cette tolérance facilitait quelque débit des immenses dépôts de fer du royaume, et par conséquent éloignait les suites funestes de la guerre, Votre Majesté ne devait cependant pas s'attendre que ce serait sur ces ménagements de l'Angleterre, que le gouvernement français établirait son système

d'accusation contre la Suède ; Votre Majesté avait, au contraire, le droit d'espérer que l'empereur Napoléon verrait avec plaisir ce royaume traité avec ménagement par une puissance qui avait tant de moyens de nuire à la Suède. »

N° 14. — Note de la page 226.

« Non content des communications ministérielles, suivies par la voie des chargés d'affaires à Paris et à Stockholm, l'empereur Napoléon pensa qu'une intervention de famille pourrait avoir plus d'efficacité. La princesse royale de Suède était toujours à Paris ; le duc de Bassano se rendit chez elle par ordre de l'Empereur, et, après une longue conversation, pour venir au secours de la mémoire de cette princesse, il dicta une note qu'il lui laissa. Un courrier, parti le 7 mars, porta cette note au prince royal. On jugera, par quelques-uns des passages principaux de cette pièce, si le langage de l'empereur Napoléon avec le prince avait le caractère de hauteur qu'on lui a tant reproché.

« L'Empereur n'a point contribué à l'élévation du prince royal; » il eût pu s'y opposer; il l'a vue avec plaisir; il l'a considérée » comme un lien de plus avec une nation dont il connaissait les » bons sentiments pour la France. Il importe que la Suède en- » visage le parti qu'elle veut prendre, et qu'elle le prenne sans » perdre de temps..... Si le prince royal entend bien ses intérêts, » l'Empereur consent à lui offrir son alliance et à lui garantir » qu'il ne fera pas la paix *sans que la Finlande soit restituée* » *à la Suède*, et il ne lui demande, pour condition, que d'atta- » quer la Finlande avec trente mille hommes, et de se mettre » en hostilité avec l'Angleterre, aussitôt que la guerre aura éclaté

» sur le continent..... L'Empereur ne veut pas donner de sub-
» sides, mais il consent à recevoir à Lubeck et à Dantzig pour
» vingt millions de denrées coloniales appartenant à la Suède.
» En cas d'adhésion, la Suède peut faire ses expéditions de den-
» rées coloniales dès à présent, sans attendre que le grand sys-
» tème qui se développe soit démasqué. »

» Pour rendre ces idées plus faciles à saisir, le duc de Bassano les avait rédigées en articles très-courts, propres à former la substance du traité qui pourrait être conclu entre les deux États. Cette proposition arrivait un peu tard ; mais fût-elle arrivée plus tôt, elle n'eût pas eu une meilleure issue. La politique du prince royal avait pris une longue avance sur celle de Napoléon. »

(*Histoire de France sous Napoléon*, par M. Bignon, tom. X, pag. 407.)

N° 15. — Note de la page 227.

Lettre de son Altesse royale, le prince royal, à Sa Majesté l'Empereur des Français, en date de Stockholm, le 24 mars 1812.

« Des notes viennent de me parvenir, et je m'empresse de m'en ouvrir à Votre Majesté Impériale, avec toute la franchise qui constitue mon caractère.

» Lorsque les vœux du peuple suédois m'appelèrent à succéder au trône, j'espérais, en quittant la France, pouvoir toujours allier mes affections personnelles aux intérêts de ma nouvelle patrie ; mon cœur nourrissait l'espoir qu'il pourrait s'identifier avec le sentiment de ce peuple, tout en conservant le souvenir de ses

premiers penchants, et en ne perdant jamais de vue la gloire de la France, ni l'attachement sincère qu'il a voué à Votre Majesté, attachement fondé sur une confraternité d'armes, que tant de hauts-faits avaient illustrée.

» C'est avec cet espoir que je suis arrivé en Suède; j'ai trouvé une nation généralement attachée à la France, mais plus encore à sa liberté et à ses lois; jalouse de votre amitié, Sire, mais ne désirant jamais l'obtenir aux dépens de son honneur et de son indépendance. Le ministre de Votre Majesté a voulu heurter ce sentiment national, et son arrogance a tout gâté; ses communications ne portaient aucun caractère des égards que se doivent mutuellement les têtes couronnées; en remplissant au gré de ses passions les intentions de Votre Majesté, le baron Alquier parlait en proconsul romain, sans se rappeler qu'il ne s'adressait point à des esclaves.

» Ce ministre a donc été la première cause de la méfiance, que la Suède a commencé à montrer pour les intentions de Votre Majesté à son égard; des événements subséquents ont dû y ajouter un nouveau poids.

» Déjà, Sire, j'avais eu l'honneur de faire connaître à Votre Majesté Impériale, par mes lettres du 19 novembre et 8 décembre 1810, la situation de la Suède et le désir qu'elle avait de trouver en Votre Majesté un appui; elle n'a pu voir, dans le silence de Votre Majesté, qu'une indifférence non méritée, et elle a dû se prémunir contre l'orage prêt à fondre sur le continent.

» Sire! l'humanité n'a déjà que trop souffert. Le sang des hommes inonde la terre depuis vingt ans, et il ne manque à la gloire de Votre Majesté que de l'empêcher de couler.

» Si Votre Majesté trouve bon que le roi fasse connaître à Sa Majesté l'empereur Alexandre la possibilité d'un rapprochement, j'augure assez bien de la magnanimité de ce monarque, pour oser assurer qu'il se prêtera à des ouvertures également équitables pour votre empire et pour le Nord; si un événement si

inattendu et si universellement désiré pouvait avoir lieu, combien les peuples du continent ne béniraient-ils pas Votre Majesté! leur reconnaissance serait augmentée, en raison de l'effroi que leur inspire le retour d'un fléau qui a tant pesé sur eux et dont les ravages ont laissé des traces si cruelles.

» Sire! un des moments les plus heureux que j'ai éprouvés depuis que j'ai quitté la France, c'est celui qui m'a procuré la certitude que Votre Majesté ne m'avait pas tout à fait oublié; Votre Majesté a bien jugé mon cœur; elle a reconnu, combien il devait être tourmenté par la perspective douloureuse de voir les intérêts de la Suède à la veille d'être séparés de ceux de la France, ou de sacrifier ceux de la patrie qui m'a adopté avec une confiance sans bornes. Sire! quoique Suédois par honneur, par devoir et par religion, je m'identifie encore, par mes vœux, à cette belle France qui m'a vu naître, et que j'ai servie fidèlement depuis mon enfance. Chaque pas que je fais en Suède, les hommages que j'y reçois, réveillent dans mon âme ces beaux souvenirs de gloire qui ont été la principale cause de mon élévation, et je ne me dissimule pas non plus, que la Suède, en me nommant, a voulu payer ce tribut d'estime au peuple français.

CHARLES-JEAN.

N° 16. — Note de la page 228.

Lettre de Bernadotte au baron de Schönerona, à Pétersbourg.

« Stockholm, 12 mars 1812.

» Monsieur le baron de Schönerona, j'ai lu avec intérêt les détails contenus dans votre lettre, et j'ai reconnu avec plaisir la justesse de vos réflexions; continuez à observer l'esprit des militaires, et tachez de savoir si l'on est résolu à soutenir les intérêts du Nord. Distinguez bien les bruits éphémères qui résultent d'une exaltation momentanée, de la résolution ferme de persévérer dans la défense de la cause qu'on embrasse. Surtout, soyez mesuré dans vos discours et évitez de donner prise aux ennemis de la Suède, qui me paraissent encore bien puissants où vous êtes. M. de Lowenhjelm ne tardera pas à vous dépêcher. Je suis impatient de connaître en détail, les moyens qu'on opposera pour détourner la foudre prête à tomber sur la partie de l'Europe qui n'est pas encore asservie.

» Sur ce, je prie Dieu, Monsieur le baron, etc.

» Charles-Jean. »

N° 17. — NOTE DE LA PAGE 230.

Lettre de Bernadotte au comte de Lowenhjelm, à Pétersbourg.

« Stockholm, 19 mars 1812.

» Monsieur le comte de Lowenhjelm, j'ai lu avec le plus vif intérêt les rapports que vous avez faits à Sa Majesté et les lettres que vous m'avez écrites. Vos succès à la cour de Pétersbourg sont dus à l'exposé de la situation affligeante de l'Europe, que vous avez mise sous les yeux de Sa Majesté Impériale, mais quelque vrai que soit le tableau que vous lui en avez fait, je crois que votre franche et noble éloquence a concouru à fixer ce monarque, dans la résolution de défendre les grands intérêts du monde : c'est la seule que lui commandent la sûreté de sa personne, sa propre gloire et l'intégrité de ses États.

» S'il est beau pour la Suède, d'avoir la certitude que, désormais, les armées de l'empire russe ne seront plus dirigées contre la presqu'île scandinave, il est également consolant pour l'humanité de voir le souverain de cet Empire déployer toute sa puissance, pour rétablir la paix de l'Europe. Vous aurez la gloire, Monsieur le comte, d'avoir contribué à faire réussir ce grand projet, et votre patrie classera ce service au premier rang de ceux que vous êtes destiné à lui rendre.

» Le roi a vu avec satisfaction les résultats avantageux que l'on doit espérer de votre mission. Sa Majesté vous charge, Monsieur le comte, de conclure le traité sur les bases que vous avez déjà

arrêtées avec l'Empereur. M. le baron d'Engestrom vous a déjà envoyé les pouvoirs et les instructions nécessaires pour terminer au plus tôt cette négociation.

» Les partisans français sèment ici des soupçons sur la bonne foi du cabinet de Pétersbourg ; ils prétendent qu'il est de la politique et de l'intérêt de ce cabinet, d'exposer la Suède au ressentiment d'un ennemi contre lequel elle ne pourra pas soutenir de lutte. Pour que ces détractions fussent vraisemblables, il faudrait commencer par admettre qu'il ne reste à l'empereur de Russie que l'alternative d'une soumission aveugle aux ordres du cabinet des Tuileries, mais quand on pense aux immenses ressources de ce souverain, et aux moyens qu'il a d'opposer une résistance bien calculée, on est rassuré sur l'avenir. Ainsi on ne me persuadera jamais que, pour se soumettre à la politique française, il sacrifierait deux princes et une nation qui se sont si loyalement confiés à lui.

» Par contre les propositions les plus séduisantes nous sont faites. On présente la conquête de la Finlande comme très-facile, par l'attachement que ces peuples conservent à la Suède ; la destruction totale de Saint-Pétersbourg, la rétrocession de la Livonie et beaucoup d'autres chimères sont insinuées avec art, comme pouvant être le prix de l'attitude qu'on prendrait dans les circonstances actuelles. Tous ces projets ont échoué devant la sagesse du roi ; ses réflexions l'ont confirmé dans l'idée de ne point dépasser le golfe Bothnique, et de tourner toute sa pensée vers cette partie de l'Ouest qui touche à ses États, et que la nature semble avoir placée là pour ne faire qu'un royaume avec la Suède.

» Mais, pour parvenir à cette réunion, il faut de suite se montrer en Séelande, avec des moyens assez puissants pour y obtenir dans quinze jours par un traité, ce qu'on aurait peut-être beaucoup de peine à arracher dans une campagne.

» Si cette acquisition s'effectue, il en résultera que le théâtre

des opérations pourra être porté immédiatement sur les rives de l'Oder et de l'Elbe.

» Les lettres de Paris m'annoncent que M. de Czernicheff a eu, avant son départ, une audience de l'empereur Napoléon, et qu'il l'a chargé d'une lettre pour l'empereur Alexandre. L'on croit même à une entrevue prochaine de ces deux souverains : si l'empereur Alexandre s'y rend, il sera battu ; mais s'il veut négocier à la tête de son armée, je crois que les chances lui seront favorables.

» L'Allemagne est en fermentation ; il y a eu des troubles en Souabe ; la disette est grande en France, et le peuple murmure ; les nouvelles que j'ai d'Espagne assurent que les Espagnols font de nouveaux efforts et que le roi Joseph est mécontent de sa position.

» L'Empereur n'a pas encore fixé son choix pour le trône de Pologne. On est incertain s'il en gratifiera son frère Jérôme ou son beau-frère Joachim. Les relations que j'ai dans ce pays me confirment que, si l'empereur Alexandre avait fait connaître aux chefs polonais, et principalement au prince Poniatowsky, sa résolution de reconnaître un souverain élu par eux et de les aider à maintenir leur indépendance, ils auraient déjà tourné leurs armes contre la France : ce qui a été différé jusqu'à présent, pourrait, je crois, ne pas être perdu.

» Les nouvelles de Vienne disent que l'empereur François veut être neutre. Je pense bien que la Russie ne néglige pas ce souverain. Ne vous entretenez qu'avec respect du prince Charles. Les malheurs qu'il éprouva en 1809 furent dus à la jalousie et à l'insubordination de quelques-uns de ses généraux ; il est présumable que, si l'issue de la guerre est heureuse, ce prince occupera un trône en Italie.

» Le roi a le projet d'envoyer le général Favart à Constantinople, pour presser le grand seigneur de conclure la paix. Si l'envoi de ce général est agréable à l'Empereur, il partira de

suite et passera par Pétersbourg. Cette paix faite, ce monarque devient l'arbitre des destinées de l'Europe; il peut donner la paix au continent et assurer à jamais l'intégrité de son empire.

» Écrivez à M. Palin, et dites lui d'éveiller l'attention du divan sur l'Égypte; l'empereur Napoléon n'a pas renoncé au projet de s'en emparer. La possession de la Morée et de l'île de Candie qu'il convoite, lui assureront cette nouvelle acquisition, qu'il envisage toujours comme le dédommagement de ses pertes en Amérique. La réunion de Raguse aux provinces Illyriennes donne la mesure de l'intention positive qu'il a d'exécuter ce plan, lorsqu'il jugera que la guerre aura assez épuisé les ressources de la Turquie pour qu'elle ne puisse plus lui opposer qu'une faible résistance.

» Les corsaires sous pavillon français, accueillis dans les îles de l'Archipel, sont commandés par des officiers de marine et ont, à leur bord, des officiers de génie chargés de lever le plan des îles et principalement de celle de Candie.

» Sur ce, M. le comte de Lowenhjelm, je prie, etc.

» CHARLES-JEAN. »

N° 18. — Note de la page 243.

Lettre de Bernadotte à Sa Majesté l'empereur de Russie, à son quartier-général.

« Oerébro, 26 mai 1812.

« Je reçois à l'instant, de Paris, la copie d'une note adressée de Pétersbourg au ministre des relations extérieures de France. Je crois devoir la communiquer à V. M. I., parce que son contenu intéresse de trop près la cause du Nord. Cette note porte que « deux jours avant le départ de V. M. pour l'armée, M. de

» Blom, ministre de Danemark, fut appelé à conférer chez le » comte de Romanzoff. Le chancelier lui dit que V. M. avait été » vivement affectée, en apprenant que le roi de Danemark s'u» nissait avec les ennemis de la Russie; que le Danemark n'au» rait jamais dû oublier que, constamment appuyé et protégé » par elle, il lui devait son existence; que V. M. I. avait déjà » entendu parler de cette nouvelle, sans vouloir y croire; mais » que maintenant leur union n'était plus douteuse; que les trou» pes danoises se concentraient dans le Holstein, et qu'elles » devaient former les garnisons de Hambourg et de Lubeck. » M. le chancelier ajouta : Je suis charmé de vous déclarer for» mellement que l'exécution de ce projet sera regardé par Sa » Majesté comme un commencement d'hostilités. Pendant que » vous vous livriez à cette défection, nous avions à nous féliciter » de retrouver dans la Suède une puissance amie, assez éclairée » pour unir ses intérêts aux nôtres contre les entreprises et l'am» bition de la France; ainsi vous devez penser que si, dans les » circonstances présentes, la Suède trouve quelque avantage à » vous attaquer, et, pour ne pas vous le cacher, à conquérir la » Norvége, nous ne ferons rien pour l'en détourner; la nature de » nos liaisons avec cette puissance nous portera au contraire à lui » conseiller cette entreprise. Vous avez été séduit, comme plu» sieurs autres cabinets, par les menées de l'empereur Napoléon, » pour entraîner dans sa querelle des souverains que nous devions » regarder comme amis, et dont il a médité la ruine; l'avenir » vous prouvera que leur conduite, comme la vôtre, est aussi mal » calculée qu'elle est injuste. » — Après cette conversation, M. de Blom ajoute qu'il avait eu occasion, plusieurs fois pendant l'entretien, de se convaincre qu'il y avait déjà des points fixes convenus avec la Suède et des stipulations signées.

» Il est fâcheux, Sire, que le comte de Romanzoff ait été obligé de livrer aussitôt une confidence qui met à découvert tous nos projets.

» On m'écrit de Paris, en date du 6, que M. le comte de Narbonne reçoit l'ordre de quitter Berlin pour se rendre près de V. M. I., chargé de propositions conciliantes de la part de l'empereur Napoléon. Il n'est pas douteux que ce monarque veut gagner du temps, pour se prémunir contre les dangers dont il est menacé dans son intérieur, et pour mieux consolider ses desseins sur l'Orient. Il ajourne ainsi la destruction de la Russie, que sa politique médite, jusqu'à ce qu'il puisse l'attaquer avec des forces assez considérables pour la réunir à sa monarchie universelle, qui est le cadre de son ambition. Si l'empereur Napoléon offre la paix à V. M. I. elle sera de courte durée, s'il ne la propose sur des bases propres à donner sûreté pour le présent et garantie pour l'avenir. Dans ce cas, nous sommes, le roi et moi, pleins de confiance en V. M. I., et nous osons croire qu'elle stipulera la cession de la Norvége à la Suède. Ce n'est que par cet agrandissement de territoire que la Suède peut véritablement être utile à V. M. En restant dans son état actuel, son intérêt la liera nécessairement à la France, parce que celle-ci lui présentera toujours, comme objet d'indemnité, ou la Norvége ou la reprise de la Finlande. . . .

. . . .

. . . .

» La Suède sera bientôt prête à seconder V. M. I. pour le maintien de l'indépendance du Nord. Mais, Sire, il est un point important sur lequel je crois devoir m'ouvrir à V. M. I.; c'est la paix avec l'Angleterre; son alliance ne doit pas nous être indifférente; en outre des secours qu'elle fournira, sa marine peut opérer des diversions utiles à nos opérations. Si V. M. trouvait à propos de faire entamer cette négociation, j'ose croire qu'elle serait promptement terminée. J'en suis même convaincu par les raisonnements de l'envoyé que je trouve ici. Il m'a dit que S. A. R. le prince régent verrait avec grand plaisir que cet objet fût traité de suite; mais je dois aussi, quoique avec peine, dire

à V. M. que, sans ce préalable, il est possible que nos opérations soient contrariées.

» Je suis, etc.

» CHARLES-JEAN. »

N° 19. — NOTE DE LA PAGE 274.

Lettre de Bernadotte au comte de Lowenhjelm, à Pétersbourg.

« 12 octobre 1812.

. . . .

» Les causes qui ont arrêté jusqu'à ce moment l'expédition projetée contre la Séelande, consistent uniquement dans la non-accession de l'Angleterre au traité de Pétersbourg, et le ministère russe n'a encore fait aucune démarche pour l'obtenir. Cependant, cette accession était d'autant plus nécessaire que ce n'est que par la coopération de la Grande-Bretagne que la Suède peut espérer d'acquérir la Norvége, et qu'avant de rompre entièrement avec le roi de Danemark, il fallait être d'accord sur les résultats de la rupture.

» Si la Suède n'avait consulté qu'une prudence timorée elle aurait proclamé hautement sa neutralité. Ce moyen aurait servi l'empereur Napoléon ; car, certain alors qu'elle n'agirait point offensivement, il aurait pu employer contre la Russie les troupes françaises et confédérées que les armements suédois ont retenues en Allemagne. Les copies ci-jointes de deux dépêches, l'une de Blom et l'autre d'Alquier, prouvent encore que les armements suédois ont arrêté en Allemagne, une forte masse de troupes dont l'empereur Napoléon eût disposé contre la Russie, si l'état hostile

de la Suède ne l'eût forcé de mettre en état de défense tous les points de la côte, depuis Dantzig jusqu'à l'Elbe. Il lui eût même été facile de forcer le Danemark et la Prusse à lui livrer la totalité de leurs troupes; mais le Danemark l'a déjà refusé, fondé sur la nécessité de défendre ses propres foyers, et la Prusse vient récemment d'émettre le même motif. S'il était permis, après toutes ces vérités, de nourrir le moindre doute sur la loyauté et les véritables intentions du gouvernement suédois, la marche de ses troupes et les préparatifs immenses qu'il a faits devraient suffire pour en écarter jusqu'à la moindre trace. Ainsi la Suède a annoncé à l'Europe qu'elle avait l'intention d'agir, et ce n'est qu'elle seule qui perd, par le retard de l'expédition projetée sur la Séelande.

» Lorsque j'étais à Abo j'y appris la reddition de Smolensk. Cette perte me fit prévoir les funestes résultats qui pourraient en arriver, au cas que l'empereur Napoléon se portât sur Moscou. Ne consultant que mon affection pour l'empereur Alexandre, je lui fis de suite le sacrifice momentané des troupes qu'il m'avait destinées pour l'expédition convenue, afin qu'il pût les employer à dégager Riga et à renforcer le corps du comte de Wittgenstein; j'étais loin de penser qu'une action aussi désintéressée et un sacrifice aussi noble seraient méconnus.

» La Grande-Bretagne avait promis 500,000 livres sterling à la Suède. A peine y en a-t-il 150,000 de payées, et, lorsque la Suède aura reçu le restant, elle sera encore, par suite des efforts qu'elle a faits pour réaliser les plans convenus, à découvert de plus de 3 millions de rixdallers.

M. Thornton ayant promis, par une note officielle, que son gouvernement était prêt à céder une colonie à la Suède, il doit paraître étrange, en ce moment, que le ministère britannique hésite à remplir cet engagement; mais, laissant à part les réflexions que la conduite de l'Angleterre autorise, il reste au moins prouvé que la Suède, en acceptant de la Grande-Bretagne une colonie

française, se compromet essentiellement avec la France, et donne ainsi un gage de plus de sa politique hostile vis-à-vis de ce gouvernement.

» A cet exposé fidèle de ce qui s'est passé jusqu'à présent, je puis ajouter, quoiqu'il m'en coûte, les démarches réitérées que le roi a faites auprès de la Porte ottomane, pour amener la conclusion de la paix avec la Russie; démarches que n'ont pu arrêter ni les froideurs de M. de Romanzoff, ni la mission de M. de Rochechouart à Constantinople. Les prières que j'ai adressées à l'empereur Alexandre pour qu'il terminât les différends avec la Grande-Bretagne, se trouvent consignées dans les lettres que je lui ai écrites. N'écoutant que sa gloire, je l'ai toujours conjuré de diminuer la masse de ses ennemis, en s'arrangeant promptement avec la Porte et l'Angleterre. Maintenant, monsieur le comte, que l'empereur prononce entre un prince qui lui a conseillé de faire la paix avec ces puissances et les personnes qui ne la voulaient pas. Il n'échappera point à l'opinion la moins raisonnable, que si l'empereur Alexandre avait encore à soutenir ces deux guerres, ses embarras, pour ne pas dire les dangers de son empire, seraient de beaucoup augmentés, surtout si la Suède avait saisi le moment pour essayer de rentrer en possession de la Finlande.

» Aussitôt que la Grande-Bretagne aura donné son accession au traité de Pétersbourg et aux conventions d'Abo, il ne restera plus de doute au roi sur les intentions de cette puissance à son égard. Alors le chevalier Moréno sera reconnu en qualité de ministre de Ferdinand VII; M. de Cabre sera renvoyé; le chargé d'affaires suédois sera rappelé de Paris, et M. Baudissin sera renvoyé de la Suède en même temps que M. de Blom le sera de Pétersbourg.

» Plusieurs de vos dépêches m'ont rappelé que l'on nous a fait de grands sacrifices, en nous envoyant trente-cinq mille colis de farine. Ce service aurait eu un grand prix à mes yeux s'il n'avait pas été aussi souvent rappelé à ma mémoire, etc.

. . . .

» L'amiral Saumarez vient de recevoir l'ordre de retourner avec son escadre dans les ports de l'Angleterre. Cet événement n'est point la cause principale qui nous fait renoncer pour quelques mois, à l'opération sur la Norvége. Ce pays est dans un état fâcheux, par suite d'une récolte totalement manquée. La nôtre a souffert par les fortes gelées, qui ont détruit en partie l'orge et l'àvoine : ainsi il faut se borner à laisser les Norvégiens consommer, dans des préparatifs de défense, leurs dernières ressources, et cet état augmentera nécessairement son dénûment vers le printemps. Nous nous bornons maintenant à y entretenir des intelligences, et nous faisons, dans ce moment, la levée de deux classes de notre conscription qui va augmenter nos cadres de près de trente mille hommes, et qui portera le complet de notre armée à environ quatre-vingt mille combattants. Ainsi, si la Norvége peut être réunie par la descente en Séelande, je ne désespère pas de me trouver, à la fin de mai, à la tête de cinquante mille Suédois pour opérer en Allemagne, lesquels, joints à dix mille Norvégiens et aux cinquante-cinq mille Russes, feront une armée de près de cent mille hommes, et je ne saurais trop vous répéter que, si l'empereur Alexandre persévère, je puis attirer dans le Nord de l'Allemagne les armées de l'empereur Napoléon. Mais, pour pouvoir agir dans les premiers jours d'avril, il faut d'avance former les troupes et les placer aux îles d'Aland et dans les environs d'Abo, les mettre sous mes ordres, soit pour agir contre la Séelande, soit pour agir contre la Norvége. Bien entendu que, si j'opère contre la Norvége, je ne pourrai disposer que de huit à dix mille hommes; mais, si je me porte en Sélande, je disposerai de tout le corps.

» CHARLES-JEAN. »

N° 20. — Note de la page 280.

Lettre de Charles-Jean au comte de Lowenhjelm.

« Stockholm, 10 octobre 1812.

» J'ai reçu la lettre que vous m'avez adressée par le capitaine d'Orchimont. L'incendie de Moscou m'a profondément affecté. Ce crime affreux a soulevé tous les esprits, et donné une juste idée des excès auxquels peut se porter l'empereur Napoléon. Je regrette le temps que des circonstances impérieuses nous ont fait perdre, et je suis persuadé que, si nous eussions pu commencer nos opérations au temps fixé, ce terrible événement n'eût pas eu lieu. Mais il ne nous était pas possible de le prévoir, et nous ne pouvions pas nous livrer si inconsidérément à faire une expédition, sans les secours préalables qu'exige notre situation. Vous connaissez, monsieur le comte, les pertes encore récentes qu'a faites la Suède. Elles m'imposent la loi de ne point hasarder les moyens qui lui restent, et cette considération doit éloigner toute idée et tout projet dont les chances pourraient ajouter aux maux passés. La descente dans les petites îles sans être secondée, pourrait nous réduire à un état pire que celui dont nous sortons; mais encore avant de s'y livrer, faudrait-il consulter l'opinion. Si nous avons nationalisé la guerre, ça n'a été qu'en laissant entrevoir la certitude d'une acquisition qui dédommagerait la Suède. Or, en commençant comme vous le proposez, monsieur le comte, il est certain que la nation ne se dissimulerait point qu'on la sacrifie pour le seul intérêt de la Russie, sans qu'il en résultât rien pour elle. Ainsi nous ferions revivre cette haine nationale que nous avons eu tant de peines à attiédir; au reste, monsieur

le comte, portez votre attention sur la copie ci-jointe de la lettre que j'écris à l'Empereur, et vous jugerez qu'il n'entrera jamais dans mes intentions de hasarder l'existence de la Suède, mais que je suis décidé à tout entreprendre pour son accroissement et pour son bonheur, et que cela se lie aux intérêts de la Russie et du reste de l'Europe.

» CHARLES-JEAN. »

N° 21. — NOTES DES PAGES 308 ET 314.

Lettre de l'empereur François au prince royal de Suède.

« Monsieur mon frère et cousin, le comte de Neipperg m'a remis la lettre que Votre Altesse Royale m'a adressée de son quartier-général de Stralsund, le 23 mai dernier; je la remercie des sentiments qu'elle a bien voulu m'exprimer; elle connaît ceux que je lui porte et que je voue au brave peuple suédois. Sans rivalité, animés d'un égal esprit de bienveillance, l'Autrichien et le Suédois sont appelés à soutenir le droit commun de tout Etat: c'est dans ces vues que Votre Altesse Royale est arrivée sur le continent, et ce sont également celles qui dictent les efforts que je fais pour arriver, par la voie des négociations, et à leur défaut par celle des armes, à un état de choses qui forme le premier besoin de l'Europe.

» Les derniers renseignements qui me sont parvenus du quartier-général de leurs Majestés l'empereur de Russie et le roi de Prusse, m'ont fait le plus sensible plaisir, en me donnant l'espoir que les obstacles qui semblaient s'opposer à la coopération des forces sous les ordres de Votre Altesse Royale, se trouventécartés.

Je regarde cette coopération comme un des appuis les plus forts de la cause que les puissances peuvent de nouveau se trouver appelées à défendre, par une guerre qui ne saurait offrir de chances de succès qu'autant qu'elle serait soutenue par les moyens les plus grands, et surtout les plus unanimes. Les talents de Votre Altesse Royale, et son dévouement à la cause commune, serviront éminemment les efforts réunis des premières puissances de l'Europe.

» Je charge le comte de Stadion de remettre la présente lettre à Votre Altesse Royale, et de lui réitérer de vive voix les assurances des sentiments particuliers d'estime et de considération distinguée avec lesquels je suis, monsieur mon frère et cousin, votre bon frère et cousin,

» FRANÇOIS. »

N° 22. — NOTE DE LA PAGE 323.

Note sur Moreau.

. . . .

« Telle avait été sa conduite (du premier consul) envers Moreau, lorsque ce général revint à Paris se reposer sur ses lauriers. Nous avons consciencieusement recherché ses motifs de plaintes, et nous n'en avons pas trouvé. Depuis, nous voyons le premier consul aller au-devant de Moreau, l'accabler d'égards, de politesses, de prévenances; voulant se l'associer dans l'intimité, dans les fêtes, le présenter, dans les pompes militaires, à l'estime du soldat, à celle de la France. Moreau hésite et marchande; s'il accepte, c'est de mauvaise grâce; il outre la simplicité, et, au milieu de ses camarades revêtus de brillants uniformes, il paraît

en habit bourgeois. La plupart du temps il refuse; il affecte le goût de la retraite et le dédain de la cour. Madame Hulot, sa belle-mère, femme impérieuse et jalouse, l'éloigne de plus en plus du chef de l'État. Lorsque sa fille attend un moment dans les salons de madame Bonaparte, elle dit que la femme du général Moreau est son égale, et ne doit pas faire antichambre chez la femme du premier consul.

» Exagérant le droit qu'a chaque citoyen d'improuver les actes du gouvernement, Moreau fronde avec cynisme, avec amertume. Il ne se rend pas au *Te Deum* chanté pour le Concordat, ni au repas donné ce jour-là aux Tuileries. Ensuite, en présence du ministre de la guerre et de généraux assis à sa table, il tourne cette cérémonie en ridicule. Il couvre de mépris l'institution de la récompense des services civils et militaires, et, devant de nombreux convives, il décerne à son cuisinier une *casserole d'honneur*. Frondeur sans mesure, et à la hauteur où il était placé, Moreau devait être le point de ralliement de tous les mécontents: il les recevait; ils se groupaient autour de lui. Les républicains, les royalistes, espéraient que sa haine pour le premier consul le jetterait dans leurs bras. Celui-ci, voyant qu'il perdait ses peines à se concilier le général, y renonça. « Moreau, dit-il, finira par » venir se casser la figure contre les colonnes du palais. » Concluons hardiment que ce fut ce général qui, sans griefs personnels, éleva à ses risques et périls une barrière insurmontable entre lui et Bonaparte. Son attitude devint alors celle d'un factieux, jouet de l'intrigue de deux femmes, refusant par jalousie de se soumettre au pouvoir dont il avait été l'instrument, trop faible pour l'attaquer ouvertement, se bornant à le miner dans l'ombre, et compromettant sa gloire sans grandeur, sans profit pour lui, sans utilité pour la chose publique. »

(Thibaudeau, *Le Consulat et l'Empire,* tome III, page 15.)

TABLE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

FIN DU TOME PREMIER.

